REVUE

DES

DEUX MONDES

XVII[e] ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DIX-NEUVIÈME

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 18

1847

SOUVENIRS

D'UN NATURALISTE.

Les Côtes de Sicile.

V.

L'ETNA.

Depuis notre départ de Milazzo, nous n'avions pour ainsi dire pas perdu de vue le sommet de l'Etna, encore fumant de l'éruption de 1843. A Giardini, nous avions embrassé du regard toute la partie orientale du volcan et rencontré la première coulée de lave, celle qui, trois cent quatre-vingt-seize ans avant l'ère chrétienne (1), vint, à six lieues du cratère, former la pointe de Schiso. Souvent nous avions vu la fumée qui s'échappait du cône refléter, pendant la nuit, la teinte rougeâtre des feux souterrains; souvent aussi un grondement sourd, mais d'une incroyable puissance, était venu frapper nos oreilles comme une menace ou un appel lointain. En côtoyant, sur une étendue d'environ douze lieues, le rivage qui sépare Taormine de Catane, nous avions à chaque pas reconnu l'action des forces volcaniques. Roches, vases ou sables, tout ce qui forme cette côte n'a pas d'autre origine. Partout ar-

(1) *Historical and topographical map of the eruptions of Etna from the era, of the Sicani to the present time* (1824), by Joseph Gemellaro. — Ce plan est accompagné d'une légende écrite en anglais et en italien.

rive, jusqu'à la mer, le tuf de l'Etna, résultant des éruptions qui datent de la période géologique actuelle. Quelques coulées de laves modernes atteignent aussi le rivage, tranchent, par leur teinte noire, sur la couleur grisâtre du fond, et parfois se superposent les unes aux autres, comme à Aci Reale, dont la *Scalazza* est formée de sept assises distinctes. Parfois aussi des roches éruptives, dont l'origine remonte à des âges géologiques plus reculés, viennent attirer les regards. Les basaltes du capo Mulini, ceux de Castello d'Aci, ceux des Fariglioni ou îles des Cyclopes, sont là pour attester que, de tout temps, cette portion de la Sicile a été le théâtre des plus redoutables phénomènes.

Catane est la digne capitale d'une terre si cruellement privilégiée. Bien que séparée du grand cratère, centre d'action des feux souterrains, par une distance d'environ huit lieues à vol d'oiseau, cette ville semble être un produit immédiat du volcan. Resserrée entre quatre coulées d'âges différens, c'est avec la lave qu'elle a bâti ses maisons et pavé ses rues. C'est dans la lave qu'elle enfonce les fondemens de ses édifices; c'est en traversant des bancs de lave qu'elle atteint les sources qui l'alimentent. Le feu liquide a comblé ses ports, brûlé ses jardins, enfoncé ses murailles, enseveli des quartiers entiers. Puis les tremblemens de terre ont renversé ce qu'avaient épargné les laves, et toujours Catane s'est relevée du milieu des décombres, élargissant davantage ses grandes rues tirées au cordeau, élevant plus haut encore ses palais, ses couvens et ses églises. Pourtant elle n'a pu faire disparaître entièrement les traces de ces catastrophes, et, en abordant sur ce sol tant de fois bouleversé, nous pûmes commencer sur-le-champ les observations géologiques qui allaient remplacer pendant quelques jours les études de zoologie.

La petite anse qui forme aujourd'hui le port de Catane ne ressemble guère à cette magnifique rade chantée par les poètes de l'antiquité, qui s'enfonçait à près d'une lieue dans les terres, jusqu'aux collines de Licatia, et ouvrait aux navires son large bassin protégé par une île (1). Le *port d'Ulysse* n'existe plus depuis bien des siècles. Cent vingt-quatre ans avant notre ère, un courant de lave, sorti de terre à deux lieues de la ville, inonda toute la campagne à l'est de Catane, combla le port, dé-

(1) Portus ab accessu ventorum immotus et ingens
Ipse, sed horrificis juxta tonat Ætna ruinis.
(VIRGILE.)

On trouve tous les jours encore des preuves de l'existence de cette ancienne plage. Dans toute la banlieue placée à l'orient de Catane, dans toute la partie de la ville comprise entre le *Bourg* et le quartier de la *Cité*, les puits traversent une épaisse couche de lave et atteignent un banc d'argile ou de sable parfois mélangé de galets, où l'on rencontre un grand nombre de coquilles appartenant aux mêmes mollusques qui vivent encore aujourd'hui dans le port et le long des rivages voisins. On y a même découvert des fragmens de bois.

passa le rivage et changea cette grève, d'un accès facile et sûr, en une falaise inabordable. Quatorze cents ans après, en 1381, une autre coulée suivit à peu près la même direction, détruisit les riches plantations d'oliviers qui avaient poussé sur la vieille lave, et vint, à une lieue de Catane, étreindre de ses derniers rameaux le petit port d'Ognina. Deux autres coulées, à peu près parallèles aux précédentes, cernent la ville à l'ouest et au nord. L'une remonte à l'année 527 avant l'ère chrétienne. Elle est de peu d'étendue et vient se terminer dans le port même. L'autre remonte seulement à l'année 1669, date bien connue de tout Sicilien et qui rappelle une des plus formidables éruptions dont les hommes aient conservé le souvenir. Cette dernière, après avoir abattu un large pan de mur, a pénétré dans la ville et poussé jusqu'au cœur des quartiers populeux les masses de lave qu'on exploite aujourd'hui comme autant de carrières.

Catane est placée à l'extrémité méridionale du massif qui a pour centre le cône du cratère, et qui occupe presque en entier une vaste plaine à peu près circulaire, bornée à l'est par la mer, au sud par le *Piano di Catania,* à l'ouest et au nord par de hautes montagnes de grès ou de calcaire. Un rameau détaché de cette chaîne s'avance vers l'Etna et s'enfonce bientôt sous le tuf volcanique. Ce point de partage des eaux pluviales donne naissance à deux petits fleuves, l'Onobola et le Simète, qui contournent la base du volcan, en marquent presque exactement les limites, et, en se jetant dans la mer, transforment en une véritable presqu'île ce foyer toujours brûlant (1). Seul, isolé au milieu de ses domaines si nettement déterminés, l'Etna présente la forme d'une pyramide de plus de dix mille pieds de hauteur (2), de dix à quinze lieues de diamètre à sa base. Cette vaste étendue, la facilité avec laquelle on embrasse l'ensemble du massif, donnent à l'Etna un aspect bien différent de celui qu'on pourrait attendre. Cet aspect n'a rien de menaçant,

(1) Le point de partage des eaux du Simète et de l'Onobala est élevé de 2832 pieds au-dessus du niveau de la mer. *Geognostische Beobachtungen gesammelt auf einer Reise durch Italien und Sicilien, in den Jahren* 1830, *bis* 1832, von Friedrich Hoffmann. (*Archiv fur Mineralogie, Geognosie...* 1839.)

(2) La hauteur absolue de l'Etna varie avec celle du cône qui le termine, et, comme celui-ci est modifié à chaque éruption, on voit qu'il est nécessaire de prendre à chaque fois de nouvelles mesures. Deux savans anglais, employant des moyens très différens, ont obtenu, pour la hauteur de la cime la plus élevée avant 1832, des chiffres qui ne diffèrent que d'une seule unité. M. Smyth, par des opérations trigonométriques, a trouvé 3314 mètres; M. Herschel, par des observations barométriques, 3313 mètres. On voit que la moyenne des deux résultats serait 3313,5 mètres, ou environ 10219 pieds; mais le sommet qui a donné ces résultats n'existe plus aujourd'hui, et l'on peut croire que la hauteur actuelle égale tout au plus celle d'un autre point du cratère qui, mesurée par les mêmes savans, s'était trouvée de 14 mètres moins élevée que la première. Ainsi la hauteur de l'Etna au moment de notre ascension devait être à peu près de 3300 mètres (10175 pieds environ).

rien d'abrupte. En suivant de l'œil ces belles lignes si largement développées, qui semblent s'élever en pentes douces jusqu'au point culminant, on se demande si c'est bien là le profil de cet Etna que Pindare appelait la colonne du ciel. On traite de mensonges les récits des voyageurs; on se promet d'atteindre sans fatigue ce sommet si peu élevé en apparence au-dessus de l'horizon, et l'expérience est réellement nécessaire pour rectifier cette erreur (1).

Les pentes dont nous parlons sont d'ailleurs variables, et la ligne qui en résulte présente par conséquent des brisures faciles à reconnaître même à la vue simple. M. de Beaumont a le premier appelé l'attention des géologues sur ce fait très important à connaître pour quiconque veut se rendre compte de la formation de l'Etna. Le pourtour du volcan forme un cercle irrégulier de trente-huit lieues d'étendue environ. Une falaise plus ou moins prononcée le sépare presque partout de la plaine environnante. Au-dessus de cette falaise, qui marque les limites propres du volcan, s'étend une sorte de plateau ou de *terre-plein bombé* qui s'élève de tous côtés vers la montagne par une pente insensible de deux à trois degrés. Cette espèce de socle porte un cône surbaissé qui forme les *talus latéraux* de l'Etna, et dont la pente assez régulière est de sept à huit degrés. Ces talus latéraux aboutissent à la *gibbosité centrale*, au *Mongibello* des Siciliens, dont la partie la plus élevée se termine par un petit plateau incliné appelé le *Piano del Lago*, qui lui-même est dominé par le *cône terminal* où est creusé le grand cratère. Du Piano del Lago se détachent à l'est deux crêtes étroites presque tranchantes qui font partie de la gibbosité centrale et embrassent comme deux bras une grande vallée connue sous le nom de *Val del Bove*. Les parois intérieurs de cette vallée sont souvent taillées à pic. Les parois extérieures présentent

(1) M. Élie de Beaumont a fidèlement reproduit cet aspect dans les planches qui accompagnent un travail auquel nous ferons de nombreux emprunts, et dans le plan en relief si curieux qu'il a modelé d'après ses propres observations. On retrouve aussi ce caractère général de l'Etna dans les livraisons déjà parues du magnifique ouvrage de M. Sartorius de Waltershausen, géologue allemand, qui a consacré six années entières à l'étude de ce volcan, et qui publie en ce moment une carte minutieusement détaillée, accompagnée de dessins d'une grande fidélité. La différence qui existe pour les pentes entre la réalité et l'estimation, faite même par l'œil le plus exercé, tient à une illusion d'optique. Nous nous exagérons toujours l'inclinaison des talus que nous avons à gravir. M. de Beaumont, dans son mémoire, a mis ce fait en évidence en dressant le tableau d'un grand nombre de pentes mesurées exactement. Nous ne citerons ici que quelques exemples propres à donner au lecteur une idée de ces résultats. La rue de la Montagne Sainte-Geneviève, la plus escarpée peut-être de tout Paris, n'a que 6 degrés de pente dans les passages les plus rapides. Les chemins de 10 degrés et demi deviennent impraticables pour les charrettes. Les mulets chargés ne peuvent gravir une pente de plus de 29 degrés. Les moutons ne peuvent plus atteindre les gazons inclinés de 50 degrés, et une pente de 55 degrés est absolument inaccessible. (*Recherches sur la structure et sur l'origine de l'Etna*, par M. L. Élie de Beaumont, ingénieur en chef des mines.)

une inclinaison d'environ trente-deux degrés. Telles sont les diverses parties que la science moderne distingue dans le massif de l'Etna; mais il est une autre division depuis long-temps adoptée qui se prête plus commodément au récit d'un voyage, et que nous suivrons d'abord. Celle-ci admet l'existence de trois *zones* ou *régions* concentriques et bien faciles à distinguer. La première comprend le terre-plein bombé; on l'appelle la *région cultivée, regione colta, regione piemontese*. Elle est célèbre par la fertilité du sol, par la beauté du ciel et la salubrité du climat. Depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours, de nombreux et riches cultivateurs n'ont cessé de se presser sur cette partie du sol. On compte sur cet étroit espace soixante-cinq villes ou villages renfermant une population d'environ trois cent mille ames (1). La seconde zone porte le nom de *région boisée, il bosco, regione sylvosa*. Elle a dû son nom aux épaisses forêts qui l'ont autrefois couverte et qui ombragent encore aujourd'hui quelques-unes de ses parties. La région boisée comprend les talus latéraux et une portion de la gibbosité centrale de l'Etna. Enfin, à partir du Bosco, s'étend jusqu'au sommet la troisième zone connue sous le nom de *région déserte, regione deserta, regione netta*. Cette dernière n'est en effet qu'un vaste désert où luttent sans cesse le feu qui couve sous les rochers de la montagne et la neige qui pendant presque toute l'année en couvre le sommet et les flancs (2).

Plus de deux cents éminences coniques de hauteurs variables, la plupart de forme très régulière, et creusées dans leur intérieur d'une cavité en entonnoir, sont disséminées depuis les limites extrêmes de la région cultivée jusqu'au Piano del Lago. Ces *cônes parasites* sont autant de soupiraux par où les feux souterrains se sont fait jour à diverses époques. L'origine du plus grand nombre se perd dans la nuit des temps anté-historiques, mais tous appartiennent à l'époque géologique actuelle et semblent être uniquement formés de cendres et de scories. La plupart sont répartis dans la région boisée et élèvent bien au-dessus des arbres leur cime tantôt verdoyante, tantôt nue, selon que leur formation remonte à une époque plus ou moins reculée. Ces volcans secondaires deviennent plus rares à mesure qu'on s'élève davantage, et un très petit nombre seulement se sont formés près du sommet. Ce mode de répartition des cônes parasites concorde pleinement avec ce qu'on observe pendant les éruptions. Il est assez rare de voir le grand cratère entrer seul en action. En s'élevant pour atteindre à l'embou-

(1) G. Gemellaro.

(2) Scit nivibus servare fidem, pariterque favillis.
(CLAUDIEN.)

Summo cana jugo cohibet, mirabile dictu,
Vicinam flammis glaciem, æternoque rigore
Ardentes horrent scopuli.
(SILIUS ITALICUS.)

chure de ce gigantesque gueulard, la lave agit sur les flancs et les voûtes de la montagne à la façon d'une presse hydraulique, et d'ordinaire sous cet effort d'une incalculable puissance la terre se fend ou s'entr'ouvre. Le torrent enflammé s'échappe par cette issue en même temps que des émanations gazeuses entraînent et lancent dans les airs les débris du sol, qui, retombant autour du nouveau volcan, le revêtent bientôt d'un nouveau cône, éternel monument de son existence passagère. Sur quatre-vingts éruptions dont la date est plus ou moins certaine, vingt-deux seulement sont regardées comme appartenant au grand cratère, et le plus souvent alors il n'est sorti de la montagne que des cendres et des pierres.

Après avoir exploré Catane et ses environs immédiats, après avoir recueilli des faits sur lesquels nous aurons à revenir plus loin, nous songeâmes à visiter le volcan lui-même. Il signor Abate, notre maître d'hôtel et la providence des voyageurs qui viennent tenter l'ascension, fut chargé des préparatifs. On distribua sur les trois mules qui devaient nous servir de montures des manteaux, des capes de voyage, des provisions de bouche. Ces précautions, qui d'abord nous semblaient exagérées, sont loin d'être inutiles. L'ascension du Vésuve est une promenade, celle du Stromboli une course fatigante, celle de l'Etna un voyage court, mais toujours pénible, et qui peut avoir ses dangers. Sur ces pentes élevées, où la glace ne fond jamais entièrement, des tempêtes violentes, des bourrasques de grêle et de neige, assaillent souvent à l'improviste le touriste ou le savant partis sur la foi d'un ciel serein. D'ailleurs, en quittant Catane pour atteindre le sommet de l'Etna, on subit des variations très considérables dans la température et dans la pression atmosphérique. Le thermomètre, qui pendant le jour et dans la plaine a marqué quarante degrés à l'ombre ou environ soixante au soleil, descend souvent au-dessous de zéro pendant la nuit qu'il faut passer au pied du cône. Par suite du poids de l'atmosphère, un homme de taille moyenne supporte au niveau de la mer une pression de 10 330 kilogrammes; arrivé aux bords du cratère, cette pression n'est plus que de 7 013 kilogrammes environ. Ainsi, pendant le double trajet, parcouru ordinairement dans l'espace de quarante-huit heures, le voyageur doit supporter deux fois une variation de température d'au moins soixante degrés et une variation de pression de 3 317 kilogrammes.

Nous sortîmes de Catane au point du jour, et, par une route qu'on peut parcourir en voiture, nous traversâmes la région cultivée. Ces premiers versans de l'Etna présentent un coup d'œil à la fois riant et triste. Partout on foule une terre féconde couverte de moissons et de plantations d'oliviers. On traverse des villages où tout annonce l'aisance. On salue des bords de la route des cottages charmans ou de petites

fermes aux murs blanchis à la chaux à demi cachées sous les pampres de vignes et les bosquets d'arbres fruitiers. Mais cette terre, c'est de la cendre volcanique; ces moissons, ces cerisiers chargés de fruits, ces grenadiers, ces orangers en fleur, poussent sur des laves à peine broyées par l'action lente des siècles. Ces villages, ces maisons de campagne, sont construits en lave et cimentés en pouzzolane. Souvent c'est dans la bouche même de quelque vieux cratère qu'est bâtie l'habitation riante qui attire vos regards. Puis à chaque pas le chemin traverse ou longe quelque coulée plus récente dont la *cheire* (1) aride et bouleversée recouvre des champs jadis aussi fertiles que ceux qu'elle coupe aujourd'hui comme une immense chaussée noire. Partout à côté du bonheur et de la richesse présente se dresse un passé de désolation et de misère qui fait trembler pour l'avenir.

On éprouve surtout ce sentiment, lorsque, après avoir dépassé le petit hameau de Massannonziata, on voit s'élever derrière les maisons de Nicolosi la double cime des *Monti-Rossi*. C'est ce cratère qui, en 1669, ensevelit sous une pluie de cendres toute la contrée voisine, et menaça d'une destruction complète Catane, distante de près de quatre lieues en ligne droite. Échancré par la violence même de l'éruption qui l'avait formé, il a conservé la forme de deux cônes juxtaposés de 300 mètres de hauteur, et dont les scories tranchent par leur teinte rouge sombre sur tous les objets environnans. Du pied de cette montagne part un fleuve de scories gigantesques qui se dirige vers le sud, atteint sur plusieurs points une largeur de plus d'une lieue, et se jette dans la mer au sud-ouest de Catane. Dans tout ce trajet, la cheire présente l'aridité la plus absolue. De ces énormes blocs refroidis depuis près de deux siècles, pas un ne semble encore avoir ressenti l'action du temps. Tous présentent à l'œil une teinte noire aussi foncée, des arêtes et des pointes aussi vives que s'ils étaient figés et rompus de la veille. Pas un brin d'herbe n'a pu encore pousser sur cette roche qui semble repousser toute végétation, et c'est à peine si quelques rares lichens étalent sur ses flancs leurs plaques étiolées (2).

Arrivés à Nicolosi, nous fûmes reçus par le docteur Mario Gemellaro, un de ces trois frères qui, non contens d'avoir voué à l'Etna un culte de famille et d'avoir consacré leur vie à en observer les phénomènes, ont su faciliter à tous les voyageurs l'accès et l'étude de leur

(1) On appelle *cheire*, en sicilien *schiarra*, la surface d'une coulée de lave qui s'est refroidie sur des pentes peu inclinées, de manière à se revêtir de blocs plus ou moins considérables.

(2) Dans ses *Lettres sur la Sicile*, de Borch prétend que les laves de 1669 sont couvertes d'un pouce de terreau. C'est là une erreur d'observation bien difficile à expliquer, et qui a déjà été relevée par Spallanzani. (*Voyage dans les Deux Siciles*, t. Ier.) De nos jours encore, la cheire de 1669 ne possède d'autre terre que celle qu'on y a transportée.

montagne chérie (1). Avant eux, le touriste ou le savant qui visitaient l'Etna étaient obligés de coucher à mi-côte sous une vieille lave, dans une cavité fort mal close appelée la *grotte des chèvres*. Pour atteindre le sommet du cône avant le lever du soleil, il fallait gravir pendant la plus grande partie de la nuit les pentes les plus abruptes, les plus dangereuses de la montagne. En 1804, les frères Gemellaro firent construire à leurs frais une petite maison sur les bords du *Piano del Lago;* ils la meublèrent, et la clé en fut confiée à M. Mario Gemellaro. Cette première *casina*, détruite en 1806, fut bientôt remplacée par une seconde, qui prit le nom de *Gratissima*. Cinq ans après, en 1811, un tremblement de terre renversa en partie cette dernière et détruisit le mobilier. Sans se rebuter, les trois frères résolurent de la remplacer par un édifice plus considérable où pourraient loger non-seulement les voyageurs, mais encore leurs montures. Ils choisirent pour emplacement, non loin de la Gratissima, un monticule couvert de *lapilli* (2), abrité du côté du volcan par les bords à pic des laves de 1754; mais, à l'exception de la pierre, tous les matériaux devaient être apportés à dos de mulet d'une distance considérable, et les frais de l'entreprise auraient dépassé de beaucoup la modeste fortune de nos savans. Ils eurent l'idée de s'adresser à lord Forbes, commandant de l'armée anglaise qui occupait alors la Sicile. Une souscription fut ouverte, et bientôt, sous la direction de M. Mario Gemellaro, s'éleva une véritable maison, qui jusqu'à ce jour a été épargnée par le volcan.

Toutefois la persévérance des frères Gemellaro devait subir bien d'autres épreuves. La maison une fois construite, ils l'avaient proprement meublée et y avaient transporté une provision de combustible. Attirés par ce butin, les pâtres de l'Etna forcèrent la porte et enlevèrent tout le mobilier. Ces dégâts bientôt réparés se reproduisirent à deux autres reprises. Enfin, en 1820, à l'époque de l'occupation autrichienne, quelques officiers en garnison à Catane voulurent visiter le volcan. En leur qualité d'hommes du Nord, ils crurent pouvoir se passer de toute précaution et dédaignèrent de demander les clés de la *casa Gemellaro;* mais, arrivés au sommet de la montagne et saisis par le froid, ils enfoncèrent les portes et brûlèrent les meubles. Pour cette

(1) La famille Gemellaro a compté à la fois trois frères, tous trois savans distingués. L'un d'eux, Giuseppe Gemellaro, auteur du plan de l'Etna, est mort depuis quelques années. Un second, Carlo Gemellaro, est encore aujourd'hui professeur à l'université de Catane. Mario Gemellaro, médecin à Nicolosi, naturaliste aussi instruit que modeste, a publié sur la météorologie, la botanique et la géologie de l'Etna, plusieurs mémoires du plus grand intérêt pour l'histoire de cette montagne.

(2) On appelle *lapilli* des fragmens de scories légères dont la grosseur moyenne est à peu près celle d'une noix. Les mêmes matières réduites au volume de grains de sable ou finement pulvérisées forment, à proprement parler, la *cendre volcanique*, qui ne ressemble en rien à celle de nos foyers ou même à celle de nos feux de forge.

fois, les Gemellaro durent céder à la destinée, et, contens d'avoir assuré un abri aux voyageurs, ils ne firent transporter à la *casa* que des meubles incapables de tenter la cupidité ou que leur bas prix permet de remplacer à peu de frais.

Nous venons de désigner la maison de l'Etna sous le nom de *casa Gemellaro :* n'est-ce pas là simple justice? Pourtant elle est trop souvent nommée la *casa Inglese*, la *maison anglaise*. Bien plus, une inscription placée au-dessus de l'entrée porte ces mots: *Ætnam perlustrantibus has ædes Britanni in Sicilia, anno salutis* 1811 (1). De ceux qui eurent toute l'initiative, de ceux qui élevèrent les premières *casine*, de ceux qui, encore aujourd'hui, consacrent leur fortune à l'entretien de la *casa*, pas un seul mot! Pour avoir *complété* la mise de fonds nécessaire, lord Forbes et ses lieutenans ont cru pouvoir confisquer tout l'honneur.

Après avoir reçu de M. Gemellaro tous les renseignemens nécessaires et nous être entendus avec le guide qu'il désigna, nous reprîmes notre voyage. Nicolosi marque la limite de la région cultivée sur ce versant de l'Etna. Les dernières maisons du village touchent à une colline de sable noir et mobile où s'élèvent seulement d'espace en espace de grands genêts arborescens aux corolles d'un jaune d'or; puis on traverse un large plateau de laves entièrement nues. Ici commencèrent nos fatigues. Le *chirocco* soufflait, et déjà, chez M. Gemellaro, le thermomètre marquait près de quarante degrés à l'ombre. Brûlés à la fois par les rayons directs du soleil et par la réverbération de ces masses de pierre, nous hâtâmes la marche allanguie de nos mules pour atteindre plus vite la *région boisée*, dont la verdure sombre semblait nous promettre de loin de l'ombre et de la fraîcheur. Mais quel fut notre désappointement, lorsqu'en arrivant à cette lisière tant désirée, nous ne trouvâmes qu'un tapis de fougère parsemé çà et là de quelques vieux troncs de chênes ébranchés! L'Etna méridional présente partout le même spectacle. Dans cette vaste étendue couverte autrefois de forêts séculaires, il ne reste pas aujourd'hui un seul arbre que n'aient entamé le fer ou le feu. Un procès pendant depuis une quinzaine d'années entre le prince de Paterno et les communes co-propriétaires est cause de cette dévastation. Toute surveillance a cessé depuis cette époque. Les montagnards en ont profité pour cerner les arbres à coups de hache ou les brûler par le bas, afin de les faire périr et de pouvoir se les approprier ensuite comme bois mort, et, grace à leur imprévoyante avidité, la forêt a presque entièrement disparu.

Nous continuâmes donc à monter sous les rayons d'un soleil ardent. Le sentier, de plus en plus rapide, serpentait dans une terre légère presque entièrement formée de laves décomposées, gravissait parfois

(1) « Les Anglais qui se trouvaient en Sicile en 1811 ont construit cette maison, destinée à ceux qui parcourent l'Etna. »

une coulée découverte ou contournait le pied de quelque antique cratère envahi aujourd'hui par la végétation et qui se dessinait nettement comme une pyramide de verdure. La fécondité du Bosco est remarquable, et partout la flore etnéenne, si riche en espèces végétales, semble disputer le terrain au volcan qui la menace sans cesse. De là résultent des contrastes frappans. La stérilité la plus absolue touche souvent à la plus riche végétation. Cette portion du trajet nous en offrait un exemple remarquable. Tous les versans placés à gauche de la route disparaissaient sous un épais tapis vert, dominé çà et là par des arbres souvent tenus comme en équilibre sur leurs racines dénudées. Quelques pâtres, suivis de nombreux troupeaux, animaient cette partie du paysage et nous regardaient passer avec une curiosité nonchalante. Les bas-fonds placés à droite présentaient un aspect aussi riant, mais au-dessus d'eux se montraient, comme autant de torrens et de cascades pétrifiées, les laves énormes sorties des *Bocarelle del Fuoco*, cratères jumeaux qui, en 1766, détruisirent, au dire de Gemellaro, plus d'un million de chênes dans cette partie de la forêt.

Après deux heures de marche, nous atteignîmes la lisière des bois et la *Casa del Bosco*, petite hutte bâtie en face de la grotte des chèvres. Il était midi passé, et pourtant la chaleur était plus supportable. Nous étions arrivés à une hauteur de 1 900 mètres au-dessus de notre point de départ (1). Pour atteindre la casa Gemellaro, il ne restait plus qu'un millier de mètres à gravir; mais c'était la plus rude part du voyage, et, pour reprendre des forces, on fit halte. Le panier aux provisions fut ouvert. Voyageurs et muletiers s'assirent sur un gazon fin et serré comme celui de toutes les hautes montagnes, et, après un repas qu'assaisonnait la fatigue, s'endormirent au pied d'un chêne couvert d'un reste de feuillage.

Après une courte sieste, nous reprîmes notre ascension et entrâmes dans la région déserte. Ici la végétation décroît tout à coup au point de sembler disparaître. Les quatre cent soixante-dix-sept espèces végétales qui se disputent le terrain du Bosco se réduisent à quatre-vingts environ; encore faut-il compter dans ce nombre plus de trente espèces de lichens (2). Pas un arbre, pas un arbuste ne s'élève dans ces solitudes. La faune de l'Etna n'y compte d'autres représentans que des plantes basses dispersées par touffes dans les crevasses du rocher ou sur quelques pentes formées d'antiques lapilli. Aussi rien de plus désolé que cette partie de la montagne. Notre œil se fatiguait à errer sur ces talus uniformément couverts de vieilles laves ou de cendres grisâtres dont l'ensemble produit l'effet d'un immense éboulement. Le sentier

(1) Environ 5 800 pieds.

(2) *Chloris Ætnensis o le quattro florule dell' Ætna*, del sig. C.-S. Rafinesque-Schmaltz.

n'était plus qu'une trace à peine distincte, et les mules, malgré la sûreté de leurs pieds, trébuchaient à chaque pas sur ce terrain à la fois si mouvant et si raide. Cependant nous montions toujours, et la température baissait sensiblement. Au pied de la *Montagnuola*, un des cônes secondaires les plus considérables de l'Etna, le guide nous montra les glaciers de Catane, consistant en de vastes amas de neige régulièrement disposés sous une mince couche de sable. Un peu plus haut, la neige se montra à découvert (1). Il fallut endosser capes et manteaux. Bientôt ces vêtemens devinrent insuffisans contre le froid. Pour conserver un reste de chaleur, nous fûmes contraints de quitter nos montures et de gravir à pied les dernières rampes qui nous séparaient de la casa.

Au moment de notre arrivée, le soleil, prêt à se cacher derrière l'extrémité occidentale de l'île, projetait l'ombre de l'Etna sur la mer ionienne et effleurait de ses derniers rayons les campagnes de Catane et d'Aderno. Nous admirâmes un instant ce panorama magnifique, brusquement interrompu vers le nord par le cône du grand cratère, qui s'élevait au centre du Piano del Lago à plus de mille pieds au-dessus de nos têtes; mais le froid ne nous permit pas même d'attendre qu'il fût nuit close. Le thermomètre était tombé au-dessous de zéro, et nous entrâmes à la casa en bénissant le nom de ces trois frères qui ont su créer aux voyageurs, sur ce plateau élevé de deux mille neuf cent vingt-quatre mètres (2) au-dessus du niveau de la mer, un abri contre la bise qui nous glaçait jusqu'au cœur. Moins heureux que nous, les muletiers durent regagner le bas de la Montagnuola, et remplacer par quelque grotte l'écurie encore encombrée de glace et de neige. Le guide seul resta pour nous servir. En un clin d'œil, une plaque mince de lave, transformée en brasero, se couvrit d'un feu de charbon que nous entourâmes avec jouissance. Les lampes furent allumées, les provisions étalées sur une table grossière, mais propre. Pendant que nous mangions, le guide balayait le lit de camp et couvrait d'une paillasse assez mince ces planches quelque peu raboteuses. Après avoir renouvelé le

(1) M. Hoffmann, géologue allemand qui visita l'Etna en 1830, a fait sur la région déserte des observations intéressantes que nous indiquons dans le tableau ci-joint :

Limite de la région boisée sur le chemin de Nicolosi au cratère. . .	5 470 pieds.
Limite extrême de la végétation.	8 628
Limite de la végétation des astragales.	7 429
Limite de la végétation des berberis.	7 110
Limite de la végétation du pteris aquilina.	5 619
Limite de la neige sous la Montagnuola (19 octobre)	7 909

(*Archiv. fur Mineralogie, Geognosie...*, etc., 1839.)

Il est à remarquer que plusieurs des plantes indiquées par M. Hoffmann s'élèvent sur l'Etna à une hauteur bien plus considérable que sur toute autre montagne située sous la même latitude.

(2) Environ 9 016 pieds.

brasero et fait autant que possible provision de chaleur, nous gagnâmes cette couche, bien préférable au plancher de lave de la grotte des chèvres. Couverts de nos capes et de nos manteaux, serrés l'un contre l'autre, nous ne tardâmes pas à nous endormir, malgré les courans d'air froid que le sol pris de glace nous envoyait à travers les planches mal jointes de notre lit.

A deux heures après minuit, le guide nous éveilla, nous fit choisir dans un faisceau de bâtons solides, et nous prîmes, au clair de lune, la route du cratère. Nous traversâmes avec quelque peine la coulée de lave qui, en 1838, est venue se bifurquer au pied du monticule qui porte la casa, puis un banc de neige qui craquait sous nos pieds, puis enfin une pente douce couverte de scories. Nous nous trouvâmes alors à la base du cône et commençâmes une ascension d'abord aussi pénible que celle du Stromboli. Les pierres, les sables mobiles fuyaient à chaque instant sous nos pieds; mais, dirigés par le guide, nous atteignîmes une coulée placée vers l'ouest, et la montée devint moins fatigante. Enfin nous atteignîmes la crête et restâmes immobiles à l'aspect du tableau qui se déroulait devant nous. A nos pieds s'ouvrait le grand cratère. Ce n'était plus ici un simple cône renversé, un entonnoir presque régulier comme nous en avions observé sur tous les cônes parasites, comme on le voit au sommet du Vésuve lui-même. Ce n'était plus ce noir uniforme des roches et des cendres du Stromboli. Encore bouleversé par l'éruption de l'année précédente, le cratère de l'Etna se présentait comme une véritable vallée, coudée, profonde, inégale, avec ses redans et ses caps, formés par des talus abruptes, irréguliers, hérissés d'énormes scories, de blocs de lave entassés, roulés, tordus de mille manières par la puissance du volcan ou les hasards de leur chute. C'étaient partout des couleurs bleuâtres, verdâtres, blanchâtres, semées çà et là de larges taches noires ou de plaques d'un rouge cru qui faisaient ressortir les teintes livides de l'ensemble. Un silence de mort régnait sur ce chaos. Des milliers de fumaroles laissaient échapper sans bruit de longues traînées de vapeurs blanches qui rampaient lentement sur les flancs du cratère et portaient jusqu'à nous des émanations suffocantes d'acide sulfureux ou chlorhydrique. Enfin la clarté blafarde de la lune jointe au crépuscule naissant éclairait dignement cette scène sauvage dont aucune langue humaine ne saurait exprimer le caractère grandiose et vraiment infernal.

Le sol que nous foulions, entièrement composé de cendres et de scories, était humide, chaud, et semblait couvert de gelée blanche. Mais cette humidité, c'était de l'acide qui eut bientôt mouillé et corrodé nos chaussures; cette couche argentée où miroitaient quelques cristaux, c'était du soufre sublimé par le volcan, des sels formés par les réactions chimiques qui se passent sans cesse dans ce redoutable labora-

toire (1). En suivant l'arête étroite qui borde le cratère au midi, nous atteignîmes à l'extrémité orientale la pointe la plus élevée. Alors un spectacle indescriptible s'offrit à nos regards. Le ciel était d'une pureté parfaite, l'air d'une entière limpidité, et, grace à la brièveté du crépuscule, l'horizon, déjà vivement éclairé, semblait n'avoir d'autres bornes que celles qui résultent de la courbure même du globe terrestre. Du haut de notre piédestal, nous dominions de quatre à cinq mille pieds les pics les plus élevés des Pelores et des Madonies. La Sicile entière était étendue devant nous comme une carte de géographie. A l'ouest seulement, l'œil s'égarait au milieu des cimes de Corleone à demi cachées par les vapeurs qui nous dérobaient le mont Eryx. En-deçà de cette limite, partout nous rencontrions la mer comme cadre du tableau, et nous pouvions parcourir du regard la route tracée depuis quatre mois autour de l'île par la *Santa-Rosalia*. Au nord, nous apercevions les montagnes de Palerme, nous voyions nettement Milazzo, les îles de Vulcain, la pyramide noire et régulière du Stromboli. Le détroit de Messine, la côte de Calabre, nous laissaient distinguer jusqu'aux accidens du terrain. Plus près encore, le massif même de l'Etna nous montrait ses trois zones concentriques parfaitement accusées et ses soixante-cinq villes ou villages, avec leurs riches campagnes, sillonnées de traînées de laves qui divergent du centre comme autant de noirs rayons. Au midi, l'œil embrassait à la fois Augusta, Syracuse et le Capo-Passaro, autour duquel la côte semblait se replier pour revenir sur elle-même et aller se perdre dans la brume du côté de Girgenti. Muets d'admiration, nous promenions nos regards d'une extrémité à l'autre de ce cercle immense, quand tout à coup le guide s'écria : — *Ecco lo!* — C'était lui en effet, c'était le soleil qui se levait sanglant en face de nous, lavait de pourpre la terre, la mer et le ciel, et projetait jusqu'aux limites de l'horizon, à travers l'île entière, l'ombre gigantesque de l'Etna que nous voyions se raccourcir et devenir plus distincte à mesure que l'astre s'élevait davantage au-dessus de la mer d'Ionie.

Cependant de légères vapeurs sortaient partout de la terre échauffée par le soleil levant. Comme une gaze de plus en plus épaisse, elles envahissaient et rétrécissaient rapidement l'horizon. Nous jetâmes un dernier regard dans la vallée du cratère, et, abandonnant notre observatoire, nous descendîmes vers la base de ce mamelon. Bientôt le guide nous arrêta près d'une rampe étroite et rapide qui, nettement détachée des bords arrondis du cône, aboutissait à un précipice taillé à quelque cent pas au-dessous. Là nous le vîmes rouler la manche de sa veste et l'appliquer sur sa bouche en nous engageant à l'imiter. Puis il s'élança droit en travers du talus en s'écriant : — *Fate presto!* — Sans hésiter,

(1) Ces sels, d'après M. Élie de Beaumont, sont principalement des sulfates.

nous le suivîmes et arrivâmes sur les bords de la bouche qui, en 1842, avait vomi ses laves dans le Val del Bove, et qui, rouverte par l'éruption de 1843, semblait encore menacer la contrée voisine. C'était d'elle que sortait la fumée que nous avions vue de Giardini; c'était au fond de ses abîmes que grondait par instans la foudre souterraine. Ici toute description devient absolument impossible. Une vaste enceinte irrégulièrement circulaire, formée de parois à pic, s'élevait autour du gouffre. A gauche, au pied de l'escarpement, s'ouvrait un large soupirail d'où s'élançait par tourbillons une fumée rouge de feu. Au centre, à droite, partout c'étaient d'énormes blocs de lave éclatés, fendus, déchirés, les uns noirs, les autres d'un rouge sombre, tous montrant au fond de leurs moindres crevasses les teintes plus vives de la lave qui les portait. Mille jets de fumée blanche ou grise se croisaient en tout sens avec un bruit assourdissant et des sifflemens semblables à ceux d'une locomotive qui laisse échapper sa vapeur. Malheureusement nous ne pûmes que jeter un coup d'œil sur cette étrange et effroyable scène. L'acide chlorhydrique nous prenait à la gorge et pénétrait dans les dernières ramifications des bronches. A la hâte et comme ivres, nous regagnâmes le talus protecteur, et respirâmes plus à l'aise; puis, appuyés sur nos bâtons, nous nous lançâmes en bondissant sur la pente uniquement composée de débris mobiles, et en cinq minutes nous étions au bas de ce cône que nous avions mis plus d'une heure à gravir.

Les mules nous attendaient à la casa. En un clin d'œil, notre mobilier temporaire fut installé sur leur dos, et, tandis qu'elles descendaient droit devant elles, nous prîmes à gauche pour visiter au moins des yeux le Val del Bove. Cette excursion fut peut-être la plus pénible partie du voyage. Le vent du nord-est s'était levé, et en quelques minutes était devenu une véritable tempête. Son souffle glacé soulevait des tourbillons de sable et de graviers qui piquaient la figure et les mains comme autant d'aiguilles. Nous eûmes beaucoup de peine à gagner la *Torre del Philosopho*, petit monument antique, aujourd'hui en ruine, où les légendes siciliennes ont fixé l'habitation d'Empédocle, mais qui n'est probablement qu'un tombeau dont la date remonte seulement au temps des empereurs romains. La Torre del Philosopho touche presque à l'escarpement des *Serre del Solfizio*, qui borne le Val del Bove du côté du volcan. Placés sur ces roches à pic, nous admirâmes cet immense cirque de deux lieues et quart de long sur plus d'une lieue et quart de large, dont les parois presque partout perpendiculaires, formées d'amas de lave plus vieilles que le genre humain, s'élèvent souvent à plus de mille pieds au-dessus du fond presque entièrement formé de cheires modernes superposées les unes aux autres; mais l'ouragan, qui redoublait de violence, nous chassa bientôt de ce poste, et fuyant, pour ainsi dire, devant lui, nous passâmes, sans presque nous arrêter, devant la

Cisterna, énorme éboulement en forme de cône renvérsé qui s'est ouvert au milieu du Piano del Lago. Nous trouvâmes enfin derrière la Montagnuola un abri et les mules qui nous attendaient. Trois heures après, nous étions à Nicolosi, et, tout en remerciant le docteur Gemellaro, nous mettions nos signatures sur son registre au-dessous des noms de Léopold de Buch, d'Élie de Beaumont, de Constant Prévost, d'Adrien de Jussieu. Le soir, nous nous reposions chez Abate, et, devant la table la mieux servie qu'on rencontre en Sicile, nous oubliions nos fatigues pour ne songer qu'aux grands spectacles qui leur avaient servi de récompense.

Quand on a visité l'Etna, on comprend l'énorme puissance des forces mises en jeu dans ce coin du globe; on ne regarde plus comme exagérés les récits de ces éruptions qui ébranlent parfois la Sicile tout entière et font sentir leurs effets jusqu'à Malte et dans les Calabres. Nous allons essayer d'en donner une idée en traçant, d'après Recupero, l'histoire de l'éruption de 1669 (1). Indépendamment de l'intérêt propre que présente cet événement désastreux, nous aurons par là occasion de rappeler quelques faits attestés par une foule de témoins oculaires, et qu'on a peut-être trop oubliés. En parcourant ces pages naïvement écrites par quelque moine ignorant, par quelque curé de village, on est tout surpris de les voir réfuter sans y songer des erreurs accréditées jusque chez les savans de nos capitales, et qui ont trouvé place dans des ouvrages techniques d'ailleurs justement estimés.

Le 8 mars 1669, au point du jour, un ouragan terrible s'éleva tout à coup, souffla pendant une demi-heure environ, ébranla toutes les maisons de Nicolosi, et servit de précurseur aux désastres qui allaient dévaster la contrée. La nuit suivante, la terre se mit à trembler. Les secousses augmentèrent peu à peu de force, et le dimanche les murs commencèrent à crouler. La population de Nicolosi, frappée de terreur, chercha un refuge dans la campagne. Pendant la nuit du lundi, une secousse formidable jeta par terre toutes les maisons du bourg. Le tremblement

(1) *Storia naturale e generale dell' Etna del canonico Giuseppe Recupero arrichita di moltissime interressanti annotazioni dal suo nepote tresoriere Agatino Recupero*. Catane, 1815. — Cet ouvrage, trop peu connu en France, renferme un grand nombre de documens originaux extraits principalement des archives de diverses villes et de plusieurs couvens. Les renseignemens relatifs à l'éruption de 1669 ont été extraits surtout d'un manuscrit conservé à Nicolosi, et dû à un certain don Vincenzo Macri, *Capellano della chiesa maggiore di questa terra di Nicolosi*. L'auteur raconte dans le plus grand détail et avec un cachet irrécusable de véracité les événemens qu'il a vus et dont il a failli être victime. Recupero a consulté en outre les écrits de onze savans siciliens, une relation laissée par le comte de Winchelsea, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, une autre due au célèbre Borelli. Il a joint ses propres recherches au témoignage de ces auteurs, tous témoins oculaires de ce qu'ils racontaient. Aussi les faits consignés dans son ouvrage nous paraissent-ils offrir toutes les garanties désirables. On comprend d'ailleurs que nous abrégerons le récit de notre chanoine

de terre devenait d'heure en heure plus violent. Les arbres et les quelques cabanes restées debout oscillaient comme autant de morceaux de bois flottans à la surface d'une mer agitée, et les hommes eux-mêmes, ne pouvant conserver l'équilibre sur ce sol mouvant, trébuchaient et tombaient à chaque ondulation. A ce moment, la terre se fendit sur une longueur de quatre lieues du *Piano di San-Lio* jusqu'au mont *Frumento*, un des cônes parasites les plus rapprochés du sommet de l'Etna. Cette fente, dirigée du sud-ouest au nord-est, avait de quatre à six pieds de large; malgré bien des tentatives, on ne put en sonder exactement la profondeur.

Enfin les flammes de l'Etna s'ouvrirent un passage au travers de ce sol battu et rebattu. Une première bouche s'ouvrit à l'ouest du mont *Nucilla* et lança dans les airs une colonne de sable et de fumée que les habitans de Catane estimèrent s'être élevée à une hauteur de douze cents pieds. Dans l'espace de deux heures, six autres bouches s'ouvrirent, toutes placées à la file l'une de l'autre et dans la même direction que la fente dont nous avons parlé. Une fumée noire et épaisse sortit avec un horrible fracas par ces soupiraux. De nouveaux cratères se formèrent dans le courant de la journée, et, le mardi matin, apparut tout à coup celui qui devait donner naissance aux Monti-Rossi. Il vomit d'abord une épaisse fumée mêlée de scories brûlantes; puis, au bout de quelques heures, on vit sortir de sa bouche une immense quantité de laves qui, formant un courant de près d'une lieue de large sur une hauteur d'environ dix pieds, se dirigèrent droit vers le midi et allèrent heurter le pied du *Monpilieri*, antique cratère alors tout couvert d'arbres et de gazon. Le fleuve embrasé pénétra ce sol peu solide, se fraya un passage au travers de la montagne et coula pendant quelque temps dans cet aqueduc improvisé; mais bientôt le Monpilieri s'écroula en partie, et la lave, refluant autour de lui, l'entoura comme une île de verdure perdue au milieu des flammes. Sept bouches secondaires s'ouvrirent en même temps autour du cratère principal. D'abord isolées, elles lancèrent dans les airs une énorme quantité de pierres embrasées qui se heurtaient en retombant et joignaient le fracas de leur chute aux effroyables canonnades du volcan. Au bout de trois jours, elles se réunirent en un vaste et horrible gouffre d'environ deux mille cinq cents pieds de circonférence qui, du 11 mars jusqu'au 15 juillet, ne cessa de tonner, de rugir, de lancer des cendres et des scories, de vomir des flots de lave.

Jusqu'à ce moment de l'éruption, le grand cratère était resté aussi complétement inactif que si ses cavernes n'eussent eu aucune communication avec celles du nouveau volcan, quand tout à coup, le 15 mars, vers les dix heures du soir, la montagne entière parut s'ébranler : une gigantesque colonne de fumée noire et de matières ignées s'élança du

sommet; puis, avec un bruit effroyable, la cime s'éboula pièce à pièce dans les abîmes du volcan. Le lendemain, quatre hardis montagnards osèrent tenter l'ascension. Ils trouvèrent la surface du sol déprimée tout autour du cratère. Toutes les crêtes qui l'entouraient auparavant étaient englouties, et l'orifice, dont la circonférence ne dépassait pas d'abord une lieue, avait atteint deux lieues de tour (1).

Cependant le torrent de lave sorti des Monti-Rossi continuait sa course en se dirigeant vers le sud. Ses divers rameaux occupaient une largeur d'une lieue et quart. Chaque jour, de nouvelles ondées de feu liquide venaient recouvrir les matières à demi figées de la veille, élargissaient le lit de ces courans d'abord séparés, et envahissaient les îlots de terrain momentanément épargnés. Déjà les villages de Belpasso, de San-Pietro, de Camporotundo, de Misterbianco, étaient presque entièrement détruits; déjà leurs riches territoires avaient disparu sous ces masses incandescentes. Le 4 avril, la lave se montra en vue des murs de Catane et s'étendit dans la campagne des *Albanelli*. Là, comme pour montrer sa puissance, elle souleva et transporta à une assez grande distance une colline argileuse couverte de champs de blé, puis une vigne qui flotta quelque temps sur les vagues embrasées. Après avoir nivelé quelques inégalités de terrain et détruit plusieurs vignobles, la lave atteignit enfin une vallée large et profonde, appelée la *Gurna di Niceto*. Dès-lors, les Catanais se crurent sauvés, car ils pensaient que le volcan aurait épuisé ses forces avant d'avoir pu remplir ce vaste bassin. Aussi quelle dut être leur terreur, lorsque, dans le court espace de six heures, ils virent le vallon comblé, et la lave, marchant droit à eux, s'arrêter à un jet de pierre des murailles comme un ennemi qui plante ses tentes devant la forteresse qu'il vient assiéger!

Le 12 avril faillit voir la ruine de Catane. Une coulée de lave, large de près d'une demi-lieue et haute de plus de trente pieds, s'avança directement vers la ville. Heureusement heurtée dans son trajet par un autre courant qui portait à l'ouest, elle se détourna, et, côtoyant les remparts à portée de pistolet, elle dépassa le port et atteignit enfin la mer le 23 avril. Alors commença entre l'eau et le feu un combat dont chacun peut se faire une idée, mais que semblent renoncer à décrire ceux-là même qui furent témoins de ces terribles scènes. La lave, refroidie à sa base par le contact de l'eau, présentait un front perpendiculaire de quatorze à quinze cents mètres d'étendue, de trente à quarante pieds d'élévation, et s'avançait lentement, charriant comme autant de glaçons d'énormes blocs solidifiés, mais encore rouges de feu. En atteignant l'extrémité de cette espèce de chaussée mobile, ces blocs tombaient dans la mer, la comblaient peu à peu, et la masse fluide

(1) Il y a probablement un peu d'exagération dans ces mesures données par Recupero.

avançait d'autant. A ce contact brûlant, d'énormes masses d'eau, réduites en vapeur, s'élevaient avec d'affreux sifflemens, cachaient le soleil sous d'épais nuages et retombaient en pluie salée sur toute la contrée voisine. En quelques jours, la lave avait reculé d'environ trois cents mètres les limites de la plage.

Cependant de nouveaux affluens venaient continuellement grossir le fleuve embrasé, dont le courant sans cesse élargi avait atteint les remparts de Catane. Le flot montait chaque jour et touchait au sommet des murailles. Celles-ci ne purent supporter long-temps cette énorme pression. Le 30 avril, quarante mètres de mur environ furent renversés, et la lave entra par cette brèche (1). Les quartiers envahis étaient les plus élevés, et Catane semblait vouée à une destruction inévitable, quand elle fut sauvée par l'énergie de trois hommes, qui tentèrent de lutter contre le volcan. Le docteur Saverio Musmeci et le peintre Giacinto Platania eurent l'idée de construire des murs en pierres sèches, qui, placés obliquement en avant du courant, devaient en changer la direction. Ce moyen réussit en partie; mais le frère don Diego Pappalardo en imagina un autre, dont l'exécution devait avoir un résultat plus sûr encore. Les coulées de laves *s'encaissent* d'elles-mêmes dans une sorte de canal solide, formé de blocs refroidis et soudés les uns aux autres. La matière fondue, protégée par cette espèce d'enveloppe, conserve sa fluidité et va au loin porter ses ravages. Don Pappalardo pensa qu'en abattant ces digues naturelles sur un point bien choisi, il ouvrirait une voie nouvelle aux flots embrasés et tarirait le torrent à sa source même. Suivi d'une centaine d'hommes alertes et vigoureux, il attaqua la coulée, non loin du cratère, à coups de marteau, de massue.... La chaleur était si violente, que chaque travailleur pouvait à peine frapper deux ou trois coups de suite et s'écartait aussitôt pour respirer. Cependant, en s'aidant de crampons en fer, ils parvinrent à démolir une portion de la digue, et, conformément aux prévisions de Pappalardo, la lave s'épancha par cette ouverture. Mais le nouveau courant se portait sur Paterno. Les habitans de cette dernière ville, craignant de voir détourner sur eux le fléau qui menaçait Catane, marchèrent en armes contre Pappalardo et le contraignirent à fuir avec ses braves ouvriers. Toutefois, grace à l'heureuse diversion déjà opérée, la lave n'avait pu envahir toute la ville, et, le 8 mai, elle s'arrêta, après avoir brûlé trois cents maisons, quelques palais, quelques

(1) Ici nous croyons devoir citer le texte de l'auteur : « Resistettero infatti le mura al fuoco e al pese del torrente, ma un tale ostacolo non servi che a gonfiarlo, fintantoche prevalendo col suo peso alla forza resistente di esse mura, venne finalmente il giorno 30 di aprile a rovesciare venticinque canne di muro, a sulle ore sedici comincio ad introdursi nella citta per quelle braccia. (Rom. Agatino cité par Recupero dans l'*Histoire générale de l'Etna.*)

églises et le jardin des bénédictins (1). Le 13 du même mois, un petit torrent franchit le rempart au sud de la ville, près de l'église della Palma. Un mur en pierres sèches, construit à la hâte, suffit pour l'arrêter. Les Catanais furent moins heureux quelques jours après. Un nouveau courant envahit le château, combla ses fossés et atteignit bientôt le niveau des remparts. Une digue fut aussitôt construite pour l'arrêter; mais, le 11 juin, la lave franchit la muraille et se dirigea, à travers la ville, vers le couvent des pères *di Monte-Santo*. Là, on lui opposa une nouvelle barrière qui réussit à l'arrêter, et préserva ainsi un des plus beaux quartiers de Catane. A dater de cette époque, les laves ne menacèrent plus la cité et allèrent se jeter directement dans la mer. L'éruption continua quelque temps encore, et le comte de Winchelsea nous apprend que les cendres tombaient à Catane et dans la mer à dix lieues de distance, au point qu'il en avait mal aux yeux. Toutefois la violence du volcan s'épuisait. Après le 15 juillet, il paraît s'être borné à rejeter les cendres, les scories et les fragmens de lave qui obstruèrent bientôt le fond du cratère et fermèrent les bouches qui, pendant quatre mois et demi, avaient vomi la terreur et la dévastation.

Telle fut cette éruption si tristement célèbre, qui couvrit cinq à six lieues carrées d'une couche de lave épaisse sur certains points de près de cent pieds, qui menaça d'anéantir Catane et détruisit les habitations de vingt-sept mille personnes (2). On retrouve encore aujourd'hui à la surface du sol la trace de ces terribles phénomènes accomplis depuis près de deux siècles. Nous avons essayé plus haut de décrire la cheire qui part des Monti-Rossi. Si le temps nous l'eût permis, nous aurions pu retrouver encore, comme l'avait fait Recupero, les quinze bouches accessoires qui jalonnent sur un espace d'environ quatorze cents mètres la direction des forces souterraines; nous aurions pu pénétrer dans la partie supérieure de cette fente formidable d'où sortit l'énorme quantité de sable qui ensevelit près d'une lieue carrée sous une couche de trois à quatre pieds de haut, et sema la stérilité jusque dans les Calabres; nous aurions pu descendre dans cette *grotta dei Palombi* que, grace à M. Mario Gemellaro, on peut aujourd'hui explorer jusqu'à une profondeur de plus de deux cents pieds, et contempler dans cette crevasse un des orifices encore béans produits par le disloquement des antiques couches; mais, sans quitter l'enceinte de Catane, nous avons

(1) « Frattanto pero, agli otto di maggio si estiva affatto il torrente, che si era introdotto nella citta dopo di avere bruciate trecento case, pochi palagi, alcune chiese, ed il giardino dei Benedettini, ed avendo pure investito le muro del mônastero e della chiesa. » (Recupero, *Histoire générale de l'Etna*.) Le jardin actuel des bénédictins a été planté sur des terres apportées à grands frais pour couvrir cette lave, qui s'élève aujourd'hui comme un mur irrégulier à quelques pieds seulement des murs de ce monastère, sans contredit le plus beau monument de Catane.

(2) *Relation du comte de Winchelsea*, citée par Recupero.

constaté la puissance du volcan. Au nord et à l'ouest de la ville, nous avons vu ces laves, qui en avaient renversé et franchi les remparts; nous avons retrouvé, au midi, ces ondées qui se déversèrent par-dessus les murs construits par Charles-Quint. Nous avons pu juger de l'épaisseur effrayante de cette couche en descendant les escaliers du *Pozzo di Vela*, sorte de puits creusé en suivant ce même mur à l'extérieur, et au fond duquel le prince Biscari a retrouvé le fleuve Amenano (1), perdu depuis cette époque fatale. Nous avons parcouru, au-delà du port, cette cheire qui avance dans la mer en forme de promontoire, et dont la surface ressemble à celle d'un fleuve en débâcle, dont les glaçons, immo-

(1) Le fleuve *Amenanus* des anciens. Cette partie de la ville est très curieuse à étudier. Précisément parce que les laves arrivées au niveau du parapet ne l'ont franchi qu'en très faible quantité, on voit très bien comment les choses se sont passées. La lave n'a pas *coulé* le long du mur à la manière d'un liquide même visqueux; elle a formé une sorte de pyramide irrégulière dont la base s'appuie contre le mur, et dont les talus latéraux ont une inclinaison marquée par celle d'un escalier assez rapide. Par conséquent, la lave s'est comportée à peu près comme l'eût fait un éboulement de matières solides. C'est dans la cour de la maison Rapisardi que M. Edwards et moi avons observé ces détails, très faciles à vérifier. Non loin de ce point, la lave a déposé sur le parapet même un gros bloc qui est resté entièrement isolé. Ces faits s'accordent assez mal avec les idées qu'on se fait généralement sur la nature des laves, surtout sur leur cohésion. Il est très rare qu'elles conservent long-temps une liquidité parfaite. Au contact de l'air, leur surface se prend presque immédiatement et devient très résistante, alors même qu'elles continuent à couler avec assez de rapidité. Nous avons pu avec M. Blanchard constater par nous-mêmes ce fait dans le cratère du Vésuve. En jetant de toutes nos forces des pierres poreuses sur un courant de lave qui venait de sortir à quelques pas de nous, et qui coulait en présentant une superficie encore tout unie, nous les avons vues rebondir ou se briser à la surface de cette coulée en apparence si liquide. Au reste, ce sont là des particularités que savent très bien tous ceux qui ont contemplé de leurs yeux ces terribles phénomènes. Cette propriété des laves nous explique comment quelques hardis voyageurs, entre autres le chevalier Hamilton et le marquis Galliani, ont pu traverser des coulées en mouvement sans éprouver d'autre inconvénient qu'une forte chaleur aux pieds et aux jambes. A Messine, on m'a assuré que les laves, parvenues à quelque distance du cratère, marchaient quelquefois en présentant un front presque perpendiculaire et d'une hauteur de vingt à quarante pieds. Des blocs de lave figée qui couvrent l'extérieur de la coulée tombent sans cesse du haut de cet escarpement en avant de la masse liquide qui les reprend et les refond en passant sur eux. Ajoutons à ces faits que les matières pierreuses sont de très mauvais conducteurs pour le calorique, et nous comprendrons très bien, d'une part, la lenteur de la marche des laves, et d'autre part, le temps considérable qu'elles mettent parfois à se solidifier entièrement et à se refroidir. Nous avons vu que le fleuve de feu sorti des Monti-Rossi avait mis quarante-six jours pour atteindre les bords de la mer, éloignés d'environ quatre lieues. Ici la masse énorme de matières ignées vomies par le volcan accélérait le mouvement. Dans l'éruption qui dura pendant dix ans, de 1614 à 1624, le courant de lave sans cesse alimenté parcourut seulement dix milles siciliens (trois lieues et un tiers environ). En revanche, la lave de 1819 avançait encore d'environ un mètre par jour neuf mois après que l'éruption avait cessé. Spallanzani vit son bâton de voyage fumer et s'enflammer quelques instans après l'avoir introduit dans une fente encore rouge de la coulée de 1787, solidifiée depuis onze mois. Enfin les cheires de l'éruption que nous venons de décrire fumaient encore et dégagaient une chaleur sensible huit ans après que la lave était sortie des Monti-Rossi.

biles et noirs, auraient quelquefois plusieurs centaines de pieds carrés en surface sur quinze à vingt pieds d'épaisseur.

En parcourant des lieux dont l'aspect seul impressionne si profondément, en songeant aux scènes terribles dont ils ont été, dont ils peuvent à chaque instant devenir le théâtre, en réfléchissant aux effrayans phénomènes dont ils sont le siége permanent, l'esprit humain ne pouvait s'en tenir à une tranquille et froide observation. Aussi a-t-il voulu de tout temps se rendre compte de ce qui se passe au sein de la redoutable montagne, et pendant des siècles, faute de pouvoir mieux faire, il eut recours aux explications surnaturelles. Pour les peuples de l'antiquité, Encelade foudroyé gémit sous le mont qui l'écrase; ces flammes dévorantes sont le souffle qui sort de sa poitrine; ces tremblemens de terre sont dus aux efforts convulsifs du géant, qui secoue la Sicile entière. Pour les chrétiens du moyen-âge, l'Etna devient un des soupiraux de l'enfer, et aujourd'hui encore plus d'un montagnard entend sortir de ses entrailles les cris de désespoir des damnés, mêlés aux rugissemens des démons. La science moderne aborde à son tour le problème, et, toujours appuyée sur l'expérience et l'observation, elle semble bien près de l'avoir résolu (1).

En voyant l'Etna vomir à chaque éruption des quantités si considérables de laves, de cendres, de scories, on a dû être conduit à regarder son massif tout entier comme n'ayant pas d'autre origine que l'accumulation successive de ces matériaux. Cette théorie, dont on trouve des traces jusque chez les philosophes grecs, a long-temps régné sans partage et compte encore aujourd'hui parmi les géologues des défenseurs d'un grand mérite. Cependant l'aspect seul de la montagne devait à lui seul faire naître des doutes sur la vérité de cette explication. Les talus formés par l'entassement de matériaux mobiles, obéissant librement aux lois de la pesanteur, présentent tous dans leurs contours des lignes droites et régulières. Les talus latéraux, le cône terminal de l'Etna, les cônes parasites, si nombreux sur les flancs de cette montagne, possèdent à un haut degré ce caractère de régularité. Chez les plus anciens de ces cônes, chez ceux que depuis des siècles les agens atmosphériques et surtout les pluies torrentielles tendent sans cesse à dégrader, les pentes ont pu diminuer, surtout à la base;

(1) La théorie de l'Etna a soulevé de vives controverses parmi les savans qui se sont occupés de cette question géologique. Nous suivrons ici les idées que M. Élie de Beaumont a émises dans le mémoire déjà cité. Ce choix est facile à justifier. M. de Beaumont a le premier reconnu un grand nombre de faits importans qui résultent de l'examen de l'Etna, et qui avaient échappé à ses prédécesseurs. Ce que nous avons vu concorde pleinement avec les observations de ce géologue, avec les déductions qu'il en a tirées. Enfin l'ouvrage de M. Sartorius de Waltershausen vient encore confirmer l'exactitude de ces observations, et justifier par conséquent les théories qui seules jusqu'à ce moment ont pu rendre compte de l'ensemble des phénomènes.

mais elles sont restées régulières, et leurs contours se raccordent au plan qui les porte par des courbes toujours continues. Au contraire, le caractère essentiel du profil de l'Etna, considéré dans son ensemble, est la *discontinuité des lignes*. Entre les parties que nous avons désignées sous les noms de *talus latéraux* et de *gibbosité centrale*, il existe une brisure très sensible. Il en est de même entre la gibbosité centrale et le *cône terminal*. Ces faits semblent à eux seuls assigner à ces diverses parties des origines différentes, et ont fait dire justement à M. de Beaumont que la connaissance approfondie des lignes de l'Etna était à elle seule presque toute une théorie.

L'examen des coulées nous conduit au même résultat. Rappelons d'abord quelques-unes des lois qui règlent leurs mouvemens. On comprend sans peine qu'une masse liquide ou de consistance visqueuse ne se comporte pas de la même manière sur des plans diversement inclinés. Rapidement entraînée sur une pente considérable, elle ne peut jamais acquérir sur cette pente l'épaisseur qu'elle atteindra sur une surface presque horizontale. Partout où la pente diminuera, la coulée s'épaissira; partout où la pente augmentera, la coulée s'amincira. Par conséquent, pour qu'une coulée de lave présente sur une étendue considérable une épaisseur égale, il est nécessaire qu'elle coule sur une pente uniforme. Lorsqu'on examine les laves dont on connaît l'origine, on trouve toujours l'observation pleinement d'accord avec la théorie. Ces coulées ne laissent sur les pentes très inclinées qu'une traînée étroite et mince presque entièrement composée de scories, c'est-à-dire de portions déjà en partie solidifiées par le contact de l'air, tandis qu'elles s'accumulent en atteignant des talus à pentes douces, et y forment des couches épaisses et compactes. Ces faits très simples peuvent être vérifiés sur les coulées modernes qui sillonnent en tout sens le massif de l'Etna, et on en rencontre des exemples très fréquens sur la route de Nicolosi au cratère, un peu au-dessus de la Casa del Bosco.

Mais il n'en est plus de même lorsqu'on pénètre dans le Val del Bove, dans cette étrange et célèbre vallée qui porte écrite en caractères ineffaçables l'histoire de la formation du volcan. Ses escarpemens intérieurs se composent de plusieurs centaines d'assises alternativement formées par des bancs de roches et des couches de matières fragmentaires ou pulvérulentes. Ces substances, à peu près semblables, au premier coup d'œil, aux laves de l'époque géologique actuelle, présentent pourtant en général une teinte grisâtre, sur laquelle les coulées modernes se dessinent en noir. D'ailleurs elles sont, comme ces dernières, des *roches de fusion*, de véritables laves. Toutes ces assises sont parfaitement régulières. D'une extrémité à l'autre du val, c'est-à-dire sur une longueur de deux lieues environ, leurs bords présentent un parallélisme parfait, sans renflemens, sans étranglemens. Pour expliquer ce

résultat, il faut nécessairement admettre qu'en sortant de terre à l'état liquide, ces laves se sont épanchées sur une surface plane et à peu près horizontale, où elles ont pu se refroidir et se solidifier à loisir. Et pourtant aujourd'hui leurs couches sont fortement inclinées. Des bords du Piano del Lago, elles s'abaissent et viennent s'enfoncer sous le tuf de l'Etna, non loin du village de Milo. Bien plus, dans ce long trajet, elles présentent des ondulations, des différences d'inclinaison très fortes. Presque horizontales à la *Rocca del Solfizio*, elles prennent sous la Montagnuola une pente de 17 degrés; elles se rapprochent de l'horizontale sur les flancs du mont Zoccolaro, qui forme l'enceinte méridionale du val, pour s'infléchir brusquement et prendre une forte inclinaison près de la *Porta di Callana*, une des issues orientales du Val del Bove. Sur quelques points, cette inclinaison des couches atteint jusqu'à 29 et 30 degrés. Si les laves dont elles sont formées eussent coulé sur des surfaces aussi accidentées, elles devraient nécessairement présenter elles-mêmes et dans leur mode d'agrégation et dans leur épaisseur des variations considérables. Or, nous l'avons dit plus haut, la régularité, le parallélisme de leurs couches ne se dément jamais. Toutes ces assises s'élèvent ou s'abaissent à la fois, comme le feraient les feuillets d'un cahier qu'on plierait en même temps. On est donc conduit à admettre qu'à l'époque de leur formation, le sol présentait une configuration très différente de celle qu'on observe aujourd'hui.

Un fait plus frappant encore vient confirmer cette conclusion. Les parois du Val de Bove ne sont pas formées seulement par ces longues assises dont nous avons parlé : un nombre immense de filons, d'un diamètre variable, les coupe de bas en haut, sous des angles très divers. Ces filons sont composés de la même roche que les assises, et plusieurs d'entre eux, en s'articulant et se continuant avec ces dernières, nous indiquent clairement quelle est leur nature propre. Il est évident que ce sont autant de fentes par où les laves s'échappaient jadis, et qui sont restées remplies par la matière qu'elles dégorgeaient au dehors. Eh bien! lorsqu'on examine un de ces filons aboutissant à une coulée sur le milieu d'une pente même très rapide, on voit que la coulée se continue au-dessus aussi bien qu'au-dessous du point par où s'épanchait la matière liquide, sans présenter la moindre irrégularité. Quel que soit le nombre de ces filons, les assises ne sont pas plus épaisses dans le bas de la vallée qu'au niveau des *Serre del Solfizio*. Il suit de là que si, à l'époque de la formation de ces assises, le sol avait présenté les accidens qu'on y voit aujourd'hui, la lave, au lieu de s'écouler tout entière vers la base du volcan, serait en partie remontée vers le sommet, contrairement aux lois de la pesanteur, conséquence qu'il est inutile de réfuter. Tous ces faits, au contraire, s'expliquent très naturellement, en admettant, comme nous l'avons fait plus haut, qu'au moment de l'émission

de ces laves, la surface du sol était horizontale, et que par conséquent les matières fondues pouvaient s'épancher librement en tout sens.

Dans ce qui précède, nous n'avons tenu compte que des matières liquéfiées qui sont entrées dans la composition des parois du Val del Bove. L'examen des couches formées par des cendres et des scories nous conduirait au même résultat. Si, au moment de leur émission, ces fragmens lancés dans les airs par une bouche unique, à la manière des *lapilli* modernes, étaient retombés sur des plans inclinés et accidentés, ils se seraient nécessairement comportés comme une masse de sable et moellons qu'on renverserait le long d'un escalier. Ils auraient régularisé les talus en s'accumulant sur les points les moins déclives, en ne couvrant les pentes les plus rapides que d'une couche très mince. C'est là un fait que nous voyons se reproduire à chaque éruption sur les cônes parasites et sur les talus latéraux. Or, ces fragmens conservent dans leur stratification ce parallélisme caractéristique dont nous avons parlé, parallélisme qui s'explique seulement en supposant qu'ils ont été répartis d'une manière uniforme sur des surfaces au moins à très peu près horizontales.

Ainsi, en examinant les profils de l'Etna, nous avons vu les pentes régulières du cône terminal et des talus latéraux brusquement interrompues par celles de la gibbosité centrale dont le Val del Bove n'est qu'une portion. Nous en avons conclu que cette gibbosité ne pouvait être formée par le même procédé qui a donné naissance au cône et aux talus latéraux. L'étude des coulées nous conduit à la même conclusion. De plus, cette étude nous apprend que les assises du Val del Bove ont dû se solidifier sur un terrain horizontal. Pour expliquer comment une montagne de dix mille pieds de hauteur a pris ici la place d'une plaine, et comment nous rencontrons jusqu'au Piano del Lago ces mêmes couches qui viennent plonger sous les campagnes de Milo, il faut bien admettre qu'une force quelconque a soulevé cette portion de la croûte terrestre. Telle est en effet la conséquence à laquelle arrive M. de Beaumont. Pour lui, la gibbosité centrale est le *noyau primitif de l'Etna*, et ce noyau s'est formé par soulèvement (1).

Nous pouvons maintenant nous faire une idée assez complète des phénomènes successifs qui ont donné à l'Etna sa forme et ses proportions actuelles. La place où s'élève aujourd'hui la gibbosité centrale a été primitivement une plaine à peu près horizontale dont le sol, fendu par

(1) On comprend que, dans l'exposé succinct des faits qui justifient cette conclusion, nous nous sommes borné aux plus saillans. Nous engageons ceux de nos lecteurs qui pourraient conserver des doutes à consulter le mémoire original de M. Élie de Beaumont. Les cartes, les dessins qui accompagnent le texte, lèveront bien des objections. Nous les engageons surtout à étudier le plan en relief dressé par ce géologue, et dont un exemplaire est exposé dans les collections de l'école des mines.

l'action des feux souterrains, a livré passage, à diverses époques, à des courans de lave très fluide. Ces laves se sont étendues en nappes minces et uniformes tout autour de ces soupiraux; elles se sont solidifiées et ont formé des bancs de roches plus ou moins compactes selon leur épaisseur. Comme dans les éruptions actuelles, l'émission des matières fondues était accompagnée d'un dégagement violent de fluides élastiques qui entraînaient de grandes quantités de cendres, de scories et de lapilli. Ces matériaux, déjà solides, sortant par toute l'étendue des fentes et retombant en pluie sur le bain de lave, ont formé ces assises fragmentaires uniformes qui alternent avec les bancs de roche.

Pendant bien des siècles peut-être les choses se sont passées comme nous venons de le dire; mais un moment est venu où l'agent intérieur, qui tant de fois s'était fait jour à travers le terrain, a déployé une énergie extraordinaire, peut-être même à raison de la résistance toujours croissante qu'opposaient à son action ces couches, de plus en plus nombreuses et solides. Ne pouvant plus les fendre, il les a soulevées. Ce mouvement violent les a nécessairement rompues, et une large communication s'est trouvée établie entre les entrailles du globe et l'atmosphère. Avant cet événement, selon M. de Beaumont, il y avait dans ce lieu une multitude de *volcans éphémères;* depuis cette époque, ils ont été remplacés par un *volcan permanent.*

Mais on sait que dans les éruptions toutes les matières vomies sont loin d'être solides ou liquides. La quantité de substances gazeuses qui s'échappent par les cratères dépasse de beaucoup en volume les laves et les scories. On comprend donc sans peine que l'énorme voûte formée par le soulèvement de l'Etna a dû bientôt manquer de soutien. Toute disloquée d'ailleurs par l'effort même qui lui avait donné naissance, elle s'est éboulée en grande partie dans les abîmes qu'elle recouvrait, et c'est précisément cet *effondrement* qui a donné naissance au Val del Bove. Cette origine une fois admise, on s'explique sans peine le rapport frappant des crêtes qui entourent cette vallée avec celle qui porte le volcan. Ces crêtes sont évidemment la continuation les unes des autres. Leur ensemble formait le pourtour de l'espèce d'ampoule soulevée à la surface du sol. La voûte, en s'écroulant, n'a fait que laisser à nu sur les escarpemens du val la tranche des couches dont elles sont toutes également composées et qu'on retrouve sur le Piano del Lago, dans l'intérieur de l'effondrement partiel que nous avons appelé *la Citerne* (1).

(1) On est naturellement conduit à se demander à quelle époque ont pu se passer les phénomènes dont nous essayons de donner une idée. M. de Beaumont regarde le soulèvement de l'Etna comme ayant précédé immédiatement l'époque géologique actuelle. Il croit que l'épanchement des laves anciennes du Val del Bove est contemporain de la formation des chaînes de l'Atlas, dont l'ensemble forme une ligne bornée à l'ouest par les Canaries et le volcan de Ténériffe, à l'est par la Sicile et l'Etna. Ces déterminations ré-

Ainsi il a été une époque où le noyau primitif de l'Etna s'élevait seul au milieu de la plaine, dominant toute la Sicile de ses crêtes abruptes et irrégulières; mais bientôt cet état de choses a dû se modifier. A dater de l'époque géologique actuelle, les éruptions qui ont eu lieu sur les flancs et tout autour de la gibbosité centrale ont remblayé la base de la montagne et donné naissance aux talus latéraux dont les pentes et l'aspect trahissent sans peine l'origine. Ces laves, ces cendres, ces scories, étaient comme une sorte de vêtement moderne sous lequel le volcan cachait ses formes premières et voilait son origine. Les vents, la pluie, les torrens, ont transporté dans la plaine une masse énorme de ces matériaux mobiles, et formé ainsi peu à peu le terre-plein bombé. On voit que ces causes secondaires tendent sans cesse à exhausser la base, à niveler les plans. C'est à elles qu'il faut attribuer surtout ce caractère d'aplatissement que présente l'ensemble du massif, malgré son relief considérable. Peut-être avec l'aide des siècles parviendront-elles à exhausser les terres de manière à ensevelir en quelque sorte la plus grande partie de l'Etna sous ses propres produits. Pourtant il n'est guère probable que le noyau primitif disparaisse jamais en entier. La quantité de matières vomies par le cratère terminal est tellement petite, qu'elle suffit à peine à recouvrir la surface très peu inclinée du Piano del Lago, et que, sur les pentes plus prononcées, ces matières s'accumulent seulement dans les crevasses et les ravins, comme pourrait le faire une légère couche de neige balayée par le vent.

Ce fait presque incroyable au premier abord, et si opposé à bien des opinions vulgaires, est pourtant bien facile à prouver. La Torre del Philosopho n'est séparée du cône terminal que par une distance de 100 mètres. Ce monument compte près de deux mille ans d'existence, et pourtant les produits volcaniques accumulés autour de sa base n'avaient acquis en 1807 qu'une épaisseur de 2 mètres 75 centimètres au plus (1). Le Piano del Lago, situé immédiatement au pied du grand cratère, ne s'élève donc chaque année en moyenne que d'un millimètre environ par suite de l'entassement des déjections directes du volcan et des matières que les agens atmosphériques peuvent arracher au cône pour les répandre sur ce plan presque horizontal. Ici se présente une comparaison curieuse. Le limon du Nil exhausse tous les ans de plus d'un millimètre et quart le sol qu'il fertilise. Ainsi, dit M. de Beaumont, le Nil travaille plus efficacement à ensevelir sous ses alluvions les monumens de Thèbes et de Memphis que l'Etna à couvrir de ses cendres la Torre del Philosopho.

sultent de la *Théorie générale des soulèvemens* et des conséquences que M. Élie de Beaumont en a tirées pour l'âge relatif des chaînes de montagnes.

(1) Environ huit pieds trois pouces. Ces mesures ont été prises par M. Mario Gemellaro et confirmées par M. Agatino Recupero.

Toutefois il est un fait qui semble d'abord en contradiction avec ce qui précède. Le cône terminal de l'Etna se forme assez rapidement, car à diverses reprises, comme nous l'avons vu plus haut, il s'abîme dans les gouffres du volcan, et quelques éruptions suffisent pour lui rendre à peu près ses dimensions premières. En 1702, le Piano del Lago présentait l'aspect d'un plateau au centre duquel s'ouvrait un gigantesque entonnoir. C'était le cratère très agrandi et dont l'orifice était béant à fleur de terre comme celui d'un puits sans parapet. Le cône actuel n'a donc guère plus d'un siècle d'existence. Cependant, en 1834, il avait 425 mètres de hauteur sur 4 788 mètres de circonférence à la base (1). Les déjections du volcan ont-elles seules travaillé à son érection? S'il en était ainsi, il serait très difficile d'expliquer comment, depuis près de vingt siècles, le Piano del Lago n'a jamais été complétement envahi par le cône, et surtout comment ces déjections si abondantes auraient couvert de quelques pieds à peine les murs de la Torre del Philosopho.

Aussi M. de Beaumont admet-il que les phénomènes de soulèvement qui donnèrent jadis naissance à la montagne se reproduisent de nos jours, quoique avec une moindre intensité. Il croit que bien des cônes, et en particulier le cône terminal, possèdent probablement un noyau solide formé par soulèvement, et que leur forme extérieure est due au manteau de déjections qui vient en déguiser les inégalités et en régulariser les talus. Enfin, selon M. de Beaumont, l'Etna n'a pas encore cessé de grandir, et chaque éruption nouvelle, tendant à le soulever, peut augmenter sa hauteur d'une quantité appréciable.

Cette manière d'envisager les éruptions efface la contradiction apparente que nous signalions tout à l'heure, et les faits ne manquent pas pour justifier cette extension de la théorie. Dans un très grand nombre d'éruptions, la lave liquide est arrivée jusqu'au sommet de l'orifice et s'est déversée par-dessus les bords du grand cratère. Cette lave ne pouvait atteindre à cette hauteur sans être soulevée par une puissance énorme dont l'action ne se bornait certainement pas au tube vertical du cratère, mais s'exerçait souvent sur le massif tout entier. Aussi a-t-on vu plusieurs fois des fentes se former et l'Etna présenter une sorte d'étoilement dont les rayons convergeaient vers le cratère. L'éruption passée, plusieurs de ces fentes ont présenté des bords dont le niveau n'était plus le même. Le terrain s'était donc ou élevé d'un côté ou abaissé de l'autre. Bien d'autres phénomènes pourraient encore être invoqués pour prouver que jusque dans les parties les plus élevées du volcan l'agent intérieur qui pousse de bas en haut peut produire des phénomènes de soulèvement, mais nous nous bornerons à citer un exemple positif emprunté au récit d'un témoin oculaire. Lors de l'éruption de 1688, selon le père

(1) Environ treize cents pieds de hauteur sur près d'une lieue et quart de circonférence.

Massa, il se forma dans la région élevée du volcan une grande coupole de neige parfaitement blanche qui le disputait pour l'étendue aux dômes des plus vastes basiliques, et pour l'éclat aux marbres de Paros et de Carrare. Recupero ajoute avec raison que cette coupole résultait de quelque violente poussée du feu souterrain qui avait soulevé et courbé les couches superficielles du sol alors couvertes de neige (1). Remarquons de plus que ces couches devaient avoir une épaisseur bien considérable, puisqu'elles protégeaient la neige contre la chaleur du foyer qui les avait ainsi soulevées.

Sans avoir vu les forces volcaniques déployer toute leur puissance, nous avons pu observer la plupart de ces phénomènes si controversés, et cela dans des circonstances qui nous permettaient l'appréciation des moindres particularités. A notre retour de Sicile, M. Blanchard et moi montâmes sur le Vésuve. Déjà, dans le cours de cette ascension si facile, nous avions reconnu combien est vraie l'observation de Spallanzani, qui, après avoir vu l'Etna, appelait le Vésuve *un volcan de cabinet*. Comme s'il eût voulu justifier en tout l'appréciation du célèbre naturaliste, le Vésuve nous rendit témoins d'une éruption en miniature, véritable expérience de laboratoire dont nous pûmes suivre à loisir toutes les phases, tous les détails.

Depuis deux ans environ, ce volcan travaillait à combler son cratère, et semblait près d'atteindre ce but. A quarante ou cinquante pieds au-dessous de l'orifice s'étendait une croûte de lave noire et spongieuse semblable à un pavé d'asphalte irrégulier, parsemée de gros blocs de lave, et qu'entouraient comme un mur circulaire les parois intérieures du cratère. Au milieu de ce cirque d'environ cinq ou six cents pieds de diamètre s'élevait un petit cône de trente-cinq à quarante pieds de hauteur dont la bouche lançait sans cesse, avec un bruit assez fort de mousquetades, des tourbillons de fumée rouge de feu mêlés de cendres et de scories. Tous les jours, quelque ouverture se faisait au plancher de laves. La matière liquide s'épanchait à la surface et se solidifiait. Puis de nouvelles couches venaient se former au-dessus des anciennes qui se fondaient de nouveau et rentraient dans la masse commune. Ainsi, à l'époque de notre visite, le cratère du Vésuve était rempli presque jusqu'au bord de lave liquide recouverte d'une croûte solide. C'était

(1) « Ne' duelli reciprochi di questi due contrarii, fuoco e neve, si viddero varii scherzi della natura ingegnera, specialmente una vastissima cupola di bianchissima neve lavorata dal fuoco, che metteva invidia nella vastita della mole alle cupole delle maggiori basiliche, e nella candidezza della materia ai marmi di Pario e di Carrara. » (P. Massa.) — « Quella gran cupola di neve, che allora si vede, sara stata effetto di qualche valida arietazione fatta dal fuoco sotterraneo alla superficie del monte per un moto verticale, dal quale rialzatisi gli strati superiori en forma d'arco, sollevasi pure la neve sovrapposta, e venne a formarsi una protuberanza rappresentante la divisita cupola. » (Recupero, *Storia dell Etna.*)

comme un bassin plein d'eau dont la surface est gelée. Aussi n'hésitâmes-nous pas un instant à imiter les patineurs. Nous descendîmes sans trop de peine dans l'intérieur du cratère, et ce fut sur un large bloc placé à dix pas du petit cône que nous nous installâmes pour manger un poulet froid arrosé de vin de Capri.

En arrivant aux bords du cirque, nous avions aperçu, malgré l'éclat du jour, les teintes rouges de la lave à travers quelques fentes; nous avions vu quelques blocs s'ébranler, comme sous les efforts d'une main invisible. Parfois aussi, une détonation sourde se faisait entendre dans les flancs de la montagne. Pendant notre dîner, les clartés devinrent plus nombreuses, plus vives, vers le bord oriental du cratère, à environ cinquante pas de nous. Évidemment quelque chose se préparait. Les détonations qui partaient sous nos pieds étaient plus fréquentes et plus fortes; les scories lancées par le petit volcan s'élevaient plus haut, et, dans leur chute, dépassaient quelquefois le pourtour du cône. La croûte solide qui nous portait faisait entendre des craquemens, et quelques blocs mal assis se renversaient. A ce moment, le sol commença à s'élever à une quarantaine de pas de nous. Au bout d'une heure environ, au lieu de présenter une surface à peu près horizontale, comme au moment de notre arrivée, il formait, contre le bord oriental du cratère, un talus arrondi de dix à douze pieds de hauteur. Plusieurs ouvertures se firent sur cette pente; mais bientôt elles se réduisirent à trois, puis à une seule. Une lave parfaitement liquide sortit par cet orifice et se dirigea droit vers nous. A son origine, ce ruisseau embrasé pouvait avoir quatre ou cinq pieds de large tout au plus, et sa teinte était d'un beau blanc éblouissant; mais il s'élargissait considérablement dans sa course et prenait une couleur rouge foncé. Au bout de deux heures environ, il nous avait atteints et nous reculions pas à pas devant lui. En même temps le cratère tout entier semblait se réveiller. Toutes les fentes s'éclairaient; le bloc qui nous avait servi de table se teignait à sa base d'une teinte rougeâtre. La chaleur devenait de plus en plus forte. C'était une véritable débâcle, occasionnée par l'afflux des matières liquides qui s'élevaient des abîmes du volcan. Il fallut songer à la retraite. Quand nous regagnâmes le bord, un sixième au moins de cette surface, naguère solide, était en fusion, et évidemment les blocs mêmes où nous marchions, encore soudés les uns aux autres, ne formaient qu'un simple plancher porté par ce lac de feu, comme un glaçon qui tient encore au rivage.

Certes, il y a loin de ce qui précède aux grandes éruptions de l'Etna; cependant la différence est plus apparente que réelle. Les phénomènes sont au fond les mêmes, et ne diffèrent que par le plus ou moins d'intensité. Le petit cône de quarante pieds de haut, tout comme la montagne de dix mille pieds, servait de soupirail à l'agent intérieur, et lan-

çait dans les airs des gaz rougis par le feu, de la fumée, du sable, des scories. Chaque déjection était accompagnée d'un bruit proportionné à l'énergie assez faible des feux souterrains. Le ruisseau de lave a devant nous tantôt redressé et renversé des blocs solides qui se trouvaient sur son passage, tantôt soulevé et emporté ces fragmens qui flottaient à la surface comme autant de glaçons. En présence de cette concordance parfaite, il est bien permis de penser que *les redressemens de couches, les soulèvemens* qui se sont passés sous nos yeux dans le cratère du Vésuve, doivent se reproduire sur des proportions bien plus considérables dans les éruptions en général, dans celles de l'Etna en particulier. La gibbosité centrale, le cône terminal, formés de couches soulevées, par conséquent fracturées dans bien des points, et de matériaux mobiles simplement tassés, ne peuvent avoir une stabilité bien grande. Les effondremens qui se passent sur les bords du cratère, sur le Piano del Lago et sur bien d'autres points, prouvent assez combien est peu solide cette espèce d'échafaudage. Lorsque les fourneaux souterrains s'allument, fondent les roches et dégagent une énorme quantité de gaz, il faut bien qu'une issue se fasse en un point quelconque. Et si le cratère tarde à s'ouvrir, si les canaux se trouvent fermés, pourquoi la lave bouillonnante ne soulèverait-elle pas cette voûte de hasard qui la renferme, comme la lave du Vésuve, agissant seule et sans secousses aucunes, a, sous nos yeux, soulevé un monticule de plusieurs pieds de haut (1)?

La différence d'épaisseur des couches ne saurait, ce nous semble, être ici invoquée pour combattre ces déductions. La croûte qui nous porte et dans laquelle est creusé le bassin des mers est-elle donc en réalité si solide? Voyez plutôt. Des provinces entières tantôt s'exhaussent graduellement et d'une manière continue, comme une portion de la Scandinavie, tantôt se trouvent brusquement élevées au-dessus du niveau primitif comme l'ont été en 1822 les territoires de Valparaiso et de Quintero. Des îles considérables, sortant du fond de la mer, tantôt ne font que se montrer et disparaître comme ces îles des mers d'Islande et des Açores qui s'élèvent, jettent des flammes et s'enfoncent dans les abîmes d'où elles étaient sorties, comme l'île Julia, qui, en 1831, surgit dans les mers de Sicile, et dont il ne reste plus de traces, tantôt s'affermissent et accroissent d'autant leur archipel, comme à Santorin, aux îles Aléoutiennes, aux Açores, où en 1757 il se forma en moins d'un an neuf îles nouvelles. Ici, en une seule nuit, des plaines sont soulevées

(1) Pendant tout le temps que M. Blanchard et moi avons passé dans le cratère, c'est-à-dire pendant plus de trois heures, nous n'avons rien ressenti qui ressemblât à un tremblement de terre. C'est même cette absence de secousse qui nous laissa toute notre sécurité et nous permit d'observer sans la moindre inquiétude cette jolie éruption, qui semblait faite pour l'étude.

et se hérissent de cônes volcaniques, comme on l'a vu dans le Méchoacan lors de la formation du volcan de Jorullo, en 1759; là elles s'abîment dans les entrailles du globe, comme à Sorca, où quarante villages disparurent avec le terrain qui les portait. Des montagnes s'écroulent et sont remplacées par des lacs; d'autres au contraire surgissent de terre, barrent le cours des fleuves ou remplacent une baie par un cap. Les tremblemens de terre font onduler nos champs comme une mer agitée, renversent et engloutissent nos cités et ébranlent parfois en même temps les deux hémisphères. On le voit, tout nous apprend combien ce que nous appelons *terre ferme* est en réalité peu digne de ce nom, combien est encore mince et fragile cette pellicule qui enveloppe la partie fluide du globe, combien elle serait sans doute promptement détruite, si cinq cent cinquante-neuf volcans distribués à sa surface comme autant de soupapes de sûreté ne présentaient une issue toujours plus ou moins libre à l'action des feux souterrains (1).

L'homme petit et faible, mais plein d'orgueil, se prend toujours lui-même pour terme de comparaison, pour unité. Il mesure à sa taille le globe et le monde, à ses forces les puissances infinies de la nature. Pour lui l'Etna, cette boursouflure à peine perceptible sur notre planète de neuf mille lieues de tour, est une montagne gigantesque, et il recule devant l'effort qu'il a fallu pour le soulever. Il n'est pourtant pas très difficile de se convaincre que dans ces phénomènes volcaniques l'énergie de la cause est pleinement en harmonie avec la grandeur des effets. Prenons un terme de comparaison : cherchons quel rapport existe entre les forces employées aujourd'hui par la science industrielle et celles qui dorment au fond du cratère de l'Etna. Pour cela, supposons, ce qui n'est certainement pas exagéré, que ce cratère a 500 mètres de diamètre et qu'il s'enfonce sous terre d'une profondeur égale à la hauteur de la montagne.

Les belles machines à vapeur qui font le vide au chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain sont de la force de 400 chevaux : elles fonctionnent sous une pression de 6 atmosphères, et leurs pistons ont un peu plus de 3 mètres carrés de superficie. Dans des calculs approximatifs comme celui-ci, la pression d'une atmosphère sur une surface dont on

(1) Le tableau suivant présente le résumé du nombre et de la distribution géographique des volcans et des solfatares (volcans à demi éteints) dont on a reconnu l'existence :

Parties du monde.	Volcans des continens.	Volcans des îles.	TOTAL.
Europe	4	18	22
Asie	55	71	126
Afrique	13	12	25
Amérique	114	90	204
Océanie	»	182	182
TOTAL	186	373	559

(*Nouveau cours élémentaire de Géologie*, par J.-J.-N. Huot.)

connaît l'étendue peut être regardée comme égale au poids d'une colonne d'eau de même base et de dix mètres et demi de hauteur. Par conséquent, l'effort brut produit par les machines de Saint-Germain peut être représenté par un poids d'environ 200 000 kilogrammes.

Une colonne d'eau élevée du niveau de la mer au sommet de l'Etna exercerait une pression de 300 atmosphères; mais la lave liquide est à peu près trois fois plus pesante que l'eau. Par conséquent, lorsque cette lave se déverse par-dessus les bords du cône terminal, elle presse au niveau de la plaine avec une force égale à 900 atmosphères, et au fond du cratère lui-même avec une force égale à 1 800 atmosphères. Évaluée en poids sur chaque mètre carré de surface, cette pression est représentée par 56 700 000 kilogrammes. Or, on sait que la pression des liquides s'exerce à la fois en tout sens. Par conséquent, chaque mètre carré des voûtes qui portent le volcan est soumis à une action agissant de bas en haut, et 283 fois plus considérable que celle des machines de Saint-Germain. Dans le cratère seul, la force totale employée uniquement à soutenir la colonne de lave au niveau de l'orifice est égale à 53 262 500 fois celle de ces mêmes machines. C'est une force de plus de 21 milliards de chevaux.

Jusqu'ici nous avons supposé que la machine à vapeur fonctionnait sans encombre, que la lave s'élevait paisiblement des abîmes sans fond du volcan jusqu'à la marge du cratère; mais, on ne le sait que trop, les choses ne se passent pas toujours ainsi. Dans la machine, les soupapes s'engorgent et ne jouent pas au moment voulu; mille causes, dont plusieurs sont encore inconnues, amènent la vaporisation subite d'une trop grande quantité d'eau. Alors les chaudières éclatent, broient les murs les plus solides, et en dispersent au loin les débris. On a vu en pareil cas des masses de fonte ou de fer pesant 2 000 kilogrammes être projetées à 250 mètres de distance. Eh bien! les volcans aussi ont leurs explosions, ou, pour mieux dire, leurs éruptions ne sont en quelque sorte qu'une explosion continue. Qu'on juge d'après ce qui précède quelle doit en être la violence. Pour apprécier complétement les forces qui entrent alors en jeu, il faudrait ajouter aux pressions calculées plus haut le dégagement tumultueux des vapeurs et des gaz, et l'effrayante tension que donne à ces fluides élastiques une température capable de liquéfier les roches les plus réfractaires; il faudrait multiplier la poussée résultant de ces forces combinées, non plus par la surface du cratère seulement, mais par l'étendue d'une base embrassant peut-être la gibbosité centrale tout entière. Alors on obtiendrait des nombres représentant une action dont rien ne pourrait nous donner une idée, si la montagne elle-même n'était là comme un monument de cette effroyable puissance.

A. DE QUATREFAGES.

LE THIBET

ET

LES ÉTUDES THIBÉTAINES.

I.

La géographie qui, pendant tant de siècles, reposa sur de vagues récits, sur des suppositions hasardées, souvent même sur des erreurs, est devenue de nos jours une science exacte. Elle s'est enrichie, presque subitement, en puisant aux sources abondantes que l'étude mieux comprise de l'antiquité, les explorations récentes et la connaissance des langues de l'Orient, lui ont ouvertes du même coup. Nous n'avons donc plus, comme nos pères, à rêver des pays chimériques. La fable s'envole devant la réalité, et l'Asie, terre des prestiges, s'éclaire sur tous les points. Cependant il y a encore, dans cette vaste partie du monde, des contrées à moitié mystérieuses, oubliées plutôt qu'inconnues, sur lesquelles on ne possède pas un ensemble de notions précises et complètes. C'est particulièrement sur les régions montagneuses de l'Asie centrale, sur l'immense plateau du Thibet, que porte l'obscurité que nous signalons. Dans ces Cordilières menaçantes où elle a caché les sources des plus grands fleuves qui arrosent la Chine, l'Inde en-deçà et au-delà du Gange et la Tartarie, la nature semble avoir multiplié à dessein les obstacles qui arrêtent les pas du voyageur. Là se dressent les pics les plus élevés du globe, séparés entre eux par de profondes vallées que des neiges ou des torrens impétueux ne permet-

tent guère de franchir. De rares caravanes arrivant de la Tartarie ou du Cachemire traversent péniblement ces défilés, où les bêtes de somme succombent à la fatigue, où l'homme n'avance qu'à force de courage. Ces hardis marchands apportent aux indigènes les produits manufacturés des contrées voisines plus avancées en civilisation, et reçoivent d'eux en échange les laines, l'or, le cuivre, les objets bruts qui s'élaborent sous des climats plus doux. Aux pluies presque continuelles du printemps et de l'été succèdent les fraîcheurs piquantes de l'automne et les froids terribles d'un hiver comparable à celui de la Sibérie. De maigres végétaux tapissent les flancs des rocs, d'où s'exhalent les émanations souvent insupportables des métaux. Les animaux que l'on rencontre dans ces parages leur sont particuliers et se distinguent par des caractères étranges : ce sont le *yak*, bison de la Haute-Asie, aux cornes en croissant, aux longs poils, à la queue touffue, qui sert à transporter les fardeaux comme le buffle de l'Inde; le daim qui donne le musc, et surtout la chèvre qu'une température rigoureuse revêt de la laine si fine et si soyeuse que l'on tisse au Cachemire. Partout le sol se montre tourmenté et peu propre à la culture, partout l'homme se sent subjugué par des scènes d'une magnificence attristante : gigantesque barrière que la Providence a placée entre l'Inde et la Chine comme pour empêcher ces deux grandes nations de se gêner dans leur développement; pays à part, région neutre où s'abritèrent jadis des tribus trop faibles pour résister au choc des races plus puissantes.

Il est naturel d'admettre que des contrées où l'espèce humaine trouve à peine à se nourrir aient été peuplées par des nations fuyant à regret des terres meilleures et un ciel plus doux. Parmi les peuplades que l'ethnologie range sous la dénomination collective de famille thibétaine et place sur toute l'étendue de ce vaste plateau, il y a une distinction à faire. Les unes, comme les Bouthias, répandues dans les plus hautes vallées de l'Himalaya, les Kirâts, les Magars et les Newars, qui occupent les parties élevées du Népal, semblent avoir été refoulées par l'expansion de la race hindoue. On peut supposer que les Ariens, possesseurs de tout le pays soumis au brahmanisme, les ont chassées des vallées plus basses pour s'y établir eux-mêmes. Les autres, c'est-à-dire les Thibétains (qui s'appellent *Bodh* dans leur propre langue), sont venues du côté opposé, et appartiennent à une souche différente. Si l'on en croit les historiens du Céleste Empire, les premières colonies chinoises qui, bien des siècles avant notre ère, descendirent de la chaîne de Koulkoun pour se fixer dans le Chen-sy, repoussèrent les habitans de cette province. Ceux-ci se mirent en marche vers l'occident; après s'être arrêtés aux environs du lac Khoukhounoor, où ils trouvèrent un asile pour eux et pour leurs troupeaux, ils se retirèrent dans les régions adjacentes, plus désertes et plus sauvages, en suivant toujours la même

direction. Ralliés enfin au centre des montagnes, où ils formèrent une nation, ils parurent tels que nous les voyons aujourd'hui, limités au sud par l'Inde, à l'est par la Chine, à l'ouest par le Cachemire, au nord par le pays de Khoukhounoor, qu'habitent les Kalmouks et les Mongols. Ce sont là véritablement les sujets du lama, les Thibétains, dont nous essaierons de retracer l'histoire, d'examiner la langue et la religion.

La tradition qui fait venir les Thibétains de la Chine n'a rien d'inadmissible; sans faire de ces peuples une horde de Tartares proprement dite, elle les montrerait sortant du sein des tribus errantes que l'empire chinois, en se développant, dispersa et poussa au-delà de ses frontières. Pendant le règne des dynasties Hia et Tchéou, — de 2197 à 248 avant notre ère, — les Thibétains s'efforcèrent plus d'une fois de rentrer dans l'empire qui les avait refoulés : les provinces occidentales de la Chine eurent à souffrir les incursions de ces voisins turbulens, désignés dans les anciennes chroniques sous le nom de *Barbares de l'ouest;* leur pays était appelé la *Région des Démons*. Il n'y avait donc guère que des rapports hostiles entre les peuplades redoutées qui habitaient les montagnes et les colons établis dans *la plaine du milieu*, dans ce champ par excellence où fourmilla bientôt une population organisée en société. Aussi, tandis que la Chine, réunissant avec respect les souvenirs du passé, s'avançait à travers les siècles à la clarté de ses institutions, les tribus environnantes, à peine mêlées par hasard à son mouvement, restaient dans l'ombre.

Cette période ténébreuse dura long-temps pour les Thibétains; ce que nous apprennent d'eux les annales chinoises depuis leur retraite dans les montagnes jusqu'au ve siècle de notre ère est assez confus et offre peu d'intérêt. On les voit changer de nom, c'est-à-dire que, la puissance passant d'une horde à l'autre, la dénomination de *Kiang*, qui était commune à l'ensemble de la nation, fait place à celle de *Tubet*, mot d'origine turque, dit-on, et que l'on retrouve dans celui de *Tou-fan*, transcrit tant bien que mal par les Chinois. Tantôt armés les uns contre les autres, tantôt mêlés aux querelles des Tartares, leurs voisins, ils ne prirent point part au mouvement qui agita, vers le IIe siècle, les habitans de l'Asie centrale, et par suite duquel des millions d'hommes, se déplaçant, se foulant les uns les autres comme les flots d'une mer orageuse, commencèrent leurs migrations. Séparés en quelque sorte du reste du monde, retranchés derrière les neiges et les glaciers, les *Tou-fan* résistèrent au choc des masses errantes qui passaient à leurs pieds. Au lieu d'aller au-devant des destinées inconnues qui entraînaient bien loin les populations turbulentes pressées entre la Chine et les glaces du pôle, ils semblaient attendre que quelque souffle montant vers eux les animât à leur tour. Enfin ce peuple échoué fut remis à flot; les premières migrations avaient jeté les familles indo-germaniques

au nord de l'Europe, où la foi chrétienne devait les trouver et les soumettre; les tribus turques marchaient à la rencontre de l'islamisme; le bouddhisme conquit et civilisa les Thibétains. Ces mêmes montagnes qui avaient accueilli un peuple chassé des plaines possédées par ses ancêtres donnèrent asile à une religion persécutée et proscrite des lieux où elle avait pris naissance; le Thibet gagna du même coup une croyance, un alphabet et une littérature.

Ce fut au VIIe siècle que s'accomplit cette transformation. Vers la fin du IVe, les hordes répandues dans le Thibet occidental se soumirent pour la plupart à un chef des tribus qui occupaient la partie orientale de ces mêmes régions; les familles divisées se réunirent donc en faisceau pour former un peuple. Au milieu du VIe siècle, en 556, les chefs, devenus puissans, se fixèrent à Lhassa : le Thibet avait trouvé sa capitale, il prenait rang parmi les royaumes de l'Asie centrale et se dessinait d'une façon mieux arrêtée. Bientôt ces *Barbares de l'ouest* se montrèrent menaçans au cœur même du Céleste Empire, qui les avait méprisés; ils eurent leur réveil subit, leurs jours d'expansion, de guerres et de conquêtes, puis, après avoir pillé, en 763, la capitale de la Chine, ils rentrèrent dans leurs montagnes pour y changer de rôle. Subjuguée par une croyance qui tend à absorber le corps et l'ame, l'action et la pensée, pour arriver au nihilisme, cette nation grossière et ignorante voulut tout à coup s'élever à d'insaisissables subtilités; au lieu de penser, elle rêva; les hallucinations du panthéisme l'égarant dans une voie fatale, elle se fit méditative et s'arrêta court au milieu de sa carrière. Au lieu d'élever des forteresses au bord des ravins, elle bâtit des couvens à cinq et six étages; si des querelles d'orthodoxie la troublent parfois dans sa quiétude, si elle s'émeut à la voix de deux lamas rivaux, au moins reste-t-elle étrangère à toute politique extérieure. Sa marche semble tracée à jamais. Voilà dix siècles bientôt qu'elle s'est constituée gardienne d'une foi qui, avant d'engourdir les peuples, les avait civilisés, dix siècles qu'elle s'applique à conserver la tradition orale et écrite des dogmes qui ont dominé dans toute l'Asie depuis la frontière de Perse jusqu'au Japon. A ce titre, ne mérite-t-elle pas qu'on s'occupe un peu d'elle, dans un temps où les esprits sérieux se tournent avec ardeur vers tout ce qui se rattache au développement de la pensée humaine?

II.

Le réveil de cette nature oubliée s'opéra d'une façon aussi rapide qu'inattendue. En 590, lorsque les tribus turques maîtresses de tout l'espace compris entre le 40e et le 50e degré de latitude s'étendaient depuis les confins de la Mongolie jusqu'à la mer Caspienne, un chef des Thibétains (les livres tartares le nomment Lun-Dzan So-Loung-Dzan)

donna à ses peuples une vive impulsion et agrandit considérablement son royaume. S'avançant vers le sud-ouest, il se trouva en contact avec l'Inde, pays mystérieux, terre de poètes et de penseurs que l'on n'abordait point sans y gagner quelque chose. On sait que le VI[e] siècle fut pour l'Inde comme le quatrième acte de la grande lutte du brahmanisme, revendiquant l'ordre des castes et son droit de souveraineté sur elles, contre le bouddhisme émancipateur, qui prêchait l'égalité de naissance. De Ceylan à l'Himalaya, la querelle s'envenimant, on avait vu les guerres succéder aux discussions métaphysiques. Les brahmanes reprenaient leur influence, long-temps compromise; les sectateurs de Bouddha commençaient à se retirer aux extrémités de ce grand pays, qui, dans le feu de la réaction, se préparait à les renier et à les proscrire. Ils se retranchaient à Ceylan et au Nepâl, où ils se sont maintenus jusqu'à nos jours; d'autres plus aventureux avaient émigré à travers les vastes provinces de la Chine. Ce fut dans ces circonstances que le successeur du roi thibétain que nous venons de nommer, ayant eu quelques notions de la doctrine bouddhique, envoya dans l'Inde son premier ministre pour y étudier à fond les dogmes autour desquels il se faisait tant de bruit au pied des montagnes. Tel est le récit des historiens chinois sur l'introduction des dogmes bouddhiques au Thibet; il nous semblerait plus naturel de croire qu'un religieux bouddhiste, forcé de s'exiler des bords du Gange ou se rendant à la cour des empereurs chinois, depuis long-temps ouverte aux bonzes, trouva un asile auprès du prince qui régnait à Lhassa, gagna sa confiance et devint son conseiller. Ce qui paraît certain, c'est que le premier temple où l'on adora Bouddha dans le Thibet fut bâti l'an 632 de notre ère, l'année même où Mahomet mourait à Médine après avoir soumis l'Arabie entière à ses lois et à sa prédication. Au moment où l'islamisme allait déborder sur les trois parties du monde ancien, le bouddhisme, qui avait achevé à travers la Chine, le Japon et la Corée, ses conquêtes pacifiques, se choisissait une retraite dans les hautes régions de l'Asie centrale.

Les anciens Arabes adoraient à la Mecque même des idoles fameuses que le prophète renversa; la croyance importée de l'Inde au Thibet y rencontra aussi une religion primitive qui ne tarda pas à s'effacer. Tout ce qu'on en sait aujourd'hui, c'est qu'elle se conserve encore dans le Bas-Thibet, où on la nomme religion de *Bon* ou de *Pon;* mais, aux lieux mêmes où elle se cache, il existe des livres dans lesquels les sectateurs opiniâtres de ce culte antique ont recueilli et déposé leurs traditions sacrées. On ne doit donc pas désespérer d'avoir un jour quelque lumière sur une croyance qui remonte, sans aucun doute, à une époque très reculée. Serait-ce simplement le culte des esprits, très ancien dans la Haute-Asie, et auquel se rattacha, cinq siècles avant notre ère,

la doctrine des Tao-Ssé de la Chine? Serait-ce plutôt une religion terrible, sombre, comme les régions du nord où elle aurait pris naissance, quelque chose d'analogue aux croyances des Scandinaves et des autres peuples qui, à l'aurore des temps historiques, se répandirent à travers le globe? Cette dernière supposition, quoique hardie, se trouverait étayée par un passage des historiens chinois de la dynastie des Tang. D'après leur témoignage, on enterrait avec les Tou-Fan des chevaux et des bœufs immolés sur leur tombe; dans certaines solennités, on sacrifiait des victimes humaines (1). Ajoutons que les Thibétains, au temps où ils ignoraient l'art d'écrire, gardaient le souvenir des événemens au moyen de morceaux de bois entaillés et de cordelettes marquées par des nœuds. Cette circonstance, si elle est bien avérée, rapprocherait ces peuples de ceux de l'Amérique du Nord, qui, comme les tribus tartares, élevaient des *tumuli* et ensevelissaient avec leurs chefs des animaux domestiques.

Les livres sacrés du Bas-Thibet, quand on les aura en Europe, serviront à soulever en partie le voile qui cache l'origine de la nation thibétaine; mais, quelle que soit l'antiquité des dogmes qu'ils renferment, ils doivent être d'une rédaction comparativement moderne, puisque les Tou-Fan ne possédaient point d'alphabet avant le VIIe siècle. L'écriture leur fut apportée de l'Inde avec le bouddhisme, et c'est un fait incontestable, car les caractères thibétains ne sont pas autre chose que les caractères *dévanagaris* ou sanscrits du VIIIe siècle, tels que les présentent les inscriptions de cette époque tracées sur un grand nombre de monumens. Cent ans auparavant, les Tartares mongols et mandchoux, qui ne connaissaient point non plus de système graphique, avaient reçu des missionnaires nestoriens l'écriture syriaque avec l'enseignement de l'Évangile; mais le christianisme, porté jusqu'au centre de la Chine par les prêtres hérésiarques, n'y eut guère plus de durée que la prédication même. Les Tartares se servirent de l'alphabet chaldéen pour traduire des livres destinés à fixer chez eux le paganisme et l'idolâtrie, tandis que le Thibet, fidèle à son initiation première, se voua uniquement à la reproduction des ouvrages bouddhiques. Singulier spectacle que celui de ces populations, long-temps rebelles à l'influence des civilisations voisines, prêtant tout à coup l'oreille à une révélation inattendue! Ne tenant au passé que par des traditions orales à demi effacées, privées de direction, elles s'aimantent, pour ainsi dire, au courant des idées religieuses qui traversent le monde.

Il s'en fallait de beaucoup, cependant, que le système graphique des Hindous s'adaptât convenablement à la langue thibétaine. Cet idiome monosyllabique, surchargé de lettres dont la prononciation ne tient

(1) Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie.*

aucun compte (1), se refusant aux assimilations euphoniques qui sont la première loi de l'orthographe sanscrite, il a fallu séparer chaque mot par un point. C'était enlever à cette écriture toutes les ressources de son mécanisme ingénieux, toute la richesse de ses harmonieuses combinaisons. Le système graphique des Coréens et des Japonais eût sans doute été plus naturel au génie de la langue du Thibet, qu'on ne peut en aucune façon rapprocher des dialectes de l'Inde, tandis qu'elle offre au moins des rapports extérieurs avec les idiomes voisins de la Chine et avec celui du Céleste Empire. Très défiant, d'ailleurs, à l'endroit des étymologies et des rapprochemens, nous ne saurions applaudir aux découvertes d'un Allemand érudit, qui a cru pouvoir se servir d'emprunts faits au dialecte du Thibet pour recomposer le langage des Titans (2). Le temps n'est pas venu de savoir et de dire si l'idiome thibétain se rattache à quelques-uns de ceux qui sont déjà connus, ou si, pareil à d'autres (en petit nombre il est vrai) parlés aussi par des peuples montagnards, il ne reste pas comme un débris de temps perdus pour l'histoire. Quand on cherche à retrouver les étymologies d'une langue qui n'a pas été écrite pendant une longue suite de siècles, on ne doit pas oublier les altérations qu'elle a certainement éprouvées en se transmettant de race en race chez des peuples ignorans, peu préoccupés de fixer les sons.

Ce fut précisément au VIII[e] siècle, à l'époque de sa plus grande puissance, que la nation thibétaine, attirée vers les nouvelles doctrines, voulut les connaître à fond; pour les mieux étudier, elle se mit à traduire les livres bouddhiques qui fourmillaient dans l'Inde. Vers l'an 755 arrivèrent à Lhassa les cent huit volumes, fondemens de la croyance, recueillis, dit la tradition, de la bouche même du maître, et écrits par ses disciples. Ils y furent apportés très certainement par des *pandits* indiens qui se montrèrent bientôt fort nombreux au Thibet et firent de ces montagnards un peuple de néophytes. Il y eut alors dans ces vallées profondes, troublées seulement par le bruit des torrens, autour de ces lacs paisibles ombragés de pins séculaires, dans ces froides montagnes où les Chinois et les Indiens plaçaient les démons et les génies malfaisans, un mouvement intellectuel, un essor littéraire, bien dignes d'être remarqués. Des masses de volumes renfermant la plus subtile philosophie, la métaphysique la plus abstraite, furent acquis à cet idiome qui n'avait jamais été écrit. A leur arrivée à Lhassa, les docteurs de l'Inde s'étaient empressés de rédiger un dictionnaire sanscrit-thibétain; pour bien fixer le sens des textes sacrés, ils convinrent d'adapter invariablement les mêmes mots à l'interprétation des mêmes pensées.

(1) Il en est ainsi dans la province de Lhassa et dans la capitale même du Thibet. Dans d'autres localités, on prononce ces lettres, mais sans y ajouter de voyelles.

(2) *Das Sprachgeschlecht der Titanen*, von J. Ritter von Xylander.

Chaque traduction se fit par un, le plus souvent par deux de ces *pandits* étrangers qui soumettaient leur travail à la révision d'un docteur thibétain. Ces versions étaient donc produites sous l'inspiration du sentiment religieux et consciencieusement élaborées; elles avaient pour but exclusif d'inculquer le dogme dans ces esprits avides d'apprendre. Pareille à un enfant naïf et docile, la nation thibétaine, qui avait vécu libre et oisive dans son ignorance, se soumit aux pratiques rigoureuses et multipliées d'une religion qui s'attaquait aux passions et aux sens. Des couvens s'élevèrent dans lesquels l'étude et la traduction des textes devaient se perpétuer; combien de copistes armés du calame s'exercèrent à transcrire ces traités dogmatiques rédigés en commun et qui forment ce qu'on peut appeler une *somme* de la foi bouddhique! Dans leur ardeur à employer l'écriture, et comme pour forcer les montagnes mêmes à porter le sceau de la croyance devenue celle du peuple et de l'état, les religieux couvrirent les rochers et les pierres d'interminables inscriptions. Ainsi, quand le brahmanisme, triomphant et impitoyable dans sa victoire, eut proscrit comme athées les sectateurs de la réforme prêchée par Bouddha, le Thibet recueillit comme un héritage les dogmes auxquels il était redevable de sa transformation.

On conçoit très bien que la morale bouddhique ait pu séduire des populations primitives et simples qui ne révéraient point un texte écrit. Elle ne s'attaquait pas, comme dans l'Inde, au régime des castes, ni comme en Chine à l'orgueilleuse aristocratie des lettrés; aucune opposition systématique ne la gênait dans son développement. Là où elle ne rencontrait, selon toutes les probabilités, qu'un culte sanglant, terrible, né de la peur, ses enseignemens presque charitables étaient reçus par des cœurs dociles. Dans ces montagnes redoutées des habitans de la plaine, les bonzes voyageurs apparaissaient comme de saints personnages, comme des messagers célestes. Ils venaient de si loin, que les Thibétains se les représentaient volontiers traversant les airs sur des nuages. Il en passait à cette époque qui allaient de la Chine à Ceylan, par l'ordre des empereurs, chercher les livres saints; des religieux indiens, chassés de leur patrie, se montraient aussi, qui animaient le zèle des néophytes. Combien de légendes ils racontaient à leurs hôtes en reconnaissance de l'hospitalité! les pèlerins sont toujours conteurs. Peu à peu la fable l'emportait sur la réalité; le génie indien d'une part avec la puissance de sa fantaisie poétique, le génie chinois de l'autre avec le charme de ses petits récits tout pleins de détails, convergeaient sur ces hautes montagnes. Ainsi s'obscurcissait, sous cette double influence, la tradition première dans l'esprit de ce peuple qui, ayant reçu sa croyance du dehors, accueillait sans défiance comme sans discernement les rêveries des nations voisines. Les compilations d'ouvrages sacrés se grossissaient d'une foule de traités mystiques, d'histoires extravagantes, auxquels

se mêlaient tantôt des épisodes empruntés au brahmanisme, tantôt des récits appartenant aux livres chrétiens, et (1) que les sectaires chinois intercalaient dans leurs textes. De là cette confusion d'idées, ce pêle-mêle d'erreurs et de vérités, cette puérilité dans les prescriptions et cette hauteur de vues qui ne peuvent dériver de la même source. En Chine, il est permis de considérer ces romans à moitié mystiques sous le seul point de vue littéraire; au Thibet, il faut les admettre pour ce qu'ils ont la prétention d'être, c'est-à-dire des livres saints où l'imagination est toujours subordonnée à la foi. L'ensemble des ouvrages bouddhiques conservés dans les états du lama se divise en deux catégories. La première comprend le *Kan-djour* ou *préceptes traduits*, collection de cent volumes qui renferme le rituel proprement dit. Le thibétain étant la langue de la liturgie, le latin de la religion de Bouddha, ce rituel a été adopté par tous les couvens bouddhiques de la Tartarie et de la Chine, à tel point qu'il est défendu d'en employer aucun autre sans y être autorisé par l'empereur. Dans la seconde, appelée *Stan-djour*, sont contenues les *instructions traduites*, les incantations, les formules de malédiction et d'exorcisme, assemblage confus de deux cents volumes dans lesquels se rencontrent, à travers les histoires et les fables les plus disparates, des fragmens du *Mahâbhârata* et la traduction entière d'un autre poème indien, moins considérable, le *Meghadouta*.

Cette seconde partie, plus légendaire, plus littéraire aussi, est sans doute contemporaine de la décadence du bouddhisme. Après s'être manifestée comme une loi d'émancipation pour toutes les castes opprimées et de réhabilitation pour toutes les créatures, après avoir pris la forme d'une religion consacrée par un rituel, cette croyance égarée qui vint aboutir au dogme du vide et du néant, à l'absorption pure et simple dans le grand être universel, recruta, chemin faisant, les superstitions répandues dans toute l'Asie. D'un autre côté, les subtilités de l'école la perdirent; les discussions sur la théologie, suscitées par les brahmanes au nom de l'orthodoxie, l'avaient entraînée au-delà de toutes les prévisions des sectaires : dans une réforme, il est si difficile de s'arrêter! Quelque temps après la mort du maître, les disciples, fidèles à ses recommandations, avaient tenu des espèces de conciles (*dharmasangiti*) où ils essayaient de poser la base des dogmes, sous la présidence du chef visible de leur religion; mais combien durèrent ces assemblées? Quand le pontife, successeur ou plutôt incarnation de Bouddha lui-même, fut contraint d'émigrer en Chine, l'unité d'action se perdit. Des relations lointaines entre les religieux de Ceylan, premiers dépositaires des traditions écrites, et les chefs de la foi retirés à

(1) Par exemple, la parabole de l'enfant prodigue, qu'on trouve très détaillée dans la collection bouddhique. On s'explique ces interpolations par la présence des missionnaires nestoriens en Chine et en Tartarie dans les VIe et VIIe siècles.

la cour des empereurs, ne suffisaient point à établir un lien solide qui maintînt sous le joug d'une même autorité des peuples si différens de mœurs et de langage.

L'exil du pontife en Chine correspond à la seconde période du bouddhisme (1). Cette période dura depuis le VIIIe siècle jusqu'au XIIIe, et peut être considérée comme l'époque où cette croyance, bien que déchue de sa véritable et primitive grandeur, et par conséquent en voie de décadence, fit le plus de progrès dans l'Asie orientale. La première, la période *indienne*, avait été toute d'enseignement, de prédication et de combats; la troisième est la période thibétaine, ou du lamaïsme, qui se continue encore et montre la religion de Bouddha passée dans les mœurs des peuples, mais immobile, stationnaire et languissante.

Tant qu'ils résidèrent dans les états des empereurs chinois, les chefs de la doctrine furent soumis aux vicissitudes qu'éprouva la croyance dont ils étaient l'image et le symbole. Tantôt comblés d'honneurs, élevés au rang de conseillers suprêmes et jouant auprès de ces souverains le rôle de précepteurs spirituels, comme jadis auprès des petits rois de l'Inde, tantôt oubliés, abandonnés même, ils manquaient d'indépendance; leur histoire est, à vrai dire, celle des dynasties à l'ombre desquelles ils vécurent. Cependant ils se succédaient sans interruption. Sous l'empereur Koublaï-Khan, le pontife, grandissant avec son maître, fut élevé à la dignité de prince, mais de prince tributaire. Le Thibet avait été conquis définitivement par les armées mongoles; Thibétain d'origine, le lama, qui résidait alors à la capitale de Koublaï-Khan, reçut de celui-ci des terres dans son pays natal, et le chef visible de cette religion errante s'arrêta enfin sur le sommet des monts de l'Asie centrale. Il se trouvait là entre l'Inde, d'où le dogme était parti, et la Chine, d'où un ordre impérial venait en quelque sorte de l'exiler. Peut-être les souverains mongols redoutaient-ils la présence d'un personnage influent sur le peuple et qui se rattachait au souvenir des dynasties légitimes. Ce qui le ferait croire, c'est qu'au XVIIe siècle le grand empereur Khang-Hi, véritable fondateur de la dynastie mandchoue, se trouvant dans des conditions analogues, envoya près du lama un agent pour s'assurer de ses intentions à l'égard des nouveaux conquérans de la Chine.

L'intronisation des lamas au Thibet date donc du XIIIe siècle; voilà six cents ans qu'ils s'y maintiennent dans une condition tout-à-fait passive. Tour à tour honnis, tourmentés, mis à mort par les rois qui se sont disputé la possession de ces contrées, puis respectés comme une puissance par les empereurs de la Chine, avec lesquels ils échangent des

(1) Les pontifes commencèrent à porter en Chine les titres de *grands maîtres* et de *précepteurs de la loi* l'an 705 de notre ère.

ambassades et des présens, ils sont désormais tolérés par ces maîtres ombrageux dont ils reçoivent des marques de bienveillance qui ne les dégagent point de l'obéissance due au souverain. Un commissaire, envoyé de Pé-king, représente l'empereur auprès du lama, et quatre mille hommes de troupes chinoises, sous prétexte de lui servir de gardes d'honneur, le maintiennent, lui et ses états, sous la dépendance de la Chine. C'est le système de protection employé par l'Angleterre avec tant de succès vis-à-vis des souverains qu'elle daigne laisser encore dans ses vastes possessions de l'Inde.

Depuis la fondation du bouddhisme, le chef de la doctrine a toujours été considéré comme une incarnation du législateur divinisé; au Thibet, cette croyance a conduit les fidèles au fétichisme le plus outré. Une étiquette superstitieuse dérobe le lama à la vue des profanes; il n'est plus homme peccable, il est dieu, mais dieu inerte, sans action sur le monde des fidèles, comme la foi qui s'est personnifiée, incorporée en lui. Ce ne sont plus des synodes qui choisissent et proclament cette idole vivante, vouée, bon gré, mal gré, à l'adoration des peuples. Au lama régnant appartient le droit de désigner le personnage qui lui succédera; il le reconnaît à certains signes, comme les prêtres égyptiens distinguaient dans un troupeau le bœuf Apis. Peu importe l'âge du dieu futur; une fois marqué du sceau fatal, il est condamné à subir les ennuis d'un rôle qui a bien aussi ses dangers. Il y a quelques années, la fantaisie vint à l'empereur Tao-Kwang de voir face à face le grand lama, son tributaire; celui-ci partit pour Pé-king, où il mourut très inopinément. A cette nouvelle, les conseillers se hâtèrent de placer sur le trône celui que le pontife avait prudemment choisi avant son départ, pauvre enfant arraché à sa liberté et aux jeux de son âge, qui compte huit ans à peine.

Ce n'est pas dans un palais, encore moins dans une forteresse, que réside ce souverain dépouillé de toute influence politique. Il habite un couvent qui consiste en un grand cercle d'édifices consacrés au culte et au logement des religieux; au centre, dans le milieu d'une cour ovale, s'élève le temple. Le monument, pris dans son ensemble, est comme le noyau de la ville de Lhassa, qui s'étend alentour sous cette même forme ovale, et couvre un espace de quatre milles de long sur un mille de large environ. Le bazar, séparé du monastère par une rue spacieuse, l'enveloppe en entier; ce marché doit être considéré comme le rendez-vous des petits trafiquans; outre les objets de première nécessité, on y trouve les amulettes, les livres de prière, les menus articles de religion, que les colporteurs thibétains vont vendre dans les vallées du Népâl, où la croyance bouddhique s'est conservée. De belles maisons à plusieurs étages, bâties en pierres et en briques, dont le rez-de-chaussée sert de magasin, attestent l'aisance des commerçans de Lhassa.

On peut fixer à trente mille le nombre des habitans de cette capitale, parmi lesquels deux mille Chinois exerçant l'industrie, un nombre un peu plus considérable de Népalais et quelques centaines de Cachemiriens. Tous y vivent du commerce, qui se concentre dans la principale ville du Thibet, fréquentée depuis bien des siècles par les caravanes de la Haute-Asie. Cependant il ne faut pas se méprendre sur l'importance de ce trafic; là où les transports se font au moyen de bêtes de somme, les échanges ne se pratiquent pas sur une grande échelle; un navire de tonnage moyen porte plus de marchandises qu'une caravane de mille chameaux. — Par une singularité qui se rattache sans doute à quelque circonstance historique, le privilége de battre monnaie appartient, dans les états du lama, à des familles musulmanes, vouées à cette profession de temps immémorial.

Si ce n'était la jalousie du gouvernement chinois, les étrangers trouveraient un bon accueil au milieu de la population thibétaine, que les récits des voyageurs nous dépeignent comme industrieuse, franche, hospitalière à la façon des montagnards, et tolérante pour toutes les croyances. Cette tolérance n'exclut pas le fanatisme en ce qui concerne la religion locale. Il arrive parfois que des querelles de couvent à couvent soulèvent tous les habitans d'un district et amènent des collisions sanglantes, car là tout est religieux, et l'esprit de féodalité se cache dans les cloîtres. Dans ces cas, les voyageurs, pour ne pas se compromettre, font conduire leurs chevaux et leurs ânes par des femmes qui sont respectées, même en temps de guerre. Ces divisions intestines, ces levées de boucliers, n'ont pas de retentissement hors du pays; elles sont comme les éclairs inoffensifs que l'on regarde sans crainte du fond de la vallée, quand, par une soirée d'orage, ils illuminent la montagne. En somme, les Thibétains ont des mœurs douces; les questions religieuses, les prophéties, les pronostics, voilà ce qui les occupe plus que la politique humaine. Peu aguerris, pacifiques voisins, ils doivent le repos dont ils jouissent à la protection peu onéreuse du gouvernement chinois. En 1715, les Eleuths (tribu kalmouk alors en voie de migration) envahirent le Thibet, pillèrent Lhassa, les temples et les monastères, puis, faisant main basse sur tous les lamas qu'ils purent prendre, ils les transportèrent en Tartarie sur des chameaux, enfermés dans des sacs. Le nombre de ces religieux est immense : sur une population totale de six millions d'habitans, on en compte quatre-vingt mille et plus voués pour la plupart au célibat, ce qui suffirait à faire croire que le sexe féminin est moins abondant au Thibet que dans le reste de l'Asie. On en aurait une preuve plus frappante dans l'usage de la polyandrie, auquel cette nation n'a pas renoncé : tous les frères épousent une même femme; mais, si les Thibétains sont à peu près le dernier peuple de la terre qui suive cette révoltante coutume, n'oublions pas que les Scythes,

les Hindous des anciens âges, et, jusque dans des temps plus rapprochés de nous, les *nahires* du Malabar, l'avaient généralement adoptée (1).

III.

L'Europe n'entendit guère parler du Thibet avant le XVII[e] siècle; les premières notions qui nous arrivèrent sur ce pays mystérieux furent apportées par des missionnaires catholiques. Antoine Andrada, jésuite portugais, partant des états du Grand-Mogol pour se rendre en Chine, se dirigea par le Ghervâl et passa au Thibet en 1624. Quarante ans après lui, deux religieux du même ordre, l'un allemand, l'autre français, firent la même route en sens inverse, c'est-à-dire qu'ils revinrent de la Chine au Bengale en traversant les montagnes au milieu desquelles réside le grand lama. Enfin, en 1732, le père Horace della Penna, marchant sur les traces de son collègue Desideri, qui était allé du Cachemire à Lhassa, se rendit à cette même ville et fonda au Thibet une mission catholique (2). Il paraît qu'à la fin du XVIII[e] siècle la direction de cette chrétienté, assez florissante, était confiée aux capucins, comme le prouve un écrit publié à Mexico par un prêtre espagnol (3). Le peuple du Thibet, toujours docile aux enseignemens religieux, accueillait assez bien les missionnaires catholiques; les préceptes du célibat des prêtres, de la confession auriculaire, de l'abstinence des viandes, n'avaient rien de nouveau pour lui; peut-être même les dogmes chrétiens lui semblaient-ils trop peu saisissans. Toujours est-il que la mission, après une courte durée, s'effaça au point qu'elle n'a laissé aucun souvenir au Thibet. Quand la voie eut été frayée par le zèle des propagateurs de la foi romaine, la science eut ses voyageurs et la politique ses agens. Simon Pallas, que ses pérégrinations en Asie et l'exactitude de ses observations ont rendu si justement célèbre, pu-

(1) C'est à propos des *nahires* ou nobles du Malabar que Camoëns, bien instruit des mœurs de l'Inde, dit d'une façon moitié sérieuse, moitié plaisante :

Geraes saô as mulheres, mas sòmente
Para os da geraçaô de seus maridos :
Ditosa condiçaô, ditosa gente
Que naô saô de ciumes offendidos!

« Les femmes sont communes, mais seulement pour les enfans du même père que leurs maris; heureux caractère, heureux peuple, qui n'est point offusqué par la jalousie! »
(*Lusiades*, chant VII, st. 41.)

(2) La relation de son voyage, qui contient des renseignemens curieux sur le Thibet, fut publiée pour la première fois à Rome en 1740 sous le titre de *Breve Notizia del Thibet, del Fra Francisco Orazio della Penna.*

(3) *Carta familiar de un sacerdote, en que da cuenta de la admirable conquista esperitual del vasto imperio del gran Thibet, y la mission que los padres capuchinos tienen alli*, etc. Mexico, 1765.

blia en 1777 une *Description du Thibet d'après la relation des lamas tangoutes établis parmi les Mongols*, et vers l'époque (1792) où les Népalais, maîtres d'une partie de ces contrées, menaçaient la personne du grand lama, l'Angleterre envoya près de ce souverain une ambassade dirigée par Samuel Turner, qui en a donné un récit fort détaillé (1). Mais il manquait à l'Europe les livres, la connaissance de la langue, élémens indispensables sans lesquels il est impossible de savoir ce qu'une nation possède en propre, d'où elle a tiré ses institutions, à quelle famille elle se rattache dans le présent ou dans le passé. C'était à notre siècle qu'il appartenait de marquer un nouveau progrès dans l'étude des peuples du Thibet, devenue enfin possible par l'acquisition de leurs monumens littéraires.

Un passage du chroniqueur grec Théophyclate Simocatta, qui a écrit l'histoire du règne de l'empereur Maurice, et notamment de ses guerres contre les Perses, dit que les Turcs, après avoir dispersé les Avares en 597 (2), soumirent les Ogors, nation brave et nombreuse. Quelques auteurs, s'appuyant sur ce témoignage et sur la ressemblance du mot Ogor (prononcé aussi *Oungri*) avec le nom des Hongrois, ont retrouvé dans cette horde oubliée les ancêtres des Madgyars de nos jours. D'autres ont avancé que les Hongrois pourraient être une fraction des anciens Kiang, entraînés vers l'ouest par le mouvement des migrations, si bien qu'un étudiant de Gœttingue, né à Köros, en Transylvanie, résolut de s'assurer du fait. Poursuivi par le désir de retrouver le berceau de sa nation, Csoma de Köros (c'est le nom de cet intrépide voyageur) se voua à l'exécution de son dessein avec une abnégation extraordinaire. Le monde savant connaît seul les détails de sa vie aventureuse et de ses travaux immenses; le public qui reste en dehors des études arides de la linguistique n'a pas été initié à l'histoire de cet homme, qui mourut, comme il avait vécu, dans la pauvreté et dans le silence.

Après avoir pris à l'université de Gœttingue le degré de docteur en médecine, Csoma revint en Transylvanie, puis se mit à marcher vers l'Orient. Pareil aux bonzes qu'il allait rejoindre, il parcourut à pied, le bâton à la main, l'espace effrayant qui sépare Köros de Lhassa. De quoi vécut-il sur la route? D'aumônes, du salaire de quelques prescriptions médicales. En Orient, la tradition de l'hospitalité ne s'est pas encore perdue, et puis, là où le riche ne pourrait s'aventurer sans péril, le pauvre passe inaperçu. Doué d'une volonté, d'une persévérance inébranlables, ne connaissant aucun des besoins que la civilisation impose aux hommes de la société moderne, austère dans ses mœurs comme un ascète hindou, le voyageur hongrois, après sept années de fatigues,

(1) Traduit en français par J. Castera, 2 vol. in-8°. Paris, an IX.
(2) Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie*.

arriva en 1822 à Lih, capitale du Ladakh, dans le Bas-Thibet; il avait séjourné, chemin faisant, à Constantinople, au Kaire, à Bagdad, et traversé la Perse, l'Afghanistan, rarement exploré, la Bactriane, pleine de souvenirs, et les provinces de l'Inde supérieure. Il s'appelait lui-même « un pauvre étudiant, possédé de l'envie de voir les pays d'Orient qui ont été le théâtre d'événemens si mémorables, d'observer les coutumes des différens peuples de l'Asie et d'apprendre leurs langues, dans l'espoir que le monde tirerait quelque avantage de ses travaux. » Et dans son humilité il ajoute : « Pendant toutes mes pérégrinations, je n'ai pu sustenter ma vie que par l'effet de la bienveillance des hommes. »

De la capitale du Ladakh, où il fut rencontré et assisté dans son dénûment par le voyageur anglais Moorcroft, Csoma alla s'établir dans le monastère bouddhique de Kanoum, situé au milieu de la vallée du Haut-Sudledge; il y resta quatre ans, occupé sans relâche à étudier la langue et la littérature du Thibet sous la direction d'un lama. Le docteur de Gœttingue, qui avait écouté la parole de Blumenbach, se faisait le disciple d'un religieux ignoré et retournait à l'alphabet; mais cet alphabet était une conquête. Avec une vocation si déterminée, Csoma ne tarda pas à faire de rapides progrès dans l'idiome thibétain; aussi fut-il bientôt maître des textes les plus difficiles. Un pays où l'instruction élémentaire est très répandue, et qui, dit-on, a doté l'Europe de la méthode lancastrienne, un pays rempli de monastères, et par conséquent de bibliothèques, devait être un *Eldorado* pour un savant passionné comme Csoma de Köros. Les rigueurs du climat ne l'épouvantaient pas; on l'a vu, par un froid atroce, tranquillement assis à la porte d'un couvent, dans une mauvaise cabane, côte à côte avec un religieux, lisant à haute voix les livres bouddhiques. Quand la page était finie, les deux lecteurs se poussaient le coude pour s'avertir mutuellement de tourner le feuillet, et c'était à qui ne tirerait pas sa main de dessous la longue manche fourrée, dans la crainte de l'exposer aux dangers de l'air extérieur.

Quand il descendit des montagnes du Thibet, sa réputation l'avait précédé; la Société asiatique de Calcutta le nomma bibliothécaire, et il s'occupa de mettre à profit la science qu'il venait d'acquérir. A l'abri du besoin dans cette position honorable, entouré de ses livres, il publia bientôt une grammaire et un dictionnaire thibétains, ainsi que des analyses détaillées de la grande collection qui porte le titre de *Kandjour*. Dès-lors fut fondée et livrée à l'Europe la connaissance d'un idiome sur lequel on ne possédait que des documens tout-à-fait incomplets et d'une littérature totalement ignorée. Ces travaux l'occupèrent pendant neuf ans; il avait fait de son cabinet une espèce de cellule d'où il ne sortait guère que pour se promener de long en large dans les grandes salles voisines. C'est là que, pendant notre séjour au

Bengale, nous l'avons vu bien souvent, absorbé dans une méditation rêveuse, souriant à ses propres idées, silencieux comme les brahmanes qui, accroupis sous les tables, copiaient des textes sanscrits : il oubliait l'Europe pour vivre dans les nuages de l'antique Asie. En 1842, le désir de retourner au Thibet s'empara de lui; mais sa mission était achevée : il mourut en chemin..... sans avoir fait connaître à personne si les Hongrois sont originaires du Ladakh ou de la province de Lhassa. Combien il est à regretter que ce savant consciencieux n'ait pas écrit ses voyages, ou au moins laissé quelques notes sur les pays qu'il a parcourus! Quel dommage aussi qu'un esprit si bien disposé pour la science ait été si peu littéraire! mais, sous l'influence d'un autre ordre d'idées, eût-il accompli cette tâche laborieuse et utile qui fait sa gloire?

Jusqu'au XIX[e] siècle, on ne possédait en Europe, pour l'étude de la langue de ces contrées, qu'un essai de vocabulaire, rédigé par le missionnaire Dominique Fano. L'*Alphabetum thibetanum* d'Horace della Penna, ouvrage précieux pour son temps et qui renferme un peu de tout, avait été singulièrement gâté par l'érudition indigeste de l'éditeur Georgi. Quand le czar Pierre envoya à l'Académie des Belles-Lettres quelques feuillets d'un livre thibétain provenant du couvent d'Ablaï-Kit, Fourmont fit des efforts inouis pour tirer des premières lignes un sens impossible, bizarre, énigmatique, pareil aux réponses de la sybille; c'était beaucoup déjà d'avoir reconnu à quelle langue appartenaient ces pages. Enfin le missionnaire allemand Schrœter rédigea en italien un dictionnaire du langage du Boutan que Carey et Marshman, infatigables éditeurs, publièrent en anglais à Serampore, l'an 1826; l'ouvrage était précédé d'une grammaire. Bien qu'insuffisans, ces travaux seraient moins inconnus de nos jours, si ceux plus complets de Csoma de Köros ne les avaient fait oublier. Le lexique du savant hongrois, s'il n'est pas irréprochable dans sa forme et dans l'arrangement des mots, peut suffire à la lecture d'un grand nombre de textes; ses extraits du *Kan-djour* permettent de plonger du regard dans les profondeurs de cette insondable collection. Ce sont donc là les publications qui ont ouvert la voie. En accueillant Csoma de Köros dans sa pauvreté, l'Angleterre a la première prêté son patronage aux études thibétaines; après elle vient la Russie, qui, dans la personne de M. T.-J. Schmidt, Allemand de naissance et académicien de Saint-Pétersbourg, suivit l'impulsion. M. Schmidt a refondu la grammaire et ajouté de nouvelles locutions au dictionnaire de Csoma; on lui doit aussi la traduction allemande, accompagnée du texte thibétain, d'un recueil intitulé *le Sage et le Fou* (*der Weise und der Thor*), curieux assemblage de légendes et de récits classés par cinquante et un chapitres, qui porte le caractère d'une parenté lointaine avec les *Mille et une Nuits*. Ces contes arabes, si populaires en Europe, et qui ont fait quelques emprunts à la Perse et

à l'Inde, auraient-ils puisé aussi à des sources plus reculées? Ceci prouverait encore combien certaines fables ont voyagé dans toute l'Asie.

La Société asiatique de Calcutta ayant adressé à celle de Paris un exemplaire des livres de Csoma publiés par elle, l'étude de la langue thibétaine ne tarda pas à se naturaliser en France. M. Éd. Foucaux, qui suivait activement les belles leçons de M. E. Burnouf sur l'idiome sacré de l'Inde, tourna aussi son attention sur l'idiome du bouddhisme par excellence. C'était assurément rendre service à la science que d'aborder la lecture de ces textes canoniques; c'était faire preuve de courage et de persévérance que d'entreprendre, sans le secours d'aucun maître, le déchiffrement de ces cahiers mystérieux. En peu d'années, celui qui s'était appris à lui-même fut en état d'enseigner aux autres. M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, autorisa l'ouverture d'un cours de langue thibétaine qu'il confia à M. Foucaux. Encouragé à son début dans la carrière, le jeune professeur voulut préparer pour l'impression un texte qui fût à la fois un monument littéraire et en quelque sorte le symbole de la doctrine du lamaïsme : il choisit la *Vie de Bouddha*. C'est un ouvrage que les fidèles vénèrent particulièrement, comme ayant été dicté par le dieu lui-même à ses disciples dans la sainte ville d'Oude, désignée, en style bouddhique, sous le nom de *Çravastî*, le lieu où l'on écoute. L'Imprimerie royale, qui, sous l'impulsion active et éclairée de son directeur, a produit déjà tant de chefs-d'œuvre de typographie orientale, accueillit l'exécution de ce livre, et bientôt les lamas pourront, si bon leur semble, étudier les préceptes de leur foi dans des pages plus lisibles et aussi correctes que celles qu'ils impriment eux-mêmes.

C'est encore une bizarrerie des Thibétains, peuple hybride, d'avoir emprunté leur croyance à l'Inde et leurs arts à la Chine. L'imprimerie, importée chez eux vers 1730, leur vient évidemment du Céleste Empire; le procédé consiste, à Lhassa comme à Pé-king, dans l'application d'un papier humide sur une planche noircie à l'aide d'une éponge imprégnée d'encre. Il va sans dire que les caractères ne sont pas mobiles; le papier, un peu jaune et assez rude au toucher, se fabrique avec l'écorce du *daphne involucrata*, qui croît dans les vallées du Thibet (1). L'introduction de l'imprimerie dans les états du grand lama eut le double effet de favoriser la paresse des religieux, débarrassés de la fatigue de copier les textes, et de multiplier rapidement la reproduction des livres. Le rituel écrit en langue thibétaine étant, comme nous

(1) Cette espèce de *daphne*, que le docteur Wallich appelle *involucrata*, paraît répondre au *daphne cannabina* du père Loureiro, que ce savant botaniste désigne dans sa *Flora Cochinensis* par ces mots caractéristiques : *Ex ejus cortice contuso et macerato fit charta scriptoria apud indigenas optima.*

l'avons dit, d'un usage rigoureux dans les monastères, on le trouve partout où il y a des bonzes, en Mongolie, à la Chine. A Pé-king même, les collections bouddhiques imprimées au Thibet forment la base des bibliothèques de tous les monastères, et l'enseignement de l'idiome thibétain se perpétue ainsi sur tous les points où existe la religion de Bouddha, par le moyen des lamas qui voyagent ou résident dans ces régions. Par contre aussi, on conserve dans quelques couvens du Thibet ces mêmes ouvrages en langue sanscrite, qui est à celle du pays ce que serait la langue grecque à l'égard de celle de Rome.

L'importance de cet idiome chez les peuples de la Haute-Asie est donc bien prouvée; il reste à considérer en quoi il intéresse l'Europe. Emporté par l'esprit de critique et d'investigation qui le caractérise, notre temps veut tout connaître, c'est pour lui un besoin, une passion même blâmable aux yeux de quelques-uns; mais il faut la lui pardonner à cause des vérités qu'il soulève devant ses pas, au milieu de sa course désordonnée. L'obscurité est toute composée d'erreurs, de demi-aperçus; quels larges points de l'horizon illumine tout à coup la plus petite lumière! La lecture exacte de quelques mots a fait taire les systèmes qui s'agitaient autour du zodiaque de Denderah; de nos jours, Voltaire reconnaîtrait que les brahmanes, qu'il croyait originaires des beaux climats où nous les trouvons, viennent vraisemblablement de cette Scythie d'où sortirent toujours, selon lui, « les tigres qui mangèrent nos agneaux. » D'un autre côté, Bailly ne s'appliquerait plus autant à chercher le peuple primitif dans les vallées de l'Himalaya et du Ladakh, thèse adoptée avec ardeur par des écrivains moins respectables, moins érudits, qui s'appuyaient sur ce qu'il était impossible de leur prouver le contraire. Grace à Dieu, la science s'est faite impartiale; elle reçoit la vérité, de quelque part qu'elle lui vienne. L'étude des langues indiennes appartient tout entière à notre siècle; on en peut dire autant de celle des langues chinoise et tartare en Europe. Ces idiomes, que les missionnaires, depuis si long-temps, savaient parler, écrire, traduire avec facilité, une fois arrivés à la connaissance des savans, furent considérés par eux sous un point de vue historique et philosophique. Les dogmes védiques et la morale de Confucius, les écoles dissidentes nées du brahmanisme et la doctrine abstraite de Lao-Tsé s'étaient présentés d'abord comme l'expression la plus ancienne des idées religieuses dont le centre se trouvait à Benarès et à Pé-king; puis, à travers ces dogmes qui se dégageaient, chacun dans sa sphère, de tout élément étranger, il s'en montra un plus universel, le bouddhisme, commun à des peuples qui n'avaient eu entre eux aucun rapport de mœurs ni de croyances, et d'où sortait une littérature commune aussi à tous ces peuples. Cette religion avait donc exercé dans la Haute-

Asie une influence extraordinaire; on voulut se rendre compte de ses progrès et de sa décadence, et on ne pouvait mieux faire que de demander à l'étude des textes la solution de ce problème.

Assurément c'est un beau travail de philosophie et de philologie comparées que de suivre à travers cinq langues l'exposition et le développement d'une religion toute métaphysique, surtout si ces cinq langues, bien distinctes entre elles de nature et de procédés grammaticaux, reflètent l'esprit des peuples auxquels elles appartiennent. Né dans l'Inde, le bouddhisme (1) eut à son service l'idiome le plus souple, le plus riche et le plus fécond de l'antiquité; la nation qui possède un langage aussi perfectionné aime à parler ou à écrire; de là une abondance de manuscrits, une richesse de textes vraiment embarrassante. En 1842, la Société asiatique de Paris reçut en don de M. Hodgson, résident anglais au Népâl, vingt-six ouvrages sanscrits-bouddhiques copiés dans les couvens de la vallée de Kathmandou; les soixante-quatre autres qui complétaient la collection ne tardèrent pas à arriver. A cet envoi fut joint celui des cent quatre volumes in-folio de la collection thibétaine du *Kand-jour*, dus à la libéralité de la Société asiatique du Bengale. Celle de Paris s'empressa de déposer ces livres à la Bibliothèque royale, mettant ainsi les monumens d'une littérature nouvelle à la disposition du plus grand nombre. On voit avec quelle générosité les savans de Calcutta partagent les trésors que l'occupation de l'Inde par les troupes britanniques met entre leurs mains; ajoutons qu'ils ont sacrifié à la diffusion des études asiatiques des sommes énormes dont la France, dans sa pauvreté, ne peut pas se représenter le chiffre.

L'acquisition de ces ouvrages manuscrits et imprimés n'a pas coûté beaucoup à notre pays; il en fut de même des livres thibétains et mongols rapportés par M. le baron Schilling (2), qui vint en grossir le nombre, et nous ne pouvons en parler sans citer certains faits curieux qui s'y rattachent. On sait que les lamas thibétains et tartares, pour s'éviter l'ennui de réciter sans cesse l'interjection sacrée *Ompadma-ôm*, ont eu l'idée d'écrire ces mots sur des bandes de papier que des moulins à prières font tourner nuit et jour; c'était une façon comme une autre d'utiliser les cours d'eau au versant des montagnes. M. le baron Schilling fit avec les religieux de la Mongolie un arrangement par lequel ils lui donneraient ces cent volumes en échange de cent magnifiques

(1) Dans son *Introduction à l'Histoire du Bouddhisme indien*, M. E. Burnouf a fait l'histoire de cette croyance dans le nord de l'Inde en étudiant tous les manuscrits sanscrits et népalais qui traitent de cette matière, admirable ouvrage qui suffirait à la gloire d'un savant. C'est dans de pareils travaux qu'on peut voir à quoi sert l'étude des langues en Orient unie à la plus sage critique et aux plus larges points de vue.

(2) Cette autre collection se compose aussi de cent volumes contenant des fragmens du *Kan-djour*, des traités sur l'éducation primaire, etc.

bandes de papier d'Europe superfin, portant en gros caractères rouges et noirs la formule sacramentelle. Le marché fut conclu à la satisfaction des deux parties. De retour en Europe, le voyageur allemand offrit de vendre sa collection à la Bibliothèque royale, qui ne se trouva pas assez riche pour l'acheter. C'était une occasion perdue à jamais, à jamais regrettable... Heureusement M. Schilling, se ravisant tout à coup, donna pour rien à la bibliothèque de l'Institut ces mêmes ouvrages auxquels il avait attaché d'abord une si grande valeur. — Enfin l'ambassade envoyée en Chine par la France étant sur le point de mettre à la voile, on obtint de M. le ministre des affaires étrangères la promesse d'acquérir par cette voie toute spéciale l'ensemble de la collection chinoise, thibétaine, mongole et mandchoue, telle qu'elle se conserve dans les grands monastères du Céleste Empire. Des ordres furent donnés à cet effet; mais les espérances des savans ne se sont point réalisées. L'ambassade est revenue sans avoir pu se procurer ces livres que la Russie a trouvé le moyen de faire venir tout récemment.

La littérature bouddhique se compose donc d'ouvrages manuscrits et imprimés, rédigés en cinq langues. En première ligne, nous l'avons dit déjà, il faut placer la rédaction sanscrite, qui est véritablement la seule originale; mais c'est la seule aussi que le secours de l'imprimerie n'ait pas mise à l'abri des erreurs du copiste. Les manuscrits sont donc trop souvent défectueux et fautifs; quelquefois, si l'ouvrage est d'une rédaction qui ne remonte pas au-delà du ve siècle, ils attestent dans la langue une certaine décadence, reconnaissable à l'introduction de formes grammaticales moins pures. Quand à des incorrections inévitables se joint la difficulté du sujet en lui-même, quand il faut commencer par purger les textes avant d'aborder l'idée, on peut se sentir embarrassé, et on est heureux de s'appuyer sur une version imprimée qui, moins parfaite sans doute, sert au moins à découvrir ou à rectifier les lacunes et les fautes du manuscrit. Cet appui, on le trouve dans la traduction thibétaine; les lamas ayant eu soin de remanier leurs livres à mesure que la langue elle-même se modifiait par la pratique, il en est résulté pour leurs collections, incessamment revues et corrigées, un rare degré de précision et d'exactitude. Ces collections offrent la sécurité d'une édition stéréotypée; tous les exemplaires se ressemblent et se valent : la tradition vînt-elle à se perdre parmi les lamas, leurs planches de bois n'en reproduiraient pas moins les mêmes empreintes, tandis que, dans l'Inde, le copiste, ne comprenant pas toujours ce qu'il écrit, peut commettre de lourdes bévues. Si le sanscrit est la clé des études bouddhiques, auxquelles il a donné le tour des idées indiennes et une terminologie consacrée, le thibétain jette à l'intérieur de l'édifice, trop souvent ténébreux, une clarté qu'il emprunte à la perpétuité de l'enseignement dans les états du lama. De là vient que la connaissance

de cette dernière langue est désormais indispensable à quiconque demande aux manuscrits de l'Inde la solution du grand problème que présente le mythe de Bouddha.

On sait que le propre du génie chinois n'est pas de s'assimiler les idées étrangères; il en est empêché par son respect pour la tradition et par la nature même de sa langue écrite. Cependant, moins rebelle qu'elle ne le semble au premier aspect à la reproduction des systèmes philosophiques, cette langue s'est approprié dans leur totalité les deux grandes collections qui forment au Thibet plus de deux cents volumes. De studieux Chinois, dignes du titre de savans, se sont appliqués à former, au moyen de la combinaison de groupes phonétiques, des alphabets qui pussent fixer chez eux la prononciation des noms propres de l'Inde et de certaines expressions reçues parmi les adeptes (1). C'est assez dire avec quel soin les traductions bouddhiques ont été faites; mais, entre l'idiome de Pé-king et celui de Benarès, il y a un abîme que le plus grand effort de l'esprit humain ne saurait combler entièrement. Il faut un intermédiaire; on l'a senti en Chine comme en Europe. Les bonzes instruits de la Chine se sont rapprochés des lamas thibétains; ils leur ont donné asile à eux, à leur langue et à leurs livres; les érudits qui chez nous ont abordé la lecture des livres chinois-bouddhiques se sont mis en état de consulter les dictionnaires chinois-thibétains rédigés à Pé-king. Les collections mongole et mandchoue offrent, il est vrai, des secours analogues; l'idiome des descendans de Gengis-Khan surtout, plus cultivé, plus littéraire que celui des souverains actuels du Céleste Empire, a fixé l'attention des académiciens de Saint-Pétersbourg; ils y ont puisé des documens historiques d'une assez grande importance. Cependant, pour ce qui regarde les ouvrages religieux, les bonzes de la Tartarie se soumettant eux-mêmes à la direction de leurs confrères du Thibet, et recevant de Lhassa l'instruction orale et écrite, il faut bien reconnaître avec eux la nécessité de s'en référer, sur tous les points difficiles, à la version qui fait loi parmi les fidèles, et c'est encore celle qui conserve le caractère canonique à travers tant de nations, la version thibétaine.

Comme langue, il y aurait erreur à placer bien haut cet idiome des montagnes peu assoupli, qui s'écrit d'une manière et se prononce d'une autre; il y aurait témérité à le comparer avec ceux qu'une culture plus variée a rendus si riches et qui ont régné sans partage sur des populations innombrables. Nous avons seulement cherché à établir quelle est l'utilité de la langue thibétaine dans un certain ordre d'études, à démontrer qu'elle mérite d'être appréciée, parce qu'elle est celle de la

(1) M. Stanislas Julien s'est occupé sérieusement de l'étude comparée de ces alphabets, qui seront d'un grand secours non-seulement pour l'histoire du bouddhisme, mais encore pour l'intelligence des nombreux ouvrages de géographie que nous ont laissés les Chinois.

liturgie d'un culte professé aujourd'hui encore par près de deux cents millions d'hommes. Elle peut même fournir son contingent de documens historiques; nous avons dit en commençant qu'il existe au Thibet des livres qui traitent de la religion primitive du pays; il s'y trouve aussi des chroniques anciennes, et ces ouvrages, on a lieu de l'espérer, arriveront bientôt en Europe. Deux missionnaires français, partis de Pé-king, ont déjà pénétré, l'année dernière, dans la capitale du Thibet. Mêlés aux trois mille hommes qui composaient la dernière ambassade revenue de la Chine, et perdus dans cette foule, ils étaient arrivés à Lhassa sans passeports, sans recommandation. Accueillis sans défiance par les lamas, qui discutaient volontiers avec eux sur la théologie, ils ont été reçus par le régent qui dirige les affaires religieuses et civiles pendant la minorité du jeune patriarche. Un séjour de plusieurs mois au sein de ce pays mystérieux, de cette société théocratique, leur a permis d'apprendre la langue usuelle, et de recueillir sur les mœurs des montagnards plus d'une observation curieuse. Malheureusement le commissaire chinois, prenant ombrage de la présence de deux étrangers dans une province tributaire, leur intima l'ordre d'évacuer le Thibet. Ces hommes pleins de courage et de zèle, qui venaient de traverser en plein hiver les steppes de la Tartarie, travaillant de leurs mains pour gagner de quoi se nourrir, pareils à des mendians, furent donc dirigés sur Pé-king, et reconduits à peu près de brigade en brigade, comme des vagabonds, d'une extrémité à l'autre du Céleste Empire. Cependant le régent avait témoigné du regret de leur départ; les missionnaires d'ailleurs n'ont pas l'habitude de se décourager pour si peu de chose. L'un d'eux s'embarqua immédiatement pour la France; il lui a été donné, au milieu de sa carrière, de revoir sa patrie et de se reposer quelques instans après tant de fatigues et de périls. Dans peu de mois, il reprendra la mer, muni de nouvelles instructions, pour aller rejoindre celui qui a déjà partagé ses travaux. Tous les deux ils iront de nouveau s'établir dans les montagnes du Thibet, d'où ils adresseront à nos bibliothèques les livres impatiemment attendus, tout comme ils ont reçu jusqu'au fond de l'Asie les grammaires qu'on leur envoyait de Paris même. Quand il existera entre les savans d'Europe et la patrie du lamaïsme des relations suivies, les questions que la lecture des textes ne suffit pas à résoudre obtiendront alors une réponse, et la science marchera plus vite. On saura si autour de la langue la plus importante qui se parle dans cette contrée peu connue ne se groupent pas des dialectes, ce que sont ces dialectes, s'ils possèdent une littérature, et quelles sont les peuplades qu'il convient de classer définitivement dans la famille thibétaine.

Th. Pavie.

VALPARAISO

ET

LA SOCIÉTÉ CHILIENNE.

I.

Si l'on n'a pas connu les fatigues, les ennuis de la traversée du cap Horn, il faut renoncer à comprendre le charme mystérieux qui s'attache, pour le voyageur impatient et attristé, à ce doux nom de Valparaiso, sans cesse répété comme une consolation, comme un espoir, à travers les périlleux hasards d'une navigation contrariée par les vents. Que de fois, battus par une mer furibonde, nous mesurâmes tristement sur la carte marine l'espace qui nous séparait du port! Que de semaines froides et tourmentées nous passâmes dans cette pénible attente! Toujours d'étourdissans roulis, toujours un ciel morne où des nuages gris fuyaient comme un troupeau effaré sous le fouet du vent. Enfin le changement de latitude vint apporter quelque soulagement à cette souffrance quotidienne. La mer cessa de battre en brèche les flancs du navire, les jours redevinrent tièdes et limpides, les nuits reprirent leur parure d'étoiles. Un soir, dans les profondeurs de l'horizon, nous vîmes apparaître la silhouette incertaine d'une côte; bientôt un phare montra dans la brume sa lueur sanglante, et, quand vint le jour, une vigie signala Valparaiso sous un rayon de soleil.

Il faut le dire, nous éprouvâmes ici l'une de ces déceptions qui ne font guère défaut durant un long voyage. Dans notre mémoire, plus

fidèle aux prospérités qu'aux tristesses, les parages maudits du cap Horn tenaient peu de place; en revanche, notre pensée s'était reportée vers le Brésil, et, sous l'impression de ces éclatans souvenirs, nous nous mîmes à demander compte à Valparaiso (*Valle Paraiso*) (1) du fallacieux prestige de son nom. Nous n'examinerons pas si les premiers navigateurs, après avoir échappé aux périls des océans, surent mieux que nous apprécier ce point abrupt de la côte d'Amérique, ou s'ils voulurent attacher à cette terre un témoignage impérissable des vertus hospitalières en honneur chez les Indiens; nous ne nous arrêterons pas davantage à l'opinion, sans doute erronée, qui, s'appuyant sur une similitude de consonnances, fait dériver Valparaiso de *valde paraiso* (vain paradis) : il vaut mieux esquisser fidèlement le tableau que nous avions sous les yeux, afin de mettre sur leurs gardes les voyageurs qui, comme nous, ne soupçonneraient pas jusqu'où peut aller, dans certains noms, l'ironie de l'antiphrase.

Quand nous fûmes à l'entrée de la baie demi-circulaire de Valparaiso, notre regard interrogea la côte, puis les hauteurs, cherchant avec avidité une végétation absente. — Au sud, des falaises sortaient perpendiculairement de la mer; à l'est, une chaîne de collines pelées s'éloignait graduellement du rivage en inclinant vers le nord-ouest sa croupe onduleuse et monotone; plus loin, dans la même direction, derrière un amphithéâtre de montagnes, la cordilière des Andes dressait vers le ciel un entassement de pics neigeux. Des cactus, des arbrisseaux épineux, grêles, disgraciés, qui semblaient croître à regret, mouchetaient de leur vert sombre les hauteurs voisines et ajoutaient encore à l'aspect désolé du paysage. Sur le rivage s'étendait la ville toute couverte de poussière; l'une de ses extrémités escaladait trois collines ou *cerros*, l'autre se développait à l'aise dans la plaine. Une rue étranglée serpentait à la base de la montagne, établissant, comme une artère, la circulation entre la ville haute et la ville basse. Enfin parmi toute sorte de constructions, dont les teintes grises et rouges se confondaient avec celles du sol, deux monumens neufs étalaient des murs d'une blancheur immaculée; le soleil faisait étinceler sur le premier une croix, c'était l'église; un caducée surmontait le second, c'était la douane.

Un canot se rendait à terre; nous nous y précipitâmes avec cette impatience fiévreuse à laquelle on est toujours en proie après une longue navigation. Nous passâmes au milieu d'une foule de navires marchands qui, venus là de tous les points du monde, chacun paré de ses couleurs nationales, croisaient en un réseau inextricable leurs mâts, leurs vergues et leurs chevelures de cordages, et nous débarquâmes sur un môle de bois, construit en forme de flèche pour mieux résister à la houle que

(1) Vallée du Paradis.

le vent du nord pousse au rivage. La place de la douane, ouverte du côté de la mer, présente cette activité, cette agitation bruyante qui dénote d'importantes et nombreuses transactions commerciales : ce ne sont que piles de ballots sanglés et plombés, futailles de toute forme et de toute grandeur, vastes caisses étrangement peintes et semées de caractères baroques, œuvre laborieuse d'un pinceau chinois. Les travailleurs, semblables à des fourmis, circulent à travers ces marchandises qui s'amoncèlent, puis s'éparpillent sur des charrettes tirées à bras, sur des civières, et vont se perdre dans les profondeurs de l'entrepôt.

A peine débarqué, on peut déjà se faire une idée des costumes du peuple au Chili. Les hommes portent le *poncho* national; c'est une pièce d'étoffe de laine carrée, au centre de laquelle on pratique une ouverture assez large pour laisser passer la tête. Ce vêtement, qui se met comme une dalmatique, est rayé de couleurs éclatantes, ou seulement orné d'une guirlande de fleurs disposée en bordure. Un chapeau de paille, dont le fond se termine en pain de sucre et dont les bords offrent peu de saillie, un grossier pantalon de toile, complètent cet accoutrement. Le costume des femmes, à défaut d'une coupe originale, se distingue par les plus téméraires oppositions de couleurs. Un châle de laine écarlate, bleu de ciel ou rose tendre, surmonte d'ordinaire un jupon d'indienne rayée ou fleurie; nous disons surmonte, parce que le châle se porte d'une façon toute particulière : on le drape avec grace autour du buste en rejetant par-dessus l'épaule ses longues pointes, qui pendent sur le dos et ne descendent pas jusqu'au jupon. La *Chilena* sort toujours en cheveux; une raie blanche comme l'ivoire sépare en deux parties sa magnifique chevelure noire, dont elle laisse flotter les tresses démesurées.

Il suffit souvent d'une promenade à travers une ville pour connaître le caractère et les mœurs des habitans. Avant de suivre le *Chileno* dans l'intimité de sa vie domestique, commençons donc par l'observer hors de chez lui et comme au passage, en parcourant les rues de Valparaiso. La ville, nous l'avons dit, se divise en deux parties distinctes. Celle qui borde la rade de commerce et s'élève en amphithéâtre sur trois *cerros* s'appelle *el Puerto;* l'autre partie, ou l'extrémité occidentale de la ville, couvre une plaine que l'on nomme l'*Almendral* (lieu des amandiers). La hauteur inégale des trois *cerros* du *Puerto* les a fait baptiser de noms anglais, qui signifient *hune de misaine, grand'hune* et *hune d'artimon.* Les étrangers ne les connaissent guère que sous cette désignation hérétique, et ignorent pour la plupart leurs véritables noms chrétiens de *San-Francisco, San-Augustin* et *San-Antonio.*

C'est au Puerto que la ville se montre sous un de ses plus étranges et de ses plus sinistres aspects. Entre les trois *cerros* s'étendent des ravins

nommés *quebradas*. Rien n'est plus misérable que les habitations entassées dans ces *quebradas*, rides profondes de la montagne, où fermentent toutes sortes de débris impurs. Les maisons, basses et hideuses, collées par un côté au sol, soutenues par l'autre sur des pieux disposés en béquilles, grimpent désordonnées, sans souci du voisinage. Ici une porte s'ouvre sur un toit; une cheminée vomit des torrens de fumée noire dans une fenêtre ouverte; là, des cordes tendues supportent des haillons, d'affreuses guenilles; enfin des sentiers tortueux, rompus et seulement indiqués par l'usage, quelques planches étroites et vacillantes, conduisent à certains bouges où les chauves-souris et les *lazzaroni* de Valparaiso peuvent seuls pénétrer la nuit. Cette partie de la ville est pourtant l'*eldorado* des matelots étrangers. Il y a peu d'années encore, l'orgie débraillée y hurlait sans crainte, car la police montrait à l'endroit des *quebradas* une extrême circonspection; plus d'un cadavre retrouvé au fond des ravins lui avait appris ce qu'il en coûtait de vouloir soumettre ces quartiers maudits à l'action de la force publique. Quant aux matelots, ce qui les entraîne vers les *quebradas*, est-il besoin de le dire? Partout où il existe une ouverture, porte ou fenêtre, on peut apercevoir, assise sur le seuil de l'une, accroupie sur la devanture de l'autre, quelque *niña* au visage frais et souriant, dont la noire chevelure, ornée de fleurs, descend en flots abondans sur une épaule d'un galbe parfait, puis au second plan, dans l'ombre, une vieille femme ou plutôt une sorcière, au teint hâve, au profil grimaçant, mâchant sans relâche quelque bout de cigare éteint. Une œillade de la jeune fille, un salut de la vieille, accompagnés de cette formule hospitalière : *La casa a la disposicion de usted*, attirent le matelot dans un antre plus dangereux que celui des sirènes; les rôles d'équipage constatent ce fait en ajoutant aux noms des victimes pour tout commentaire ces quelques mots : *Déserté à Valparaiso.*

Parmi les *cerros* qui s'élèvent dans le Puerto, deux méritent surtout de nous arrêter. Tous deux sont couverts de fleurs et d'habitations silencieuses. Une société à part vit sur le premier, qu'on nomme *el Cerro alegre;* le second, nécropole de Valparaiso, s'appelle le *Panthéon.* A peine a-t-on fait dix pas sur le *Cerro alegre*, qu'on reconnaît aux maisons coquettement peintes, aux parterres embaumés, aux sentiers bordés de verdure, cet amour de l'ordre et du comfortable qui distingue partout les enfans d'Albion. Ici des habitations assez basses pour braver les coups de vent, assez solides pour résister aux tremblemens de terre, recèlent un certain nombre de familles qui ont en quelque sorte transporté la patrie sur le sol de l'Amérique. Ces familles trouvent en elles-mêmes assez de ressources pour former des réunions où les étrangers sont rarement admis. Les joies et les fêtes de Valparaiso retentissent à peine jusqu'au sein de cette paisible colonie; des intérêts commerciaux

nombreux et puissans la rattachent seuls à la ville qui bruit au pied de sa montagne.

Le Panthéon de Valparaiso n'est point, comme on pourrait le croire, un lieu de sépulture exclusivement réservé aux citoyens illustres : c'est tout simplement un cimetière où la ville dépose ses morts les plus vulgaires, en faisant payer pour les uns un certain droit d'inhumation, en jetant les autres dans des fosses communes, près de la place réservée aux protestans. La porte principale du Panthéon est surmontée d'une petite tour et flanquée de deux galeries basses. Ces constructions remplissent un côté du rectangle qui limite le champ mortuaire, et la façade véritable se trouve à l'intérieur. Dès l'entrée, une atmosphère chargée d'émanations suaves surprend et réjouit l'odorat. La rade azurée apparaît, couverte de navires et sillonnée de barquettes; puis, à travers une rumeur confuse, l'oreille charmée distingue le chant joyeux des travailleurs et la plainte incessante des flots. Rien n'est moins funèbre que ce cimetière pimpant et fleuri, où gazouille, voltige et folâtre tout un monde d'oiseaux, de papillons et d'insectes. Les sentiers, sablés et ratissés avec soin, séparent des plates-bandes couvertes de tombes coquettes, montrant leur robe blanche sous les rosiers et les chèvrefeuilles; des rameaux vagabonds couronnent les urnes cinéraires, des guirlandes sont suspendues aux bras des croix. Le cyprès, l'if au feuillage sombre, le saule aux rameaux éplorés, semblent bannis de ce parterre, où les rosiers festonnent les marbres, auxquels ils ont à regret cédé une place. Au milieu de l'allée principale, un cadran solaire, muni d'un canon de cuivre, semble marquer ironiquement les heures de l'éternité.

Du Panthéon, on redescend, par une *quebrada* tortueuse, à la place de la douane, station ordinaire des fiacres-omnibus, qui parcourent Valparaiso d'un bout à l'autre. Deux rues pavées de galets à la pointe dure et tranchante conduisent à l'Almendral; l'une borde le rivage, l'autre avoisine la montagne. Dans cette dernière, certaines maisons peu séduisantes ont la prétention d'être bâties à la française, c'est-à-dire sans galeries extérieures; d'autres ont deux étages, ce qui est presque une témérité sur un sol si fréquemment agité par les tremblemens de terre. L'espace laissé libre entre la mer et les *cerros* va se rétrécissant peu à peu, et les deux rues, qui se rejoignent comme les branches d'une fourche vers le manche, n'en forment plus qu'une seule bordée de constructions basses. Ici plus de galets, mais en revanche une poussière dans laquelle on enfonce jusqu'aux chevilles; chaque voiture, chaque cavalier qui passe, la soulèvent en tourbillons, et si, par malheur, vous êtes devancé par un de ces chariots primitifs dont les roues pleines gémissent sur tous les tons, votre infortune est complète; il faut vous résigner à marcher enveloppé dans un nuage et torturé par les cinq sens à la fois.

Bientôt la chaussée, longée d'un côté par la mer, dominée de l'autre par des falaises, devient assez étroite pour interrompre la chaîne des constructions; mais elle est néanmoins assez large encore pour que deux voitures puissent s'y croiser sans trop de peine. Ce passage était jadis difficile et périlleux, difficile à cause de la disposition du terrain, périlleux parce que des bandits s'y embusquaient et détroussaient les passans attardés. La terreur qu'il inspirait alors lui fit donner le nom de *petit cap Horn;* mais son titre le plus légitime à ce nom sinistre est sans doute le voisinage d'un point de la grève où les navires sont ordinairement poussés et mis en pièces sur les rochers durant les fortes brises du nord. Ce passage franchi, les constructions reparaissent, et la ville va s'élargissant jusqu'à la place d'Orégo, qui forme l'entrée de l'Almendral; là, elle prend ses coudées franches et couvre une plaine sablonneuse délaissée par la mer. Les rues de l'Almendral n'ont rien qui les distingue de celles du *Puerto:* quelques-unes pourtant sont sillonnées par de profondes rigoles remplies d'eau stagnante et redoutables pendant les nuits sombres. Enfin, à l'extrémité de ce quartier, un ruisseau large et rapide fertilise dans son cours des jardins où croissent pêle-mêle et en abondance les fruits et les fleurs des deux hémisphères.

Valparaiso n'était qu'une misérable bourgade à l'époque où l'art espagnol couvrait de chefs-d'œuvre la métropole et ses colonies. Il ne faut donc point chercher des merveilles d'architecture dans cette ville improvisée en quelque sorte par le commerce. Presque tous les édifices religieux datent d'hier; un goût mesquin s'y révèle, et l'intérieur est très pauvrement orné. L'église paroissiale de Notre-Dame, stuée sur une hauteur du *Puerto*, est néanmoins d'un style supportable; le clocher de bois, dont les trois étages, posés sur de légères colonnettes, vont se rétrécissant vers le faîte, ne manque pas d'une certaine élégance. L'entrepôt des douanes est aussi surmonté d'une tour octogone ou *mirador* qui, de loin, le fait ressembler à une église. Cet édifice, bâti dans de vastes proportions, est bien placé et parfaitement approprié à son usage.

C'est dans l'Almendral, c'est sur le marché d'Orégo qu'on rencontre les campagnards des environs de Valparaiso. Un règlement de police interdit en effet l'entrée du *Puerto* à leurs lourds véhicules. Les vendeurs, abrités par une natte que soutiennent des piquets, étalent sur un tapis des fruits et différens comestibles. Ce sont des melons, moins sucrés que les nôtres, des *sandias*, sorte de melons d'eau verts au dehors, sanglans à l'intérieur, et si appréciés des habitans, qu'ils en mangent deux ou trois dans une journée; enfin les oranges, les raisins, les pommes et surtout les fraises, qui semblent être là dans leur vraie patrie. Parmi les mets nationaux, on remarque le maïs cuit, écrasé et sucré avec du miel, nourriture rafraîchissante et purgative, en grand usage surtout durant l'été; la *charquican*, viande séchée au soleil, ha-

chée menu et mélangée avec de la graisse, de l'*aji* et de l'oignon; la *casuela*, ragoût de poulet assaisonné aussi avec force *aji* et oignon. — L'*aji*, cet enragé piment, se glisse partout; quand on a la bouche à l'épreuve de ce condiment énergique, on peut sans crainte avaler des charbons ardens. La boisson favorite du peuple s'appelle *chicha* (1). Il y a plusieurs espèces de *chichas* : la *chicha de aloja*, faite de maïs et de pois; la *chicha de mançana*, où la pomme broyée entre comme principal ingrédient; enfin la *chicha* de raisins écrasés et non fermentés. Une écume permanente semblable à un petit dôme neigeux surmonte ordinairement les flacons de *chichas* et fait croire à première vue qu'on les cachète avec du coton.

Au milieu du marché d'Orégo, on voit des échoppes entourées de bancs sur lesquels des *guassos* assis en plein air tendent à un Figaro de bas étage leur face de cuivre rouge. Le *guasso* est le paysan du Chili. Il personnifie le centaure antique, lui et son cheval ne font qu'un; il boit, mange et dort en selle. Habitué à vivre en plein soleil, il porte ordinairement un mouchoir sous son chapeau de paille; le *poncho*, la culotte de toile et les *botas* complètent son costume. Les *botas* sont de larges tuyaux d'étoffe de laine qui, retenus au-dessus du genou par une jarretière, descendent jusqu'au cou-de-pied. Cette espèce de guêtres a son utilité dans les sentiers étroits, où les jambes sont exposées au rude contact des roches. Les éperons et le *laso* ne quittent jamais le *guasso*. L'éperon chileno, copie exagérée de l'éperon français, a pour molette un soleil de fer argenté dont le diamètre a six pouces, et dont les rayons semblent des lames de poignard. Le *laso* est une corde de cuir frottée de graisse, très flexible et terminée par un nœud coulant dont on élargit à volonté l'ouverture. Au moyen de cet instrument, le *guasso* arrête à quinze pas dans sa course un taureau ou un cheval lancés à fond de train. Pour compléter le portrait du *guasso*, il faut parler de son cheval, car, nous l'avons dit, l'homme et sa monture sont inséparables. Les chevaux du pays sont de race andalouse; ils semblent avoir gagné en qualité, sinon en élégance, ce qui tient sans doute au peu de soins qu'on leur donne et à la façon brutale dont on les surmène. Le harnachement des chevaux chilenos diffère aussi de celui des nôtres. Autant on s'applique à simplifier celui-ci, autant on s'évertue à surcharger celui-là. La selle d'un *guasso* est ordinairement couverte de huit ou dix *pelliones*, peaux de mérinos teintes en bleu ou en brun. Sur une pareille assiette, le plus médiocre cavalier est comme enraciné; ses genoux, enfoncés dans l'épaisseur de la laine, le maintiennent parfaitement en équilibre. Cette superposition de *pelliones* explique certaine épigramme d'un poète *argentino*, où il est dit que « les Chilenos, gens à idées grandioses, bâ-

(1) Espèce de cidre du pays.

tissent des pyramides sur leurs chevaux. » Quand un *guasso* veut éprouver un cheval, il le lance au grand galop; puis il tire brusquement la bride avec un poignet de fer. Le cheval, ne pouvant tout d'un coup rompre son élan, s'accroupit sur le train de derrière. Le cavalier, sans lui donner le temps de reposer ses pieds de devant, le fait alors pirouetter de droite à gauche et de gauche à droite (1). Rien ne paraît impossible à un *guasso*. Il descend ou plutôt il roule sur les pentes rapides, enveloppé d'un nuage de poussière, et entraînant à sa suite un ruisseau de terre et de cailloux; au besoin, il grimperait à un escalier.

Toute déshéritée qu'elle soit sous le rapport pittoresque, Valparaiso a pourtant une promenade, qui a été péniblement conquise sur la mer. On y arrive par une rue bordée de maisons basses exclusivement vouées au commerce des comestibles. Les étals de bouchers, les magasins de fromages et de poissons secs, les suifs, les cuirs et autres marchandises nauséabondes vous invitent à presser le pas jusqu'à l'arsenal, qui s'élève à l'entrée de la promenade. Là, deux ou trois hangars abritent des bois de construction, des outils et des ustensiles propres aux travaux de terrassement. On voit aussi couchés côte à côte sur le sol, près de pyramides de boulets, des canons de bronze remarquables par l'élégance de l'ornementation et par l'ancienneté de la fonte. Tels qu'ils sont d'ailleurs, ces vétérans paraissent encore en état de servir la république.

Dans la cour de l'arsenal stationnent ordinairement les voitures connues sous le nom de *bagnes ambulans :* ce sont de vastes cages de fer montées sur des roues, flanquées d'une guérite et habitées chacune par dix ou quinze bandits, auxquels elles servent à la fois de réfectoire, de vestiaire et de dortoir, comme le témoignent les écuelles, les guenilles et les matelas que l'on aperçoit dans l'intérieur. Les jours ordinaires, ces cages conduisent leurs misérables hôtes sur le lieu même des travaux d'utilité publique en cours d'exécution; mais le dimanche elles restent dételées, et les condamnés, enchaînés par le pied, pittoresquement couverts de haillons comme les gueux de Callot, collent aux barreaux des faces qui le plus souvent joignent à une laideur naturelle la double laideur du vice et de la misère. Les uns implorent la charité d'une voix dolente, les autres se donnent la satisfaction d'apostropher les passans et de leur faire toute sorte d'affreuses grimaces.

A quelques pas de l'arsenal s'étend, devant le château (*el Castillo*), qui lui a donné son nom, la promenade dont nous avons parlé. La pioche et la mine d'ingénieurs intelligens l'ont creusée à travers des rochers battus par la mer. Cette avenue s'élève en pente très douce, elle laisse à droite sur la grève des baraques hantées seulement à l'é-

(1) C'est ce qu'on appelle *retourner un cheval, — revolver un cavallo.*

poque des bains de mer, et aboutit à une charmante maisonnette toute blanche, qui porte à son côté un bouquet d'arbres verts. A partir de cet endroit, appelé *el Descanso,* la promenade se divise en deux branches. Celle de gauche forme le commencement d'une large route qui conduit à la pointe du phare; l'autre, taillée en partie dans le roc, s'élance jusqu'à une plate-forme étroite, d'où l'on découvre la rade et la ville entière; mais ce prolongement, ciselé en quelque sorte au flanc des falaises, est si escarpé, si étroit, si vertigineux, qu'il convient tout au plus au pied fourchu des chèvres; aussi le nomme-t-on *Camino del Diablo.*

Le Castillo, désert une partie de l'année, s'anime pendant la belle saison, c'est-à-dire du mois de septembre au mois d'avril. Le dimanche surtout, de fraîches et brillantes toilettes émaillent cette étroite chaussée, qui semble alors une longue plate-bande dont le vent de la mer agite incessamment les fleurs. Les promeneuses laissent à découvert leur chevelure aplatie sur les tempes en bandeaux noirs et lustrés, quelquefois tordue en spirales épaisses sur la nuque, et plus souvent encore divisée en deux tresses flottantes. La régularité et la douceur de la physionomie sont choses communes parmi les Chilenas, mais l'élégance de la démarche, la grace du mouvement, la délicatesse des formes, nous paraissent l'apanage d'une minorité fort restreinte aujourd'hui, minorité à laquelle un sang pur de tout mélange conserve sans doute sa perfection originelle : nous voulons parler de la race des conquérans, des filles de la vieille Espagne. A Valparaiso, il ne faut point chercher les vraies Chilenas (nous désignons par ce mot les descendantes des races espagnole et indienne mélangées) parmi les jeunes femmes du monde, car un grand nombre d'Européens enrichis se sont alliés aux enfans du pays (*hijos del païs*), et ont imprimé à leur descendance l'irrécusable cachet d'une nationalité différente. Chez le peuple, ces mariages ont été moins nombreux; aussi trouve-t-on là surtout les Chilenas au type indien ou espagnol, modifié suivant le nombre des alliances dans l'une ou l'autre de ces races. Des cheveux noirs, épais et rudes, un front étroit et bas, des yeux relevés légèrement vers les tempes, des mâchoires saillantes, révèlent le sang indien. Des sourcils d'une courbure gracieuse, des yeux mobiles, lumineux et fendus en amande, un nez mince, une main fine, un pied petit, caractérisent l'origine espagnole. La diversité des races se révèle aussi par les nuances de la peau. Parmi les femmes réunies le dimanche au Castillo, les unes sont vigoureusement colorées comme le cuivre, les autres semblent dorées par un rayon de soleil; celles-ci sont pâles comme des roses thé, celles-là ont la douce fraîcheur des roses du Bengale; s'il y a quelque différence dans la couleur des chevelures, il n'y en a point dans celle des yeux, qui sont généralement noirs. La tournure des Chilenas ne répond

pas toujours à la finesse gracieuse de leur physionomie. On cherche en vain sur le Castillo ces tailles souples, élégantes ou fièrement cambrées, si communes dans les anciennes colonies espagnoles. Celui qui n'aurait vu les femmes de Valparaiso que sur la chaussée du Castillo serait donc tenté de mêler certaines restrictions aux éloges que leur ont si complaisamment décernés la plupart des voyageurs; mais convient-il de s'en rapporter à cette première impression, et ne vaut-il pas mieux suivre les Chilenas dans les salons, leur vrai théâtre? Ce sera aussi connaître la vie de Valparaiso sous son plus séduisant aspect.

II.

La présentation d'un étranger dans une famille de Valparaiso n'offrait, il y a quelques années, aucune difficulté; il s'y introduisait pour ainsi dire sans patronage, recevait presque toujours un aimable et bienveillant accueil, et arrivait rapidement à l'intimité. Aujourd'hui encore, l'accès d'un salon est aisé; mais une plus grande rigidité de mœurs et le nombre considérable des voyageurs, en nécessitant de sages restrictions, ont rendu l'intimité plus difficile et l'hospitalité moins banale, surtout chez les principaux habitans de la ville. Néanmoins ces vertus primitives, qui rendent le séjour de Valparaiso si cher aux étrangers, se conserveront long-temps encore dans le cœur des Chilenos, car ils les pratiquent sans la moindre contrainte, et ils y voient bien plus un plaisir qu'un devoir.

Un des officiers de notre marine royale, auquel une station de plusieurs années sur les côtes du Chili avait donné droit de bourgeoisie à Valparaiso, avait bien voulu nous introduire chez l'un des notables habitans de l'Almendral. Quand nous entrâmes dans le salon, le *dueño de la casa* (maître de la maison), qui aspirait avec une singulière expression de sensualité la fumée d'un *puro*, se leva, vint à nous, écouta nos noms, prononça avec une gravité toute castillane la formule d'usage : *la casa esta a la disposicion de ustedes caballeros*, formule qui, cette fois, avait une tout autre acception que dans les *quebradas*, et, après nous avoir touché la main, il reprit sa place en soufflant par les narines deux jets d'une fumée retenue captive depuis notre arrivée. La maîtresse de la maison ratifia avec une grace charmante l'offre hospitalière que venait de nous faire son mari, et, à partir de ce moment, nous ne sommes jamais entrés dans cette maison sans y trouver l'accueil poli des premiers jours, uni bientôt au charme de la plus affectueuse cordialité.

Le caractère peu expansif des hommes ne leur permettait pas de s'écarter avec nous d'une certaine réserve; nous rencontrâmes au contraire chez les femmes un sans-façon qui, de prime-abord, nous surprit et nous eût inquiétés, s'il n'avait été compensé par toute sorte d'adroites

prévenances. Nos premiers bégaiemens dans cette langue espagnole si féconde en équivoques déterminaient quelquefois le rire, mais ce rire de bon aloi, si peu déconcertant, qu'après l'avoir provoqué, on s'empresse d'y prendre part. Disons en passant que, si rien n'égale la patience stoïque du Chilien quand il s'agit d'écouter la conversation d'un étranger, rien n'égale non plus l'assurance du Français à parler une langue qu'il estropie. Heureusement il y avait chez nos hôtes assez d'indulgence et d'aménité pour nous pardonner une faiblesse nationale, et, dès la première entrevue, nous étions parmi eux comme d'anciennes connaissances quand on servit le *mathé*.

Le *mathé* est une herbe originaire du Paraguay, où elle se nommait aussi herbe de saint Dominique. Si l'on en croit la tradition, le saint visita cette contrée, et, satisfait sans doute de sa visite, il voulut y consacrer, par un miracle utile, le souvenir de son passage. Or, ne trouvant rien de mieux à faire, il convertit les propriétés vénéneuses d'une herbe fort commune dans le pays en qualités bienfaisantes et salutaires. Le *mathé* fut dès-lors en grand usage au Paraguay, il devint le dictame, la panacée universelle : bientôt la renommée de cette plante se répandit dans toute l'Amérique du Sud, où le mathé fait depuis ce temps les délices des *tertullias*.

Le mathé se prépare à peu près comme le thé, mais on boit cette infusion d'une façon toute pittoresque. Le vase affecté au mathé est de forme ovoïde, enrichi de filigranes et monté sur un pied ciselé. L'ouverture du vase est étroite; néanmoins elle peut donner passage à une *bombilla*, ampoule grosse comme une noisette, soudée à l'extrémité d'un tube. Cet appareil est ordinairement en or ou en argent chez les riches, en bois ou en terre chez les pauvres. On introduit dans le vase une pincée de feuilles de mathé, un morceau de caramel, quelquefois des épices, et on le remplit avec de l'eau bouillante. La *bombilla* plonge dans cette mixture, dont on aspire à petites gorgées, par l'autre extrémité du tube, toute la partie liquide.

Le jeu de cet instrument nous parut d'une simplicité primitive. Celui d'entre nous qui fut le premier servi s'empressa d'en faire l'essai, et porta le tube à ses lèvres en fumeur expérimenté. Près de lui, une femme semblait prendre à l'opération un vif intérêt; elle vit le mouvement, et, mue par un sentiment charitable, elle s'écria : *Cuidao, señor, esta muy caliente el mathé!* — prenez garde, monsieur, le mathé est bouillant. Il était trop tard. A sa première aspiration, l'infortuné bondit comme en délire et laissa tomber à ses pieds la boisson infernale; il avait reçu dans la bouche un jet liquide, bouillant et dévorant comme du plomb fondu. Cette mésaventure éveilla notre prudence, et nous pûmes savourer sans encombre cette liqueur, dont l'arome et le goût nous parurent infiniment préférables à ceux du thé. On servit ensuite

des *dulces :* c'étaient du coco rapé et confit, de la conserve de roses et des *azucarillas;* puis, l'heure de la séparation étant arrivée, on nous fit promettre de revenir le lendemain.

Quand un étranger s'est montré durant une semaine dans un salon de Valparaiso et qu'il s'abstient un ou deux soirs d'y venir, son absence est remarquée. Si elle dure plusieurs jours, il peut s'attendre à subir un fort réjouissant interrogatoire, qui aura pour thème cette phrase, répétée vingt fois par les femmes : — *Esta usted enamorado?* — Une réponse affirmative ne fait, comme on le pense bien, que déterminer une nouvelle série de questions. Les curieuses veulent naturellement alors connaître le nom de l'*hechisera* (enchanteresse) dont l'étranger subit le charme. Or, les Chilenas sont deux fois femmes, quand il s'agit de pénétrer un mystère d'amour. Nous dirions volontiers que, seules au monde, leurs voisines du Pérou possèdent à un degré plus exorbitant l'antique et fatale qualité de Pandore. Souvent il arrive que, harcelé dans sa discrétion, l'*enamorado* répond galamment à celle qui l'interroge qu'elle seule est son *hechisera.* Malgré le plaisir avec lequel on accepte cette déclaration à brûle-pourpoint, on affecte de n'y pas croire, et celui qui l'a lancée est traité d'*embustero,* adjectif espagnol qui désigne ce mélange de gentillesse et d'hypocrisie dont le Chérubin de Beaumarchais est la personnification poétique. On pardonne pourtant à l'*embustero* ses escapades; mais, si elles se renouvellent, on découvre vite aux pieds de quelle *niña* il dépense ses heures. Les femmes lui font alors une petite moue pleine de charme, et laissent tomber, toute remplie des reproches amers de leur cœur, cette seule parole : *Ingrato!*

Le mot de *señora* (madame) semble au Chili exclu des conversations. Les plus vénérables matrones se font toujours appeler *señorita* (mademoiselle). L'*appellido* (nom de famille), rarement usité, ne sert qu'à désigner les absens; on ignore même parfois le nom des étrangers. Le nom de baptême (*el nombre*), traduit en espagnol et précédé du substantif honorifique *don,* est seul employé dans le dialogue ordinaire. La soudaine métamorphose du nom cause de prime-abord un singulier étonnement, surtout si, par exemple, l'on a saint Jean pour patron. En effet, don Juan, au point de vue de la beauté, de l'élégance et de la bravoure, est devenu pour nous un type complet; or, l'individu chétif, mal venu et laid, qui s'entend baptiser tout à coup de ce nom formidable, se trouve aussi embarrassé que si on l'affublait à l'improviste de la panoplie colossale de quelque ancien preux.

L'étranger peu familiarisé avec les habitudes des Chilenas pourrait souvent tirer de la franchise de leurs *ojeadas,* et d'une assez grande liberté de parole, les conclusions les plus caressantes pour son amour-propre. Tantôt c'est une fleur qu'une jeune femme lui offre, après

l'avoir arrachée à l'édifice de sa chevelure, tantôt elle partage avec lui un *pastelito* (petit gâteau), ou bien elle lui présente le vase de *mathé* à moitié vide et la *bombilla* humide encore de la pression de ses lèvres roses. Toutes ces gracieusetés ont un seul et unique but, celui de témoigner à l'étranger combien sa présence est agréable. Si elles faisaient naître en lui d'autres idées, l'avenir lui apporterait de singuliers mécomptes. A Valparaiso comme dans tous les pays espagnols, cet abandon gracieux, cette absence de toute pruderie, ne font qu'ajouter plus de charme aux relations du monde; ils n'ont aucune influence pernicieuse sur les mœurs.

Ordinairement les hommes fument en présence des femmes des cigares et des cigarettes; mais, aussitôt que le personnel d'un salon devient nombreux et que la réunion prend les allures d'une *tertullia*, les fumeurs sont relégués dans une pièce voisine, où l'on dispose pour eux des rafraîchissemens sur un dressoir. L'ameublement d'un salon chileno ne diffère point, quant aux meubles, de celui d'un salon français; seulement l'art du tapissier ne s'est pas encore naturalisé à Valparaiso. On y rencontre peu de glaces et de draperies. Dans les habitations de la classe inférieure, quelques tabourets, des nattes sur le sol ou sur les carreaux du parquet, une malle peinte couverte d'oiseaux prodigieux qui becquètent des fleurs imaginaires, un lit drapé avec une prétention des plus provoquantes, composent tout le mobilier. Le seul ornement de la cloison blanchie à la chaux est un bénitier avec un rameau de Pâque passé en sautoir; le seul objet de luxe est une *viguela* (guitare). Dans le salon du riche, le piano a usurpé la place de la *viguela*. Or, cet instrument de musique n'est pas, comme souvent en France, un vain ornement; il est en quelque sorte indispensable. Dans ces *tertullias* quotidiennes, où le champ des conversations est fort limité, on n'attend pas toujours que la causerie languisse pour avoir recours à la musique. A peine êtes-vous assis même pour la première fois dans un salon, que les femmes vous adressent cette question : *Sabe usted tocar, señor?* Cette phrase veut dire, suivant le lieu où l'on se trouve : Savez-vous jouer du piano? savez-vous jouer de la guitare? Puis on ajoute aussitôt sans employer la formule dubitative : *Usted canta, señor.* Malheur à ceux qui sont en mesure de répondre affirmativement à l'une ou à l'autre de ces demandes! A l'instant même on voudra mettre leurs talens à l'épreuve; puis chaque jour invariablement on les priera de *tocar* ou de *cantar*.

Les Chilenas en général jouent assez agréablement du piano, quelques-unes ont la voix d'une extrême douceur; mais nous n'avons pas trouvé dans la société de Valparaiso un seul véritable talent musical. La romance française y règne en souveraine; les femmes la chantent avec peu d'expression, et surtout avec un accent insupportable. Quand elles

daignent chanter la romance espagnole, leur voix prend un charme particulier, et on les écoute avec un vrai plaisir. Nous n'avons guère entendu chanter ces dernières romances que dans les salons du second ordre, chez les véritables enfans du pays. Quand la chanteuse faisait frémir sa *viguela*, les assistans semblaient obéir à un pouvoir magique, et unissaient leurs voix à la sienne. Un de ces concerts improvisés nous est resté dans la mémoire. C'était dans un modeste salon de l'Almendral; nous devisions gaiement avec les *niñas* en fumant des cigarettes. Trois personnages, drapés dans leurs manteaux comme des Espagnols du bon temps, étaient entrés depuis une heure; ils avaient à peine salué et s'étaient assis, le chapeau descendu jusqu'aux yeux, le manteau monté jusqu'au nez, sur des chaises disposées en ordre contre la cloison. Depuis ce moment, immobiles, muets et impassibles, on les eût pris pour des statues, si leurs yeux noirs, grands et limpides, n'avaient suffisamment protesté contre une pareille supposition. La partie active de l'assemblée se composait de deux groupes : le nôtre, où l'on causait et où l'on riait; puis, à l'autre extrémité de l'appartement, se trouvait un groupe de vieilles femmes, où l'on parlait avec inquiétude d'une comète visible à cette époque. Quelqu'un pria une jeune fille de chanter: elle fit d'abord la moue et résista coquettement à nos supplications (or, celle-là faisait exception parmi les Chilenas); mais sur une remontrance que sa mère lui adressa en ces termes : *Vaya pues, niña, no sea majadera*, elle prit sa guitare, et commença une romance qui rappelait les fadaises héroïques de l'empire.

Debo partir, mi dulce amiga,
La suerte cruel lo exige asi.
Patria y honor asi lo manda,
Mi corazon se queda aqui (1).

Au second vers, une voix grave sortit de l'un des manteaux et se joignit à celle de la chanteuse; une deuxième voix, puis une troisième murmurèrent timidement d'abord; bientôt elles prirent leur essor, et ce fut le signal d'un chœur bizarre, où tous les assistans exécutaient leur partie avec un flegme imperturbable. Quelques notes de musique avaient suffi pour arracher les hommes à leur contemplation silencieuse, les vieilles femmes à leurs graves discours, et les jeunes filles à leurs folles causeries.

La danse n'est pas moins en faveur à Valparaiso que la musique. Par malheur, on commence à répudier là, comme en Espagne, ces drames chorégraphiques où le jeu de la physionomie et la mobilité du

(1) « Je dois partir, ma douce amie : le sort cruel le veut ainsi. Patrie et honneur me le commandent, mais mon cœur reste avec toi. »

geste suppléent si merveilleusement à la parole. Ainsi la *zambacueca*, danse gracieuse et coquette, s'est vue reléguée dans les basses classes de la société; les rares femmes du monde qui savent la danser encore désavouent ce talent, et l'on triomphe avec peine de l'étrange opiniâtreté qu'elles apportent à voiler une de leurs séductions. Un chœur de voix, un raclement de guitare, composent l'orchestre ordinaire de toute *zambacueca*. La danseuse et son partenaire se campent fièrement en face l'un de l'autre, la main gauche sur la hanche. Aux premières vibrations de la *viguela*, les assistans entonnent une chanson semi-burlesque. Les danseurs suivent aussitôt le mouvement rhythmique, et commencent une série de passes; la danseuse pirouette souvent avec une certaine affectation de dédain, le cavalier combine ses pas de manière à se trouver en face de la belle dédaigneuse, et montre durant ce manége une constance héroïque dont elle finit par lui savoir gré, car elle s'humanise peu à peu et se rapproche de lui; mais, rappelant bientôt toutes les forces de sa volonté, elle s'éloigne de nouveau, pirouette encore et cherche à se soustraire au charme qui l'enivre. Vains efforts! la passion l'entraîne; un dernier élan la conduit à son danseur comme le fer à l'aimant, et elle laisse tomber son mouchoir.

Quand la femme du peuple danse la *zambacueca*, elle y apporte une fougue sans pareille. Ses mouvemens sont vifs et gais, quelquefois inégaux comme le vol du papillon, quelquefois réguliers comme les oscillations du pendule; souvent elle piétine d'une façon bruyante et particulière; puis tout à coup la pointe de son pied, effleurant le parquet, décrit des courbes silencieuses. Cette danse, chez la femme du monde, n'a rien dont la morale sévère puisse s'offusquer; on n'y voit guère que des pas cadencés avec art, une désinvolture pleine de molle flexibilité, enfin des gestes gracieux et modérés.

A l'époque de l'année où les beautés de San-Iago, la capitale du Chili, viennent chercher dans les bains de mer un soulagement contre les ardeurs de l'été, les salons de Valparaiso présentent une animation inaccoutumée. Alors chaque soir on entend le piano jeter par les fenêtres ouvertes ses notes évaporées; la danse redouble d'ardeur; l'attrait du plaisir prévaut sur les absurdes préjugés, et la *zambacueca* bannie reparaît timide d'abord, puis enfin triomphante, la couronne au front et saluée par de nombreux bravos. Des jours gaiement remplis succèdent aux danses nocturnes. Ce sont des promenades sur l'eau, des visites aux navires étrangers. Des cavalcades joyeuses traversent les rues, amazones en tête, voiles et chevelures au vent, éclairs dans tous les yeux, sourires sur toutes les lèvres : on court chercher l'ombre à plusieurs lieues de la ville, on se rend à *Villa la Mar*, à la *Quebrada verde*. Jamais mieux que durant ces quelques semaines entièrement consacrées aux fêtes et aux distractions élégantes on ne comprend l'attrait

qu'a toujours eu Valparaiso pour les voyageurs et les marins de toutes les nations. Comment quitter d'ailleurs sans regret cette ville amie du plaisir, cette ville où le Français lui-même échappe à ces vagues et maladives aspirations vers la terre natale, symptômes nostalgiques si communs chez nos compatriotes après quelques années passées sous un ciel étranger?

Malheureusement le climat de Valparaiso est perfide; des journées de deuil et de tristesse succèdent aux nuits de fête. Les tourmentes, les tremblemens de terre, affligent tour à tour cette partie du Chili. Le vent du sud et le vent du nord sont redoutés à Valparaiso comme d'implacables ennemis. L'un vient de terre et soulève une poussière fine et brûlante qu'il porte au loin comme un brouillard sur les navires; l'autre vient de la mer et pousse d'énormes vagues vers le rivage. Quand le premier de ces vents souffle (ce qui arrive presque tous les jours durant l'été), la ville se voile d'un nuage doré, la mer se couvre d'écume. Braver ce *khamsin*, se rendre à pied du Puerto à l'Almendral à travers les flots d'une poussière fine et pénétrante comme du tabac d'Espagne, c'est une action presque comparable à celle de Léandre traversant l'Hellespont à la nage. Le vent du sud se déclare vers midi, et, pendant qu'il règne, le ciel conserve un azur irréprochable; enfin, quand le soleil abaisse vers les monts du couchant son disque radieux, les rafales deviennent plus rares, puis elles s'affaiblissent avec la lumière décroissante, et la nuit semble faire descendre avec elle le calme le plus profond sur la terre et sur les flots.

La baie de Valparaiso est sans abri contre le vent du nord. Pour peu que ce vent souffle avec furie (ce qui est rare), la houle devient une montagne dont la crête déferle en rugissant. Malheur alors aux navires assez imprudens pour rester au mouillage ou pour ne pouvoir le fuir! En vain ils raidiront leurs câbles et se cramponneront aux roches sous-marines de toute la force de leurs ancres crochues : câbles, chaînes et ancres seront impuissans à les retenir; ils dériveront avec rapidité et s'en iront à la côte renouveler le drame horrible de 1823, où dix-sept navires furent mis en pièces sans qu'il fût possible de sauver même l'équipage de plusieurs d'entre eux.

On peut se garantir des fastidieuses tourmentes du sud en restant chez soi et en tenant portes et fenêtres closes, on peut se précautionner contre le souffle déchaîné du nord; mais un fléau qui déjoue toutes les prévisions humaines vient sans cesse crier au Chileno un terrible *memento mori* : ce fléau est le tremblement de terre. Les trois élémens s'émeuvent. Les volcans crèvent le sol, soufflent la flamme, et vomissent des flots de lave et d'asphalte; parfois même ils chassent de la mer, en colonnes de fumée noire et empestée, leur haleine infernale, qui couvre la grève de poissons asphyxiés. La mer, vio-

lemment secouée, s'éloigne des côtes; puis tout à coup elle revient furieuse et semble pousser ses flots à la conquête de l'ennemi qui la trouble. Il se répand dans l'air certains symptômes mystérieux, alarmans qui se manifestent par le vol inégal et incertain des oiseaux. Les animaux devinent instinctivement le danger, les chiens font entendre un hurlement plaintif, les rats désertent avec effroi leurs retraites souterraines, et les chevaux hennissent comme à l'approche d'une bête féroce. Nous avons assisté quelquefois aux scènes de terreur qui suivent ces horribles secousses. Je me souviens d'un tremblement de terre qui troubla une tertullia des plus animées. On dansait; la joie s'épanouissait sur tous les visages et allumait un éclair dans tous les yeux. Tout à coup un grondement sourd retentit, les vitres frémirent comme ébranlées par le passage d'un convoi d'artillerie; les lampes vacillèrent, et la maison trembla de la base au faîte. En même temps le plâtre du plafond s'écailla et neigea sur nous en paillettes brillantes. Un de ces cris de détresse qui font refluer le sang au cœur s'éleva déchirant, unanime. En un clin d'œil, le salon fut vide. Nous courûmes vers le balcon. La lune éclairait la rue; une multitude bruyante, éplorée, la remplissait. Les maisons s'étaient vidées aussi vite que si des ressorts intérieurs en avaient chassé les habitans. Ceux-ci, agenouillés dans la poussière, se frappaient la poitrine, tendaient vers le ciel des bras supplians, et ces mots : *Misericordia! Ay de my!* répétés par cent voix différentes, dominaient la rumeur. Après dix minutes d'attente, l'inquiétude se calma, le bruit s'éteignit, et chacun se hasarda à rentrer dans sa demeure. En voyant pendant ces quelques instans l'impassibilité des hommes faire place à une émotion qui baignait leurs fronts de sueur, nous avons compris que ce danger était le seul peut-être dont l'habitude ne tempérait jamais l'épouvante.

A part ces rares momens d'oubli, l'impassibilité des Chilenos ne se dément guère; c'est au point qu'il est assez difficile d'apprécier au Chili le caractère des hommes. Les Chilenos, on l'a déjà vu, sont peu expansifs de leur nature, et, soit que leurs pères leur aient transmis un peu de cette vieille haine espagnole contre la France, soit qu'ils se souviennent avec amertume de l'hésitation qu'apporta le gouvernement de la branche aînée des Bourbons à reconnaître l'indépendance de leur pays, ils sont, vis-à-vis des Français, d'une extrême réserve. Néanmoins des relations tant soit peu suivies font bientôt découvrir en eux une grande affabilité et des tendances généreuses qu'une défiance excessive arrête seule dans leur essor.

L'amour de la patrie est le principal trait du caractère chileno. Ce fut à ce sentiment que, dans les dernières luttes du Chili contre l'Espagne, le général San-Martin dut de pouvoir reconstituer l'armée patriote, défaite pendant la fatale nuit de Talca. On vit à cette époque

les Chilenos de toutes les classes apporter, chacun selon ses moyens, ceux-là leur trésor, ceux-ci leur denier à la patrie menacée. La vaisselle et les bijoux précieux furent mis à la disposition du général, et, grace à cette spontanéité de dévouement, San-Martin put, dans un bref délai, réorganiser de nouvelles troupes. C'est par des succès qu'il faut en pareil cas prouver sa reconnaissance, et les succès ne manquèrent pas. Vingt jours s'étaient à peine écoulés depuis la défaite de Talca, et déjà les Chilenos se trouvaient en état de prendre leur revanche. Ils rencontrèrent les Espagnols à Maypo. L'action fut acharnée comme celles qui décident de l'avenir d'un peuple. Vaincre ou succomber devait résoudre pour la république la fameuse question *to be or not to be*. Après un combat sanglant et opiniâtre qui se dénoua par la défaite complète de l'armée espagnole (5 avril 1818), les Chilenos conquirent enfin leur indépendance et s'intitulèrent avec orgueil *hijos del païs* (enfans du pays). Les Espagnols firent bien encore quelques tentatives pour relever leur domination; mais ces tentatives restèrent infructueuses : la journée de Maypo avait à jamais anéanti leur puissance au Chili.

Le Chileno est doué d'un esprit plus positif que brillant. A Valparaiso surtout, les intérêts commerciaux absorbent toutes ses pensées. Quand il parle, ce qui est rare, sa phrase est souvent ampoulée, emphatique. Dans les salons de Valparaiso, où se rencontrent des citoyens de toutes les républiques du sud, le caractère du Chileno ressort mieux encore par les contrastes que multiplie la réunion de types si divers. L'*Argentino* réfugié est le Polonais de l'Amérique méridionale; le *Peruano* en est le Parisien. Le premier a la parole élégante, il intéresse, émeut, entraîne son auditoire; quelquefois sa phrase est incisive, et l'on y reconnaît le cri d'un cœur ulcéré. La causerie du second est charmante, l'esprit y pétille, la saillie s'y épanouit, et la moquerie y revêt une forme séduisante. Le *Peruano* abuse de cette facilité d'élocution, il retourne sous toutes ses faces une question sérieuse, et, lorsqu'il en a découvert le côté burlesque, ne se fait pas faute de l'exploiter. Quant au Chileno, il prétend être l'*Anglais* de l'Amérique du Sud. Le sentiment national qui l'anime, l'instinct mercantile qui distingue particulièrement l'habitant de Valparaiso, son goût du comfortable, l'adoption rapide des usages britanniques et le peu de sympathie du peuple en général pour les Français semblent autoriser cette prétention; mais, en étudiant de près la vie domestique du Chileno, on arrive à reconnaître qu'il tient plus du Hollandais que de l'Anglais. L'éducation toute française que l'on donne aujourd'hui à la jeunesse n'est guère d'accord avec les préjugés de ses pères, et il faut espérer qu'elle pourra les combattre. Tout en rendant justice à la génération qui l'a précédée, aux efforts glorieux qui ont assuré l'indépendance du pays, la jeunesse

chilienne saura étudier les idées françaises d'un point de vue moins étroit et surtout moins hostile.

III.

On peut distinguer deux périodes dans l'histoire du Chili depuis son indépendance : la première, agitée par des prises d'armes continuelles et par cette fièvre de mouvement qui tient encore les peuples en émoi long-temps après une grande révolution; c'est celle qui s'étend de 1814 à 1838, depuis la première révolte contre l'Espagne jusqu'à l'expédition victorieuse contre la confédération du Pérou et de la Bolivie. La seconde, commencée à la suite de cette campagne, en 1838, se continue encore; elle est calme et prospère. Contrairement à la plupart des états républicains de l'Amérique méridionale, où la crise révolutionnaire, suite inévitable de l'émancipation, n'a pas encore cessé, le Chili est sorti de cette crise, il a pu voir succéder à une ère d'inquiétude maladive une ère d'activité régulière et féconde; il gagne à la fois en richesse matérielle (1) et en population. Ce repos a été favorable aussi aux travaux de l'esprit, et le mouvement intellectuel qui se dessine depuis quelques années au Chili indique une population sérieuse, réfléchie, et qui bientôt, si cette paix intérieure dure, aura pris place au premier rang parmi les sociétés du Nouveau-Monde.

La situation actuelle du Chili tient à plusieurs causes; sans parler du caractère des habitans, la nature même semble avoir voulu protéger ce territoire contre la guerre civile aussi bien que contre l'invasion étrangère. Si l'on jette les yeux sur une carte, on voit de prime abord que, sur toute la frontière orientale du Chili, la gigantesque cordilière des Andes forme un rempart naturel qui semble interdire aux voisins de la république les tentatives de conquête, et aux Chiliens eux-mêmes les projets d'agrandissement. La limite occidentale est marquée par l'Océan Pacifique. Au nord, le Chili, resserré entre la mer et la chaîne des Andes, pousse jusqu'à la Bolivie l'extrémité de son territoire, amincie comme la pointe d'un glaive dont les provinces du centre seraient la lame et dont celles du sud seraient la poignée. A ce glaive, l'île de Chiloë pourrait se rattacher comme un pommeau dessoudé. Dans un pays ainsi pressé partout entre la mer et les montagnes, les principes de la stratégie régulière peuvent difficilement être appliqués; les temporisations, les retraites, deviennent presque impossibles.

(1) *Du temps du roi*, comme on dit au Chili pour désigner la domination espagnole, les rentes de l'état ne pouvaient suffire à solder ses employés. La garnison de la province de Chiloë, par exemple, était alors à la charge du Pérou, tandis qu'aujourd'hui le trésor défraie un personnel bien plus nombreux et peut encore payer les intérêts de la dette étrangère.

Une révolution ne saurait donc s'y prolonger, car, aussitôt que deux partis opposés sont en campagne, ils se rencontrent nécessairement, et le manque de places fortes empêche qu'un parti vaincu puisse reprendre haleine et se reconstituer. Une bataille est presque toujours décisive au Chili.

L'histoire même des années les plus agitées qu'ait traversées la république confirme ce que nous disons du peu de chances qu'a la guerre civile de s'y établir en permanence, comme sur d'autres points de l'Amérique du Sud. En suivant les principaux événemens qui ont marqué les annales du Chili depuis 1814, on voit une première tentative d'insurrection échouer dans une rencontre décisive à Rancagua, le 1er octobre 1814. Deux ans plus tard, en 1817, il suffit de deux batailles pour amener l'indépendance du pays. San-Martin bat les Espagnols une première fois à Chacabuco, le 12 février 1817. Ceux-ci n'avaient pas concentré toutes leurs forces sur un seul point : un corps de réserve, grossi de quelques fuyards et de troupes fraîches venues du Pérou, bat les patriotes à Cancharayadas; mais, vingt jours après, la victoire éclatante de Maypo efface le souvenir de cet échec. Cette fois décidément expire le pouvoir de l'Espagne au Chili. On le voit, rien de plus rapide, de moins compliqué que les guerres de la métropole et de sa colonie. Quelques rencontres amènent ces drames militaires tout près du dénoûment. Il n'y a point de place au Chili pour les luttes prolongées, si favorables aux intrigues des chefs d'armée, et l'intervention des généraux dans les affaires du pays, au lieu d'aboutir, comme en d'autres états, à une dictature, a favorisé au contraire le développement régulier des institutions républicaines.

Comme dans toutes les jeunes républiques méridionales, le pouvoir fut, durant les premières années de l'émancipation, entre les mains des soldats heureux. San-Martin, O. Higgins et Freire passèrent tour à tour à la présidence. Les tendances libérales du pays ne se manifestaient encore que par une sourde agitation. Le général Pinto devint président de la république; il avait voyagé en Europe et devait à son esprit distingué, à ses connaissances étendues bien plus qu'à ses faits d'armes, la haute considération dont il jouissait. La première période de son gouvernement présidentiel s'écoula sans trop de peine. Il fut réélu, mais sa réélection manqua de certaines formes. Les mécontens s'agitèrent. Bientôt les partisans d'une liberté pour laquelle le pays n'était point encore assez mûr circonvinrent le général Pinto. Il mit au jour, en 1828, une constitution ultra-libérale, et osa toucher aux biens de l'église. Un fort parti d'opposans s'organisa, et la révolution de 1829 éclata à Conception. Le Chili fut alors divisé en deux camps : l'un représentait les idées ultra-libérales, l'autre les idées réactionnaires. Ce dernier parti, qui avait pour chef le général Prieto, comptait dans ses rangs un ci-

toyen qui devait bientôt jouer un rôle glorieux dans l'histoire du Chili : c'était Portalès.

Le général Pinto, redoutant pour son pays les désordres et les malheurs inséparables d'une guerre civile, espéra la conjurer par sa démission, qu'il donna solennellement. Aucun bien ne résulta de ce sacrifice. Le pouvoir tomba aux mains d'un homme du même parti, qui n'avait pas, à beaucoup près, le mérite de son prédécesseur. Une rencontre insignifiante eut lieu aux portes de San-Iago. Sans rien changer à la face des affaires, elle échauffa les passions. Le général Prieto restait le chef des réactionnaires, le général Lastera était devenu celui des libéraux. On essaya de transiger. Le général Freire fut désigné par sa réputation militaire pour réconcilier les deux armées, qu'il devait prendre sous son commandement. La réaction le croyait dévoué à ses idées; l'autre parti comptait dans ses rangs trop de parens du général pour ne pas espérer le soumettre à son influence. Les deux camps se rapprochèrent de lui; mais bientôt le général Freire se décida pour les libéraux, et voulut contraindre l'armée de Prieto à lui obéir. Les hostilités recommencèrent. Dans la rencontre qui eut lieu à Lircay, Prieto fut vainqueur.

Ce triomphe entraînait la suppression du pacte ultra-libéral de 1828; le parti vainqueur était tenu de donner une nouvelle constitution au pays. Les provinces durent aviser au choix de plénipotentiaires. Ceux-ci se rendirent à San-Iago et nommèrent, en attendant les nouvelles élections du congrès, un gouvernement provisoire avec Portalès pour premier ministre. L'heure des ménagemens était passée; on exila les principaux partisans de la constitution de 1828, déclarée *nulle et sans valeur*.

La constitution promulguée en 1833, l'une des plus sages de l'Amérique, est conçue dans les idées du parti *réactionnaire* (ce mot signifie ici *modéré*). Elle donne au pouvoir des moyens légaux de se faire obéir et au pays des garanties suffisantes de liberté. Le gouvernement s'affermit sur ces nouvelles bases, grace à la main habile et forte de Portalès, placé pendant quelques années à la tête du ministère. Aussi l'ordre devint-il une habitude au Chili. Ces agitateurs qui dans toutes les autres républiques méridionales cherchent fortune à travers les troubles révolutionnaires de chaque jour durent renoncer à la carrière politique, ou l'accepter avec les devoirs sévères, les travaux assidus qu'elle impose. Ces devoirs, ces travaux, ne pouvaient se concilier désormais avec leurs menées, leurs prétentions remuantes. Aussi les emplois politiques, si recherchés dans les autres états de l'Amérique méridionale, sont-ils très souvent refusés au Chili. Le général Prieto, qui avait été nommé par le congrès, resta président de la république jusqu'en 1835. On voulut alors presque unanimement élire Portalès,

mais celui-ci déclina cet honneur, et contribua de tous ses efforts à la réélection de Prieto.

Quelques mois après survint avec le Pérou et la Bolivie une rupture qui eut de graves résultats. Le général Santa-Crux, renouvelant une ancienne idée de Bolivar, avait uni, par une confédération dont il était le chef, le Pérou et la Bolivie. Il rêva bientôt un pouvoir plus étendu. Santa-Crux avait momentanément donné la paix au Pérou, depuis long-temps en proie à la guerre civile, et il espérait, en fomentant des troubles au Chili (1), faire désirer, au milieu des tumultes et des désordres, l'intervention de son génie pacificateur. Il commença d'abord par accueillir les exilés chilenos, puis il leur prêta des armes et mit à leur disposition des navires de guerre. Le général Freire, à la tête de ces proscrits, fit une descente à Chiloë. Portalès sut défendre son pays comme il avait su le gouverner; il vint bientôt à bout des révolutionnaires, et la république du Chili déclara la guerre à Santa-Crux.

On organisa l'armée à Quillota, près de Valparaiso; mais cette armée recélait dans son sein la trahison. Elle était à la veille de se rendre au port, des navires l'attendaient pour la conduire au Pérou, et Portalès, ministre de la guerre, passait une dernière revue, lorsque le complot éclata. Quatre compagnies sortirent des rangs et forcèrent le ministre à remettre son épée. La stupeur fut telle en ce moment, que personne ne bougea. Une révolution était faite. Heureusement les discordes civiles ne peuvent durer long-temps au Chili. Bientôt un grand nombre de désertions affaiblit le parti des révolutionnaires, qui avaient pour chef le colonel Vidaurre. Celui-ci fit néanmoins intimer avec menace à Valparaiso l'ordre de se rendre et marcha sur la ville, entraînant à sa suite le ministre captif. Le gouverneur de Valparaiso se mit aussitôt en campagne, aidé par le général Blanco et encouragé par l'opinion publique. Le chemin qui mène de Valparaiso à San-Iago se resserre à un certain endroit entre les montagnes qui le dominent et la mer. C'était une position facile à défendre. Les gardes nationaux et quelques forces légères maritimes se postèrent en ce lieu, décidés à disputer vaillamment le passage aux troupes du colonel Vidaurre. Déjà ces troupes s'approchaient. La nuit qui était venue, nuit d'hiver au Chili (2), allait voir s'accomplir un terrible drame. A l'arrière-garde du corps de Vidaurre s'avançait un *birlocho* (3) bien escorté. Quand les premiers pétillemens de la fusillade annoncèrent que les avant-postes avaient entamé l'action, le *birlocho* s'arrêta. Un homme en descendit enveloppé dans son man-

(1) Telle est du moins l'opinion dominante dans le pays.

(2) On était en juin, c'est-à-dire dans la mauvaise saison, qui dure d'avril à septembre.

(3) Sorte de cabriolet.

teau et marcha résolûment jusqu'au bord du chemin. Une détonation retentit, et l'homme tomba. Bientôt les premières lueurs de l'aube éclairèrent le champ de bataille, et les gardes nationaux victorieux relevèrent un cadavre frappé de quatre balles. C'était celui de Portalès. Le premier coup de feu de l'engagement avait été son arrêt de mort.

L'armée révolutionnaire, complétement battue, se dispersa, et ses chefs tombèrent peu de jours après entre les mains des vainqueurs. On les conduisit à Valparaiso, et l'expiation s'accomplit sur la place d'Orégo. Ils furent tous fusillés, et montrèrent au dernier moment un courage digne d'une meilleure cause. Quant à Portalès, il a laissé au Chili de nobles souvenirs, et mieux encore, des institutions salutaires. La réforme du clergé, des cours de justice, la création des gardes nationales, l'organisation de la police, enfin et surtout la confiance du pays assurée à l'action gouvernementale, tels sont les titres de cet administrateur éclairé à la reconnaissance publique. Aussi la douleur causée par sa mort fut partagée même par ses adversaires politiques.

On avait puni les chefs du complot qui avait coûté la vie à Portalès. Il restait à le venger plus complétement. On arrêta de nouvelles dispositions pour lever des troupes expéditionnaires, et, si l'on trouva au Chili même et sans emprunt l'argent nécessaire à cette prise d'armes, ce fut grace à l'économie et à la sage administration financière de Ringifo, l'ami actif et intelligent de Portalès. Un premier effort des Chilenos n'eut aucun succès, mais le second aboutit à la bataille de Iungay, qui renversa Santa-Crux et son édifice politique. L'issue glorieuse de cette affaire, en faisant respecter au dehors le nom chileno, ne doit pas être oubliée parmi les causes de la quiétude parfaite dont jouit la république; c'est de ce jour que date l'heureuse situation qui aujourd'hui encore se maintient au Chili. Le général Prieto a trouvé dans le général Bulnes, le président actuel, un digne continuateur de sa prudente et ferme administration. La période ouverte depuis la victoire de Iungay n'a été marquée encore que par un progrès rapide et pacifique dans l'ordre matériel comme dans l'ordre intellectuel.

Dans l'ordre matériel, les travaux des mines et les travaux agricoles, ces deux sources de la richesse publique, ont été repris, une fois la tranquillité du pays assurée, avec un redoublement d'ardeur. Il n'y a rien à ajouter à ce qui a été dit dans cette *Revue* même de la production des mines au Chili (1). Quant aux travaux agricoles, ils se partagent entre la culture du sol et l'élève des troupeaux. Le sol n'est pas morcelé au Chili, il est réparti entre quelques grands propriétaires. L'éten-

(1) Voyez la première partie du travail de M. Michel Chevalier sur *les Mines d'or et d'argent du Nouveau-Monde*, 15 décembre 1846.

due des *haciendas* (propriétés rurales) est considérable, surtout dans les provinces du nord et du sud, qui sont moins peuplées que celles du milieu. Une riche *hacienda* possède ordinairement dix mille têtes de bétail, quelques-unes en contiennent le double. Or, les travaux d'une *hacienda* de quatre mille bestiaux nécessitent au moins cent chevaux et cent cinquante jumens. Ceci donnera une idée de la quantité de bestiaux répandus sur le territoire de la république, car nous ne parlons pas du menu bétail; le mouton, par exemple, est si commun au Chili, qu'il se vend au plus vil prix sur les marchés.

Énumérer les opérations d'une *hacienda*, ce sera faire connaître à peu près la vie laborieuse des campagnards du Chili sous toutes ses faces. Les quatre grandes opérations de l'*hacienda* sont : les *rodeos*, la *trilla*, la *matanza* et la *vendimia*. On nomme *rodeos* la réunion faite au printemps de tous les animaux dispersés sur l'*hacienda*. A cette époque, plusieurs centaines de cavaliers poussent devant eux les troupeaux innombrables qu'on rassemble d'abord pêle-mêle dans un enclos immense entouré de pieux. Ce spectacle est à la fois curieux et grandiose. L'enclos se remplit comme si une mer vivante s'y précipitait après avoir rompu ses digues. Le *guasso* triomphe au milieu de cette mêlée furibonde, c'est alors qu'il se sent roi, et qu'il regarde avec pitié l'habitant des villes ou le voyageur européen que la curiosité attire aux *rodeos*. Les différentes espèces d'animaux sont chassées par les *guassos* de l'enclos commun dans des enclos plus petits; on marque au fer rouge les veaux, les genisses, les poulains nouveaux, et l'on sépare le vieux bétail en deux troupeaux, dont l'un est destiné à *l'engorda* (engraissement), l'autre à la *matanza* (abatage). Lorsque les bestiaux sont engraissés de façon à pouvoir donner cinquante kilogrammes de suif, on les considère comme bons pour la *matanza*, qui constitue le second travail de l'*hacienda*. Ils sont alors conduits dans les *ramadas*, sortes de hangars couverts, où, après les avoir abattus, on les dépèce. Une partie de la chair approvisionne les marchés du pays; l'autre partie, salée, séchée au soleil, est dirigée, sous le nom de *charqui*, vers le nord du Chili, où la terre est peu fertile et où les mines occupent un nombreux personnel. Les suifs et les peaux s'exportent à l'étranger.

La *trilla* comprend les travaux de la moisson. Lorsque le blé est fauché, on l'éparpille jusqu'à une certaine hauteur dans une vaste grange circulaire; les jumens y sont introduites, courent sans relâche sous le fouet et piétinent en tous sens la paille pour en faire choir le grain. La *vendimia* ou la vendange est la dernière des grandes opérations de l'*hacienda*. Dès qu'on a foulé le raisin, on fait bouillir un premier jus dans une chaudière, et, quand il a pris la consistance du sirop, on le verse dans d'énormes jarres de terre, jusqu'à la hauteur d'un quart,

puis on remplit ces jarres avec le jus de raisin non cuit. La fermentation s'accomplit, et le vin est mis en barriques. Les vignobles les plus productifs du Chili se trouvent entre la province d'Aconcagua, au nord de la capitale, et celle de Conception; les vins doux et très capiteux que produit cette dernière province sont particulièrement estimés.

Durant plusieurs mois de l'année, la sécheresse est complète au Chili; aussi les irrigations sont-elles indispensables, et jouent-elles un grand rôle dans la culture des terres. Les provinces du nord, privées d'eau, sont moins fertiles que celles du sud, où les rivières sont abondantes. Parmi les céréales qui figurent principalement dans les récoltes, on compte le froment, l'orge et le maïs. Les deux premiers viennent *de roulo*, c'est-à-dire sans irrigation, sur presque tous les points du territoire. L'exportation des grains ne se fait pas sur une grande échelle. Le Pérou, qui est le marché principal, en reçoit tout au plus cent mille hectolitres; le pays conserve donc un surcroît immense d'approvisionnemens, et le manque de débouchés empêche les cultivateurs de donner une plus grande extension à cette branche de l'agriculture.

Les *haciendas* et les mines sont, on le voit, les principaux foyers de la production nationale au Chili. L'industrie manufacturière est nulle. Si on passe maintenant des campagnes aux villes, aux centres intellectuels du pays, on retrouve les symptômes d'activité régulière qui nous ont frappé dans l'ordre matériel. Tout semble calculé d'ailleurs pour favoriser cette activité, pour la diriger surtout vers les paisibles conquêtes des lettres et des sciences. Les inconvéniens qu'entraînent dans un petit état les prétentions militaires n'existent pas au Chili. L'effectif de l'armée régulière est fort réduit. Trois ou quatre escadrons de cavalerie, le même nombre à peu près de bataillons d'infanterie, enfin quelques brigades d'artillerie légère, voilà tout. Pendant la dernière guerre, cet effectif ne s'élevait qu'à dix mille hommes. Une garde nationale très bien organisée fait presque partout le service des villes, service facile dans un pays où les turbulens forment aujourd'hui une imperceptible minorité. La marine est représentée par une frégate souvent désarmée et trois ou quatre goëlettes.

Faut-il attribuer à cette prédominance de la vie civile sur la vie militaire le goût croissant qui se manifeste dans la jeunesse chilienne pour les travaux de l'esprit? Depuis quelques années, il y a un mouvement littéraire au Chili, mouvement de peu d'importance encore, où l'influence de notre littérature se fait trop sentir, mais qui mérite de nous occuper. Qui sait, en effet, si ces lueurs douteuses ne précèdent pas une brillante aurore? Sous le régime de l'ombrageuse Espagne, tous les livres auxquels on supposait la plus légère tendance politique ou philosophique étaient sévèrement prohibés. Les ouvrages de piété ou ceux dont on ne pouvait suspecter l'orthodoxie avaient seuls leurs

franchises. Cette colonie était, à l'époque où elle venait de conquérir son indépendance, la plus arriérée de toutes celles du Nouveau-Monde. Quand la révolution fut venue y donner droit de bourgeoisie aux chefs-d'œuvre des littératures étrangères, les hommes qui avaient voué la première partie de leur existence aux événemens politiques consacraient la seconde à des intérêts gravement compromis durant les jours d'anarchie. Aucune tradition littéraire n'avait donc été transmise à la génération nouvelle, aucune route ne lui avait été indiquée. L'éducation presque française que reçut la jeunesse, l'essor que prit notre littérature vers 1830, et qui en répandit les productions non-seulement dans toute l'Europe, mais dans le Nouveau-Monde, telles furent les influences qui présidèrent aux premiers pas du Chili dans la carrière intellectuelle. Comme dans tous les pays où une littérature nationale est à fonder, on commença par s'inspirer de modèles étrangers, on débuta par la traduction et l'imitation; on poussa même fort loin cet engoûment, jusqu'à traduire nos feuilletons et nos mélodrames. Aujourd'hui encore, on n'est pas sorti de cette période d'essais; mais on continue d'y porter une ardeur digne d'encouragement, et déjà, au milieu de ces louables efforts, on peut signaler des tentatives heureuses, qui font espérer une littérature originale. Le culte des lettres, tel que le comprend la jeunesse chilienne, mérite d'ailleurs d'autant plus nos sympathies, qu'il est plus désintéressé. La profession d'homme de lettres n'existe pas au Chili. Les poètes et les romanciers ne reçoivent aucune rémunération de leurs travaux; ils ne sont soutenus ni par le stimulant du gain, ni par l'admiration de leurs compatriotes, toujours prêts à leur adresser l'inexorable question : *Para que sirve eso?* — à quoi bon? Ceux-là donc qui ne peuvent étouffer le feu sacré chantent pour eux-mêmes, comme les oiseaux sous le feuillage, et s'ils ont l'outrecuidance de se produire dans les journaux à court de nouvelles, seul, l'oiseleur qui les guette les découvrira d'aventure sur un dernier verso tout obstrué d'annonces ridicules.

Le Chili eut, il est vrai, pendant quelques années un recueil hebdomadaire, *El Crepusculo*, exclusivement consacré aux sciences et à la littérature. Ce recueil, qui paraissait encore à San-Iago en 1843, ne put malheureusement se soutenir : il disparut après quelques années d'une existence souffreteuse. Ce qui manque aux poètes chiliens, on l'a compris, c'est l'originalité d'abord, c'est peut-être aussi le public. Il faut, pour que la littérature prenne dans ce pays un développement sérieux, qu'elle se trouve en face d'une génération moins indifférente aux lettres que la génération toute politique des fondateurs de l'indépendance.

En attendant que le mouvement actuel aboutisse à une ère vraiment féconde, il faut nommer cependant quelques-uns de ces écrivains dont les inspirations, dispersées au hasard dans les journaux de San-Iago ou

de Valparaiso, mériteraient d'être recueillies et sauvées de l'oubli. Le Chili n'a pas seulement des poètes, il a déjà des femmes de lettres! La courtoisie veut que nous citions en première ligne, parmi ces représentans d'une littérature naissante, la señora Mercedes Martin. Une légende en vers qu'elle a publiée, *la Novia y la carta* (*l'Épouse et la Lettre*), correspond aux essais du même genre qui parurent en France au milieu de l'effervescence poétique d'avant 1830, et où l'élément classique ne s'effaçait encore qu'à regret devant les exagérations du romantisme. Le sujet de la légende, c'est la lutte de l'amour et du devoir dans le cœur d'une femme mariée. On jugera de la couleur générale du poème par ce passage où l'auteur sonne le glas de la vertu expirante :

« Mais tu cèdes, mon Dieu! un oui terrible échappe à tes lèvres pâles et tremblantes. Comme une rose que l'ouragan agite pendant une nuit tourmentée, tu tournes autour de toi ta tête en délire, et tu sembles chercher une protection inutile. Tes prunelles enflammées s'éteignent et ne jettent plus que des regards d'épouvante. Telle la lumière sinistre de l'éclair effraie, terrifie et présage mille maux à la terre (1). »

Il y a chez l'auteur de la *Novia* des qualités et des défauts qu'on trouve rarement unis. Sa légende rencontre quelquefois la grace et la naïveté, quelquefois aussi elle tombe dans les effets vulgaires; c'est un récit commencé comme un poème et qui finit comme un mélodrame.

Parmi les poètes chiliens chez qui l'influence des littératures étrangères est le plus vivement accusée, nous citerons M. Irizare et M. San-Fuentes. L'un a beaucoup lu nos poètes contemporains, l'autre a étudié avec fruit lord Byron. M. Irizare, qui, dans ses propres compositions, ne manque ni de brio ni d'élégance, est plus heureux encore lorsqu'il traduit ses modèles bien-aimés. Ainsi, une des plus charmantes orientales de M. Victor Hugo, *Sara la baigneuse,* n'a perdu presque rien de

(1) Mas tu cedes, ai Dios! y un si terrible
Se escapa de tu labio
Descolorida y trémula cual rosa,
Que en tarde barascosa
Ajita el uracan, la faz turbada
Tornas en derredor, cual si buscases
Inutil protection; las rutilantes
Pupilas apagadas se estravian
Y miradas de espanto solo envian,
Como la luz siniestra del relampago
Que amedrenta y aterra
Presajiando mil males a la tierra.
. . . .

sa gracieuse allure dans les vers cadencés de M. Irizare (1). Dans sa légende des *Clochers*, M. San-Fuentes peint les mœurs du dernier siècle en s'inspirant tour à tour de Byron et de son froid imitateur espagnol Mora. Voici le portrait d'un gentilhomme chilien du XVIII[e] siècle tracé avec une concision piquante par M. San-Fuentes :

« ..... Comme il n'avait jamais rien à faire, ce grand seigneur dormait jusqu'à huit heures; on lui disait la messe dans son oratoire, puis il prenait son chocolat. A midi, le dîner était servi, après venait la sieste, plus tard le mathé; pour se distraire, il allait ensuite faire un tour en calèche; à onze heures, notre marquis ronflait (2). »

Il y a du goût, de la facilité dans les vers de M. San-Fuentes, mais nous retrouvons encore ici le pastiche. L'originalité, en général, qu'on cherche en vain dans l'ensemble de ces poèmes, quelquefois on la trouve dans les détails. Çà et là, au milieu de pages qui rappellent tour à tour *Childe-Harold*, les *Méditations* ou les *Orientales*, s'élèvent des accens empreints d'une émotion pénétrante, où se révèle l'influence de la nature et des mœurs du Nouveau-Monde. Cette influence, par exemple, ne se mêle-t-elle pas à une mélancolie passionnée dans la strophe charmante que nous allons citer, et dont l'auteur, malheureusement, nous est resté inconnu?

« Tes désirs sont mes désirs, tes tristesses sont les miennes, nous sommes deux vagues de la même mer agitée, deux idées qui forment une pensée, deux plaintes d'une même douleur, deux échos d'une même voix (3). »

(1) Nous citerons la première strophe, pour montrer avec quel bonheur le mouvement et la coupe de la strophe française ont été conservés par le traducteur :

La bella Sara indolente
Muellemente
Se comienza a columpiar,
A sus pies el recipiente :
De una fuente
La mas pura del lugar.

(2) Como ningun que hacer le daba prisa
Dormia hasta las ocho este magnate,
En su oratorio le decian misa
Y tomaba despues su chocolate
La comida a las doce era precisa
Y la siesta despues, y luego el mate;
Y tras esto por via de recreo
Iba a dar en calesa su paseo...
A las once el marques se halla roncando.

(3) Tus gustos son mis gustos
Mios son tus pesares....
Dos olas de los mares

A côté de ces imitateurs, on rencontre pourtant un vrai poète. Nous pouvons citer enfin quelques strophes marquées d'un caractère original et de ce sentiment de confiance dans les destinées de la patrie qui, unanime au Chili, méritait de trouver un interprète. L'incendie d'une église de San-Iago a inspiré à M. Andres Bello un chant élégiaque où, après une vive description du fléau, il s'adresse ainsi à la tour de l'horloge :

..... « Et toi aussi, il te dévore, sentinelle à la voix retentissante, vigie attentive, qui as compté un siècle entier à la ville heure par heure.

« Après avoir sonné neuf fois, tu contemplais la fournaise où tu devais expirer, ta dernière voix fut aussi ton dernier adieu.

« Quand cet accent fatidique scellait ton arrêt, qui eût cru te perdre? qui eût pensé que les ailes du vent emportaient la voix de la mort?

« Il me semblait t'entendre dire : « Adieu, ma patrie, le ciel ordonne que mes « notes ne déroulent plus la chaîne de tes heures et de tes jours.

« J'ai vu mille et mille formes naître à l'aurore du monde, et fleurir à mes pieds, et descendre au profond abîme de ce qui fut.

« Je t'ai vue dans ton premier âge, San-Iago, esclave endormie, sans que dans ton cœur palpitât un sentiment prophétique de ta future destinée (1). »

On ne peut méconnaître, dans cette invocation solennelle, une singulière vigueur et l'empreinte d'une imagination élevée. Il est vrai que le poète qui a écrit ces vers occupe un rang exceptionnel parmi les écrivains du Chili. M. A. Bello n'est point un disciple de la jeune école chilena; il a été de bonne heure initié au mouvement intellectuel de l'Europe, et, quand il a lui-même abordé la poésie, il avait depuis long-temps échappé au vertige d'imitation qui suit les premières lectures. M. Bello n'est pas seulement un poète, c'est un publiciste sérieux et distingué, l'auteur d'un *Traité du droit des gens*, ouvrage substantiel et approfondi, qui jouit d'une légitime autorité dans toute l'Amérique.

En tempestad feroz
O dos ideas somos
Que hacen un pensamiento
Dos quejas de un lamento,
Dos eco de una voz.

(1) I a ti tambien te devora
Centinela vozinglero
Atalaya veladora,
Que has contado un siglo entero
A la ciudad hora a hora.

Diste las nueve, y prendida
Estabas viendo la hoguera
En que iba a expirar tu vida :
Fue aquella tu vos postrera,
Y tu ultima despedida, etc., etc.

Le Chili compte aussi quelques écrivains politiques : Gandarillas, esprit élevé et plein de verve; Benavente, tour à tour profond, caustique et railleur; les deux Ringifo, l'un imitateur heureux de Jovellanos, l'autre talent spirituel et gracieux. Plusieurs des qualités du pamphlétaire espagnol Mariano-José de Larra revivent dans Vallejos. Parmi les travaux sérieux, un essai de philosophie de M. Marin ne doit pas être oublié. Il y a là un noyau de penseurs qui ne peut manquer de grossir et de se fortifier, si le Chili se maintient, comme nous l'espérons, à l'abri des discordes civiles et de la guerre étrangère.

En présence de cet élan si digne de sympathie, que doit faire le gouvernement du Chili? Son rôle est tracé. Il doit imprimer à cette activité intellectuelle, trop exclusivement tournée peut-être vers les littératures française et anglaise, une direction utile et profitable au pays. Donner une base solide à l'enseignement national, c'est le plus sûr moyen d'atteindre ce but. Déjà l'université de San-Iago a fondé des colléges gratuits et des établissemens particuliers. Parmi les colléges gratuits, on remarque l'*Instituto nacional* et l'*Instituto de Coquimbo*. La tendance qui porte la jeunesse chilena vers les professions libérales et surtout vers le barreau ne pouvait être mieux servie que par ces créations utiles. L'instruction primaire est plus parcimonieusement répandue, les villes importantes ont seules des écoles, et, sur ce point, il reste beaucoup à faire. On peut espérer que le gouvernement saura relever l'enseignement des écoles, comme il a déjà relevé celui des colléges. La réforme de la justice marche de pair avec celle de l'instruction publique. Une commission nommée depuis quelque temps s'occupe de réviser le code civil et criminel, afin de le mettre plus en rapport avec les institutions actuelles. Le congrès a compris que sa mission en ce moment est toute législative, et l'étude, la discussion des lois, ont remplacé dans le sénat, comme dans la chambre des députés, les luttes stériles des partis. De ces efforts du gouvernement et du congrès, il sortira sans doute pour le Chili une situation que bien des pays voisins pourront lui envier. En attendant, la république fondée par San-Martin peut déjà revendiquer une des premières places parmi les jeunes sociétés de l'Amérique du Sud.

MAX RADIGUET.

DE LA

SITUATION ACTUELLE.[1]

Il en est des partis politiques comme de leurs chefs et des majorités comme des ministres eux-mêmes : ni les uns ni les autres ne sauraient occuper habituellement la scène politique et garder long-temps le pouvoir sans passer par des épreuves fort diverses. L'opinion attend beaucoup de ceux à qui elle a donné sa confiance. Il ne lui suffit pas qu'ils conservent toujours au même degré les qualités qui ont attiré son attention et déterminé son choix; elle entend qu'ils ne soient jamais pris en défaut, et qu'ils se trouvent, à point nommé, pourvus des talens mêmes qu'elle n'avait jamais songé à exiger d'eux, mais que le cours rapide des événemens aura rendus nécessaires. N'allez pas dire au public que ses préventions sont injustes; le public est comme le maître de la parabole : il se croit en droit de demander à ses serviteurs plus qu'il ne leur a remis, il entend recueillir où il n'a pas répandu et moissonner où il n'a pas semé.

C'est le sort des ministres médiocres et des partis sans consistance de

(1) Nous l'avons déjà dit en insérant dans le numéro du 1er janvier dernier un mémoire de l'honorable député sur les *Affaires d'Espagne et de Cracovie*, c'est un devoir pour la *Revue* d'ouvrir ses pages aux hommes distingués des diverses nuances du parlement qui veulent une discussion sérieuse et développée sur les affaires. Le travail qu'on va lire sur la *Situation du pouvoir et du parti conservateur* devait trouver ici sa place, bien que les jugemens et les opinions de l'écrivain ne soient pas en tous points les nôtres.

ne pouvoir survivre aux circonstances qui ont causé leur triomphe; leur mérite d'à-propos s'épuise par la satisfaction même qu'ils sont tenus de donner à des sentimens passionnés, mais éphémères. Arrivés au pouvoir pour accomplir une certaine mission, ils restent forts et populaires aussi long-temps qu'ils s'en acquittent; mais, leur tâche est-elle finie, leur popularité cesse aussitôt; la critique rentre à leur égard dans son rôle accoutumé, l'esprit de dénigrement reprend contre eux son œuvre de destruction.

Les hommes d'état vraiment dignes de ce nom, les partis qui représentent, non pas les fantaisies passagères du pays, mais ses sentimens généraux et permanens, ses intérêts vivaces, sont les seuls qui, après avoir satisfait au présent, savent encore suffire à l'avenir. A eux appartient le don des ressources inattendues et le secret des habiles transformations; mais ces transformations, alors même qu'elles sont commandées par l'intérêt public le plus évident, ne sauraient être opérées sans amener quelques tiraillemens et sans faire courir quelques dangers. Une lutte sourde s'engage alors entre les tendances nouvelles qui veulent se faire jour et les vieilles habitudes qui veulent résister. La discorde n'est plus seulement entre les partis et d'homme à homme, elle est au fond même de la conscience de chacun. Sollicitées à la fois vers des buts opposés, les convictions obéissent tour à tour à des impulsions différentes et vacillent entre elles sans en suivre aucune. Que cet ébranlement se prolonge un peu, et le trait le plus saillant d'une pareille époque sera bientôt la confusion générale.

Ou nous nous trompons fort, ou le ministère et la majorité sont, depuis le commencement de la session, en proie à un travail de cette nature. Les difficultés inséparables de tout changement dans la direction d'une politique depuis long-temps suivie ont amené, selon nous, la dernière crise ministérielle, et lui ont peut-être survécu. En recherchant soigneusement quels ont été les motifs de cette crise, comment elle aurait pu être évitée, comment le retour peut en être empêché, nous sommes loin de vouloir faire le procès à qui que ce soit et de prétendre en remontrer à personne. Nous n'ignorons pas qu'une situation n'est pas améliorée parce qu'elle est un peu plus éclaircie, et que les écueils ne sont pas évités parce qu'ils ont été signalés; cependant n'est-il pas plus certain encore qu'à marcher au hasard et les yeux fermés, qu'à naviguer à la dérive sans souci des étoiles et de la boussole, il y a moins de chances de salut et plus de risques de perte?

Suivant quelques personnes, il faudrait uniquement attribuer les récens embarras à la formation d'un parti nouveau dans le sein du parti conservateur, au changement soudain opéré dans la rédaction politique de quelques feuilles publiques. A les entendre, si le hasard avait retenu chez eux, en province, quelques députés, malencontreux fau-

teurs de tant de trouble; si les trésors d'une complaisance accoutumée envers certains journalistes n'avaient pas trop brusquement tari, les ministres et la majorité auraient été quittes de tout souci, rien n'eût interrompu leur bienheureux repos. L'impatiente ambition des uns, la coupable avidité des autres, voilà d'où viendrait tout le mal. Cette manière de juger sommairement d'une situation et de tout expliquer par des noms propres est fort en vogue; la paresse des esprits s'en arrange, et leur malignité s'y complaît. Mettre ces embarras sur le compte de la perversité d'autrui, c'est se dispenser de chercher d'autres raisons, ce qui est commode; c'est aussi se donner le beau rôle. Combien de gens craindraient d'ailleurs de passer pour de pauvres esprits, s'ils ne prêtaient constamment à leurs adversaires les plus mauvaises intentions, s'ils ne savaient habilement rattacher à des combinaisons d'intérêt personnel les moindres déterminations de ceux qui leur sont opposés! Peut-être pourrait-on faire remarquer à ces profonds politiques qu'avec un peu plus de perspicacité ils auraient pu prévoir à l'avance ce qu'ils se savent si bon gré d'avoir su démêler après coup, qu'avec un degré de plus d'habileté ils auraient pu rendre vains ces fâcheux mobiles, ou, mieux encore, s'en emparer et les tourner à leur profit. Pour nous, nous n'aimons pas à porter de semblables jugemens, non pas seulement parce qu'ils sont tristes, mais parce qu'ils nous semblent essentiellement faux. La nature humaine est moins simple qu'on ne la voudrait faire; si partout le mal confine au bien, le bien au mal, en politique, plus qu'ailleurs, il est malaisé de faire un départ rigoureux entre les opinions désintéressées et les calculs égoïstes; en politique, les confusions involontaires sont naturelles, et le mélange est excusable. Quel parti, quels hommes se pourraient dire entièrement purs? Quelle main oserait jeter la première pierre? La situation présente est d'ailleurs plus fâcheuse que nouvelle, et n'est inattendue que pour ceux qui n'ont pu étudier le jeu habituel, et l'on pourrait dire fatal, du gouvernement représentatif. Dans ce gouvernement, en effet, toutes les fois que, par suite des élections générales, la proportion établie entre les forces respectives des partis vient à changer brusquement, les conditions de leur existence en sont profondément altérées. Une minorité considérablement réduite, et par cela même éloignée pour long-temps du pouvoir, se comporte autrement qu'une minorité nombreuse qui peut être rappelée, d'un instant à l'autre, à remplacer ceux qu'elle attaque. Une majorité devenue prépondérante ne se conduit pas, après un triomphe incontestable, comme aux temps où il lui fallait, par des combats répétés, assurer son existence de chaque jour.

La petite session de 1846, uniquement employée à la vérification des pouvoirs, était à peine commencée, que déjà la physionomie de la chambre nouvelle apparaissait aux yeux de tous. Il était évident que

l'opposition était désormais mise hors de cause, qu'à moins de catastrophes ou de reviremens improbables l'opinion conservatrice resterait maîtresse du terrain pendant toute la durée de la législature, qu'elle n'aurait plus à compter qu'avec elle-même, qu'elle était assurée de maintenir, sans contestation, à la tête des affaires du pays les hommes à qui elle remettrait sa confiance.

Quelles devaient être les conséquences de cet ascendant immense remis à un parti qu'aucun autre n'allait plus contenir? N'était-il pas à craindre qu'après avoir si bien marché d'accord pendant une lutte de cinq ans il ne vînt à se diviser une fois la bataille gagnée? Le soin de la défense commune, la nécessité de résister ensemble aux attaques d'adversaires infatigables, avaient merveilleusement servi à maintenir la discipline. Cette unité, condition indispensable de force et de durée, l'imposerait-on aussi aisément, la ferait-on observer aussi rigoureusement, quand elle ne serait plus commandée par les circonstances extérieures, quand il faudrait pour ainsi dire la puiser en soi-même? Comment y réussir? Telles devaient être, suivant nous, les premières préoccupations des hommes chargés de la conduite de nos destinées. Ce n'est pas tout : un nombre considérable de membres nouveaux avaient pénétré dans l'enceinte de la représentation nationale; la plus grande partie était venue grossir les rangs de la majorité et faire acte d'adhésion aux principes essentiels de la politique conservatrice; cependant beaucoup d'entre eux avaient pris vis-à-vis de leurs colléges électoraux des engagemens précis, qu'ils étaient bien résolus à tenir; ils apportaient aux partisans de certaines réformes déjà proposées et débattues dans la presse et le parlement un renfort d'adhérens zélés. Qu'y avait-il à faire au sujet de ces réformes qui, par l'appui presque unanime qu'elles rencontraient chez ces membres nouveaux, paraissaient avoir obtenu l'assentiment du pays? C'était encore là pour le cabinet un grave sujet de méditation.

Il est inutile de le dissimuler, la session de 1847 a été entamée sans que les ministres aient paru s'être souciés de résoudre la première des difficultés que nous venons d'indiquer. Pour imprimer à la majorité une direction unique et ferme, quoi de plus essentiel que d'avoir préalablement établi cette unité au sein même des conseils de la couronne! Le temps était donc venu où le glorieux maréchal qui, dans les jours incommodes, avait bien voulu prêter l'autorité de son nom aux mesures de ses collègues, devait être soulagé par eux d'un fardeau qu'il n'était plus tenu de porter, quand d'autres pouvaient s'en charger. Le public aurait parfaitement compris qu'à la veille d'une session laborieuse, la présidence du conseil eût été décernée à l'homme le plus considérable par le rôle joué dans la politique militante et la part brillante prise aux discussions parlementaires. Il y a plus, l'arrangement des

mariages espagnols et le succès définitif qui avait couronné cette lutte d'influence engagée avec une nation rivale donnaient à ce choix un singulier à-propos. Ce n'est pas une petite faute que de laisser passer sans les saisir les occasions de résoudre facilement des questions qui doivent être un jour forcément résolues. Il y a des difficultés qu'il ne faut pas laisser planer long-temps en l'air. La présidence de M. le ministre des affaires étrangères était, il y a six mois, prévue et acceptée dans tout le monde politique. Il aurait fallu la vouloir alors afin de n'avoir pas à la vouloir plus tard. Cette hésitation a été une première faute. On aurait pu la réparer peut-être, en donnant aux affaires publiques une impulsion un peu vive et qui témoignât d'un certain ensemble de vues; on n'en a rien fait : les membres de la commission de l'adresse, aussitôt leurs premières réunions, se témoignaient entre eux leur étonnement de voir que pendant l'intervalle de la session les projets de loi qui devaient leur être soumis étaient à peine préparés. Ils apprenaient qu'un projet sur les modifications des tarifs de douanes était à l'étude; mais M. le ministre du commerce n'avait pas encore eu le temps de prendre l'avis de son collègue des affaires étrangères, et les bureaux des deux ministères ne s'étaient pas encore mis d'accord. La loi sur l'instruction secondaire était déjà tout arrêtée dans la tête de M. le ministre de l'instruction publique; mais il n'avait pas encore pu en communiquer la rédaction au conseil des ministres et rédiger l'exposé des motifs. En attendant, et pour faire prendre patience aux plus pressés, le ministre du commerce offrait une loi sur les marques de fabrique, une autre sur les brevets d'ouvriers. Le ministre de l'instruction publique présentait trois lois : la loi sur l'enseignement du droit, la loi sur l'instruction primaire et la loi sur l'enseignement de la médecine, lois dont l'urgence n'était pas bien démontrée. Le ministre des travaux publics ne pouvait s'expliquer, quant à présent, sur la convenance de venir en aide aux compagnies des chemins de fer et sur la mesure du concours qu'il était disposé à leur prêter; le ministre de la guerre, après mûres réflexions, s'était converti à la colonisation militaire et aux camps agricoles de M. le maréchal Bugeaud : il proposait d'essayer de ce système pour quelques millions. Quant au ministre des finances, son budget était prêt; mais ce budget était de tout point semblable à ceux qu'il avait précédemment établis. Il était évident, à parcourir ce programme à la fois chargé et vide, qu'il répondait mal à la préoccupation publique, et qu'il ne devait satisfaire personne. La discussion politique de l'adresse une fois terminée, c'était cependant sur ce fonds qu'il fallait vivre. Nous le reconnaissons d'ailleurs volontiers, la situation du cabinet était difficile; les réformes souhaitées par les amis qu'il était aujourd'hui tenu de satisfaire affectaient toutes plus ou moins les recettes du trésor, et il se trouvait que, par une coïncidence funeste, le crédit

public et les ressources ordinaires de l'état étaient gravement affectés par la disette inattendue dans les denrées alimentaires. A ce moment donc, plus que jamais, il était nécessaire d'être décidé et hardi, d'avoir une volonté et un système arrêté. Tout au contraire, soit qu'ils fussent peu d'accord entre eux, soit qu'ils se fussent laissé aller à de singulières illusions, au lieu de se rapprocher les uns des autres, on vit alors les ministres s'isoler chaque jour davantage, s'amoindrir comme à dessein et presque disparaître du théâtre politique. Quel spectacle étrange et triste fut donné aux amis du gouvernement représentatif! Au sein des chambres, les ministres des finances, de la marine et de la guerre venaient tour à tour, les uns après les autres, essuyer seuls, sans assistance de leurs collègues, le feu de toutes les oppositions réunies, et quelquefois les bordées plus dangereuses encore des membres de la majorité. Au sein des commissions les plus importantes, les projets de loi ministériels étaient altérés dans leur esprit. Pareille anarchie ne pouvait durer long-temps; elle amena la retraite de trois ministres. Combien peu s'en est fallu que leur chute n'entraînât celle de tous leurs collègues! Ainsi ce cabinet du 29 octobre, si puissant par la valeur personnelle de ses membres, né au milieu de la tourmente de 1840, qui avait essuyé de si terribles orages, avait failli disparaître par un temps calme, sans que le moindre souffle de vent, sans que le moindre bruit dans l'air eût annoncé la catastrophe.

Encore une fois, il ne faudrait pas chercher l'explication de ces embarras inattendus dans les fautes partielles de quelques ministres et dans le mouvement que se seraient donné quelques personnes un peu pressées de paraître. Les causes étaient plus générales; elles tenaient au fond même des choses, à la profonde modification qui s'était faite dans l'opinion publique, modification que les ministres avaient eu le tort de ne pas deviner, à laquelle ils n'ont pas su conformer à temps leur conduite.

L'opinion conservatrice s'était ralliée en 1840 devant la crainte d'une guerre générale; l'effort de tous les hommes prudens avait eu pour but, à cette époque, d'écarter des conseils de la couronne et de tenir à distance du pouvoir les ministres qui s'étaient donné le tort plus apparent que réel de courir après les aventures européennes, qui, à propos d'un épisode des affaires d'Orient, dans lequel les intérêts de notre pays n'étaient qu'indirectement engagés, avaient intempestivement donné à notre diplomatie un langage et à notre politique une allure de nature à compromettre la paix du monde. Assurer cette paix au dehors, non pas à tout prix et quoi qu'il en coûtât, comme disaient alors d'injustes détracteurs, mais en sachant faire à propos des sacrifices raisonnables; consolider l'ordre au dedans, non pas en se faisant en toute occasion les serviles instrumens d'une aveugle réaction, mais en prêtant au pouvoir

un appui résolu et presque systématique, telle a été la difficile mission dévolue aux chambres de 1841 et de 1842. Quand des questions aussi graves étaient posées, quand la balance des forces parlementaires était répartie de façon que les ministres du 29 octobre n'avaient pour successeurs possibles que les ministres du 1er mars, il était naturel que les conservateurs fussent ombrageux et peut-être exclusifs. Tout ce qui venait de l'opposition était à bon droit suspect; ce n'était pas le temps de rien emprunter à ses ennemis et de leur rien offrir. Partager leurs susceptibilités sur la politique étrangère, c'eût été risquer gratuitement d'exalter l'orgueil national, toujours frémissant au sein des masses; épouser leurs idées de réforme intérieure, c'eût été abaisser devant eux, au plus fort du combat, le vieux drapeau du parti. La résistance absolue était alors une nécessité et un devoir.

La majorité des deux dernières chambres n'a pas besoin d'être louée pour avoir compris cette nécessité et rempli ce devoir; elle a reçu du pays lui-même les éloges qu'elle ambitionnait et la seule récompense qui fût digne d'elle. Les électeurs ne se sont pas laissé prendre aux imputations injurieuses et presque grossières de l'esprit de parti contre leurs représentans; ils les en ont noblement dédommagés par des suffrages plus nombreux et une plus vive adhésion. L'opinion conservatrice n'avait jamais été plus hardiment calomniée, elle ne fut jamais plus triomphante; avec cet admirable instinct qui ne lui fait jamais défaut, le pays avait su apprécier les intentions autant que les actes, et tenu plus de compte du fond des choses que des apparences. Il avait compris qu'on pouvait être gardien jaloux de la dignité nationale sans s'épuiser en continuelles invectives contre les étrangers; il avait senti surtout que les réformes sages, restreintes, les seules qu'il réclamât, ne pouvaient lui venir des partis violens, qu'il fallait s'en remettre aux soutiens habituels des doctrines gouvernementales du soin de les lui accorder dans la mesure et au moment où elles pouvaient devenir fructueuses. Tel est, à notre avis, le sens du verdict national prononcé au mois d'août dernier.

Mais l'ascendant du parti conservateur une fois établi par le résultat des élections, croire qu'il n'y avait plus rien à faire qu'à reprendre, sans y rien changer, la politique des années antérieures, c'était montrer moins de sagacité que les électeurs, qui, par la voix toute-puissante du scrutin, venaient de faire entendre un langage si décisif et si facile à comprendre. Il ne pouvait plus être question désormais de l'ancienne tactique. Comment mener incessamment au combat des bataillons démesurément grossis contre des troupes décimées? Il était facile de prévoir que l'ardeur de la lutte allait s'éteindre par le triomphe même. Une chose restait à faire aux chefs de la majorité, un devoir nouveau leur était imposé : la diriger et s'en servir.

Sous le régime constitutionnel, les majorités sont un instrument puissant aux mains des hommes du pouvoir. Quand pour eux le plus difficile est de vivre, le plus important de durer, ils ont raison de les employer avant tout comme des armes défensives contre leurs adversaires; mais, le péril une fois passé et les circonstances changées, ils doivent savoir s'en servir comme d'une force utile à l'exécution de leurs desseins. Sans doute ce gouvernement d'une majorité veut des mains exercées et énergiques, sans doute il est malaisé de conduire suivant ses vues, d'employer à ses fins une assemblée d'hommes d'élite qu'il faut se donner la peine de convaincre, dont il ne faut ni heurter l'indépendance, ni blesser l'amour-propre; mais cette tâche serait-elle glorieuse si elle était facile? En ce qui regarde la majorité actuelle, elle n'avait rien d'impossible, car cette majorité ne s'est jamais parée d'une fausse indépendance. Le reproche le plus grave qu'au fond de son cœur elle n'a jamais cessé d'adresser au cabinet, n'est-il pas de n'avoir pas su la gouverner?

N'avoir pas su gouverner cette majorité, tel est bien le tort réel du cabinet. En effet, gouverner ce n'est pas pourvoir tant bien que mal à la besogne de chaque jour, ce n'est pas apporter aux chambres un certain nombre de projets plus ou moins bien élaborés, et qui concordent ou ne concordent pas entre eux; gouverner, c'est embrasser d'un coup d'œil l'ensemble d'une situation, en découvrir le fort et le faible, c'est avoir un système pour réparer et pour améliorer; gouverner, c'est vouloir; gouverner, c'est agir, c'est aussi faire les choses à propos et d'une façon qui les fasse valoir, c'est enfin savoir parler au besoin à l'imagination des peuples.

Supposons que le ministère se fût fortement constitué en mettant à sa tête un de ses membres chargé d'assurer son unité, ayant l'autorité suffisante pour donner l'impulsion, n'est-il pas probable que les projets de loi importans qui devaient défrayer la session seraient venus en temps utile donner un aliment indispensable à l'activité des esprits? Supposons qu'au lieu d'avoir été préparés dans le cabinet particulier de chacun des ministres, suivant ses idées et sous sa responsabilité personnelle, chacun de ces projets, par sa rédaction, par son exposé des motifs, eût porté l'empreinte d'une délibération et d'une volonté commune; supposons enfin qu'ils eussent été offerts aux amis et aux adversaires comme des solutions parfaitement arrêtées, se rattachant à des systèmes précis sur lesquels le cabinet tout entier était tombé d'accord et qu'il soumettait à l'appréciation des pouvoirs publics, alors, n'en doutons pas, la chambre des députés n'aurait pas langui dans cette fâcheuse oisiveté qui a suivi les débats de l'adresse; alors n'auraient pas surgi tant de propositions individuelles; se fussent-elles produites, les ministres en auraient eu facilement raison.

Beaucoup de personnes ont pensé que le gouvernement avait été

ébranlé parce qu'il n'avait pas consenti à la prise en considération, soit de la proposition de M. Duvergier de Hauranne sur la réforme électorale, soit de la réforme parlementaire de M. de Rémusat, soit enfin parce qu'il n'avait pas voulu la taxe unique pour les lettres, ou parce qu'il s'était refusé à un dégrèvement de l'impôt du sel : c'est là une erreur. Au moment où ces propositions ont été soumises au parlement, il n'y avait pas sur toutes ces questions d'autres résolutions à prendre que celles adoptées par le gouvernement. Peut-être y avait-il une autre conduite à tenir.

Parlons d'abord des réformes politiques. On ne nous soupçonnera d'aucun engouement pour les combinaisons électorales de M. Duvergier. Nous ne sommes pas de ceux qui croient qu'après dix-sept ans, période longue peut-être dans la vie humaine, mais si courte dans la durée d'un gouvernement nouveau, le moment fût venu de reprendre en sous-œuvre les bases mêmes de l'édifice constitutionnel sous prétexte de les élargir, et de tout ébranler dans l'espérance de tout raffermir. C'était bien pourtant le droit de l'opposition de faire discuter ses plans de réformes. Pourquoi la gêner dans l'exercice de ce droit? Il y avait quelque avantage pour le cabinet à faire ressortir aux yeux de la majorité nouvelle l'insignifiance probable et les inconvéniens certains de ces inventions trompeuses que les minorités regardent bien gratuitement, à notre avis, comme des remèdes destinés à les guérir de leur défaillance politique. Le ministère a donc eu tort, suivant nous, de s'opposer dans les bureaux à la lecture de cette proposition; mais, ce parti pris, encore fallait-il se mettre en mesure de le faire réussir, et, pour cela, se donner la peine de se concerter avec ses amis. Il n'en a rien fait; aussi qu'est-il arrivé? Le ministère, qui disposait de plus de cent voix de majorité, a été battu sur le premier vote politique un peu important qui suivit les débats de l'adresse; c'était jouer de malheur.

Même inaction, peu de jours après, au sujet du choix d'un vice-président. Entre des candidats également honorables, le ministère crut prudent de rester neutre. Ce n'était pas là, disait-il, une affaire de gouvernement, mais de chambre; c'était à la majorité de prendre un parti. La majorité, laissée à elle-même, a pris le parti d'élire un vice-président de l'opposition. Quel échec!

La proposition de M. de Rémusat, relative à l'exclusion de certains fonctionnaires publics, a été vivement combattue par les membres les plus considérables du cabinet : c'était leur devoir le plus strict de la repousser en principe, et ils ont eu mille fois raison de faire ressortir avant tout les motifs d'inopportunité qui, au début d'une législature nouvelle, en rendaient l'acceptation impossible; mais, à aller au fond des choses, les ministres devaient parfaitement savoir à quelles causes il fallait attribuer la faveur croissante que cette mesure rencontrait

jusque parmi ses amis les plus dévoués. Tout le monde en conviendra. Si, depuis plusieurs années, on n'avait jamais vu appeler à des fonctions considérables, parmi les membres de la chambre, que des hommes désignés par des services éminens rendus à la cause publique ou par des facultés spéciales reconnues de tous, nul ne se serait ému. Personne a-t-il jamais songé à trouver mauvais que les portes du conseil d'état se fussent ouvertes à MM. Vivien et Dufaure, et à bien d'autres qui, pour n'avoir pas occupé des ministères, n'étaient pas moins dignes de la préférence dont ils ont été l'objet? Si tous les fonctionnaires qui siégent à la chambre n'avaient jamais reçu que des avancemens parfaitement réguliers, proportionnés aux services rendus dans leur carrière, aucune réclamation ne se serait élevée. Qu'on ne dise pas que les choix fâcheux ont été rares. Oui, cela est vrai et voilà le pire. On a compromis la position de beaucoup de fonctionnaires pour complaire à quelques-uns; on a fait un grand mal pour de petites raisons. En fin de compte, le gouvernement n'a-t-il pas en main un moyen juste dans son principe, souverain dans ses effets, qui enlèverait à la proposition de M. de Rémusat tout ce qu'elle a d'utile et ne lui laisserait que le caractère d'un ostracisme parlementaire? Pourquoi chacun des ministres, dans l'intérieur de son département, n'exigerait-il pas des fonctionnaires qui relèvent immédiatement de lui qu'ils fissent un choix entre leur siége à la chambre et les fonctions qu'ils remplissent? Quel avantage le discernement judicieux du ministre n'aurait-il pas sur le texte brutal d'une loi? Il n'y aurait pas là d'exclusions générales prononcées contre des catégories de fonctionnaires publics; tous les motifs seraient pesés; l'aptitude particulière des personnes, la nature spéciale des fonctions, seraient tour à tour prises en considération. Nous n'hésitons pas à le dire, si, par l'initiative des ministres et par un usage mesuré de l'autorité qui leur appartient, un petit nombre de fonctionnaires siégeant aujourd'hui à la chambre était tenu d'aller reprendre leurs fonctions en province ou leurs occupations dans les bureaux des ministères, la chambre ferait peut-être quelques pertes regrettables, l'administration n'en souffrirait pas, et une question difficile serait tranchée.

Passons aux réformes financières.

Quand, au moment des élections, les organes les plus considérables du cabinet avaient parlé hautement des progrès que la politique conservatrice pouvait seule réaliser, chacun avait compris qu'il s'agissait surtout de mesures populaires qui auraient pour but d'alléger une partie des charges qui pèsent sur les contribuables. Ne pas réaliser les espérances qu'ils avaient alors laissé concevoir et presque autorisées, c'était, pour les ministres, prendre une attitude incommode, dangereuse même, si elle ne leur eût été commune avec la majeure partie des membres

de la chambre. Presque tous, en effet, avaient comme eux annoncé l'intention ou pris l'engagement d'opérer ces dégrèvemens depuis longtemps demandés; mais, bien que persévérans dans leurs pensées, tous aussi reconnaissaient la nécessité d'attendre des temps meilleurs. Pour expliquer et rendre acceptable la prudente réserve qu'il était strictement tenu de s'imposer dans tout ce qui touchait à la fortune publique, le gouvernement avait plusieurs choses à faire. Il fallait d'abord avoir constaté, autant du moins que pareille constatation était possible, quel était le déficit réel dans la récolte de l'année, ne rien ignorer, ne rien dissimuler de l'étendue du mal. Sur ce premier point, il faut le dire, les renseignemens réunis par l'administration ont été loin d'offrir un degré satisfaisant d'exactitude. Les simples commerçans étaient déjà informés du prochain et inévitable renchérissement des denrées alimentaires, que dans les bureaux du ministère de l'agriculture on parlait encore de cette pénurie imminente comme d'une fausse panique qui allait se dissiper. Il était essentiel aussi de faire sentir quel contre-coup un tel état de choses allait exercer sur toutes les ressources du trésor, et de faire saisir au vrai et au vif la situation de nos finances. Ce consciencieux tableau a-t-il été mis sous les yeux du public? le trouve-t-on, dans toute sa réalité, dans l'exposé du budget de 1847? En aucune façon. Loin de nous l'idée de mettre en doute la complète bonne foi de l'ancien ministre des finances et l'entière confiance qu'il avait lui-même dans les chiffres qu'il a présentés. Nous rendons volontiers à son travail toute la justice qui lui est due; mais, nous le demandons, sur quoi ce document jetait-il une lumière nouvelle? Après en avoir pris connaissance, n'était-on pas tenté de conclure que la situation de l'année 1847 était, à peu de chose près, celle des années précédentes? Sans doute, le premier devoir d'un ministre des finances sera toujours d'écarter tous les voiles qui peuvent faire illusion sur la situation du trésor; mais, quand au nom du plus sacré des intérêts publics, celui de l'équilibre à rétablir dans les finances, il fallait demander aux représentans du pays de renoncer à des mesures populaires, c'était, plus que jamais, le cas de faire parler aux chiffres leur sévère et éloquent langage. Enfin, puisque ces réformes devaient être combattues, peut-être fallait-il les combattre avec d'autres armes. Ni la réforme postale, ni le dégrèvement du sel, ne sont des inventions qui tombent des nues; elles ont été plusieurs fois apportées et traitées devant les chambres françaises, elles y ont rencontré d'habiles et de chaleureux partisans. Il n'y a pas de ministres qui voudraient se prononcer contre elles en principe et à tout jamais. Les hommes spéciaux, versés dans les finances et l'économie politique, ont fait de ces deux questions l'objet de leurs études et de leurs méditations. On a donc été étonné d'entendre le gouvernement prendre parti contre l'abaissement de la taxe des lettres

avec un luxe d'argumentation, de démonstrations, de faits à l'appui, qui avaient au moins l'inconvénient de lui donner l'apparence d'être plus opposé à cette mesure que peut-être il ne l'était en réalité. A l'occasion de la proposition du dégrèvement sur le sel, la surprise n'a pas été moins grande, quand on a appris que des renseignemens précis allaient être rassemblés au ministère des finances et sérieusement mis à l'étude. En conscience, on pouvait croire les choses un peu plus avancées. A l'heure qu'il est, nous nous imaginons que l'administration en sait déjà plus sur ces matières qu'elle ne feint d'en savoir. En somme, pour ce qui regarde les réformes financières, c'étaient les raisons d'inopportunité qu'il fallait surtout mettre en relief; c'était aux circonstances, plus qu'au fond des choses, qu'il fallait s'attacher, afin de ne désespérer personne. Les considérations prises dans cet ordre d'idées étaient sans inconvénient, elles étaient aussi les plus raisonnables, certainement les plus politiques et les plus péremptoires. Ce sont pourtant celles-là qu'on a le moins traitées.

Nous venons d'énumérer sans intention de les exagérer ou de les amoindrir, avec le désir d'être exact et impartial, les fautes qui nous ont frappé dans la conduite d'un ministère pour lequel nous professons d'ailleurs un sincère attachement; nous avons tâché de caractériser ce que les circonstances du moment avaient ajouté de gravité à une situation parlementaire déjà embarrassante par elle-même. Puisque nous cherchons ici à tirer des épreuves récentes par lesquelles le parti conservateur vient de passer tous les enseignemens dont son avenir peut profiter, nous saisirons cette occasion pour appeler l'attention des hommes réfléchis sur des considérations d'un autre ordre, que la dernière crise ministérielle nous a paru faire vivement ressortir. Un cabinet considérable par lui-même, par sa durée déjà ancienne, qui comptait au sein des deux chambres des appuis nombreux et énergiques, a dû se modifier. Trois siéges sont devenus vacans en même temps dans les conseils de la couronne. Y a-t-il eu tout prêts pour les occuper des candidats désignés par l'opinion publique? A-t-on du moins trouvé aussitôt quelques hommes de valeur empressés à tenter la glorieuse aventure? Non. Dans ce temps où les partis jettent continuellement à ceux qui se mêlent des affaires du pays le reproche banal de rechercher le pouvoir, il a été avéré que ces portefeuilles ont été successivement offerts à beaucoup de personnes et obstinément refusés. Nous laisserons d'autres se réjouir de ce fait comme d'un noble spectacle d'abnégation publique. Nous ne craignons pas de dire que nous en avons été affligé. Il est affligeant en effet que les plus hautes fonctions, celles où il est possible d'accomplir le plus de bien en se faisant le plus d'honneur, aient été en vain colportées de porte en porte et finalement imposées, à leur corps défendant, à des hommes courageux qui les

ont acceptées par devouement. D'où vient aujourd'hui cet éloignement singulier pour les postes de haute responsabilité? A quoi tient cette disette d'hommes politiques chez une nation qui possède de précieuses richesses intellectuelles, qui a toujours été assez heureuse pour trouver dans son sein et sous sa main les hommes de talent dont elle avait besoin? On peut dire que la Providence ne répand pas avec prodigalité ces dons précieux dont l'ensemble constitue les hommes d'état; on peut faire remarquer que dans ces temps de démocratie paisible, où les grandes existences individuelles sont rares et donnent d'ailleurs peu de titres à la faveur publique, où les fortunes médiocres sont la règle générale, il est naturel que les emplois modestes, mais assurés, soient avidement recherchés, tandis que les positions élevées, mais périlleuses et précaires, sont prudemment évitées. C'est précisément parce que telle est la pente du temps et des esprits, parce que l'ambition vulgaire est trop fréquente en France et la grande ambition trop rare, qu'il y a lieu de se demander si la manière dont le pouvoir est aujourd'hui constitué chez nous n'ajoute pas encore à ces tendances fâcheuses. Le nombre et l'organisation des départemens ministériels ne sont pas aujourd'hui en France bien différens de ce qu'ils étaient sous l'ancien régime, et sont à très peu de chose près les mêmes que sous l'empire. Les affaires ont doublé cependant; elles sont devenues mille fois plus complexes et plus délicates. Il ne s'agit plus seulement d'agréer au monarque, d'être bon administrateur; il faut savoir vivre avec le maître le plus rude et le plus capricieux qui fût jamais, c'est-à-dire avec le pouvoir des assemblées délibérantes. Il faut avoir à tout instant l'avantage sur tous ses contradicteurs, non pas seulement par le fond et par les solides raisons, mais par la forme, par l'esprit et par la dextérité de la parole. Les conseils de la couronne doivent être composés de neuf ministres seulement, mais de neuf ministres infatigables, prêts à tout, impeccables et universels, véritables Protées, qui, sous le poids d'une lourde responsabilité, sont tenus de se multiplier sans cesse. Il leur faut, dès le matin, écouter tous les solliciteurs qui se seront adressés à eux, et pourvoir à l'expédition des affaires de leur département; plus tard, ils ne sauraient manquer de se trouver à l'une ou l'autre chambre, prêts à faire face à toutes les attaques, à confondre toutes les calomnies, sous peine d'être convaincus de négligence ou d'incapacité, et cela sans loisirs, sans trève, sans repos. Est-il étonnant que cette vie dévorante de la politique ait épuisé déjà bien des natures robustes, que celles qui résistent encore soient quelquefois saisies de profonds découragemens? Ne comprend-on pas que des situations si compromettantes soient peu enviées? Il serait raisonnable cependant, il serait utile pour le pays, de les mettre à la portée d'un plus grand nombre d'aspirans. Si les cabinets renfermaient des élémens plus nombreux, non-seulement le

service public serait mieux assuré, parce qu'il serait mieux réparti, mais des hommes doués de mérites divers pourraient se compléter les uns les autres par une heureuse association. Les uns y prendraient place en leur qualité d'habiles orateurs, les autres à cause de leur connaissance de certaine partie de l'administration, quelques-uns par suite de leur influence dans le parlement, quels que fussent d'ailleurs les motifs de cette influence, soit une position anciennement acquise, soit des services récemment rendus, soit le talent de manier les hommes, talent si nécessaire dans les gouvernemens constitutionnels. Tous ces postes ne devraient pas être nécessairement d'égale importance, quoique tous impliquassent une responsabilité commune. Combien toutes ces volontés, toutes ces capacités, convergeant vers un même but, donneraient de force et d'autorité à un gouvernement! En Angleterre, dans ce pays éminemment sensé et pratique qui nous a précédés dans les voies constitutionnelles, ce n'est pas pour satisfaire la vanité de quelques grands seigneurs désœuvrés qu'on a mis tant de places importantes et richement rétribuées à la disposition des ministres. On y a une trop longue expérience du régime parlementaire, on y connaît trop bien ce genre de gouvernement, pour avoir voulu faire à l'autorité une situation impossible. Les diverses factions, en se succédant rapidement aux affaires, ont appris à en reconnaître et à en respecter les exigences invariables; elles ont senti qu'une condition indispensable pour une administration placée à la tête des destinées du pays, c'était d'être en mesure d'appeler un assez grand nombre de personnes aux fonctions élevées de la politique, et de les intéresser ainsi à sa fortune. L'opposition ne songe pas, à Londres, à restreindre l'emploi de ces moyens d'influence, car un jour elle les possédera, et elle en fera elle-même à son tour un large et légitime usage.

Il n'est pas inutile de jeter à ce sujet un coup d'œil sur les précédens du parlement anglais et d'examiner par quelles phases les cabinets anglais ont passé avant d'arriver à leur composition actuelle. Il y aurait peut-être là de bons exemples à suivre et quelques écueils à éviter.

Le premier cabinet de M. Pitt, en 1784, n'était composé que de sept membres, dont deux possédaient des sinécures, et un troisième, le chancelier, exerçait des fonctions plutôt judiciaires que politiques; restaient donc seulement quatre ministres à portefeuille.

Lors de son second ministère (1804), M. Pitt avait senti le besoin d'agrandir son cabinet; il l'avait composé de onze membres; il y avait placé le commandant de l'artillerie, le secrétaire d'état de la guerre et des colonies, le président du bureau de contrôle dirigeant le gouvernement de l'Inde, et le chancelier du duché de Lancastre. En 1820, le cabinet anglais se composait de treize membres; enfin le dernier cabinet de sir Robert Peel contenait quatorze personnes. Aujourd'hui le cabinet de

lord John Russell, le plus nombreux il est vrai qu'ait jamais eu l'Angleterre, se compose de seize membres; il y a en outre vingt-huit postes politiques importans, la plupart largement rétribués, plus une vingtaine de places très recherchées dans la maison de la reine, qui sont à la disposition d'un cabinet nouveau, et qui changent toujours avec le ministère. Si l'on songe que le parti whig proprement dit est composé, dans la chambre des communes, de 140 membres environ, et que nous venons d'énumérer plus de soixante places qu'à son avénement au pouvoir il a eu à distribuer entre ses membres, l'on pourra juger des grands moyens d'influence qu'ont en Angleterre les chefs de partis pour satisfaire et tenir ensemble leurs amis politiques.

Voyons maintenant la manière dont les fonctions sont distribuées.

En Angleterre, le premier des départemens ministériels est le trésor; depuis que les fonctions de lord-trésorier ont été abolies (en 1714), le trésor est administré par une commission qui est composée d'un premier lord, du chancelier de l'Échiquier, quand ces deux fonctions ne sont pas réunies dans la personne du premier ministre. Ordinairement, quand le chef du gouvernement est membre de la chambre des communes, il est en même temps premier lord de la trésorerie et chancelier de l'Échiquier. Sir Robert Peel, en 1841, désirant, pour s'occuper de l'ensemble des affaires, se décharger du détail d'une administration spéciale, dérogea le premier à cet usage. Le véritable administrateur des finances est le chancelier de l'Échiquier. Le premier lord-président de la commission ne conserve qu'un contrôle général et la nomination aux hauts emplois dans les finances. Du reste, le chef du cabinet n'est pas nécessairement à la tête du trésor, bien que, depuis le dernier ministère de Chatham (qui était lord du sceau privé), l'usage n'ait point varié à cet égard. Le premier ministre a l'œil sur tout; il est l'ame de l'administration; il a plus ou moins d'action et d'influence, selon la force de sa volonté, la grandeur de ses talens et l'étendue de ses connaissances. Sous le ministère de sir Robert Peel, il n'y avait guère de mesure importante à la rédaction de laquelle il n'eût contribué, qui n'ait été proposée ou défendue par lui.

Jusqu'à 1794, il n'y avait eu que deux secrétaires d'état, celui des affaires étrangères et celui de l'intérieur. A cette époque, on en créa un troisième qui fut chargé de la direction de la guerre extérieure. En 1801, on détacha les colonies du ministère de l'intérieur pour les ajouter à la guerre, et le ministre prit le titre de secrétaire d'état de la guerre et des colonies. A chacun de ces ministères sont attachés deux sous-secrétaires d'état : l'un, personnage politique, entre et sort avec le cabinet; l'autre est permanent, représente les traditions et possède la pratique des affaires. A la tête de la marine est quelquefois placé un grand-amiral; mais l'amirauté, comme le trésor, est ordinairement ad-

ministrée par une commission. Le premier lord de la commission est réellement ministre de la marine; il est assisté de cinq personnes ayant le titre de lords de l'amirauté, les uns marins, les autres personnages politiques; tous changent avec le ministère. Les affaires de l'Inde sont aussi administrées par une commission qui porte le titre de *bureau de contrôle;* son président est toujours membre du cabinet; les deux secrétaires changent avec le gouvernement.

A la tête de l'armée est un général en chef qui a le personnel; il est quelquefois membre du cabinet, et le plus souvent fait partie de l'administration. Le duc de Wellington conserve aujourd'hui le commandement de l'armée sous le ministère whig. Le secrétaire de la guerre, au contraire, est un personnage purement politique qui est quelquefois membre du cabinet et qui a l'administration des affaires de l'armée. Le payeur-général est aujourd'hui membre du cabinet; celui qui occupe actuellement ce poste est le premier qui ait été revêtu de ce titre. L'artillerie a une administration séparée; le maître-général fait souvent partie du cabinet; il y a deux fonctionnaires inférieurs qui suivent la fortune du ministère. Vient ensuite le bureau du commerce, créé en 1786 et détaché du ministère de l'intérieur; le président est toujours du cabinet, et le vice-président change avec lui. Le chancelier du duché de Lancastre a aussi l'entrée au conseil; il est le chef nominal d'une juridiction exceptionnelle qui est demeurée au duché; c'est en réalité une sinécure. Le principal commissaire pour l'administration des bois et forêts et des revenus territoriaux de la couronne est actuellement membre du cabinet; il est à la tête d'une administration qui dirige aussi une partie des travaux publics et des bâtimens de l'état. Le directeur de la monnaie a siégé quelquefois au cabinet, bien qu'il n'en soit pas ainsi aujourd'hui; il est toujours choisi dans le parti à la tête des affaires. Le lord-lieutenant d'Irlande appartient à l'administration; mais depuis assez longtemps il a cessé d'avoir siége au conseil. Le principal secrétaire, au contraire, est ministre du cabinet, communique avec le lord-lieutenant et le ministère, et a la responsabilité politique du gouvernement du pays. Le gouverneur-général de l'Inde est nommé pour sept ans. Le ministère existant, lorsque ce terme échoit, désigne son successeur aux directeurs de la compagnie, qui peuvent mettre leur veto à sa nomination. Il en est de même des principales fonctions civiles, militaires et judiciaires. Les archevêques et évêques sont à la nomination du ministère; le premier ministre dispose d'un grand nombre de bénéfices; le chancelier a en outre un grand patronage ecclésiastique. Enfin les ambassades suivent d'ordinaire le sort du ministère; les postes inférieurs sont permanens. Dans les fonctions judiciaires, outre le chancelier, le vice-chancelier, l'attorney-général et le sollicitor-général changent avec le ministère.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'influence que donne au pouvoir la disposition de tant de places, toutes assez lucratives pour que l'on soit certain d'y faire, en peu d'années, une fortune considérable et honorablement acquise. Rien d'obligatoire dans le nombre des personnes qui doivent former le conseil responsable de la couronne; on peut agir, à chaque occasion, en raison des nécessités du moment. Dans la pratique, quel avantage n'y a-t-il pas à pouvoir étendre ou restreindre la composition d'un cabinet, de pouvoir y faire entrer ou en tenir éloignés certains fonctionnaires, suivant qu'ils ont une valeur politique ou seulement une capacité spéciale! Peut-être la vanité est-elle trop éveillée chez nous pour qu'un homme pût ainsi se rendre justice à lui-même et consentir à n'être pas tout ce qu'a été son prédécesseur. Le nombre de places octroyées en Angleterre par le ministre principal est peut-être bien considérable, et convient mieux à cette société aristocratique qu'à notre monarchie démocratique. Cependant il y a du champ entre ce luxe d'emplois publics qui de l'autre côté du détroit font partie de l'héritage ministériel et le maigre patrimoine dont un chef de parti peut disposer en France, quand il arrive aux affaires. Qu'on nous permette de ne pas qualifier d'abus ces sinécures au conseil occupées par des hommes influens qui souvent sont âgés et n'ont pas l'activité nécessaire pour la conduite quotidienne des affaires, mais qui font profiter le cabinet de la maturité de leur sagesse, de l'autorité de leur expérience, et qui ont le temps de réfléchir, de préparer les grandes questions.

Nous ne prétendons rien indiquer d'une façon précise sur ce qu'il conviendrait de faire d'analogue en France; nous ne voulons que mettre en avant quelques idées, qui, nous le croyons, feront un jour leur chemin, non point parce qu'elles auront été souvent présentées, mais parce qu'elles s'imposeront d'elles-mêmes. Nous savons quelle est la force des habitudes dans notre pays, qui en Europe passe pour entreprenant et novateur; nous n'ignorons pas combien, malgré l'habileté pratique dont nous nous vantons, nous sommes encore esclaves des formes anciennement admises, des précédens depuis long-temps établis. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire, non point à des esprits chimériques, mais à des hommes doués de quelque autorité en ces matières, qu'il y aurait tout avantage à séparer le ministère de la marine du ministère des colonies, qu'aujourd'hui surtout où l'émancipation ne pouvait plus long-temps tarder, il était nécessaire de placer ces possessions lointaines sous la main d'un ministre spécial chargé de les préparer à la grande transformation sociale qui leur est réservée! On a souvent aussi réclamé la création d'un ministère de l'agriculture détaché du ministère du commerce, et qui à son tour prendrait aux finances la direction des eaux et forêts. Enfin une commission de la

chambre des députés a demandé récemment que l'on créât pour les affaires de l'Algérie un ministère spécial. Quant à l'idée de placer des sous-secrétaires d'état auprès des divers ministères, entrant et sortant avec chaque cabinet, elle a été plusieurs fois émise à la chambre à propos de la proposition de M. de Rémusat. Ces projets pratiques, si faciles à exécuter, qui seront certainement adoptés quand nos mœurs politiques seront plus formées, personne ne les repousse absolument et en principe; mais tout le monde s'imagine qu'ils échoueraient devant la difficulté de faire voter quelques traitemens de plus, comme si le meilleur ordre, la meilleure administration, les affaires mieux faites n'étaient pas les plus sûres et les plus profitables des économies.

Pour notre compte, nous verrions avec plaisir notre gouvernement imiter dans une certaine mesure ce qui se fait dans le pays voisin dont nous venons de citer l'exemple. La moralité politique ne pourrait qu'y gagner. Un cabinet ne peut se soutenir tout seul et demeurer sans secours contre de continuelles attaques. Si les moyens d'influence efficaces et honorables lui sont refusés, il peut être tenté de recourir à des expédiens moins avouables. Le parlement est, suivant nous, la source vive et pure où le pouvoir doit se retremper et s'alimenter sans cesse. C'est là qu'il doit trouver sa force et son point d'appui afin de n'aller pas les chercher ailleurs. S'il était autorisé par l'usage et les mœurs publiques à faire une juste part à l'ambition légitime, suivant nous, des hommes parlementaires qui l'appuient, il serait dispensé de traiter avec des ambitions subalternes qui s'agitent sans cesse autour de lui. Quand les chambres françaises ont exigé que la presse politique cessât d'être subventionnée, elles obéissaient à un sentiment dont nous ne saurions les blâmer. Peut-être devaient-elles prévoir cependant qu'en dépouillant le pouvoir d'une arme utile, sans lui en remettre aucune autre dans les mains, elles le plaçaient dans une situation violente qui avait aussi ses inconvéniens. Les faits affligeans dont la tribune a retenti sont là pour prouver qu'on peut vouloir prélever sur les ministres d'autres contributions que des contributions en argent. Ne croyons pas d'ailleurs que notre temps et notre pays soient seuls affectés de ces plaies déplorables; elles existent partout. Sous les gouvernemens absolus de si belle et si régulière apparence, il se passe de bien autres désordres; mais ils sont à peine connus, ou sont pris en très grande patience. Sous un régime qui admet, comme le nôtre, la libre discussion et le contrôle de l'opinion, ces misères, qui seraient ailleurs couvertes et protégées par un mystère impénétrable, sont produites au grand jour par tous ceux qui ont intérêt à les signaler et à les grossir pour en tirer quelques occasions de reproche contre les ministres du jour. Cette lie qui croupit dans les profondeurs de toute société remonte ainsi d'elle-même à la surface. Ne nions pas le mal, n'en détournons pas la vue,

mais aussi ne l'exagérons pas, et surtout cherchons les vrais remèdes. L'opposition seule peut croire que la morale publique serait vengée et assurée par un changement ministériel.

La question de l'existence du cabinet a été vaguement posée pendant le cours de la session qui va finir. Nous ne doutons pas qu'elle ne se pose plus nettement pour tout le monde pendant le cours de la session prochaine. Comment sera-t-elle résolue? Cela dépend beaucoup de la manière dont le cabinet emploiera l'intervalle qui va s'écouler entre les deux sessions, et de l'attitude qu'il prendra à la prochaine ouverture du parlement. S'il abordait les débats de l'adresse de 1847 comme il a abordé ceux de cette année, nous le croirions fort compromis. S'il se présente au contraire devant les pouvoirs publics fort de son unité désormais assurée, avec un plan de conduite fermement arrêté, offrant à leur approbation, sur les questions aujourd'hui pendantes, des solutions précises et mûrement étudiées, nous ne craindrons rien pour lui. Son sort est dans ses mains.

Quant au parti conservateur, son sort aussi est dans ses mains. Il est en train de subir une profonde modification; il entreprend un rôle nouveau que l'opinion publique lui impose. Il avait été jusqu'à présent organisé pour la lutte et pour la résistance; les nécessités de la défense lui avaient surtout servi de point de ralliement. La guerre était rude; il a dû se conduire pendant nombre d'années comme on se conduit en temps de guerre, parant aux dangers les plus pressans, occupé surtout de préserver sa vie, de faire face partout et toujours à ses ennemis. Aujourd'hui ses ennemis sont vaincus, son triomphe paraît définitif. Il s'agit pour lui de se mettre, pour ainsi dire, sur le pied de paix, non pas pour demeurer oisif, doucement absorbé par la jouissance de ses conquêtes, mais pour développer les féconds élémens d'activité qu'il contient en lui-même. Ce n'est pas là l'œuvre d'un jour, mais un travail de longue haleine, que la majorité et le ministère doivent entreprendre ensemble, qu'ils doivent mener résolûment à bien, dont le succès importe à leur salut et à leur honneur. Les obstacles auxquels ils doivent s'attendre ne viendront pas tous du dehors, et les plus incommodes ne seront pas ceux qui sortiront du camp de leurs adversaires.

Qu'on se rappelle le sort du cabinet du 11 octobre. Comme le ministère actuel, ce cabinet, fortement constitué, avait duré long-temps. Il avait signalé son existence par ses victoires contre l'opposition; comme lui, il avait remporté dans les élections un avantage éclatant; il semblait hors de tout danger en 1836, et cependant il a péri. D'où sont venus les premiers coups? quelles ont été les causes ou plutôt l'occasion de sa chute? Personne ne devrait l'avoir oublié. Les premiers coups, ce sont des mains amies qui les ont portés, et la raison de sa chute, c'était

la conversion des rentes, réforme financière déclarée alors si urgente, si indispensable, que le ministère suivant n'a cependant pas proposée, et qui aujourd'hui est encore à faire. Quels propos circulaient à cette époque dans les couloirs de la chambre? Si nos souvenirs sont exacts, on y entendait dire qu'il était bien désagréable pour la majorité d'avoir à sa tête des hommes qui se refusaient à des mesures indiquées par l'état des finances; qu'un vote significatif ne ferait pas tomber le ministère, mais lui imposerait l'obligation de se rendre au vœu de la chambre; qu'après tout, vînt-il à tomber, le sort de la majorité n'en serait pas compromis. Il y avait, insinuait-on, à côté de lui et dans son sein même, des hommes de bonne volonté, moins absolus, qui, après sa chute, accepteraient volontiers la direction des affaires. La majorité croyait-elle que ses destinées fussent inévitablement liées à celles de quelques noms propres? Ne pouvait-elle donc trouver en elle-même de quoi fournir à de nouvelles combinaisons et renouveler avec avantage le personnel de la scène politique? L'essai a été tenté. S'en est-on bien trouvé, faut-il le recommencer? Y a-t-il quelque intérêt public à repasser par les mêmes épreuves? Voilà, suivant nous, ce que la législature actuelle aura à résoudre. Le parti conservateur veut-il se diviser? veut-il commencer par essayer de toutes les combinaisons éphémères qui peuvent être prises dans son sein, pour finir, de tentative en tentative, de crise en crise, par livrer de guerre lasse le pouvoir à la gauche? Entend-il se condamner ainsi à tourner éternellement dans un cercle sans issue? C'est à quoi il lui convient aujourd'hui de réfléchir sérieusement.

OTH. D'HAUSSONVILLE.

LA POÉSIE HOMÉRIQUE

ET

L'ANCIENNE POÉSIE FRANÇAISE.

D'un service que peut rendre encore aujourd'hui l'ancien français.

PREMIÈRE PARTIE.

I. — L'ANCIEN FRANÇAIS EST-IL UN PATOIS BARBARE?

Traduire un chant d'Homère en langage français du XIIIe siècle est un essai qui réclame toutes sortes de justifications et d'explications. Un pareil travail ne peut se présenter sans un passeport, et je conviens tout le premier que si, en tournant les feuillets de cette *Revue*, on rencontrait sans avis préalable des vers écrits dans le goût du poème de *Berthe aux grands pieds*, on aurait toute raison d'être surpris. C'est à prévenir cette première surprise qu'est destinée la brève dissertation qui précède cet essai, ou plutôt la dissertation et l'essai sont les deux parties d'un même tout. La première, sans le second, resterait à l'état d'hypothèse dépourvue de toute réalité et un simple paradoxe d'érudition; le second, sans la première, n'aurait aucune raison d'être et se présenterait comme une conclusion sans prémisses, et tous deux ont pour objet de prouver cette thèse, qu'Homère ne peut être traduit que dans la vieille langue de nos romans de chevalerie.



Bien qu'on ait commencé à étudier de plus près notre histoire littéraire, et que dans ces derniers temps elle ait été l'objet de travaux excellens, néanmoins les conclusions qui résultent de ces nouvelles recherches n'ont guère franchi le cercle de l'érudition, et en général le jugement étrange prononcé par Boileau demeure l'opinion commune. Non, Villon ne fut pas celui de qui doive dater notre littérature; l'art de nos vieux romanciers n'était pas confus, et il est certainement singulier de donner la qualification de grossiers à des siècles qui ont produit Charles d'Orléans, Froissart, Joinville, Villehardouin, les chansons du sire de Couci, le poème de Roncevaux et tant d'autres. Ce qui causa l'illusion de Boileau outre son ignorance profonde, ce qui cause encore aujourd'hui une illusion semblable, c'est la renaissance, qui vint troubler le courant naturel de la littérature française. Par le contre-sens historique le plus complet, on a soudé l'histoire littéraire de la France moderne à l'histoire littéraire de Rome et de la Grèce, et, d'un seul coup, on supprime un passé qui, ne fût-il pas aussi riche qu'il l'est, mériterait cependant considération et étude. Dans cette manière de voir, la littérature française du moyen-âge est, qu'on me pardonne cette expression, une impasse qui n'aboutit à rien; et en compensation on met bout à bout, sans aucun intermédiaire, l'antiquité classique et la France moderne. Certes il est difficile de mieux confondre et brouiller les choses et de rendre plus inintelligibles toutes les déductions historiques; la vérité est que, du conflit de ces deux forces, naquit une direction moyenne. Ce serait un sujet à la fois littéraire et philosophique, que de rechercher quels ont été les effets réels de cette combinaison de deux élémens indépendans, quel bien en a résulté, quel mal en est sorti, et quel a été le caractère du produit hybride qui vint au jour. Ce fut une véritable invasion, qui d'abord emporta tout, et les premiers effets en furent désastreux. Tout ce qui compose plus spécialement le domaine des arts de l'imagination en fut profondément corrompu. Il n'est besoin que de rappeler cette gloire éphémère des Ronsard et des autres pour faire sentir immédiatement que ce qu'il y avait de talent en eux fut frappé d'impuissance et de ridicule par le souffle de la renaissance. Qui pourrait nier que parmi ces hommes, dont le discrédit est irremédiable, il n'y ait eu les dispositions les plus heureuses et des aptitudes qui, dans un autre milieu, auraient donné les fruits les plus beaux? Qui ne sait aussi, grace aux essais de réhabilitation d'un ingénieux critique, que quelques fleurs gracieuses sont écloses sous leur main, que leur génie ne fut pas en perpétuelle discordance entre les idées et les langues antiques qu'ils voulaient s'approprier et l'idiome et les traditions qu'ils avaient reçus de leurs pères? Il n'y eut contre le courant dévastateur de résistance que parmi les hommes qui étaient en dehors du cercle littéraire, les libres penseurs tels que Rabe-

lais et Montaigne, les militaires, les diplomates, les femmes, qui nous ont laissé tant et de si belles choses du XVI[e] siècle. La pensée fut puissante, mais la littérature proprement dite faiblit, écrasée qu'elle fut par l'invasion de l'antiquité. Sans doute la beauté singulière et la grandeur des monumens antiques contribuèrent beaucoup à l'ascendant qui, à ce moment, leur fut donné sur les esprits; mais il ne faut pas méconnaître ce qui en fut la cause prépondérante, à savoir le préjugé qui mettait toute antiquité au-dessus du présent, qui faisait dire à Nestor que les héros de la guerre de Troie ne pourraient combattre ceux des âges précédens, qui engageait tous les politiques à chercher dans une restauration impossible le remède à la dissolution progressive des sociétés, et contre lequel le christianisme ne protestait que d'une manière contradictoire, admettant, il est vrai, la supériorité de la loi nouvelle sur l'ancienne et du monde chrétien sur le monde païen, mais supposant aussi un état primitif de perfection et de bonheur. On peut croire aussi qu'à une époque qui venait de sortir des longues et terribles luttes des hussites et du schisme, qui voyait éclater la réformation, et qui sentait déjà les avant-coureurs de révolutions mentales plus profondes, on se porta, par un secret instinct de révolte contre l'autorité religieuse, vers ce paganisme qu'elle avait vaincu et foudroyé, et qu'on ressuscitait par l'érudition comme une sorte d'adversaire encore menaçant. Quoi qu'il en soit, ce ne fut pas par degrés et à l'aide d'une infiltration lente que l'antiquité classique pénétra dans notre littérature; elle s'y intronisa en conquérante.

De cette déroute où le grec et le latin avaient mis le français, on commença à se rallier dans le XVII[e] siècle, et alors parut cet art, une de nos principales gloires, art admirable, plein de raison, de politesse et d'élégance. Il serait superflu de montrer ici combien, malgré ses prétentions contraires, il s'éloigna de l'art antique, qu'il se donnait pour modèle. P.-L. Courier a dit: « Les étrangers crèvent de rire quand ils voient dans nos tragédies le seigneur Agamemnon et le seigneur Achille, qui lui demande raison aux yeux de tous les Grecs, et le seigneur Oreste brûlant de tant de feux pour madame sa cousine. » Mais, j'en demande bien pardon à l'illustre écrivain si épris, lui, et de notre XVI[e] siècle et de la Grèce antique, est-ce que Racine pouvait faire parler ses héros comme Homère fait parler les siens? On trouvera dans ce premier livre de l'Iliade la scène parallèle que le poète français a imitée du poète grec. Si Achille avait traité Agamemnon d'impudent, d'ivrogne, d'œil de chien, de cœur de cerf, comment la cour polie qui se plaisait tant à écouter les vers harmonieux de Racine aurait-elle accueilli cette discordance avec ses habitudes et ses conventions? Qu'auraient dit les élégans courtisans de Louis XIV, qu'aurait dit M[me] de Sévigné et ce cortége de femmes spirituelles? Évidemment Racine devait modifier son

Homère, et, si de ses personnages il a fait des Français, qu'en pouvait-il faire autre chose à son époque et devant son public? A la vérité, aujourd'hui une notion plus juste de l'histoire permet à l'art d'être plus fidèle au costume; mais pourtant qu'on ne se méprenne point sur ce point : la condition essentielle de son succès demeure toujours dans l'habileté à s'adresser aux sentimens, aux idées, aux passions des contemporains.

A l'histoire littéraire la langue est liée d'une manière étroite, surtout depuis que le seul français légal est celui des livres et des académies, et que le peuple, créateur de l'idiome, est mis hors de cause. Sans doute, c'est encore l'usage que l'on consulte; mais cela même est bien vague. Où en mettra-t-on les limites? que doit-on admettre? que doit-on rejeter? Au moment où se fixa définitivement la langue dont nous nous servons aujourd'hui, l'usage fut pris dans un sens très étroit; ce fut le beau monde, la cour, les cotteries lettrées qui en décidèrent, et l'Académie, récemment instituée, l'enregistra avec tant d'arbitraire, qu'une foule de locutions excellentes, employées par Malherbe, par Corneille, par Molière, se sont trouvées mises en dehors et proscrites. Certes, ces grands hommes avaient parlé aussi bon français que ceux qui les condamnaient; mais leur français, plus général et plus compréhensif, était puisé à une source plus abondante que celle qui fournit le premier dictionnaire de l'Académie. Aujourd'hui encore, il n'est besoin que d'écouter parler sans prévention les personnes illettrées, surtout dans certaines provinces, pour reconnaître, dans les mots, dans les locutions, dans la prononciation, des particularités tout aussi légitimes et souvent bien plus élégantes, énergiques et commodes que dans l'idiome officiel. De quel droit cela est-il rejeté? Par la grammaire? Mais la régularité en est parfaite. Par l'histoire? Mais toutes viennent d'un passé lointain, et la plupart figurent dans les anciens monumens. Par l'usage? Mais qu'est-ce que l'usage, sinon la tradition non interrompue? On voit donc que la difficulté fut tranchée par un coup d'état et que la question est encore à examiner. Cela peut être dit à notre époque, où la convention qui régla les choses littéraires aux XVIIe et XVIIIe siècles n'est plus reconnue, et où la langue officielle est en ruine.

D'ailleurs il est une autre notion qui ne doit pas être perdue de vue, c'est que la condition nécessaire des sociétés humaines et de tout ce qui leur appartient est de passer par des successions et des rénovations continuelles. Les langues n'échappent pas à cette nécessité. La nôtre, qui compte environ aujourd'hui sept cents ans d'existence, en offre d'âge en âge la preuve manifeste; malgré la prépondérance justement acquise à la littérature du XVIIe siècle, malgré les moyens, qu'on peut appeler coercitifs, destinés à la maintenir, elle change de jour en jour. De nouveaux mots se sont introduits, de nouvelles significations ont été im-

posées aux anciens; le caractère du style littéraire s'est modifié, même le caractère de la conversation, comme le montrent tant de pages familières et charmantes qui nous ont été conservées.

L'état de la société et de la littérature, aussi bien que la force des choses, tout témoigne que ce changement ira croissant. Or, dans cette mutation, le régime auquel la langue est assujettie ne lui est pas salutaire. Ce régime est celui de la métaphysique et de la raideur grammaticales; la métaphysique, qui substitue des idées purement logiques à l'observation des faits et à l'induction fournie par ces faits; la raideur, qui, par un assujettissement judaïque aux formes et par la destruction de toute liberté archaïque, oblige la pensée à perdre de sa précision, de sa rapidité, de sa couleur. On sent bien vite ce qu'est la métaphysique et la raideur en fait de langage, quand on compare le style de notre époque avec celui du XVI[e] siècle et des époques précédentes. Notre histoire présente deux exemples d'insurrection contre la langue : le premier appartient au XVI[e] siècle, quand une folle imitation des Grecs et des Latins s'empara des esprits; le succès de la tentative ne fut pas heureux. Le second est de notre temps; ce fut lorsque Racine, en sa qualité de type de correction et de régularité, fut frappé de condamnation. Ce dernier essai, mieux conduit et arrivant à point dans une époque de révolution et d'anarchie mentales, eut, comme toute idée critique et négative, l'action d'un dissolvant; et la vieille autorité littéraire acheva de se fondre sous nos yeux. Malgré tout, l'axiome de Boileau restera vrai; mais il s'agirait de définir ce que l'on doit entendre par langue, et en attendant qu'une convention nouvelle, analogue à celle du XVII[e] siècle, vienne régler derechef, pour un temps plus ou moins long, les rapports littéraires, cette expression prend une tout autre extension du moment que l'on considère à la fois les changemens nécessaires qui travaillent notre idiome et les phases qu'il a parcourues, c'est-à-dire son avenir et son passé.

Ici il ne s'agit que de son passé. Les Grecs ne se sont jamais imaginé que la langue de leur vieux poète Homère fût une langue barbare, comparée à celle qui prévalut au siècle de Périclès et au temps de leurs grands poètes tragiques et comiques, de leurs excellens historiens, au temps de leurs Démosthène et de leurs Platon; mais ce préjugé s'est attaché à nous, et notre idiome du moyen-âge a été considéré comme un patois informe. On s'est figuré que tous les points par lesquels il différait de la langue actuelle n'étaient que fautes et grossièretés. Cependant il faut s'expliquer sur cette accusation de barbarie. Si l'on prétend que le français actuel, cultivé par une série d'esprits éminens, s'est montré propre à exprimer l'art élégant et sérieux du XVII[e] siècle, l'art critique et brillant du XVIII[e], et la raison mûrie par les progrès des sciences et les révolutions sociales, si l'on ajoute que sans doute le fran-

çais antique, exercé à d'autres sujets, serait incapable de rendre avec fidélité les pensées et les sentimens modernes, on a complétement raison. Aller au-delà, ce serait se tromper gravement. Que peut-on entendre par barbarie dans notre langue? On ne dira pas sans doute que c'est la modification qui a transformé le mot latin en mot français; ce reproche tombe autant sur le français moderne que sur celui du moyen-âge, et il affecte à des degrés divers toutes les langues néolatines. Il affecte même, à vrai dire, les idiomes dont celles-ci sont provenues, et, si *premier* est une altération par rapport à *primus*, *primus* des Latins et πρῶτος des Grecs sont, à leur tour, une altération par rapport à *pratamas* du sanscrit. Dans cette transmission successive des mots, chaque peuple les conforme à ses habitudes d'articulation et au sentiment de son oreille. A deux titres, une langue peut être considérée comme barbare, soit quand elle appartient à un peuple tellement dénué d'idées qu'elle ne se prête pas à exprimer les notions de la civilisation, soit quand l'analogie intérieure qui y préside est fréquemment interrompue par des exceptions et des contraventions. La première imputation ne tombe pas sur le français du moyen-âge; placé sans doute, à ce point de vue, sur un degré inférieur aux langues modernes, il n'en possède pas moins une grande richesse, d'abord en tant qu'héritier du latin, puis comme exprimant un état social où apparaissent tant de nouvelles choses inconnues à l'antiquité, christianisme, pouvoir spirituel, féodalité, chevalerie, galanterie, industrie, boussole, poudre à canon, etc. La seconde imputation lui appartient bien moins encore, et même c'est sur le français moderne qu'elle pèse davantage. Quand on suit depuis la haute antiquité jusqu'à nos jours les langues indo-germaniques, auxquelles nous appartenons, on les voit constamment tendre à changer leur système grammatical. A chaque mutation, le sentiment de la syntaxe se perd davantage, les affinités analogiques se rompent, et l'on peut répondre que, de ce côté, plus une langue est ancienne, moins elle offre de ces irrégularités et moins elle est barbare. Un homme du XIIIe siècle, qui nous entendrait dire *le lendemain*, au lieu de *l'endemain; quel que soit celui que je visiterai*, au lieu de *qui que je visiterai; en quelque lieu qu'on arrive*, au lieu de *en quel lieu qu'on arrive; mon épée*, au lieu de *m'épée* (ma épée), s'exprimerait sans doute d'une façon peu flatteuse sur le bon goût et la correction de langage de ses arrière-neveux.

Il faut donc complétement perdre l'idée que les différences qui séparent le français ancien du français moderne soient des fautes, des grossièretés, des barbarismes. Ce préjugé écarté, on goûte sans peine l'aisance, la souplesse et les réelles beautés de l'ancienne langue. Véritablement nous avons trois idiomes : le français actuel, celui du XVIe siècle et celui du XIIIe. Par notre dédain, la désuétude littéraire a frappé les deux derniers, et cependant, de même qu'ils ont eu dans

leur temps leur grande gloire, de même ils pourraient encore être utilement employés. C'est surtout à des traductions d'ouvrages anciens qu'ils sont applicables. Courier s'est servi de la langue du XVI[e] siècle, qu'il possédait si bien, pour traduire Hérodote, dont la prose a de nombreuses ressemblances avec celle de nos prosateurs de ce temps, et je me couvre de son exemple et de sa protection pour cet essai, qui relève doublement de l'érudition, puisque le grec et le vieux français y interviennent.

II. — DE LA LANGUE DU XIII[e] SIÈCLE ET DES FACILITÉS QU'ELLE OFFRE POUR LA TRADUCTION D'HOMÈRE.

« Le talent, a-t-on dit (1), n'est pas tout pour réussir dans une traduction; les œuvres de ce genre ont d'ordinaire leur siècle d'à-propos, qui, une fois passé, revient bien rarement. A un certain âge de leur développement respectif, deux langues (j'entends celles de deux peuples civilisés) se répondent par des caractères analogues, et cette ressemblance des idiomes est la première condition du succès pour quiconque essaie de traduire un écrivain vraiment original. Le génie même n'y saurait suppléer. S'il en est ainsi, on nous demandera à quelle époque de son histoire, déjà ancienne, notre langue fut digne de reproduire Homère. Nous répondons sans hésiter, comme sans prétendre au paradoxe : Si la connaissance du grec eût été plus répandue en Occident durant le moyen-âge, et qu'il se fût trouvé au XIII[e] ou au XIV[e] siècle en France un poète capable de comprendre les chants du vieux rapsode ionien et assez courageux pour les traduire, nous aurions aujourd'hui de l'Iliade et de l'Odyssée la copie la plus conforme au génie de l'antiquité. L'héroïsme chevaleresque, semblable par tant de traits à celui des héros d'Homère, s'était fait une langue à son image, langue déjà riche, harmonieuse, éminemment descriptive, s'il n'y manquait l'empreinte d'une imagination puissante et hardie. On le voit bien aujourd'hui par ces nombreuses chansons de geste qui sortent de la poussière de nos bibliothèques : c'est le même ton de narration sincère, la même foi dans un merveilleux qui n'a rien d'artificiel, la même curiosité de détails pittoresques; des aventures étranges, de grands faits d'armes longuement racontés, peu ou point de tactique sérieuse, mais une grande puissance de courage personnel, une sorte d'affection fraternelle pour le cheval, compagnon du guerrier, le goût des belles armures, la passion des conquêtes, la passion moins noble du butin et du pillage, l'exercice généreux de l'hospitalité, le respect pour la femme, tempérant la rudesse de ces mœurs barbares; telles sont les mœurs vraiment épiques auxquelles il n'a manqué que le pinceau d'un Homère. »

(1) M. Egger, dans un écrit sur les traductions d'Homère.

Rien n'est plus vrai et on ne saurait mieux dire. La conformité générale entre l'âge héroïque des Grecs et l'âge héroïque des temps modernes se caractérise aussi par des traits de détail. On sait comment dans Homère les hommes et les choses sont perpétuellement accompagnés d'épithètes et d'appositions toutes faites qui reviennent sans cesse. Il en est de même dans nos vieilles chansons de geste. Ulysse est l'homme de grand sens, Briséis est la fille aux belles joues, Nestor est le vieillard dompteur de chevaux, Achille le héros au pied rapide, Diomède le guerrier irréprochable.

En parallèle, nous trouvons dans nos poèmes Olivier le preux et le sené, Blanchefleur, la reine au clair vis; Charlemagne, le roi à la barbe fleurie; Roland, le chevalier à la chère hardie; Turpin le preux et l'alosé. La France est la France la louée, comme dans ce vers :

Voyez l'orgueil de France la louée.

Si Achille, oisif auprès de ses vaisseaux, soupire après le tumulte des combats, la vieille poésie a un mot spécial pour exprimer ce cri de guerre par lequel les peuples primitifs cherchent à effrayer leurs ennemis et avec lequel les romans de Cooper nous ont familiarisés.

Lors recommence la noise et la huée

est un vers qui se rencontre fréquemment. Pour Homère, l'armée est toujours l'ample armée des Grecs, semblablement l'armée de Charlemagne ou de Marsille est la grant ost banie (ornée de bannières).

Pour peu qu'en lisant Homère on ne fasse pas abstraction complète des habitudes modernes, on est certainement fatigué du retour incessant de ces épithètes qui semblent oiseuses. Toutefois l'oreille s'habitue facilement à de pareilles répétitions, et l'esprit, de son côté, accepte cette simplicité naïve. D'ailleurs il faut, en fait d'art comme dans le reste, se mettre à un point de vue relatif et ne pas croire à des règles absolues. C'est grandement desservir Homère que de donner comme fait pour nous et applicable à notre poétique ce qui fut imaginé et chanté il y a près de trois mille ans. Si Homère et nos vieux poètes accompagnent constamment les noms de leurs héros d'épithètes vagues et sonores, c'est que la poésie primitive aime et réclame ce genre d'ornemens. On peut dire que cela tient radicalement au goût des peuples barbares ou demi-barbares qui sont si passionnés pour les armes et les parures éclatantes. Ce goût s'est réfléchi dans la poésie, et le poète, obéissant à ce sentiment général, ne fait jamais paraître ses héros dénués de la riche et pompeuse toilette des épithètes. Le goût moderne plus sévère, s'attachant plus au fond qu'à la forme, tend à supprimer, aussi bien dans les habitudes de la vie que dans la poésie, les ornemens excessifs, et, quand de nos jours la poésie a voulu redevenir descriptive

et pittoresque, il est bien évident qu'elle a employé un tout autre procédé. Je comparerais volontiers les épithètes dont les héros d'Homère et de nos vieux poètes marchent toujours affublés aux plumes et aux pendans d'oreilles dont se parent les sauvages. Si on dit que c'est un art dans l'enfance qui use de tels moyens, on a raison; mais si on prétend que ces moyens enfantins, qui sont d'accord avec le ton général, ne méritent pas considération, et n'ont pas, à leur place, un certain charme, on se trompe certainement.

C'est à la langue du XIIIe siècle que je me suis généralement conformé dans cette traduction. Il est de fait qu'elle se prête facilement à suivre la pensée homérique, à tel point qu'il m'a été possible de rendre l'original vers pour vers. Cela même est peu : dans chaque vers, j'ai conservé les détails caractéristiques de la phrase, les épithètes courantes, et généralement aussi la marche de la période. Je ne sais pas si un pareil travail pourrait réussir dans le français moderne : il est trop peu souple et flexible pour accompagner la libre allure de la langue archaïque d'Homère; mais parvînt-on à triompher de ces difficultés, on n'aurait encore que la plus infidèle des traductions, car qu'y a-t-il de plus étranger à la pensée primitive que le vêtement moderne?

C'est surtout à rendre avec rapidité et légèreté les détails de récit et de conversation qu'excelle le français ancien, détails insupportables en vers s'ils s'avancent avec des articles, des particules et des conjonctions; lourdes béquilles dont le langage moderne ne sait pas se passer. Aussi la langue poétique moderne est peu habile à raconter, et, par une coïncidence qui n'a rien d'étrange, à mesure qu'elle perdait ses qualités narratives, la poésie de son côté se transformait et s'idéalisait de jour en jour davantage. Le côté lyrique prenait le dessus, et ce qui lui plaisait surtout, c'était non plus de chanter la colère d'Achille ou bien les combats et le héros troyen, mais de rêver et de faire rêver aux choses infinies, heureuse d'en saisir une couleur et d'en retracer une ombre. Aussi, quand la poésie moderne veut raconter, elle change de ton, et c'est surtout à force d'esprit et de finesse qu'elle se tire des longs récits, comme on le voit dans Voltaire et dans Byron. La poésie primitive n'y met pas tant de façons; grace à une langue plus maniable et plus svelte, grace à ces épithètes avec lesquelles elle emplit l'oreille et l'imagination, elle peut sans effort raconter les hauts faits d'Achille et de Roland. Au sortir de l'enfance, on aime surtout les grands coups de lance dont Homère est si prodigue; plus tard, la poésie rêveuse saisit l'imagination; plus tard encore, on reprend intérêt à la poésie primitive, sorte d'histoire dont rien ne peut tenir lieu, et, non sans charme, on écoute cette musique qui nous arrive d'un passé lointain.

La langue du XIIIe siècle fut européenne, car ce n'est pas du siècle de Louis XIV que date la faveur dont le français a joui parmi les nations

étrangères. Il m'a toujours paru ridicule d'essayer d'établir une prééminence entre les peuples qui composent la république occidentale; chacun a ses mérites et a contribué pour sa part à l'avancement des sciences et à la splendeur des lettres. Cependant il est certain que ce fut un attribut particulier de la langue française de pénétrer dès un temps reculé chez les étrangers. « Au XIII[e] siècle, l'Anglais Mandeville, dit M. Mas de Latrie (1), écrivait en français ses pérégrinations suspectes, comme le Vénitien Marc Paul ses voyages consciencieux, Brunetto Latini de Florence son Trésor, Rusticien de Pise son roman de Meliadus, le Moraïte sa Chronique, Martin de Canale son histoire de Venise, *pour ce que*, dit ce dernier, *langue françoise court parmi le monde et est plus délitable à lire et à ouïr que nulle autre.* » Tel était l'état des choses au XIII[e] siècle. Il y eut sans doute une diminution dans cet éclat littéraire au XIV[e] et au XV[e] siècle, à la suite des horribles malheurs et des dévastations inouies qu'amena la guerre des Anglais. Toutefois la tradition se reprit au temps de Louis XIV, mais ce ne fut rien de nouveau, et de nos aïeux du XVII[e] siècle on doit seulement dire ce que dit l'Hector d'Homère (on me permettra d'employer ici, par anticipation, le vieux français), qu'ils

> Soutinrent le grand loz de leurs pères et d'eux.
> (ἀρνύμενος πατρός τε μέγα κλέος ἠδ' ἐμὸν αὐτοῦ.)

III. — DE LA GRAMMAIRE.

Bien que le vocabulaire du français moderne ne soit pas complétement celui du vieux français, bien que des mots soient tombés en désuétude et que quelques-uns aient changé de signification, cependant ce n'est pas là que gît la dissemblance la plus considérable; elle tient à la grammaire, qui a dans la vieille langue des particularités presque complétement effacées dans la nouvelle. On peut très brièvement indiquer ce qu'il y a de plus saillant.

Le point essentiel, c'est que l'ancien français a une déclinaison. Sans doute elle est très mutilée et ne présente qu'un débris de la déclinaison latine; mais elle n'en existe pas moins, et elle influe sur la construction de la phrase et l'arrangement des mots. Rien de plus simple à expliquer et à retenir : au singulier, les noms masculins ou ceux qui ont une terminaison masculine prennent une *s* quand ils sont sujets de la phrase, et n'ont point d'*s* quand ils sont régime. Les noms féminins sont invariables. Pour le pluriel, les premiers sont sans *s* au sujet et prennent l'*s* au régime; les seconds prennent l'*s* dans toute position. Ainsi la phrase moderne : *l'homme mène le cheval*, peut se rendre de

(1) *Bibl. de l'école de Chartes*, 2[e] série, tome II, page 544.

deux façons, sans qu'il y ait aucune amphibologie : *li homs mène le cheval* ou *le cheval mène li homs;* de même au pluriel, *les hommes mènent les chevaux* se dira : *li homme mènent les chevals* (prononcez chevaux) ou *les chevals mènent li homme.* On remarquera que le mot *homs*, avec sa forme de sujet, nous est resté dans la particule *on : on dit, on vient,* etc. Cette existence d'un signe pour le régime a permis de rendre, comme en latin, la possession par un cas, c'est-à-dire sans intermédiaire de préposition : ainsi *la fille du roi, filia regis,* peut se dire, dans l'ancien français, *la fille le roi.* Quand Berthe dit :

Fille sui le roi Flore, qui tant fait à louer,

cela signifie : *Je suis la fille du roi Flore,* car l'absence de l'*s* au mot *roi* indique qu'il est dans le rapport de régime avec le mot *fille.* Il nous reste de cette construction l'*hôtel-Dieu,* qui signifie l'*hôtel de Dieu,* et *de par le roi,* qui signifie *de la part du roi.* Beaucoup de choses dans la langue moderne sont un débris de la syntaxe ancienne, et ne peuvent s'expliquer que par là.

Cette manière de construire deux noms ensemble permet d'en renverser la position, et de dire aussi bien *Dieu-hôtel* que *hôtel-Dieu.* Cette construction existe dans l'anglais; elle peut y être venue soit du français par la conquête des Normands, soit de l'allemand, qui a aussi cette tournure. Dans ce vers :

Belle Idoine se sied dessous la verd olive
En son père verger.....

les derniers mots signifient : *le verger de son père;* et dans cet autre vers :

Cest premier coup sont nostre, Dieu aïe,

cela veut dire : *ces premiers coups sont nôtres par l'aide de Dieu.*

L'influence du latin se fait sentir d'un autre côté, à savoir dans la suppression des pronoms personnels, *je, tu, vous, il,* etc. Cette suppression, qui est facultative et non obligatoire, allége beaucoup la phrase et ne jette aucune obscurité, car le pronom peut reparaître dès que le sens l'exige. Il faut à ce sujet noter une irrégularité du français moderne que n'a pas l'ancien : nous disons *moi qui parle, toi qui veux, lui qui vient, eux qui demandent; moi, toi, lui, eux,* sont des formes de régimes employés ici comme sujets. Le vieux français ne commet pas cette faute, et dit : *je, qui parle; toi, qui veux; il, qui vient; il, qui demandent.*

Les adjectifs qui, en latin, ont une seule terminaison pour le masculin et le féminin, présentent dans l'ancien français cette particularité, que la terminaison est la même pour les deux genres. Il nous en est

resté *grand'mère*, et dans le style de l'ancienne chancellerie *lettres royaux*.

L'article peut se supprimer quand l'objet est suffisamment déterminé. Dans ces vers :

Quand François voient venir leurs ennemis,
Par la Dieu grâce, qui en la croix fut mis,
Fut châcuns preux, courageux et hardis;

le mot *François* n'a pas d'article et peut s'en passer. Il en est de même du mot *soleil* ici :

Contre soleil flamboie ses écus (son écu).

On peut encore, dans l'ancien français, supprimer la conjonction *que*, et dire aussi bien *je veux vous alliez* que *je veux* que *vous alliez*. De la même façon, on supprime le *qui* relatif, et l'on dit comme dans ce vers :

N'en y a un tout seul n'ait la table quittée.

pour *qui n'ait quitté la table*. Enfin il n'est pas jusqu'à la préposition *à* qui ne puisse se sous-entendre, et cela sans dommage pour le sens; en voici un exemple entre mille :

Mandez Charlon l'orgueilleux et le fier
Foi et salut par votre messager.

Ce sont là les différences principales qui séparent le français ancien du français moderne. C'est une grammaire, on le voit, bientôt apprise. Et de fait, l'erreur est grande de regarder le vieux français comme une langue morte; il n'en est rien; la plus grande partie en vit encore au milieu de nous, et rien n'est plus facile pour un Français d'aujourd'hui que de se rendre maître du français du XIIIe siècle. Tout est connu d'avance : le plus grand nombre des mots et l'esprit de la syntaxe. Sans doute il faut faire un apprentissage, mais cet apprentissage est court et n'a rien qui se puisse comparer à l'étude d'une langue étrangère.

Dans cet exercice se présente tout d'abord une difficulté notable, c'est le dédain de l'oreille pour les formes qui ne lui sont pas familières. Nous disons *tristesse; tristeur* de l'ancien français nous choquera. Nous sommes accoutumés à *folie, folage* nous paraîtra barbare. Nous employons *enfreindre* et *retentir;* mais *freindre* et *tentir* nous effarouchent. Cependant en soi ces formes n'ont rien qui les doive faire rejeter, et elles sont aussi correctes que celles qui ont prévalu. Un peu de lecture surmonte bientôt cette première impression, et, en y gagnant de juger dès-lors sans prévention les textes anciens, on y gagne de juger aussi la langue moderne et de s'élever au-dessus de ses exclusions, de ses caprices et de ses habitudes.

IV. — DE L'ORTHOGRAPHE.

Dans une question d'ancien français, l'orthographe ne peut pas être passée sous silence. Elle diffère en tant de points de notre système moderne, et offre elle-même tant de variations, qu'il faut une certaine habitude pour lire couramment les vieux textes malgré le vêtement sous lequel ils nous sont présentés. Comme l'orthographe est une pure affaire de convention, je me suis servi, dans cet essai de traduction, de l'orthographe moderne, qui, sans être au fond meilleure, a du moins l'avantage d'être familière aux yeux. Je ne m'en suis écarté que là où les règles de la syntaxe l'ont exigé, et, même dans les mots qui sont hors d'usage et que j'ai employés, je les ai écrits comme on les écrirait s'ils eussent passé dans notre vocabulaire.

La différence d'orthographe, sans toucher au fond des choses, n'en gêne pas moins grandement les abords de notre ancienne langue. Toute représentation de sens par des lettres est une convention. Or, quand on entre dans les textes du moyen-âge, on rencontre une convention toute différente et qui déroute complétement les yeux d'abord, l'esprit ensuite. Ainsi nous représentons généralement le son *eu* par *eu :* il *peut.* Le moyen-âge le représente fréquemment par *ue :* il *puet. Cuer* est *cœur, ues* est *œufs. Eux* du langage moderne est d'ordinaire dans les manuscrits *ex :* ainsi *yex* est *yeux, Diex* est *Dieu, miex* est *mieux.* De même pour la finale *aux : chevax* est *chevaux, beax* est *beaux,* etc. Ou bien encore le moyen-âge conserve l'étymologie; la syllabe *au,* il la représente par *al : altre* est *autre, halt* est *haut, halme* est *haume.* Pour se faire une idée de l'erreur dans laquelle nous jette presque inévitablement cette différence d'orthographe, il n'y a qu'à supposer qu'on ignore les conventions par lesquelles nous donnons un son spécial à certaines combinaisons de lettres, et alors notre mot *dieux* deviendra *diëücs, autre* deviendra *aütre,* et tout cessera d'être reconnaissable. C'est ce qui ne manque pas d'arriver quand on lit un texte du moyen-âge; on prononce les lettres telles qu'elles sont écrites dans *iex, diex, miex, ues, altre,* et l'on s'étonne de l'étrangeté de ces sons qui, cependant, ne diffèrent des nôtres que par la représentation. Enlevez ce prétexte d'erreur à l'œil, écrivez l'ancien français comme le nouveau partout où cela est possible, et vous ôtez au vieux français le masque qui le défigure, car c'est vraiment le défigurer que de le prononcer tel qu'il est écrit.

Dans son livre sur les *Variations du langage français,* livre qui contient tant de vues neuves et vraies, M. Génin a mis en lumière un phénomène curieux, à savoir la réaction de l'écriture sur la prononciation. Notre langue fourmille de mots où l'écriture a fini par tuer la pronon-

ciation, c'est-à-dire que des lettres écrites, il est vrai, mais non prononcées, ont fini par triompher de la tradition et se faire entendre à l'oreille comme elles se montrent à l'œil. Cette influence se manifeste dans son action la plus défavorable quand on lit aujourd'hui des textes de vieux français; on oublie qu'outre la convention primitive qui attache un son simple à chaque caractère, il y a une foule de conventions secondaires destinées à figurer des sons qui sont en dehors du cadre de l'alphabet, et que ces conventions secondaires peuvent bien n'être pas les mêmes pour le vieux français et le français moderne. Alors, sans réflexion, on applique notre prononciation à l'orthographe ancienne, ce qui rend étranges et monstrueuses les choses les plus simples et les plus familières.

En effet, M. Génin a encore établi avec beaucoup de sagacité et d'utilité qu'au fond la prononciation moderne représentait la prononciation ancienne, et que le nombre des différences était bien plus restreint que ne pouvait le faire penser la différence des orthographes. Appliquez ce principe à la lecture d'un morceau ancien, ne tenez aucun compte de l'écriture et prononcez les mots comme s'ils étaient figurés avec l'orthographe moderne, et vous verrez comme l'intelligence en sera facile même pour les personnes qui n'ont aucune habitude de notre vieux langage. Prononcez au contraire *diex*, *yex*, etc., comme cela nous semble écrit, et vous produirez un jargon horriblement barbare et tout-à-fait méconnaissable même aux oreilles les plus exercées. Je dis barbare; en effet, d'où veut-on qu'un *x* soit venu dans la prononciation du mot *iex?* Ce mot dérive d'*oculus*, et l'étymologie montre que l'*x* est aussi muet dans l'ancien français que dans le français moderne. En agissant autrement, on commet un manifeste barbarisme et on introduit dans la prononciation une lettre qui n'a jamais été qu'orthographique. Nos aïeux avaient pour convention d'écrire la syllabe *eux* par *ex*, et méconnaître cette convention c'est leur faire autant de tort qu'on nous en ferait si l'on articulait l'*x* dans *yeux* ou *mieux*. Ainsi, quand on donne aux mots anciens l'orthographe moderne, bien loin de les altérer, on les conserve dans leur intégrité et on leur restitue leur véritable physionomie.

Si la féodalité avait subsisté plus long-temps, si les trouvères avaient continué à chanter leurs poèmes de château en château, et surtout si un de ces poèmes avait, par ses beautés éminentes, conquis une faveur permanente, la transcription aurait subi les modifications de la langue parlée, et l'œuvre serait restée constamment intelligible. C'est ce qui est arrivé à Homère. Transmis de bouche en bouche par les rapsodes, écouté avec admiration par les populations helléniques, le vieux poète se rajeunissait de siècle en siècle, et à mesure que la langue se modifiait, le vers antique se modifiait aussi autant que le rhythme le per-

mettait. De nombreuses traces sont encore visibles qui témoignent que la prononciation d'Homère différait notablement de celle qui prévalait au moment où son texte a été fixé définitivement. Un érudit a essayé de rétablir d'après ces indices la vieille prononciation, la vieille orthographe d'Homère. On peut affirmer que, mieux cette entreprise de restauration aurait réussi, plus le texte ainsi rétabli aurait paru étrange et méconnaissable aux contemporains de Plutarque, d'Alexandre et de Platon; mais l'intérêt que les Grecs attachaient à ces récits d'autrefois, le charme puissant de cette poésie toujours si simple et quelquefois si sublime, et le chant traditionnel des rapsodes, empêchèrent l'Iliade et l'Odyssée de rester ensevelies dans la langue du IXe siècle avant l'ère chrétienne et de devenir inintelligibles pour les Grecs des temps postérieurs, comme le devinrent les poésies saturnines pour les Romains de Cicéron et d'Auguste, comme le sont devenues pour nous nos vieilles poésies.

Mon intention n'est pas de bannir l'étude de l'ancienne orthographe; mais je pense que ce qui est des érudits doit être réservé exclusivement aux érudits. Pour eux, l'orthographe ancienne a cessé d'être un obstacle, et elle fournit des renseignemens utiles soit sur l'étymologie, soit sur la grammaire; elle fournira aussi, quand on le voudra, de bonnes indications pour la réformation de notre orthographe moderne, qui offre tant de surcharges, d'inconséquences et de pratiques vicieuses. Ainsi l'habitude commune dans les anciens textes de ne pas écrire les consonnes doublées qui ne se prononcent pas, et de mettre *arêter, doner, apeler*, etc., mériterait d'être transportée dans notre orthographe. On écrit dans les anciens textes au pluriel sans *t* les mots *enfans, puissans*, etc.; cette orthographe, depuis long-temps proposée par Voltaire, est un archaïsme bon à renouveler. Ceux qui s'effraieraient du changement d'orthographe ne doivent pas se laisser faire illusion par l'apparente fixité de celle dont ils se servent. On n'a qu'à comparer l'orthographe d'un temps bien peu éloigné, le XVIIe siècle, avec celle du nôtre, pour reconnaître combien elle a subi de modifications. Il importe donc, ces modifications étant inévitables, qu'elles se fassent avec système et jugement. Manifestement le jugement veut que l'orthographe aille en se simplifiant, et le système doit être de combiner ces simplifications de manière qu'elles soient graduelles et qu'elles s'accommodent le mieux possible avec la tradition et l'étymologie.

V. — DU VERS ET DE L'HÉMISTICHE.

Le système poétique des anciens est essentiellement le même que celui des modernes; cependant il a subi quelques modifications qu'il convient ici de signaler. Il va sans dire que, dans cet essai, j'ai suivi le système ancien et non le système moderne.

La plus notable différence est relative à l'hémistiche. Aujourd'hui toutes les règles qui déterminent la rencontre des mots dans l'intérieur d'un hémistiche s'appliquent d'un hémistiche à l'autre dans le vers entier. Autrefois l'hémistiche était considéré comme une fin de vers. Ainsi, dans un poème du XIIIe siècle, il est dit de Berthe :

> Oncque plus douce chose ne vi, ne n'acointai;
> Elle est plus gracieuse que n'est la rose en mai.

Et dans un poème du XIIe siècle, il est dit d'un guerrier blessé à mort :

> Pinabaux trébucha sur l'herbe ensanglantée,
> Et fors de son poing destre lui échappa l'épée.

Cette habitude est constante, et, si on la juge sans aucun préjugé et indépendamment de nos règles modernes, on reconnaît qu'elle est irréprochable. L'oreille est satisfaite, et, en matière de vers et de rhythme, c'est le seul juge qui doive être consulté. Au XVIIe siècle, quand on réforma les règles de la versification, on fit intervenir à tort, à très grand tort, l'œil, l'écriture, l'orthographe, dans une affaire qui ressortit à un tout autre tribunal. On ne connaît, chose singulière, que depuis très peu de temps la vraie constitution du vers français. C'est un Italien, M. Scoppa, et, après lui, M. Quicherat, dans son traité de *Versification française*, qui ont fait voir que notre vers est construit, comme la plupart de ceux des langues modernes, sur le principe de l'accent. La langue française est accentuée comme toutes les langues ses sœurs; seulement l'accent, au lieu d'occuper des places variables, est toujours sur la dernière syllabe, quand la terminaison est masculine, et sur l'avant-dernière, quand la terminaison est féminine. Voyez ce que peut le préjugé classique pour fermer les yeux à l'évidence! Parce que le grec a l'accent souvent très reculé, parce que l'italien le porte aussi très souvent sur la syllabe antépénultième, parce que les gens du Midi, même du midi français, prononçant la langue d'oui, déplacent l'accent et l'amènent en arrière, on s'est imaginé que notre idiome n'était pas accentué. Parler sans accent doit signifier non pas parler sans intonation, mais bien donner aux mots l'intonation qui, chez nous, leur est propre. Objectera-t-on que, l'accentuation se faisant sentir à une place toujours la même, il en résulte uniformité et monotonie? Il n'en est rien; les mots réunis en phrase fournissent les combinaisons d'accens les plus variées. Voyez ce vers de Racine, où je souligne les syllabes accentuées :

> Ja*mais* vaisse*aux* par*tis* des *ri*ves du Sca*man*dre
> Aux *champs* Thessal*iens* os*è*rent-*ils* des*cen*dre?
> Et ja*mais* dans La*ris*se un *lâ*che ravis*seur*
> Me vint-*il* enle*ver* ou ma *fem*me ou ma *sœur?*

Il est impossible de trouver une intonation plus marquée; elle ne l'est pas davantage dans le grec ou l'italien.

Notre vers le plus ancien est notre vers de cinq pieds, c'est-à-dire de dix ou onze syllabes, suivant la terminaison. C'est aussi le vers des Italiens, de Dante, du Tasse, de l'Arioste. Il a deux accens nécessaires, l'un à la dixième syllabe, l'autre à la quatrième; c'est ce dernier qui marque l'hémistiche. Dans le vers italien, il faut un accent à la dixième et à la sixième, ou bien, en place de la sixième, sur la quatrième et la huitième. On ferait, si l'on voulait, sans aucune difficulté, des vers français dans le système italien; mais Scoppa observe que le vers français vaut mieux, ayant l'hémistiche plus marqué. A quoi M. Quicherat répond qu'en revanche le vers italien est plus varié, n'étant pas assujetti à un arrangement des accens. Quoi qu'il en soit de la prééminence entre les deux systèmes, c'est justement cette manière si nette de marquer l'hémistiche qui a déterminé nos anciens poètes, ne consultant que l'oreille, à le traiter comme une véritable fin de vers.

De même que les enfans acquièrent, dès les premières années, d'eux-mêmes et par le seul usage, une masse incroyable de notions, se familiarisant avec la connaissance des objets, avec les mots et même avec la syntaxe de la langue, de même l'enfance des peuples néolatins fut singulièrement occupée, créant de nouveaux idiomes et un nouveau système de poésie. Il est bon d'avoir présent à l'esprit ce grand exemple de productions spontanées, cette preuve des aptitudes naturelles de l'esprit humain, pour comprendre comment, dans des âges beaucoup plus reculés et plus éloignés de la lumière de l'histoire, des phénomènes tout semblables ont surgi, et comment la Grèce, cette sublime et féconde institutrice de l'Occident, s'est fait sa langue, sa poésie et sa littérature. De quelque côté que l'on considère le développement des sociétés humaines, on reconnaît toujours et partout une seule et unique cause, les dispositions innées et la nature de l'homme.

Au début de l'histoire grecque et dans le demi-jour de la fable se présente une légende qui émeut les imaginations. Une ville antique et puissante, bâtie des mains des dieux, secourue par toutes les populations environnantes, succomba, après une guerre de dix ans, sous les efforts de la Grèce conjurée. Ce thème fournit un nombre considérable de vieilles chansons de geste, aujourd'hui perdues, et parmi lesquelles a survécu la plus belle, le poème héroïque d'Homère. De la même façon, au début du moyen-âge, un homme renouvela les exploits des Alexandre et des César, dompta jusque dans ses profondeurs la Germanie indomptée, atteignit les musulmans par-delà les Pyrénées, réunit l'Italie à sa domination, et fut couronné empereur dans la ville éternelle. Un court éloignement dans le temps suffit pour transfigurer

ce personnage; ses proportions grandirent, les faits se confondirent, et, dès le XIe siècle, il était l'objet des plus merveilleuses légendes. C'est alors que naquirent ces chansons de geste qui charmèrent tant nos aïeux, et, pour me servir de l'expression de notre grand chansonnier au sujet d'un personnage qui, lui aussi, serait, dans un autre temps, devenu bien vite légendaire, le manoir féodal *ne connut plus d'autre histoire*.

A cette admiration a succédé le plus profond oubli. Il leur arriva un malheur qui n'est pas arrivé à l'Iliade, c'est que, derrière ces poèmes, reparut la véritable histoire, qui avait quelque temps sommeillé. Quand on vit ce que la légende avait fait de Charlemagne, on s'éloigna avec dédain de ce tableau si bizarre et si mensonger, et il n'en rejaillit rien de favorable pour les chansons de geste; mais, si, postérieurement à Homère, les documens relatifs à la guerre de Troie (à supposer qu'il y ait eu une guerre de Troie) avaient été retrouvés, quel tort l'histoire n'eût-elle pas fait au poète! Devant la réalité, quel rôle eussent joué Achille et sa colère, Minerve qui dirige les coups de Diomède, Apollon qui conduit Hector, et Jupiter qui donne la victoire aux Troyens? Dans nos vieux poèmes, la légende a été prise en flagrant délit de fiction; au contraire, dans le poème d'Homère, elle est tout ce qui reste de l'histoire, et c'est un titre de plus à l'intérêt et à la curiosité.

A le bien prendre cependant, nos vieux poèmes ont aussi un grand intérêt historique, mais par un autre côté : ils éclairent singulièrement la formation de la légende. D'abord, ils nous montrent combien il faut peu de temps pour la constituer; en second lieu, nous connaissons par là que l'âge a beau être pleinement historique, la légende ne s'en crée pas moins, si les documens historiques font défaut ou s'obscurcissent; enfin, ils nous apprennent que d'un récit légendaire il n'y a, pour ainsi dire, rien à tirer qu'un fait excessivement vague. Si nous n'avions sur Charlemagne pas plus de renseignemens que sur la guerre de Troie, que saurions-nous de positif sur ce prince à l'aide de nos anciens poèmes? Le vrai et le faux y sont tellement confondus, que les démêler serait chose impossible. Aussi, quand, sur un point quelconque, on n'a qu'un récit légendaire sans contrôle de la part de documens historiques, tout, aux yeux de la critique, est frappé de suspicion. Nos poèmes, pour lesquels nous possédons à la fois l'histoire et la légende, sont un curieux témoignage de ce travail des imaginations populaires sur les événemens et les personnages; nous y voyons comment la réalité se dénature, comment le merveilleux s'invente, et l'exemple qu'ils nous offrent s'applique, par une conséquence rigoureuse, à tous les cas où, l'histoire faisant défaut, la légende s'y est substituée.

J'ai dit plus haut que la poésie moderne avait pris de plus en plus le

caractère lyrique et idéaliste. L'impossibilité actuelle de la légende en est une des grandes causes. Tant que la poésie a pu façonner l'histoire à sa guise, elle s'y est complu, et les hommes s'y sont complu avec elle; mais, aujourd'hui que l'histoire a cessé d'être malléable et qu'il n'est pas plus permis de créer ou l'Achille de l'Iliade ou le Charlemagne des chansons de geste que de faire reculer le soleil pour le festin d'Atrée ou de l'arrêter sur Gabaon pour la défaite des Amorrhéens, la poésie a forcément abandonné des routes devenues impraticables et cherché ailleurs les alimens du sentiment et de l'imagination.

VI. — RIME.

J'ai suivi l'usage de notre poésie antique, qui ne s'inquiète pas de la succession alternative des rimes masculines et féminines. Ce n'est pas que cet entre-croisement lui soit étranger; mais, chez elle, il est facultatif : on ne s'étonnera donc point de voir dans cet essai la règle que s'impose la poésie moderne fréquemment violée. D'ailleurs, il faut le remarquer, cette règle de la poésie moderne est tout-à-fait illusoire, et, si elle satisfait l'œil, elle trompe complétement l'oreille; or, en fait de rime, c'est là une véritable absurdité.

On appelle rime masculine, par exemple, *mer* avec *enfer*, et rime féminine, par exemple, *mère* avec *il enferre*. Il n'y a qu'à prononcer ces mots pour reconnaître que le son en est identique, que la différence n'est que pour l'œil, et qu'à l'oreille la prétendue rime masculine sonne vraiment comme une rime féminine. On appelle rime masculine *essor* et *or*, et rime féminine *éclore* et *aurore*. Si on ne le savait pas par l'orthographe, je demande comment le son pourrait le faire reconnaître. On appelle rime masculine *rois* et *lois*, et rime féminine *joies* et *soies;* l'écriture est dissemblable, mais la prononciation est identique. Ces simples faits rappelés, que devient la distinction de rime qu'admet le système moderne? L'entre-croisement n'existe pas, ou du moins il est à tout instant interrompu par des anomalies. De vraies rimes féminines sont données pour masculines, de vraies rimes masculines sont données pour féminines; mais l'œil est content, et cette puérilité grammaticale l'a emporté sur le jugement de l'oreille. Au reste, la distinction des terminaisons masculines et féminines est un legs de notre ancienne langue, mal compris et mal employé lors de la réformation de notre système de versification. Je vais m'expliquer davantage.

On connaît ces rimes devenues défectueuses, et qui cependant se trouvent encore dans Boileau et dans Racine. Le premier a dit :

La colère est superbe et veut des mots altiers;
L'abattement s'explique en des termes moins fiers.

Nous lisons dans l'autre :

> Attaquons dans leurs murs ces conquérans si fiers;
> Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers!

Ou encore :

> Eh bien! brave Acomat, si je leur suis si cher,
> Que des mains de Roxane ils viennent m'arracher.

On prétend que ces rimes sont nées de ce qu'on faisait sentir l'*r* dans *arracher* : c'est une erreur. Ici, comme presque sur tout ce qui concerne l'ancienne langue, on a pris le contre-pied de la vérité. Ces rimes sont un archaïsme; elles étaient fort bonnes jadis, non pas que l'on prononçât l'*r* dans *arracher*, dans *foyer*, dans *altier;* mais on ne le prononçait pas dans *fier* ni dans *cher*, on disait *fié*, *ché*, et de la sorte l'oreille était satisfaite. Il n'y a donc de véritable distinction entre les terminaisons masculines et féminines qu'autant qu'on ne fait pas sentir les consonnes finales. Il est certain que cette extinction des consonnes finales a été plus générale dans l'ancienne langue que dans la moderne. Mais a-t-elle été jamais complétement rigoureuse, comme l'a prétendu un ingénieux auteur? Je ne sais; quoi qu'il en soit, il est raisonnable de faire dans cet essai comme ont fait les anciens, et de ne pas distinguer les rimes féminines et masculines, d'autant plus que, même dans notre poésie moderne, qui se pique de s'y astreindre, la différence est purement nominale. Il ne suffit pas d'appeler masculine ou féminine une terminaison; il faut encore que la prononciation s'y accorde; or, la prononciation actuelle donne un fréquent démenti à une règle uniquement fondée sur l'orthographe.

Nos anciens poètes n'ont pas connu la recherche de la rime riche, et ils se sont contentés de la rime la plus pauvre, pourvu qu'elle sonnât à l'oreille. En ceci encore j'ai suivi leur exemple. Quelque intérêt qu'on ait attaché à la rime riche, je ne puis y voir que le mérite de la difficulté vaincue. Ce mérite, à vrai dire, me touche peu; je ne suis pas de ceux qui admirent *du sonnet les rigoureuses lois*, et je pense que notre vieille poésie a satisfait, sans les dépasser par un labeur inutile, aux exigences de l'oreille.

En cet état, quelles que fussent les facilités de la rime, nos anciens poètes les ont encore augmentées par les licences multipliées qu'ils se permettent. Ils modifient les voyelles finales, ils changent les consonnes, ils ajoutent des syllabes, ils en retranchent, aucun scrupule ne les arrête, et il est manifeste qu'entre leurs mains les mots sont une argile qu'ils peuvent pétrir à leur gré. Pour des esprits habitués, comme les nôtres, aux rigueurs de la grammaire, rien n'est plus étrange que de pareilles libertés, et l'on prend pour autant de barbarismes toutes ces

déviations. C'est pourtant une erreur, car c'est appliquer les habitudes d'une langue faite à une langue qui se fait. A ce titre, Homère aussi serait plein de barbarismes. A chaque instant, pour trouver la mesure de son vers, il change les longues en brèves, il modifie les terminaisons, il allonge les mots, il les raccourcit, il substitue une voyelle à une autre; il n'est peut-être pas une seule des licences de nos vieux poètes dont on ne retrouvât l'équivalent dans l'Iliade et l'Odyssée, et encore n'avons-nous pas l'œuvre grecque dans son état primitif; il ne reste de ces irrégularités que ce qui en a été conservé par la nécessité de la mesure, tout le reste s'effaçant à mesure que la langue changeait. Le cas du grec naissant et celui du français naissant s'expliquent l'un par l'autre. On s'est souvent demandé d'où venait la confusion des formes chez Homère. Dans l'explication qui a été donnée, on n'a pas suffisamment tenu compte de l'incertitude et, si je puis parler ainsi, de la mollesse des mots tant qu'ils sont à l'état naissant; l'exemple de nos vieux poètes prouve qu'il a fréquemment modifié à son gré, suivant son oreille et sous la condition de rester compris, les formes de la langue qui était usuelle de son temps. On a accusé nos vieux poètes de barbarie, pour avoir souvent remanié les formes et les avoir accommodées au vers; l'exemple d'Homère prouve que c'est non point une barbarie, mais une licence attachée aux origines des idiomes.

Un autre écrivain célèbre montrera qu'il n'y a là rien d'arbitraire et que tout dérive des conditions mêmes de l'instrument qui est mis en œuvre; c'est Dante. Lui aussi, comme nos anciens poètes, se donne les licences les plus étendues et semble jouer avec la forme des mots. On trouve chez lui, tantôt pour la rime, tantôt pour la mesure, *foro* pour *furono*, *soso* pour *suso*, *lome* pour *lume*, *vincia* pour *vincea* ou *vinceva*, *vui* pour *voi*, *fenno* ou *fer* pour *fecero*, *offense* pour *offese*, *cherci* pour *chierici*, *parlasia* pour *paralisia*, etc. On pourrait recueillir un nombre considérable de ces altérations, et elles formeraient un bon et curieux parallèle avec celles de nos auteurs. On ne lui fait aucun blâme de ces tortures auxquelles il a soumis les mots; ses licences ne sont pas jugées des barbarismes, et elles n'ôtent rien à la très juste admiration qu'inspire son épopée. Mais il faut être équitable et à des cas identiques appliquer une mesure égale : ce qui est excusé chez Dante ne doit pas être condamné dans nos vieux poèmes. Je ne compare pas ici le génie dans la composition ni les beautés dans le style; je compare seulement les allures des deux langues à une époque presque la même, et je trouve que les Italiens, captivés par l'admiration, ont donné droit de bourgeoisie aux archaïsmes de leur poète, tandis que nous, oublieux de notre passé littéraire, n'avons plus vu que jargon et patois dans des archaïsmes tout semblables.

Au reste, l'habitude masque pour nous, dans notre langue, bien des anomalies de même genre. De *strictus* et de *spissus*, on avait fait *étroit* et *épois*, ou, suivant une autre prononciation, *étret* et *épais;* de *regem* et de *regina*, *roi* et *roine*, ou, suivant une autre prononciation, *rei* et *reine;* de *pondus*, *poids* et *poisant*, ou *peis* et *pesant*. On voit, par la prononciation qui est aujourd'hui adoptée, que nous avons fait comme nos vieux poèmes, c'est-à-dire que nous avons pris à droite et à gauche et accommodé à notre guise des formes qui ne sont pas similaires.

Il est évident que le sentiment n'est pas le même chez ceux qui usent d'une langue fixée et chez ceux qui usent d'une langue naissante. Dans le premier cas, des règles positives existent, elles sont enseignées à la jeunesse, de grands écrivains en ont consacré l'usage. A ce terme, les mots ont acquis des formes invariables auxquelles personne ne peut plus toucher. Mais, quand une langue commence, point de règle, point d'enseignement, point de modèles. Les mots sont comme ces insectes qui, se dépouillant de la chrysalide, tiennent à la fois de leur état ancien et de leur état nouveau. L'arbitraire que les grammaires tendent toujours à restreindre est alors au plus haut degré, et, pourvu que l'on respecte l'analogie la plus générale de manière à demeurer intelligible, les analogies particulières sont sacrifiées sans scrupule. Le français n'a guère été écrit que vers le XIe siècle, et peu de temps auparavant le latin était encore la langue générale. On comprend sans peine comment les premiers auteurs se sentaient peu assujettis et peu contraints par la forme d'un mot. Cette forme ne pouvait pas avoir une grande consistance, et l'usage même qu'on en a fait prouverait par soi seul que tel était le sentiment intime de ceux qui s'en servaient. La nature des choses le veut : ce qui est naissant n'est point achevé, ce qui se forme n'est point fixé. Il faut apprécier cette condition et n'y voir ni un sujet de blâme, ni un sujet d'éloge. Peu à peu cependant les règles s'établissent, les formes deviennent définitivement immobiles, et, aujourd'hui, de toutes ces licences il ne nous reste plus que ce que nous appelons licences poétiques, dernière trace de l'indifférence archaïque sur la fixité des mots.

VII. — DE L'HIATUS.

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée,

a dit Boileau. Cette règle n'est pas ancienne dans notre pensée; nos vieux poètes l'ignorent complétement; chez eux, les hiatus sont perpétuels. Dans cet essai de traduction, j'ai suivi leur exemple, et il est facile de faire voir que la règle ancienne est bonne et que la règle moderne est

mauvaise. D'abord remarquons que pour cette question encore se présente la même absurdité qui existe au sujet de la prétendue distinction des rimes féminines et masculines. De même que dans la tragédie anglaise la prédiction des sorcières s'accomplit dans les mots, mais trompe l'espérance de celui qui les avait consultées, de même notre règle moderne de l'hiatus tient parole à l'œil, mais déçoit l'oreille. Ainsi ce vers de Racine :

Rendre docile au frein un coursier indompté

passe pour correct à cause de l'*r* qui termine le mot *coursier;* mais cet *r* ne se prononce pas, la rencontre n'est sauvée que pour l'œil, et, si l'hiatus doit être banni de la versification, on voit que Racine a péché contre la règle. Même remarque pour ce vers de La Fontaine :

Le loup en fait sa cour, daube au coucher du roi.

Le *p* dans *loup* est muet, et cependant on admet que la règle de l'hiatus n'est pas violée. On conviendra, après ces exemples qu'on pourrait multiplier à l'infini, que l'hiatus existe même dans notre poésie moderne, mais qu'il y est soumis aux conditions les plus bizarres, à celles qui résultent de l'orthographe, non de la prononciation. Et, comme le remarque M. Quicherat dans son *Traité de Versification*, pour rendre harmonieux ces deux désagréables vers de La Fontaine :

Quand l'absurde est outré, l'on lui fait trop d'honneur...
Une vache était là, l'on l'appelle, elle vient,

il suffit de supprimer *l'* ajouté devant *on* et de rétablir l'hiatus :

Quand l'absurde est outré, on lui fait trop d'honneur...
Une vache était là, on l'appelle, elle vient.

Au reste, Voltaire, dans sa *Correspondance*, a jugé avec goût et avec son indépendance habituelle de tout préjugé cette question de l'hiatus, et il en a signalé les inconséquences, faisant remarquer que l'hiatus existe dans le corps des mots. Si la langue craignait la rencontre des voyelles et si l'oreille française s'était habituée au genre d'euphonie qui résulte de l'intercalation constante des consonnes, il eût été raisonnable de suivre en ceci l'analogie et de ne pas permettre que les sons concourussent autrement dans le vers; mais, bien loin qu'il en soit ainsi, le français affectionne l'accumulation des voyelles, non-seulement deux à deux, mais même trois à trois. Ainsi *tuer, tua, tuons, louer, loua, louons, louant, haïr, créer, créance, effrayer, effroyable*, etc., montrent que l'hiatus se présente sans cesse. En cet état, s'il y avait une règle à faire, c'était non de le bannir, mais de le prescrire. Cependant, à vrai dire, il n'y avait d'autre précepte à donner que celui

qu'indique Voltaire lui-même : admettre les hiatus qui plaisent et repousser ceux qui déplaisent à l'oreille, par conséquent laisser tout au goût et au jugement de l'écrivain.

Ainsi, à côté de sa rudesse et de sa simplicité, on reconnaît dans notre vieille poésie de l'originalité et de la justesse, et, sans se tromper, on peut attribuer cette justesse à son originalité même. Sans institutrice, et dédaignée de tous ceux qui usaient du latin, elle se créa un art particulier, elle se fit un vers indépendant des règles antiques, elle puisa aux sources qui jaillissaient de la société renouvelée, et, s'élevant sur ce monde qui semblait un chaos, sur cet empire romain ruiné, sur ces populations barbares qui se l'étaient partagé, elle se fit écouter de tout le moyen-âge européen, qu'elle berça au bruit des chants de guerre, de chevalerie et d'amour. La France du midi, la France du nord, l'Espagne, l'Italie, virent fleurir de toutes parts l'art *du gai savoir*, et, quel que soit le jugement porté sur ces compositions, on peut leur appliquer sans trop d'effort ces deux beaux vers que notre chansonnier a dans sa pensée appliqués à l'origine de l'histoire et de la poésie :

Soudain la terre entend des voix nouvelles,
Maint peuple errant s'arrête émerveillé.

On est très indulgent pour Homère, on est très rigoureux pour nos vieux poètes, et cependant il est bien des points où lui et eux ont besoin des mêmes excuses devant l'esprit moderne. Il suffit en effet de se placer au point de vue qui est devenu le nôtre et de ne pas vouloir se prêter aux conditions mentales qui étaient celles des hommes passés, pour être vivement blessé du merveilleux grossier, inconséquent, inintelligible, qui est le fondement des poèmes antiques. C'est en effet en partant de là que, dans la célèbre querelle des anciens et des modernes, et plus tard encore, on a fait d'Homère le but d'une foule de critiques parfaitement justes et fondées pour un moderne, injustes et illusoires pour un ancien. Mais, si cette excuse est admise pour Homère, elle doit l'être aussi pour nos chansons de geste.

Toute espèce de merveilleux est absurde, je ne dis pas seulement en ce que le merveilleux choque directement notre expérience désormais certaine de la régularité naturelle des choses, mais parce qu'il implique nécessairement des contradictions inintelligibles. Prenez seulement le premier chant de l'Iliade : Achille, dans sa colère, va frapper du glaive Agamemnon; Minerve, envoyée par Junon, descend, arrête le bras du héros et l'apaise en lui promettant que celui qui l'offense lui paiera l'affront au triple et au quadruple. Il semble donc que les deux déesses ont connaissance de l'avenir et savent d'avance à quel prix Achille reviendra prêter son secours aux Grecs. Tout aussitôt, comme si elles

ignoraient ce qui vient de se passer, elles s'opposent à Jupiter, qui veut donner la victoire aux Troyens et satisfaire ainsi à la promesse qu'elles-mêmes ont faite à Achille. Tout cela est un tissu de contradictions, et il serait facile de montrer que, dans sa partie merveilleuse, le poème n'est rien autre chose.

Le merveilleux des chansons de geste ne vaut pas mieux, mais ne vaut pas moins. Dans l'Énéide, Énée, pressant du pied le sol pour arracher un arbrisseau, entend une voix lamentable qui sort du fond du tombeau et l'avertit de fuir une terre avare, un rivage inhospitalier. Dans le poème de Roncevaux, Aude, la sœur d'Olivier, la fiancée de Roland, demande à Charlemagne à voir une dernière fois le corps des deux chevaliers. Agenouillée auprès des deux cadavres, elle voudrait entendre la voix d'Olivier et prie en ces termes :

Glorieux sire, qui formas toute gent,
Faites venir aucun démontrement
A la chétive, qui au moustier attend
Que Oliviers me dise son talent (volonté).

Aussitôt Olivier prend la parole et lui annonce qu'elle touche au terme de sa vie :

Et s'en ira ensemble o (avec) son ami
Et o son frère qui la douleur souffri.

Quide plus comparable que ces deux récits, bien que suggérés par des sentimens différens! Ou bien encore Ajax, entouré dans la bataille par un nuage obscur, supplie Jupiter de dissiper les ténèbres et de le frapper du moins à la clarté du jour, et il obtient du dieu que la lumière soit rendue à la campagne ensanglantée. Semblablement Charlemagne, désespérant de retrouver à Roncevaux parmi les monceaux de morts les corps de ses barons, demande au ciel d'intervenir en sa faveur et de les lui désigner; aussitôt une aubépine fleurit auprès du corps de chaque chrétien.

Telle est la tournure générale des conceptions primitives; tandis que, pour nous autres modernes, ce qui constitue la grandeur d'un homme, c'est la pénétration de son esprit, l'élévation de son caractère et l'habileté avec laquelle il use des circonstances, au contraire, dans l'histoire légendaire, c'est l'intérêt que prennent à lui les puissances supérieures, c'est la force qu'elles lui prêtent, c'est le succès qu'elles lui assurent. On crée ainsi une sorte de rouages imaginaires dont l'impulsion décide de tout. L'histoire positive et l'histoire légendaire diffèrent entre elles comme la magie et la science. Pour les peuples enfans, le merveilleux c'est l'imaginaire; pour la raison mûrie, le merveilleux c'est le réel.

VIII. — DU COUPLET.

Les poèmes de chevalerie sont divisés en sections d'un nombre variable de vers; ces sections ont reçu le nom de couplet et elles sont monorimes. Ce n'est pas que l'entre-croisement des rimes fût ignoré ou inusité à la même époque : les poésies légères des trouvères offrent, en fait de croisement, des combinaisons très variées; mais un usage tout différent avait prévalu pour les chansons de geste : là aucune variété dans la rime, qui ne changeait que de couplet à couplet.

J'ai cru ne devoir complétement ni suivre ni abandonner cet usage. J'ai divisé, il est vrai, en couplets le premier chant de l'Iliade; mais il m'a semblé que le système monorime était monotone, et, tout en m'y conformant dans certains couplets très courts, j'ai en général admis deux ou trois rimes sur lesquelles roule tout le couplet. Ce procédé a l'avantage d'échapper à la monotonie et cependant d'atteindre le but que se proposaient instinctivement nos anciens poètes, celui de conformer les consonnances au sentiment, à l'idée qui prédomine dans un certain morceau. De la sorte, chaque fois que le sentiment et l'idée changent, les rimes changent en même temps, et en cela je crois avoir suivi, sinon la lettre, du moins l'esprit de la vieille poésie.

Un ton nouveau est donné de couplet à couplet, car la poésie n'est pas sans affinités avec la musique. Tandis que l'une, emplissant l'oreille de sons harmonieux, a besoin, pour les soutenir, d'éveiller dans l'ame ces sentimens qui n'ont pas de paroles et n'atteint que vaguement la pensée, l'autre frappe directement la pensée et flatte en même temps l'oreille par une cadence qui la satisfait. Toutes deux s'adressent à un de nos sens, mais elles partent de là, l'une pour faire vibrer nos dernières fibres, l'autre pour toucher l'intelligence par le charme de la beauté abstraite et du langage qui, seul, sait la révéler. Toutes deux mettent l'ouïe dans leur intérêt; mais l'une déploie tout ce qu'elle a de puissance et d'habileté pour la captiver, l'autre s'en assure seulement par une sorte de murmure musical.

C'est pour obéir au besoin d'approprier les sons au sujet traité que nos vieux poètes ont imaginé le couplet. Celui qui étudiera les commencemens de notre poésie pour en rechercher historiquement les causes, les conditions et le caractère, sera amplement payé de sa peine. On s'est beaucoup épuisé en conjectures sur la manière dont la langue et la poésie de l'antiquité classique s'étaient formées; mais les tentatives de ce genre n'ont pas toujours été bien conduites. Il ne faut pas s'engager directement dans le problème, il faut l'attaquer par la voie de la comparaison. Il se trouve que, dans un temps historique, il y a

eu production spontanée de toutes ces choses qui, pour l'antiquité, sont reculées hors de la portée de notre vue. C'est là qu'on doit demander des renseignemens sur la part que prennent, dans ce travail, les aptitudes naturelles de l'esprit humain, sur celle qui appartient aux conditions de l'époque, et sur celle enfin qui est du fait de l'âge antécédent. Après l'examen soigneux du grand avénement des langues et des littératures néolatines, on peut partir de ces données comme d'une base solide pour étudier la formation plus inconnue des langues et des littératures classiques. Cette manière de procéder rétrécit grandement le champ des hypothèses, et, dans une comparaison historique bien menée, la lumière ne manque jamais de se refléter des deux côtés.

Je l'ai déjà dit, le grand intérêt n'est pas à la renaissance, vers laquelle se sont détournés nos préjugés classiques, il est à l'origine de toutes les choses modernes, dans cette immense rénovation qui succéda à une ruine immense. C'est alors qu'apparurent tant de véritables créations; c'est alors, pour me tenir dans mon sujet, que les langues et les poésies modernes vinrent remplacer les langues et les poésies de l'antiquité détruite. Le vieil arbre reçut une greffe qui bientôt l'ombragea de rameaux vigoureux. Les hommes de Rome et de la Grèce n'ont pu (tant pour eux l'histoire était courte) se douter qu'il en dût jamais être ainsi; mais nous, dont désormais le regard plonge dans un passé plus profond, nous apercevons l'arbre tout entier chargé, comme celui de Virgile, d'un feuillage nouveau et de fruits qui ne sont pas les siens : *Novas frondes et non sua poma.*

Comme la légende de la guerre de Troie est à l'origine de toute la poésie antique, même de la poésie latine, de même ici la légende du grand empereur de l'Occident inspire tous les récits. Le souvenir s'en était surtout fixé alors que, parvenu au plus haut point de sa puissance et couronné à Rome, il approchait du terme de sa vie. Aussi est-il représenté d'ordinaire, même au plus fort de ses expéditions, comme un vieillard à la barbe blanche; mais c'est le vieux guerrier de Byron, aux membres de fer, avec qui peu de jeunes gens pourraient lutter :

> Though aged, he was so iron of limb
> Few of our youth could cope with him.

Par une conséquence toute naturelle, la troupe d'élite qui l'accompagnait était composée de barons à la tête blanche et à la *barbe fleurie,* comme disent les chansons de geste. Au milieu des Normands, des Bretons, des Flamands, des Lorrains, des Allemands, qui composaient l'armée de Charlemagne, ceux-là étaient particulièrement les guerriers de France :

La dime échelle (le dixième escadron) est des barons de France;
Dix mille sont à une connoissance (à un même blason),
Corps ont bien faits et fière contenance,
Les chefs fleuris, mainte barbe y ont blance (blanche).

Chose singulière! l'histoire réelle a offert une fois ce que la légende a rêvé, le spectacle d'une armée de vieillards. La phalange macédonienne, qui avait fait les guerres de Philippe et d'Alexandre, figura encore dans les luttes qui suivirent. Parmi ces vétérans qui n'avaient jamais été vaincus, la plupart avaient soixante-dix ans, aucun n'en avait moins de soixante. A une dernière bataille, *ces barons à la barbe fleurie*, comme ceux de Charlemagne, se rangèrent au poste le plus dangereux, et, dans une charge décisive, dispersèrent tout ce qui leur était opposé.

IX. — CONCLUSION. — DE L'ARCHAÏSME.

L'érudition, en exhumant des choses oubliées, a soulevé ici, comme en beaucoup d'autres cas, une question et renouvelé un procès qui semblait vidé. L'arrêt de Boileau était adopté et faisait loi universellement. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi, et l'on se demande si notre antiquité doit dater de Villon et du XVIe siècle, ou s'il faut la reporter à l'origine de notre langue et de notre littérature. Les textes abondent: chansons de geste, poésies légères, fabliaux, histoires originales, romans, chroniques, tout se trouve avant l'époque fixée par Boileau. D'autre part, la langue antique n'est nullement le patois grossier et informe que l'on prétendait. Ni l'une ni l'autre ne font honte à l'orgueilleuse descendante qui les dédaigne, et si leur *vêture* (qu'on me permette ce vieux mot) est simple, même parfois enfantine, ce n'est pas de haillons qu'elles sont couvertes.

Ce cas n'est pas le seul où l'érudition bien conduite ait obtenu d'importans résultats. Il lui est arrivé plus d'une fois de dissiper des préjugés, d'exhumer des vérités oubliées et de trouver des démonstrations auxquelles on ne serait arrivé par aucune autre voie. Grace à elle, il commence à s'établir que nous avons aussi un passé littéraire et que l'arrêt porté au XVIIe siècle est à reviser. C'est certainement un notable triomphe que d'avoir ainsi ébranlé des opinions qui paraissaient fixées irrévocablement. On aurait tort de penser que cette étude des débris de l'antiquité, des vieux textes et des vieux monumens, soit stérile et sans portée; elle a une action sur les intelligences, elle les modifie, et coopère aussi pour sa part aux mutations successives qui affectent les sociétés. Voir le passé sous un plus véritable jour importe grandement à l'intelligence que l'on a du présent et à l'usage qu'on en fait.

Un penchant naturel conduit l'homme à la contemplation du passé.

Les vieux monumens, les vieux livres, les vieux souvenirs, éveillent chez lui un intérêt profond. Les récits traditionnels de la famille et de la tribu enchantèrent les populations primitives, et l'effet des histoires positives n'est pas moindre sur les populations civilisées. La rupture avec les âges antérieurs, qui serait un méfait contre la science, serait aussi un méfait contre le sentiment moral, et, si l'esprit humain s'est complu aux traditions alors même que ces traditions étaient bien courtes, il se sent de plus en plus captivé à mesure que s'agrandit l'espace qu'il aperçoit derrière lui. Le temps est une étendue qui ne s'ouvre à nous que dans une seule direction, et encore à la condition que nous la parsèmerons de jalons et que nous emploierons notre industrie à y entretenir quelque phare qui nous éclaire. Tout ce qui fait un peu reculer ces ténèbres est bien venu de l'esprit humain. Lorsque Cuvier composa son *Anatomie comparée*, ce livre ne fut que pour les savans; mais, quand il exhuma des entrailles de la terre une histoire plus ancienne que l'histoire de l'homme, toutes les imaginations l'accompagnèrent dans ses recherches et jouirent avec lui des merveilleux résultats de cette nouvelle archéologie.

De tout ce qui reste des siècles écoulés, les monumens des arts et en particulier ceux de la littérature nous mettent le plus directement en rapport avec les hommes qui ont vécu jadis. Quelle histoire pourrait aussi bien que les poèmes d'Homère nous faire pénétrer au sein de l'âge héroïque? Si par momens éclate une pensée sublime ou une harmonie, et que le charme nous pénètre, alors nous nous sentons un moment transportés au milieu d'un temps qui n'est pas le nôtre, et c'est le suprême effort de cette poésie antique. Homère, en une de ses plus belles comparaisons qui lui est suggérée par les feux de l'armée troyenne allumés dans la plaine, se représente les astres splendides qui brillent au ciel autour de la lune radieuse. La nuit est paisible; les sommets aigus, les pentes escarpées, les forêts des vallons, apparaissent sous cette lumière nocturne; les profondeurs du ciel elles-mêmes s'entr'ouvrent devant le regard, et le berger, qui contemple ce grand spectacle, sent son cœur ému d'une joie secrète. De même pour le lecteur, quand rayonnent les flammes de la poésie, les profondeurs du temps s'entr'ouvrent, les choses du passé s'éclairent; un moment on croit assister à la scène qu'on a devant soi, et, comme le berger du poète, on est touché d'une émotion inconnue.

DEUXIÈME PARTIE.

Après le conseil, l'exemple; après la théorie, la pratique; mais le vieux poète grec est bien difficile à reproduire, et le vieux français est un instrument bien peu familier à nos oreilles. Je conviens de tout cela, et je comprends le risque que court la pratique; cependant je ne m'en tiens que plus fermement à la théorie, et même, en finissant, je prétends que le vieux français n'est point, à vrai dire, une langue morte, qu'il faut peu d'efforts pour le raviver, et que l'étude en est salutaire, instructive, attrayante.

ILIADE.

CHANT PREMIER.

I.

Chante (1) l'ire, ô déesse, d'Achille fil Pélée (2),
Greveuse (3) et qui aux Grecs fit maux tant merveilleux (4),
Livrant à Pluton l'ame maint (5) guerrier généreux
Et le corps aux vautours et aux chiens en curée;
Ainsi de Jupiter s'accomplit (6) la pensée,
Du jour où la querelle primerain (7) fut levée (8)
D'Atride roi des hommes, d'Achille fil des dieux.

II.

D'entre les immortels qui troubla leur courage (9)?
Apollons (10). Vers (11) le roi si eut-il mautalent (12),
Qu'en l'ost (13) lança la peste et périssoit la gent,
Puisqu'au prêtre Chrysès Atrides fit outrage.
Chrysès s'en vint aux nefs de rapide sillage (14)

(1) La colère. *Ire* se trouve encore dans des auteurs du XVII[e] siècle. — (2) Pour fils de Pélée; *fil* est écrit sans *s*, parce qu'il est ici régime. Je note cela une fois pour toutes. — (3) Qui fait souffrir. « Tant fait pour lui greveuse pénitence. » *Couci*, XI. — (4) Merveilleux est continuellement employé dans ce sens. *Roncisvals*, p. 193 : « Merveilleux coups se donnent es escuz communal. » — (5) L'ame de maint guerrier. Guerrier est un mot ancien. « Es-vous tous quatre les guerriers assemblés. » Raoul de Cambrai, p. 171. — (6) « Li quinze an furent accompli et passé. » Raoul de Cambrai, p. 16. — (7) En premier, tout d'abord. Primerain, primeraine est un adjectif; mais on le trouve aussi employé comme adverbe. Raoul de Cambrai, p. 293 : « Il vous convient primerain dépouiller. » — (8) S'éleva. Voyez *Roncisvals*, p. 41 : « Vers Durandal est li chaples (la lutte) levés. » — (9) Ce mot, qui a ici le sens que nous donnons au mot cœur, a conservé cette signification jusque dans le XVII[e] siècle. — (10) L'*s* indique le sujet singulier. Cette remarque est faite ici une fois pour toutes. — (11) Envers. Couci, XIX : « Oncques vers lui n'eu faux cœur ne volage. » — (12) Colère. « Mautalent eut li rois, si que tout en rougist. » *Berthe*, XCI. — (13) L'armée. La Fontaine a encore dit : « L'ost des Grecs. » On prononçait ô. — (14) Sillage ou siglage, du verbe sigler, que nous écrivons et prononçons cingler.

Jeter à grand rançon (1) sa fille de servage (2);
Du Dieu de longue archie (3) entre ses mains portant
Bandel (4) et sceptre d'or, et tous les Grecs priant,
Surtout les deux Atrides, qui tant ont seigneurage (5).

III.

« Atride (6), et vous, portant beaux jambarts, Achéen,
« Fassent li Dieu (7) qui sus (8) ont manoir olympien,
« Gâtiez (9) la cit (10) Priam et repairiez (11) à bien!
« Mais prenez la rançon, rendez ma fille amie,
« Craignant le fil Latone, Phébus à longue archie. »

IV.

Bien à ce s'assentirent (12) tout (13) li autre Achéen
Qu'honneurs (14) soit faite au prêtre, grands rançons (15) accueillie.
Li seuls Agamemnons n'y eut le cœur enclin (16),
Durement l'arraisonne (17) et mal le congédie:
« Qu'aux vaisseaux creux, vieillards, je ne te trouve mie (18)
« Ou tardant davantage ou venant autre fie (19);
« Du Dieu bandeaux ou sceptres ne te seroit d'aïe (20).
« Ne la rendrai, ne l'ait (21) vieillesse jà saisie
« En ma maison d'Argos, mout (22) loin de sa patrie,

(1) Ce mot est ordinairement, dans les poètes, de trois syllabes: raançon; mais je l'ai trouvé aussi de deux syllabes dans des textes en prose il est vrai. — (2) *Berthe*, VII: « Bien savez que tous trois de servage jetai. » — (3) La portée d'un arc. *Berthe*, CIX. « Quatre archies ert loin du manoir et demie. » — (4) Bandeau. Tous nos noms en eau avaient dans l'ancien langage eaux au sujet singulier et el au régime singulier. — (5) Autorité. *Roncisvals*, p. 19. « Jamais n'ert rois de si grand seigneurage. » *Tant* signifie si grand. — (6) Atride et Achéen sont au pluriel sujet, ce qui est indiqué par l'absence de l'*s*. Le vocatif était traité comme le sujet. — (7) Les dieux. — (8) En haut. Voyez Raoul de Cambrai, p. 198. « Grans fut la noise sus au palais plenier. » — (9) Que vous ravagiez. Ravager est la signification antique de gâter. Que est sous-entendu; vous l'est aussi; les pronoms qui sont sujets se suppriment à volonté. — (10) La cité de Priam. *Berthe*, LXXV: « Or s'en va la roïne vers la cit de Paris. » — (11) Repairer, proprement retourner dans son pays, et aussi retourner en général. — (12) Ce mot, qui est dans le *Dictionnaire de l'Académie*, était chez nos anciens un verbe réfléchi. — (13) Tous les autres Achéens. Ce mot fait d'ordinaire tuit au sujet pluriel; cependant on trouve aussi tout, que j'ai préféré comme plus près de la forme actuelle. *Berthe*, V: « Que tout li grant seigneur, li comte et li marquis. » — (14) Honneur était du féminin, comme le sont encore presque tous les autres noms de même formation, tels que douleur, pâleur, humeur, etc. — (15) Grande rançon. — (16) *Chron. des ducs de Normandie*, v. 219: « Et plusieurs des peuples voisins Ainsi tous fait à soi aclins. » — (17) Ce mot, très employé chez nos anciens, est encore dans le *Dictionnaire de l'Académie*. — (18) Mie et pas sont employés dans l'ancien français pour renforcer la négation. — (19) Fois. *Berthe*, LXXII. « Tout ainsi com li rois l'eut dit à cele fie. » On disait aussi fois. — (20) Aïe, aide, secours. *Berthe*, CIX. « Là remest toute seule; Diex lui soit en aïe. » — (21) Le que est sous-entendu: que ne l'ait. — (22) Très, beaucoup. Tout le XVI[e] siècle s'est encore servi de ce mot très commode.

« Et préparant mon lit et ouvrant (1) toile ourdie.
« Va-t'en et ne m'irrite se (2) tu crains pour ta vie. »

V.

Si dit-il. Li vieillards eut crainte et obéit;
Le long du flot qui gronde, taisans il se partit (3),
Mais puis mout reclama (4), cheminans solitaire,
Le seigneur cui (5) Latone aux beaux cheveux fut mère :
« Entend (6)-moi, tu (7) dont l'arcs est d'argent, protecteurs
« Et de Chryse et de Cille, à Ténédos seigneurs!
« Sminthiens (8)! s'oncque (9) ai mis gracieuse guirlande
« A ton temple, ou brûlé grasse cuisse en offrande (10)
« De taureaux ou de chèvres, accorde ma demande :
« Aux Grégeois (11) que tes flèches fassent payer mes pleurs! »

VI.

Si (12) parla-t-il prians. Apollons l'entendi (13),
Des sommets (14) de l'Olympe courroucés descendi,
Ayans (15) l'arc aux épaules et le carquois empli.
Es-vous (16), au dos s'oyoient (17) les sagettes (18) bruïre
De loin, lui cheminant.... Il vient semblans (19) la nuit,
A l'écart des vaisseaux se pose, et puis il tire (20).
L'arcs en argent tinta d'un formidable bruit.
Mulets et chiens rapides prend (21) d'abord à occire;

(1) Travaillant à. C'est le participe du verbe ouvrer. — (2) Si. — (3) Beaucoup de verbes avaient une double conjugaison, réfléchie ou non réfléchie, tels que se dormir, se partir, se gire. Même tournure dans l'italien. Dante, *Inf.*, XII, 88 : *Tal si parti da cantare alleluia.* — (4) Implora. *Berthe,* XXV : « Dame-Dieu et ses saints doucement reclama. » — (5) A qui. Il est bien entendu que cui se prononce comme qui. — (6) Les secondes personnes du singulier de l'impératif ne prenaient point d'*s*, attendu qu'elles n'en ont point en latin. — (7) Nous dirions aujourd'hui *toi*, mais moins régulièrement; car *tu* est sujet, et *toi* est régime. — (8) Un des surnoms d'Apollon. — (9) Si jamais. — (10) *Travels of Charl.*, v. 59 : « Et eut faite s'offrande en l'autel principal. » — (11) C'était dans l'ancien français un des noms des Grecs, conservé encore dans feu grégeois. — (12) *Si* veut dire ainsi. Dans l'ancien français on écrivait « parla-il; » mais la prononciation « parla-t-il » est aussi fort ancienne, et je l'ai conservée parce que c'est la nôtre. — (13) Généralement on omettait le *t* aux troisièmes personnes des prétérits. De cet usage nous n'avons conservé que la suppression du *t* au prétérit de la première conjugaison : parla, aima, etc. — (14) *Travels of Charl.*, v. 607 : « En sommet celle tour, sur ce pilier de marbre. » — (15) Les participes présens dans l'ancien français sont des adjectifs, et par conséquent s'accordent avec leurs substantifs. — (16) Locution très usitée qui signifie : voilà que. — (17) Imparfait du verbe ouïr : s'entendaient. — (18) Flèches. Ce mot est encore dans La Fontaine. — (19) Ressemblant à la nuit. — (20) Je n'ai pas trouvé tirer avec cette acception dans les poèmes anciens que j'ai lus; mais je le trouve chez Dante, et je pense que cela suffit pour le justifier. *Inf.*, XII, 63 : *Se non, l'arco tiro.* — (21) Commence par, se met à. *Roncisvals,* p. 6. « Mout doucement le prit à saluer. »

Puis, tournans sur les hommes flèches apportant martyre (1),
Les frappe.... Pour les morts maints bûchers tôt reluit.

VII.

Li trait du dieu neuf jours volèrent en l'armée.
Achilles, le dixième, appela l'assemblée;
Si l'inspiroit Junons, la déesse aux bras blancs,
Pensive (2) des Grégeois, qu'elle voyoit mourants.
Quand fut l'oz (3) assemblée, et pleine l'assistance,
En pieds (4) se dresse Achilles, si sa raison (5) commence :

VIII.

« Je croi (6) qu'allons tourner, battu des flots, arrière (7),
« Atrides, se de mort pouvons jà nous retraire (8),
« Nous que dompte à la fois et la peste et la guerre.
« Mais sus (9)! quérons devin, prêtre, ou même (10) songère (11),
« (Uns songes quelquefois vient du maître des dieux;)
« Dont (12) a pris Apollons courroux si merveilleux,
« Se l'a pris pour oubli d'hécatombe ou de vœux,
« Et se pour chair brûlée, agneaux, chèvres choisies (13),
« De nous veut éloigner les flèches ennemies. »

IX.

Ainsi dit et s'assit. Ore (14) en pieds se dressa

(1) Roman de *Couci*, v. 8, 130 : « Tant demène angoisseux martyre, Du deuil et du méchef qu'elle a. » — (2) Songeant à, pensant à. Gauthier d'Aupais, p. 14 : « Et je remaindrai ci pensifs de vostre affaire. » — (3) L'orthographe complète de ce mot au sujet singulier serait osts; mais, pour éviter cette accumulation de consonnes non prononcées, on écrivait alors os ou oz. Ce mot était du féminin. — (4) *Berthe*, XVII : « Li rois se dresse en pieds, n'y volt plus demeurer. » — (5) Raison a, dans l'ancien langage, très fréquemment le sens de discours : il commence ainsi son discours. L'italien a aussi ce mot. Dante, *Inf.*, XI, 67 : *Ed io : Maestro, assai chiaro procede La tua ragione*. — (6) La première personne du présent singulier ne prend point d'*s* dans l'ancien français; l'*s* appartient à la seconde, et le *t* à la troisième. — (7) *Roncisvals*, p. 77 : « Arrière ils tournent tost et isnelement. » — (8) Si nous pouvons nous retirer de la mort, échapper à la mort. « Aussi com vous le me pouvez donner, Quand vous plaira, le me pouvez retraire. » *Couci*, II. — (9) Sus est ici notre particule d'encouragement. — (10) Dans l'ancien français, même est de trois syllabes, *meïsmes*. Cependant on trouve aussi *mesme*. *Berthe*, LXX : « Je *mesme* n'aime pas outrage ne folie. » Naturellement je préfère la forme contracte, qui est devenue la nôtre. — (11) Songeur. Les noms que nous terminons en *eur* avaient dans l'ancien français deux terminaisons, l'une en *or* ou *eur* suivant l'orthographe, l'autre en *ère*. Il y avait dans l'antiquité une sorte de devins qui se procuraient des songes et qui les interprétaient; c'est là ce qu'Homère appelle un songeur. — (12) D'où. *Berthe*, XLV : « Et dont êtes vous née, dites en vérité. » — (13) Choisir signifiait ordinairement voir, apercevoir; mais il signifiait aussi faire choix. Roman de *Couci*, v. 2, 386. « Si ne croi-je mie qu'ailleurs Eut mieux choisi qu'au chastelain. » — (14) Ore ou or signifiait maintenant. L'italien l'a conservé. Dante, *Inf.*, XIII, 37 : *Uomini fummo, ed or sem fatti sterpi*.

Calchas fils de Thestor; meilleur (1) devin n'y a;
Il connoît ce qui est, ce qui fut ou sera,
Et les vaisseaux grégeois devant Troie amena
Par son très grand savoir qu'Apollons lui donna,
Et si (2), leur bienvoulans, à parler commença :

X.

« Tu, chers à Jupiter Achilles, veux (3) je die
« Le courroux d'Apollon, seigneur à longue archie (4).
« Le dirai; mais promet (5) et me fai serrement (6)
« Me défendre de voix et de bras ensement (7).
« Car je cuide (8) irriter un homme mout puissant
« Entre tous les Argiens, et a Grèce en baillie (9).
« Rois qu'homs (10) privés courrouce, pouvoir a mout trop grand;
« Auroit-il dévoré s'ire (11) sur le moment,
« La tient arrière au cœur si que l'ait assouvie (12).
« Voi (13) donc se me donras (14) si faite (15) garantie. »

XI.

Achills (16) aux pieds légers lui répondit ainsi :
« Di (17) de mout bon courage (18) quanque (19) li dieux t'inspire.
« J'en atteste Apollon de Jupiter chéri,
« A qui tu fais prière pour droit (20) oracle dire,

(1) Meilleur au régime, mieudre au sujet. *Ronscisvals*, p. 8 : « Jà plus gentil de lui un seul n'y a. » — (2) Ainsi. Si a toujours la signification de ainsi, de telle sorte, etc. — (3) Tu veux que je dise. Die est encore dans les auteurs du XVIIe siècle. — (4) Portée d'arc. Voyez la note troisième de la page 139. — (5) Impératifs, pour promets et fais. (6) Serment. Ce mot était de trois syllabes. *Ronscisvals*, p. 192 : « Salomon de Bretagne le serrement dicta. » — (7) Semblablement. *Berthe*, IX : « Hénaut ont trépassé, Vermandois ensement. » — (8) Je pense. — (9) Autorité. « Et il a la Grèce sous son autorité. » *Couci*, II : « Puisque je sai mon cœur en sa baillie. » Italien : *Balia;* Dante, *Purg.*, I, 66 : « *Che purgan se sotto la tua balia.* » — (10) Un homme privé, un particulier. Homme faisait au sujet singulier homs; c'est de cette forme que dérive notre pronom on. La *Chanson des Saxons*, CXXX : « Homs privez mal achete, ce témoignage li briés. » — (11) Sa ire. Nous dirions son ire, sa colère. — (12) Assouvir est un mot très ancien. *Couci*, V : « Jamais mes yeux ne verrai assouvis. » — (13) Voi est l'impératif de voir. — (14) Forme contracte pour donneras. C'est une contraction de ce genre dont le vulgaire se sert dans je lairrai pour je laisserai, et dont nous nous servons dans j'enverrai pour j'envoierai, forme régulière qui a été long-temps en usage. — (15) Une garantie de cette espèce. Si fait est une locution très fréquente et qui signifie telle, de cette nature, etc. Il y a une locution parallèle dans l'italien : *Cosi fatto*. Dante, *Inf.*, V. 37. *Intesi ch'a così fatto tormento.* — (16) Dans des noms semblables, l'*e*, au sujet, pouvait se supprimer. — (17) Di est l'impératif de dire. — (18) De mout bon courage, qui rend très bien le grec, est une expression très fréquente dans nos vieux poèmes. *Ronscisvals*, p. 196 : « Li fils Geoffroi d'Anjou recouvra sa vertu, Et de mout bon courage a réclamé Jésu. » — (19) Tout ce que. C'est une locution très courte et très commode. — (20) L'adjectif droit était très fréquemment employé. On le trouve aussi chez Dante avec le même sens. *Purg.*, VII, 39 : « *Là dove'l purgatorio ha dritto inizio.* »

« Moi vivant et voyant sur terre, nuls ici
« Auprès des creux vaisseaux ne mettra main à ti (1),
« Nuls.... quand tu nommerois Atride enorgueilli
« D'être ore enmi (2) les Grecs tant le plus seigneuri (3). »

XII.

Calchas prit bon courage et si dit sa raison :
« Pour hécatombe ou vœux n'est l'ire d'Apollon,
« Mais pour Chrysès son prêtre, honni d'Agamemnon,
« Qui ne rendit la fille, ne (4) reçut la rançon.
« Pour ce li Dieux nous fait et nous fera douloir (5),
« Et la peste greveuse (6) ne voudra remouvoir (7),
« Se rendue à son père n'est la fille à l'œil noir
« Sans rançon, et à Chryse hécatombe sacrée
« N'est conduite; à ce prix sera l'ire appaisée. »

XIII.

Si dit, se siet. En pieds se dresse en l'assemblée
Agamemnons puissans, li héros fils d'Atrée,
Dolens et tout pleins d'ire en la noire courée (8),
Et les deux yeux semblans à feu vif et charbon;
Premiers parle à Calchas o (9) regard de félon.

XIV.

« Oncques n'eu (10), mauprophètes (11), de toi parole lie (12).
« A prédire le mal toujours tu te complais;
« Aucun bien tu n'as dit, tu n'as fait onque mais (13).
« Et or tu prophétises ès (14) fils de l'Achaïe,

(1) Ne mettra la main sur toi. ***Berthe***, LXXXIX : « Tais-toi, vieille, fait-elle; n'en ferai rien pour ti. » — (2) Parmi. — (3) Qui a l'autorité de seigneur. ***Roncisvals***, p. 191 : « Ne mais que li sept comte, qui tant sont seigneuri. — (4) Notre ni est rendu dans l'ancien français par ne; il faudrait donc ici : Ne ne reçut la rançon. Ce redoublement de *ne* se rencontre en effet; mais aussi on peut n'en mettre qu'un, comme le prouve cet exemple de ***Couci***, X : « Je ne m'en sai, ne m'en puis détourner. » Du reste, le sens ne reçoit aucun dommage de cette ellipse. — (5) ***Couci***, XV : « Et s'elle me fait douloir. » — (6) Malfaisante. — (7) Écarter, éloigner. Gauthier d'Aupais, p. 30 : « Certes, ce dit Gauthiers, remouvoir ne m'en quier. » — (8) Courée signifie ce que les Latins appelaient ***præcordia***, les viscères de la poitrine. ***Roncisvals***, p. 66 : « Tout le pourfend de ci qu'en la courée. » La ***noire courée*** est le mot à mot du grec φρένες ἀμφιμέλαιναι. Les anciens plaçaient le siége des passions dans la poitrine. Ce mot est dans l'italien. Dante, ***Inf.***, XXVIII, 26 : « ***La corata pareva e'l triste sacco.*** » Il est aussi dans le patois bourguignon. Lamonnoye, ***Noël*** XVI : « ***Aujodeù que noei devrò regaudi no corée.*** » — (9) D'abord il parle. O, avec. Félon, méchant. ***Roncisvals***, p. 20 : « Sourcil eut grand et regard de félon. » — (10) Je n'eus jamais. La première pers. du sing. n'a point d'*s*. — (11) Mauvais prophète. — (12) Joyeuse. Nous disons faire chère lie. — (13). Jamais. ***Fabl. et Cont.***, III, 17 : « Que il fasse nul bien ne die. » — (14) Parmi les fils. Voyez ces mots : bachelier *ès*-lettres, maître *ès*-arts.

« Pour ce (1) les fait douloir li Dieux de longue (2) archie
« Que rançon je n'ai pris pour la fille Chrysès.
« Ouï (3), sui desireux l'avoir en ma maînie (4);
« M'est plus de (5) Clytemnestre à cœur et enchérie (6),
« Qu'ai à moillier (7) et pair; et ne lui cède mie
« Pour l'ouvrer (8), pour le sens, pour le corps et les traits.
« Mais qu'elle soit rendue, se mieux est, je l'octrie (9);
« J'aime mieux soit la gent sauve que maubaillie (10).
« Or tôt préparez-moi un lot pour amendie (11);
« Car n'est droits (12) je demeure seuls à main dégarnie (13),
« Et, tout vous le voyez, li guerdons (14) m'est retraits. »

XV.

Si fut dits par Achille mout isnel (15) et divin :
« Atrides très illustres, tant convoiteux de gain (16)!
« Comment lot te donront (17) li courtois Achéen?
« Plus n'avons en commun grand masse de butin;
« Partagée est la proie des cits (18) qu'avons gâtées,
« Et n'est droits les part (19) soient de la gent rapportées;
« Rend donc au Dieu la fille; à toi, nous Achéen,

(1) Que pour cela. Le que est sous-entendu. — (2) Voyez III, note 7. Li dieux est sujet et équivaut au moderne : le dieu. — (3) Oui est de deux syllabes dans les anciens textes. — (4) Famille, maison, compagnons. Dante s'en est servi. *Inf.*, XV, 41 : *E poi rigiugnerò la mia masnada.* — (5) Plus que Clytemnestre. L'ancien français mettait de après le comparatif, au lieu de que, comme l'italien met di. — (6) *Berthe*, LX : « Et leur enfant tres tout l'eurent si enchérie. » — (7) Que j'ai à femme et à égale. *Berthe*, III : « Car celle veuil avoir à moillier et à pair. » On traduit ordinairement κουριδίης ἀλόχου par *jeune épouse;* mais Buttmann rejette cette interprétation, et il regarde κουριδίη comme étant, dans Homère, une épithète de la femme légitime par opposition à la concubine. Si l'interprétation de Buttmann est juste (et ce n'est pas ici le lieu de pousser plus loin cette recherche), l'expression de nos vieux poètes rend merveilleusement la locution homérique. *Par* ayant en latin même terminaison pour le masculin et le féminin, *pair* dans le vieux français n'éprouve pas non plus de modification; c'est ainsi que *pair* est au féminin, même sans *e*. — (8) Travail à l'aiguille. Tous les infinitifs pouvaient se prendre comme des substantifs. — (9) Je l'octroie. Les verbes ainsi terminés avaient deux formes également usitées : octroyer et octrier. De cet usage il nous reste ployer et plier. — (10) Détruite, perdue. *Romancero français*, p. 12 : « Toute la gent menue et morte et maubaillie. » — (11) Compensation. *Roncisvals*, p. 26 : « Ces peaux de martre vous doin pour amendie. » — (12) Car il n'est pas juste que je demeure. — (13) *Romancero français*, p. 13 : « Mais jà ère pour vous de mon cœur desgarnie. » (14) Ce mot est de trois syllabes dans les anciens textes, *guerredon*. Cependant la forme contracte était usitée aussi, comme le prouve cet exemple de *Couci*, II : « Pleine d'orgueil et dame sans guerdon. » — (15) Rapide. L'italien a gardé ce mot, *isnello*. — (16) Gain est ordinairement de deux syllabes, gaain; mais on le trouve aussi monosyllabe. *Berthe*, LXXIII : « A méchef l'ai nourri cest hiver de mon gain. » — (17) Donneront. Voyez X, note 14. — (18) Des cités. — (19) Part, étant sujet pluriel, n'a point d'*s*. Même remarque pour Achéen.

« Rendrons triple et quadruple, s'à (1) Jupiter agrée
« Qu'à mal soit mise Troie, la ville bien murée. »

XVI.

Lors reprit la parole Agamemnons li rois :
« Semblans aux Dieux Achilles, tant vaillans que tu sois,
« Si ne fein (2), puisque moi tu n'émeus ne (3) déçois.
« Tu veux, gardant ton lot, que sans lot je me gisse (4),
« Et qu'ainsi bonnement la fille je guerpisse (5)?
« Non pas. A moi donront li Achéen courtois
« Un lot qu'en leur pensée jugeront comme est droits;
« Ou se non, de ma main je me ferai justice,
« Prenans le lot de toi, ou d'Ajax ou d'Ulysse;
« Qui que (6) visiterai, de cœur aura douloir.
« Mais de ce reparler en temps nous doit chaloir (7).
« Sus! en la mer divine mettons un vaisseau noir,
« Hécatombe et rameurs au mieux notre pouvoir;
« Chryséis au vis (8) clair renvoyons au manoir.
« Qu'à homme de barnage (9) soit remis li conrois (10),
« Ajax, Idoménée ou le divin Ulysse;
« Ou tu mêmes, Achilles, qui as si grand bufois (11),
« Appaise nous le Dieu, faisans droit sacrifice. »

XVII.

Dit Achills, l'égardant (12) de hautaine manière :
« Hé mi (13)! tu d'impudence tout pétris, ame avère (14)!
« Qui de nous à ta voix s'en ira, débonnaire,
« Faire embûche ou combattre en bataille (15) plenière?

(1) S'il agrée à Jupiter. — (2) Ne feins pas de la sorte. — (3) Il faudrait : Ne ne déçois. Voyez pour cette ellipse la note 4 du couplet XII. — (4) Gire était un verbe réfléchi. Nous dirions : Tu veux que je gisse sans lot. — (5) Que je laisse aller la fille. Guerpir veut dire laisser, quitter. Nous avons le composé déguerpir. — (6) Quel que soit celui que je visiterai. De cette tournure si élégante et si commode, nous avons gardé : qui que vous soyez, quoi que vous fassiez, etc. — (7) Nous devons tenir à reparler de cela en temps propice. *Berthe*, LXV : « J'y consens, dit la dame, me plaît et doit chaloir. » De ce verbe très usité jadis, il nous reste : Il ne m'en chaut. — (8) Au beau visage. C'est une locution toute faite de nos anciens poèmes, qui répond à la locution d'Homère toute faite également. Nous avons gardé le mot vis dans vis-à-vis, c'est-à-dire visage à visage. — (9) Barnage ou baronnie signifiait le corps des barons consultés par les rois. *Roncisvals*, p. 13 : « Enseignez-moi un homme de barnage (βουληφόρος ἀνήρ), Qui a Marsille os (ose) porter mon message. » — (10) Préparatifs, dispositions, expédition. *Berthe*, LXI : « De retourner arrière fut tôt pris li conrois. » — (11) Orgueil. *Berthe*, LXI : « Cis (celui-ci) fut fils Justamon, mout fut de grand bufois. » — (12) Le regardant. *Berthe*, III ; « Chascuns y est courus la merveille esgarder.. » — (13) Exclamation de surprise et de douleur. *Berthe*, LXXXIX : « Ce n'est mie ma fille, lasse, dolente, aimi! » — (14) Avare. *Berthe*, IV : « Berthe la débonnaire qui n'eut pensée avère. » Dans l'ancien français, avère était formé d'*avarus*, comme nous formons amer et cher d'*amarus* et de *carus*. — (15) Complète, rangée. *Roncisvals*, p. 66 : « La bataille est plénière et adurée. »

« Je (1) certes, ci (2) ne vin-je aux Troyens courageux
« Guerroyer pour raison qui me fût encontre eux;
« Jamais (3) il ne ravirent mes chevaux et mes bœufs;
« Et jamais dans la Phthie, en nos champs plantureux
« Dégât il ne portèrent; car gisent entre deux
« La mers au flot sonore et tant de monts ombreux.
« Mout impudents! nous vînmes pour liesse te faire,
« Conquérant (4) ès Troyens honneur à Ménélas,
« Et à toi, œils de chien! Mais souci tu n'en as,
« Et de ta main menaces le guerdon me retraire,
« Octroi des fils de Grèce, conquis à grand pourchas (5).
« Je n'ai jamais un lot qui à ton lot s'afière (6),
« Quand de cité troyenne, bien garnie (7), est dégâts.
« Aux travaux de la guerre plus fait œuvre mes bras (8);
« Mais ta parts, au partage, est mout grands et plenière;
« Et je part ai petite, et aux vaisseaux repaire (9)
« Contents, jà soit que j'ai tant peiné (10) dans la guerre.
« Or je vai dans la Phthie; car plus j'aurai soulas (11)
« O (12) les nefs recourbées m'en aller en ma terre.
« Ci (13), je croi, grands richesses, moi honni, n'acquerras. »

XVIII.

Atrides, rois des hommes, si lui fit repartie :
« Fui (14) donc, s'ainsi (15) t'agrée; je rester ne te prie.
« Ne faudra (16) qui m'honore en ce besoin d'aïe,
« Ne surtout Jupiters, qui droit conseil octrie (17).
« Des rois issus des dieux tu m'es li plus haïs;
« Noise, guerre, bataille, à ce te plais tous dis (18).
« Se tant par es vassals (19), d'un dieu c'est la mercis.
« Retournans au manoir o (20) vaisseaux et maînie,
« Va loin des bords troyens régner en Thessalie.
« T'ire (21) me touche peu; de toi ne me soucie.

(1) Nous dirions moi, moins régulièrement, puisque *je* est sujet et *moi* est régime. — (2) Ici. — (3) Le pronom *il* n'avait point d'*s* au pluriel. — (4) Chez les Troyens. — (5) Peine, travail. — (6) Qui se compare. *Berthe*, XII : « N'est femme qui à elles de grand beauté s'afière. » — (7) *Berthe*, LX : « Encor le maintient-on à Paris la garnie. » Cela répond assez bien à l'εὐναιόμενον de l'original. — (8) Mon bras. Notre pronom *mon* faisait *mes* au sujet singulier, *mon* au régime singulier, *mi* au sujet pluriel et *mes* au régime pluriel. — (9) Je m'en retourne, je me retire. — (10) *Couci*, X : « De cette amour qui tant me fait peiner. » Jà soit que signifie *quoique;* et on le trouve d'ordinaire avec l'indicatif. — (11) Satisfaction, contentement. — (12) *O* devant une consonne, *od* devant une voyelle, signifie *avec*. — (13) Ici. — (14) Fuir était dissyllabe et monosyllabe. Raoul de Cambrai, p. 205 : « Fui de ci, rois, tu aies encombrier. » — (15) S'il t'agrée ainsi. — (16) Il ne manquera pas gens qui m'honorent en ce besoin de secours. *Romancero français*, p. 93 : « Qui lui faudra à ce besoin d'aïe. » — (17) Octroie. — (18) Toujours. Nous avons gardé le composé analogue tandis, *tantos dies*. — (19) Par-vassals, très vaillant. *Par* se séparait. Nous avons *par trop*. — (20) Avec. — (21) Ta ire; ton ire, ta colère.

« Mais entend ma menace : com (1) du Dieu m'est ravie
« Chryséis, que rendrai o ma nef et maînie,
« J'irai prendre en ta tente Briséis au clair vis (2),
« De ma main ton guerdon, si que te soit appris
« Combien sui plus de (3) toi, et qu'on soit alentis (4)
« A moi de s'égaler et faire contredits. »

XIX.

Si dit. Tant à ces mots Achilles fut dolens,
Que dans son sein velu (5) en balance eut le sens,
Se, le glaive acéré lez (6) sa cuisse prenans,
Écarteroit les autres, tueroit (7) le fil d'Atrée,
Ou freindroit son courage (8), tiendroit s'ire (9) domptée.
Pendant qu'il balançoit ainsi dans sa pensée
Et tiroit le grand glaive, Pallas vint empressée
Des cieux, d'où l'envoyoit la déesse aux bras blancs,
Junons, des deux pensive (10) et tous deux les aimans.
Arrière prit la lui (11) chevelure dorée,
Debout, à lui visible, à tout autre cachée.
Es-vous (12) se tourne Achilles ébahis (13); et à tant (14)
La connut (15), cui regards flamboyoit fièrement;
Et de sa bouche ainsi vint parole empennée (16) :

XX.

« Fille au (17) dieu de l'égide, pourquoi jus (18) es saillie (19)?
« Viens-tu véoir (20) combien Atrides m'humilie?
« Mais je te di parole qui tôt sera complie (21) :
« Sa grands démesurance (22) va lui coûter la vie. »

(1) Comme. Com est une abréviation très usitée dans les anciens textes. — (2) Voyez XVI. — (3) Que toi. — (4) Retardé, découragé. *Berthe*, LXXXIX : « Les fenêtres ouvrirent, ne sont pas alenti. » Alentir est dans Molière : « Et notre passion alentissant son cours. » Voyez Génin, *Lexique de Molière*. — (5) On voit que j'ai respecté jusqu'aux plus petites particularités du texte homérique. — (6) Sur sa cuisse. — (7) Dans l'ancien français, tueroit était de trois syllabes; mais cet *e* pouvait aussi être élidé. Raoul de Cambrai, p. 77 : « Et dist Ybers : Amis, frère ne tu. » — (8) Ferait violence à sa passion. *Romancero français*, p. 14 : « Demoiselle, fait-elle, freignez vostre courage. » — (9) Sa ire. Nous disons son ire. — (10) Voyez VII, not. 2. — (11) Elle prit la chevelure dorée de lui. *Chanson de Roland*, p. 3 : « La leur terre. » — (12) Voilà que. Voyez VI, not. 16. — (13) *Couci*, V : « Mout ai été longuement ébahis, Qu'oncques n'osai chanson à faire emprendre. » — (14) Et ainsi, cela fait, aussitôt. Ce mot nous manque; il est resté dans l'italien, *a tanto*. Dante, *Inf.*, IX, 48 : *Tesifone è nel mezzo; e tacque a tanto.* — (15) Il l'a reconnue, elle à qui le regard flamboyait. Connaître s'employait dans cette acception. Roman de *Couci*, v. 3011 : « Lorsque li garçons l'aperçut, Sans doutance bien la connut. » — (16) *Chroniq. des ducs de Normandie*, v. 1122 : « Quarrel ne saette empennées Ἔπεα πτερόεντα, dans Homère les paroles ont des ailes. — (17) *Roncisvals*, p. 99 : « Vous fûtes fils au bon comte Renier. »—(18) En bas. Les Italiens ont le mot correspondant *giuso*. — (19) Saillir, sauter. *Roncisvals*, p. 52 : « De plaine terre est saillis en l'arçon. » — (20) Voir. — (21) Accomplie. — (22) Insolence. *Roncisvals*, p. 197 : « Or est morts Pinabel. par sa desmesurance. » Ce mot nous manque; il n'a point d'équivalent exact.

XXI.

La déesse aux yeux bleus si lui fit repartie :
« Des cieux, pour appaiser ton courroux, sui saillie,
« S'es (1) docile; or m'envoie la déesse aux bras blancs,
« Junons, de vous pensive et tous deux vous aimans.
« Calme toi; du fourreau ne soit tirés li brans (2);
« Mais plutôt, tant que vaille, en parole injurie.
« Or entend ma promesse, qui tôt sera complie :
« Viendra jours où le triple donra qui t'humilie.
« Mais à nous obéi, tien (3) ton cœur en baillie. »

XXII.

Si lui fut répondus par le rapide Achille :
« Déesse, à vos paroles on doit être docile,
« Tant soit grands li courroux; car ainsi ce vaut mieux.
« Qui aux Dieux obéit, est écoutés des Dieux. »
Sur la garde en argent sa main pesant appuie,
Pousse au fourreau (4) le glaive, et ne refuse mie
D'obéir à Minerve, qui reva s'en ès cieux,
Au palais Jupiter, enmi (5) les autres Dieux.

XXIII.

Tôt Achilles reprend à gourmander Atride,
Et si ne laisse encor tençon (6) ne mautalent (7) :
« Sacs à vin (8), œils de chien, mais cœurs de cerf timide!
« Oncque prendre à bataille le haubert o (9) la gent,
« Oncque o barons (10) grégeois faire embûche homicide,
« Tu n'as éü (11) courage, ne t'est mie à talent (12).
« En la grand (13) ost grégeoise est plus aisés, je cuide,

(1) Si tu es docile. — (2) Le glaive. Nous avons conservé le verbe brandir. — (3) Tien et obéi sont des impératifs, deuxième personne du singulier. Tiens ton cœur sous ton autorité, commande à ton cœur. Pour baillie, voyez x, not. 9. — (4) *Ch. de Roland*, préface, p. LXIX : « A ces grosses vielles as depennez forriax. » — (5) Parmi. — (6) Querelle. Nous avons le verbe tancer. — (7) Colère, ressentiment. — (8) Ces injures ont de la ressemblance avec certaines scènes que Cooper a tracées dans ses romans sur les sauvages. Les Grecs d'alors étaient, il est vrai, au-dessus des Mohicans; mais la différence n'était pas très grande, et c'est une chose qu'il faut toujours avoir présente à l'esprit en lisant Homère. — (9) Avec. — (10) Baron dans nos vieux poèmes désigne un homme de grande vaillance et de haut rang; il rend donc exactement ἀριστῆες de l'original. — (11) Éü, de deux syllabes, pour eu. Le peuple de Paris dit *évu*. — (12) Cela ne te convient pas. Talent, comme *talento* dans l'italien, signifie désir, volonté. *Berthe*, LXXXIII : « Quand la vieille l'entend, ne lui vint à talent. » — (13) La grant ost grégeoise est mot à mot le grec στρατὸν εὐρὺν Ἀχαιῶν. C'est aussi une locution de nos vieux poèmes. *Roncisvals*, p. 10 : « Bien a sept ans, vostre grant ost banie (à bannières). »

« De son lot priver homme à toi contredisant.
« Tu es, rois mange-peuple, li rois de gent faillie (1);
« Ou ci tu honnirois pour la dernière fie (2).
« Mais je te di parole qu'à serrement (3) j'afie (4) :
« J'en jure par ce sceptre, qui ne donra scions
« Ne feuilles ne racines; car sa tige est aux monts,
« L'airains (5) l'a dépouillé d'écorce et de bourgeons;
« Et ore il est aux mains des fils de l'Achaïe
« Qui de par Jupiter ont justice et baillie.
« Grands est li serrements dont tu vois je me lie (6).
« Un jour tout li Grégeois d'Achille auront desir,
« Un jour... Et tu, dolens, ne pourras les servir,
« Quand Hectors homicides en viendra maint meurtrir (7).
« Lors au dedans ton cœur rongeras à loisir,
« Tu à qui n'a chalu (8) le plus vaillant honnir. »

XXIV.

Ainsi dit; et le sceptre de clous d'or reluisant (9)
A ses pieds il jeta, s'assit par mautalent (10).
Atrides d'autre part éragеoit (11) durement.
Nestors au dou (12) parler, qui Pyliens bien harangue,
Parlers plus doux de (13) miel lui couloit de la langue;
Nestors... Jà deux âges (14) s'écouler a véü
De mortels qui o (15) lui ont grandi et vécu
Dans Pylos mout divine; ore au tiers (16) a baillie;
Nestors en pieds se dresse, leur dit parole amie :

XXV.

« Hé mi! grands deuils menace la terre d'Achaïe!
« Ah! mout s'éjouiroient (17) Priams et sa maînie (18),

(1) Lâche, sans énergie. Gautier d'Aupais, p. 12 : « Puis dit : Or sui trop fols et de cœur trop faillis. » — (2) Fois. — (3) Serment. — (4) J'affirme. — (5) Les instrumens tranchans étaient, du temps de la guerre de Troie, en airain. — (6) Dont tu vois que je me lie. — (7) Tuer. C'est le sens primitif de ce verbe, comme le prouve le mot meurtre. Racine est, je crois, le dernier qui l'a employé avec l'acception de tuer : « Allez, sacrés vengeurs de vos princes meurtris. » — (8) Toi à qui il a peu importé d'outrager le plus vaillant. *Berthe,* LI : « Mal fûtes conseillée, tant vous en a chalu. » — (9) *Roncisvals,* p. 28 : « Sur un écu de fin or reluisant. » — (10) Avec colère. *Berthe,* LXXXIX : « Par mautalent se lève, qu'elle plus n'attendit. » — (11) *Berthe,* LXX : » Tant lui douloit li cœurs, qu'à peu qu'elle n'esrage. » — (12) Doux. Cet adjectif, dans les textes corrects, est sans *s* au régime singulier. — (13) Que miel. — (14) Ages. Il a vu. — (15) Avec. — (16) Ore il règne sur le troisième âge. Tiers et quart signifiaient troisième et quatrième. La Fontaine a encore dit : « Un quart larron survient. — (17) Se réjouiraient. La Fontaine : « On en fait maint repas dont maint voisin s'éjouit d'être. » Pascal : « Ne vous éjouissez pas de vos miracles. » — (18) Lamonnoye, *Noël,* v : « Grant seute ne meignie

« Et des autres Troyens seroit la chère lie (1),
« Se de tous vos discords nouvelle étoit ouïe,
« Vous en guerre et conseil qui tenez seigneurie.
« Écoutez : êtes jeune, et je sui chargés d'ans;
« O (2) plus vaillants de vous ai vécu dans mon temps,
« A cui mépriser moi ne fut oncque avenans.
« Tels hommes jà ne vi, ne verrai de ma vie,
« Comme Pirithoüs, Dryas pasteur de gens,
« Cénée, et Polyphème, et le fier Exadie,
« Et l'Ægide (3) Thésée, qui aux Dieux fut semblans.
« Ne fut race aussi fort sur terre oncque nourrie;
« Très vaillant, il faisoient la guerre à très vaillants,
« Les Centaures des monts, occis à grand baudie (4).
« Et je fu un des leurs, de loin à leur aïe (5),
« De Pylos (car il (6) même me requirent) venants;
« Des combats j'eu ma part, et ne combattroit mie
« A ces hommes passés uns des hommes vivants.
« Ma voix il écoutoient au conseil, sans envie (7);
« A tant (8), écoutez-la; écouter est duisants (9).
« Tu, ne reprend la fille, jà soit qu'es si puissants,
« Mais laisse ester (10) le don des fils de l'Achaïe.
« Tu, Achilles, le roi en face ne défie;
« Car n'eut jà tel honneur rois un sceptre portants,
« A qui par Jupiter fut donnés li hauts rangs.
« S'es (11) nés d'une déesse et as force et baudie,
« Il (12) qui commande à plus, a plus grand seigneurie.
« Tu, Atrides, croi-moi, soit laissés mautalents (13);
« Et lui, je le conjure, que son cœur il maîtrie (14),
« Lui en guerre félone (15) rempart de l'Achaïe. »

XXVI.

A lui fut répondus d'Atride Agamemnon :
« Bien as parlé, vieillards, à droit et à raison;

(1) Chère veut dire visage; et notre expression faire chère lie veut dire proprement: faire visage joyeux. — (2) Avec plus vaillans que vous. — (3) Fils d'Égée. — (4) Hardiesse. Préface de la ***Chanson de Roland***, p. LIV : « François chevauchent à joie et à baudie. » Nous avons conservé le composé s'ébaudir. — (5) Aide, secours. — (6) Nous dirions : eux-mêmes. — (7) ***Berthe***, II : « Qu'il furent bon ami sans mal et sans envie. » — (8) Cela étant ainsi. ***A tant***, qui est très commode, nous manque. Nous avons gardé le composé analogue : ***pourtant***. — (9) Convenable. Duisant est le participe de l'ancien verbe duire. — (10) Rester, demeurer. ***Berthe***, XVII : « Belle, ce dit li rois, laissez le deuil ester. » — (11) Si tu es né. — (12) Lui. Nous dirions : Lui qui commande à plus. Mais, dans l'ancienne langue, ***il*** est sujet et ***lui*** régime. — (13) Colère; voyez I, note 12. Que colère soit abandonnée. Laisser est employé avec cette acception dans les vieux poèmes. Raoul de Cambrai, p. 71 : « Prend ceste accorde, si lai la malveillance. — (14) ***Berthe***, LXXII : « Quand porta tel roïne qui ainsi nous maistrie. » — (15) Mauvaise, funeste. ***Chron. des ducs de Normandie***, v. 2704 : « Assembler plus felon estor. »

« Mais cis (1) homs tous primer veut par o (2) et par non,
« A tous être li maîtres, tous mener à bandon (3),
« Sur tous régner; en quoi certe il n'aura son bon (4).
« Se preu (5) l'ont fait li Dieu de pardurable (6) vie,
« Lui est-il octroyés, pour ce, qu'il injurie? »

XXVII.

Si li divins Achilles à parler recommence :
« Lâche on me nommeroit et failli sans doutance,
« Se (7) j'avoie en toute œuvre à tes dits complaisance.
« Commande autres que moi par tel outrecuidance;
« Car je ne cuide plus te rendre obéissance.
« Je di autre parole, l'aie en ta souvenance :
« Pour la fille, arme en main, ne ferai résistance;
« Vous m'ôtez, vous m'aviez donné la récompense.
« Mais lez (8) prompt vaisseau noir ce que j'ai de chevance,
« A ce ne toucheras malgré moi par puissance.
« Pourtant essaie, et soit l'oz (9) témoins la chéance :
« Tôt coulera sangs noirs au grand fer de ma lance (10). »

XXVIII.

S'étant si combattus de parole ambedeux (11),
Se levant, ont le plait (12) rompu près la navie (13).
A tentes et vaisseaux Achilles, fils des dieux,
S'en retourne o Patrocle et sa franche (14) maînie.
Atrides met en mer nef rapide et choisie,
Chryséis au clair vis, vingt rameurs vigoureux,
Hécatombe vouée au dieu de longue archie.
Ulysses y commande, li senés (15) et li preux.

(1) Cet homme. Cis au sujet, cest au régime; homs au sujet, homme au régime. — (2) Par oui et par non; à tout prix. Gautier d'Aupais, p. 4 : « Que remanoir y doie ne par o ne par non. » — (3) A volonté, sans réserve. *Roncisvals*, p. 21 : « Toute sa terre vous mettra à bandon. » C'est de là que vient notre verbe abandonner. — (4) Il n'aura pas ce qu'il désire; locution très usitée dans le moyen-âge. *Romancero français*, p. 22 : « Se vous ma volonté et mon bon voulez faire. » C'est le mot anglais *bond*. — (5) Preux. Ce mot au régime ne prend point d'*x*. — (6) Les dieux dont la vie dure toujours. — (7) Si j'avais. La première personne du singulier est en oie : j'auroie. Après un conditionnel, on mettait ou le conditionnel, ou, comme nous faisons aujourd'hui, l'imparfait. — (8) Près de mon vaisseau prompt et noir. — (9) L'armée, le camp. Témoin de la chance. La *Chanson des Saxons*, CLIII : « Outre, dit-il, cuivert; tels est vostre cheance. » — (10) Raoul de Cambrai, p. 71 : « D'or en avant au grant fer de ma lance Est vostre mors escrite sans faillance. » — (11) Tous les deux. Ambedui au sujet, ambedeux au régime. L'italien a de son côté *ambedui*. — (12) Assemblée. — (13) Flotte. *Roncisvals*, p. 118 : « Plus grand navie ne fut appareillée. » Les Anglais ont gardé ce mot, que nous avons perdu : *navy*, la flotte, la marine. — (14) Raoul de Cambrai, p. 61 : « Franche maisnie, savez moi conseiller. » — (15) Sené, intelligent, judicieux. Nous avons gardé forcené, qui serait mieux écrit forsené. *Roncisvals*, p. 46 : « Dit Oliviers li preux et li senés. »

Cil (1), embarqué, voguoient ès chemins écumeux.
Ore Atrides ordonne la gent se purifie;
Si font-il, et souillure en mer jettent loin d'eux.
A Phébus hécatombes de choix, chèvres et bœufs,
Il offrent sur la rive de la mer infinie;
Tournants o la fumée, l'odeurs en monte aux cieux.

XXIX.

Ainsi l'oz s'occupoit. Or ne fait longue attente
A sa menace Atrides, et ne s'en détalente (2);
Il appelle Eurybate et Talthybie, andeux (3)
Ses fidèles hérauts et sergents (4) mout soigneux (5) :
« Ensemble allez-vous-en vers Achille à sa tente,
« Et prenez de vos mains Briséis belle et gente (6).
« S'il refuse, j'irai la prendre à ban nombreux,
« Je mêmes (7); et à lui sera plus douloureux. »

XXX.

Si les envoie et parle à mout grand violence.
Cil (8) à regret marchoient au bord la mer immense;
Tôt s'en vinrent aux tentes et nefs des Myrmidons.
Près tente et noire nef sis (9) étoit à plaisance
Achilles, qui devint, les voyants, tout embrons (10).
Mout troublé et portant au roi grand révérence,
Debout il demeuroient devant lui en silence;
Ore il (11), le comprenants, à parler si commence :
« Héraut, vous messager Jupiter et les homs (12),
« Vous salue; approchez; à vous n'est ma raisons,
« Mais à qui vous envoie, li rois Agamemnons.
« Amène et met, Patrocles de Jupiter lignage (13),
« Briséis en leurs mains... Mais ferez témoignage (14),
« Vous dui (15), devant les Dieux joyants (16) en leur manage (17),
« Devant les homs mortels, devant ce roi sauvage,
« S'onque (18) la gent me quiert la sauver du carnage.

(1) Ceux-ci. — (2) Il n'en perd pas le désir. *Berthe*, CXXXIV : « Durement lui déplait et mout lui détalente. » — (3) Tous deux. — (4) Serviteurs, officiers. Roman de *Couci*, v. 7626 : « A cui j'ai esté vrais amans, Et en tout lieu vostres sergeans. » — (5) *Berthe*, XLVII : « Or soyez bien soigneuse de son respassement. » — (6) *Berthe*, X : « Espousa rois Pépins Berthe la belle et gente. » — (7) Moi-même. — (8) Ceux-ci. — (9) Assis. — (10) Triste, affligé. — (11) Lui. Nous dirions : Or lui, le comprenant. — (12) Messagers de Jupiter et des hommes. Homme fait au régime pluriel hommes et quelquefois aussi homs. *Roman de Rou*, v. 4055 : « Perdu ai de mes homs la fleur et la bonté. » — (13) Du lignage de Jupiter. *Romancero français*, p. 94 : « Cui il jeta de la prison ombrage, » c'est-à-dire des ombres de la prison. — (14) Marie de France, *le Chien et la Brebis:* « Faus tesmoignages avant traient. » — (15) Deux. Dui au sujet, deux au régime. — (16) Heureux, jouissans. — (17) Manoir, séjour. *Berthe*, LXX : « En la terre hongroise en un leur bel manage. » — (18) Si jamais la gent me requiert de la sauver.

« Car cis (1) est emportés d'un malfaisant courage,
« Et pourpenser (2) ne sait en baron droit et sage (3),
» Com Grec à sauveté (4) combattront en la plage. »

XXXI.

Tôt obéit Patrocles à son ami commant (5),
Fait sortir de la tente Briséis au corps gent (6),
Et la donne aux hérauts, qui, près le flot bruyant,
S'en revont o (7) la femme à regret les suivant.
Pleurants se sied Achilles à l'écart sa maînie,
L'œil sur la mer profonde, près la rive blanchie,
Et, les bras étendus, reclaimt (8) sa mère amie :
« Mère, tu m'engendras à mout peu longue vie.
« Jupiters olympiens, du haut des cieux tonnants,
« Promit du moins honneur; sa promesse est faillie.
« Car outrage m'a fait Atrides li puissants,
« Il tient ma récompense, de sa main l'a ravie. »

XXXII.

Si parla-t-il pleurants. Or l'entendit sa mère,
Au fond des flots assise près du vieillard son père;
Tôt saillit hors de l'onde comme vapeurs légère,
S'assit au devant lui, qui versoit larme amère,
A main le caressa, et lui dit débonnaire :
« Beaux fils (9), qu'as à gémir? Dont (10) viens tant deuil à faire?
« Di, ne me cache rien, si qu'à nous deux apère (11). »

XXXIII.

Achils aux pieds légers mout gémissants répond :
« Tu le sais; tout redire ce que sais, à quoi bon?
« Nous prîmes Thèbes sainte, la cit d'Éétion,
« Et tout en rapportâmes le butin à bandon (12).
« Entr'eux la gent en firent droite division (13);

(1) Celui-ci. — (2) Méditer, préparer dans sa pensée. ***Roncisvals***, p. 192 : « Ne trahison ne fit, ne ne la pourpensa. » — (3) ***Ch. de Rol.***, LXXXV : « Rolanz est preux, et Oliviers est sage. » — (4) En sûreté, sans compromettre leur salut. Sauveté est le substantif de sauf. — (5) Au commandement de son ami. ***Romancero français***, p. 11 : « En son père verger, à soi tance et estrive. » — (6) ***Berthe***, IX : « A sa sœur prend congé, Berthe qui eut corps gent. » — (7) Avec. — (8) Réclame, implore. Beaucoup de verbes avaient une double conjugaison, l'une développée, l'autre contracte : je reclame et je reclaim, je cremi et je crain, je donne et je doin. Nous avons gardé : je gémis et je geins. — (9) Beaux fils est une locution très fréquente dans nos vieux poèmes, et sans laquelle il serait difficile de rendre le τέκνον de l'original. — (10) Pour quelle raison fais-tu tel deuil? La ***Chanson des Saxons***, préf., p. XXVII : « Pourquoi faites tel deuil? N'y pouvez recouvrer. » — (11) De sorte que cela nous apparaisse, nous soit connu. ***Berthe***, XLIV : « Ainz que guère de jour là en droites apère. » — (12) A volonté. ***Roncisvals***, p. 85 : « Puis il chevauche à force et à bandon. » — (13) ***Roncisvals***, p. 155 : « Qu'il nous en fasse voire division. »

« Chryséis au vis clair eut Atrides en don.
« Tôt vient Chrysès, li prêtres du Dieu de longue archie,
« Es prompts vaisseaux des Grecs aux tuniques d'airain,
« Pour racheter sa fille à rançon infinie;
« De Phébus Apollon il porte dans sa main
« Bandel et sceptre d'or, et tous les Grecs supplie (1),
« Surtout les deux Atrides, qui ont grand seigneurie.
« A ce très bien s'assentent tout (2) li autre Achéen
« Qu'honneurs soit faite au prêtre et rançons accueillie.
« Li seuls Agamemnons n'y a le cœur enclin,
« Durement l'arraisonne et mal le congédie.
« Courroucés s'en reva li vieillards; mais ouïe
« Sa voix est d'Apollon, qui l'aimoit en certain (3);
« Sur nous lança li Dieux une flèche ennemie;
« Ore à foule mouroit la gent; li trait divin
« En la grant ost grégeoise voloient (4) partout à plein (5).
« Le Dieu vouloir (6) nous dit devins de grand clergie (7).
« Tôt premiers je commande soit l'ire au Dieu fléchie.
« Lors Atrides érage, et, se levants soudain,
« Il m'adresse menace qui jà est accomplie :
« Achéen aux yeux noirs, od (8) offrande choisie,
« Mènent en nef rapide Chryséis à patrie;
« Et orains (9) de ma tente par hérauts est ravie
« Briséis, que je tien des enfants d'Achaïe.
« Mais tu, prend, se tu peux, ton fil sous ta baillie;
« Implore Jupiter, en l'Olympe saillie (10),
« Se de fait ou de voix lui donnas onque aïe (11).
« Ens (12) au manoir mon père t'ai maintes fois ouïe
« Te vanter que tu, seule de l'immortel maînie,
« Le Dieu des noirs nuages, fil Saturne, sauvas,
« Quand Junons et Neptunes et Minerve-Pallas
« Et li autre tentèrent de le charger de lacs.
« Mais tôt des lacs tu vins délivrance lui faire,
« En l'Olympe appelants le géant aux cent bras,
« Qui Briarée au ciel, Égéon sur la terre

(1) *Chron. des ducs de Normandie*, v. 1587 : « Et qu'eux veulent tuit supplier. » — (2) Tous les autres Achéens. — (3) Certainement. *Berthe*, LXXIII : « Soixante sous coûta un an a, en certain. » — (4) Ces troisièmes personnes du pluriel sont ordinairement de deux syllabes dans les anciens textes, l'*e* se faisant sentir. Cependant elles étaient aussi, bien que rarement, d'une syllabe, comme elles le sont pour nous maintenant. *Roncisvals*, p. 164 : « Qui gisoient mort sans autre recouvrer. » — (5) Pleinement. *Berthe*, LXXIII : « De qui la gent se plaignent de toutes parts à plein. » Cette locution est dans Molière : « Au travers de son masque on voit à plein le traître; » et dans Pascal : « Qui voudra connoître à plein la vanité de l'homme. » Voyez Génin, *Lexique de Molière*, p. 18. — (6) Un devin nous dit le vouloir du dieu. — (7) Habileté. — (8) Avec. — (9) Tout à l'heure. *Berthe*, XLVII : « Uns hermites me dit orains mout doucement. » — (10) Étant montée en l'Olympe. — (11) Aide, secours. — (12) Dans le manoir de mon père. *Berthe*, XXXII : « Berthe fut ens au bois assise sous un fo. »

« A nom, et si est-il plus vaillants (1) de son père;
« Près Jupiter s'assit à contenance fière;
« Li Dieu fortuné tremblent, et il laissent les lacs.
« Va, prend-lui les genoux; et, pour ce souvenir,
« Qu'il fasse grand vigueur à Troyens revêtir (2),
« Et Grégeois jusqu'aux poupes de leurs vaisseaux s'enfuir
« Sanglants, si que tout puissent de leur roi s'éjouir,
« Et que son dam connoisse Atrides à loisir,
« Il à qui n'a chalu le plus vaillant honnir. »

XXXIV.

Ore, en versant des larmes, lui répondit Thétis :
« Hé mi! mar (3) t'engendrai, mar te nourri, beaux fils!
« Que n'es-tu ci séants sans larmes ni soucis,
« Tu cui par destinée peu de temps est promis!
« Mais as tant moins à vivre et tant plus à douloir.
« Par male (4) destinée t'engendrai au manoir!
« J'irai porter au Dieu qui se plaît au tonnerre,
« En l'Olympe neigeux ta plainte à bonne fin.
« Tu, sis aux nefs rapides, en ton courroux arrière
« Demeure, et de la guerre évite le chemin.
« Li Dieux est, o les autres, hier (5) allés repas faire
« Es (6) bons Éthiopiens vers l'Océan lointain,
« Douze jours en après (7) à l'Olympe il repaire (8).
« J'irai lors en sa salle, dont li seuils (9) est d'airain,
« Embrasser ses genoux; m'écoutera, j'espère. »

XXXV.

A ces mots se partit de son fil, qui endure
Grand courroux pour la dame à la belle ceinture,
La dame qui lui fut ravie à male injure.
Jà touche à Chryse Ulysses o l'offrande en sa cure (10).
Tôt dans le hâvre où l'eaue est profonde et séûre (11),
La gent amène et range en la nef la voilure,
Lâche haubans (12), abat au coursier (13) la mâture,

(1) Que son père. Les érudits ne savent pas au juste ce qu'Homère entend par le père de ce géant. — (2) *Berthe*, CXXVIII : « Mout refut Blanchefleurs de joie revêtie. » — (3) Ce mot, très fréquent dans les vieux poèmes, signifie : d'une manière funeste. *Roncisvals*, p. 18 : « Guenelon sire, mar fustes engendré. » — (4) *Romancero français*, p. 37 : « Cuens Guis amis, com male destinée. » — (5) Hier est toujours monosyllabe dans nos anciens poèmes. Molière le fait aussi très souvent monosyllabe. — (6) Chez les bons Éthiopiens. — (7) *Roncisvals*, p. 88 : « Et en après Gérard de Roussillon. » — (8) Il retourne. — (9) Marie de France, *la Souris et la Raine* : « Qu'elle un jour s'assit sur le seuil. » (10) Avec l'offrande remise à ses soins. — (11) Sûre. Ce mot est dans les anciens poèmes de deux syllabes : séur. — (12) *Roman de Brut*, v. 11488 : « Estrems traire, hobens fermer. » — (13) On appelait coursier dans les galères le passage entre les deux rangs de rames, dans lequel on couchait le mât. Tous les termes sont techniques.

Puis, rame en main, accoste (1) la navire en droiture,
Jette pierres (2) à fond, lie amarres au bord,
Et à tant (3) met le pied sur la berge du port.
L'hécatombe du dieu, Chryséis la louée (4)
Laissent la nef courrière de la mer azurée.
Par Ulysse à l'autel est la fille menée;
Il la remet au père et dit sans demeurée (5) :
« J'amein (6) de part Atride à toi ta fille aimée,
« Chrysès, et à Phébus hécatombe sacrée,
« Si qu'uns droits sacrifices appaise le Seigneur
« Qui versa sur les Grecs et mal et grand douleur. »

XXXVI.

Si dit et la remit dans les mains de son père;
Et cil reçut à joie sa fille qu'il eut chère (7).
Tôt l'hécatombe est lez l'autel en belle pierre,
On se lave les mains, on prend l'orge; à voix claire,
Fait Chrysès, bras levés, pour les Grégeois prière :
« Entend-moi, tu dont l'arcs est d'argent, protecteurs
« Et de Chryse et de Cille, à Ténédos seigneurs!
« M'as ci-devant ouï, quand, pour me croître honneurs,
« Durement sur les Grecs s'est ta mains étendue.
« Que de toi soit encor ma prière entendue :
« Détourne des Grégeois la flèche qui les tue! »

XXXVII.

Si pria; sa prière Phébus ouït mout bien.
Puis cil (8), ayant prié et jeté l'orge, à plein
Tendent le cou des bêtes et si les ont férues,
Les écorchent, et puis sur les cuisses tollues (9)
Arrangent double couche de graisse et de chair crues.
Chrysès sur bois fendu les brûle, épand le vin.
Lez (10) lui broche à cinq pointes tiennent jeune mesquin (11).
Quand sont cuisses brûlées et entrailles goûtées,
On découpe le reste, et les chair embrochées
Sont lors à point rôties et à point retirées (12).

(1) *Roman de Brut :* « Les nefs fit à terre acoster. » Navire était féminin. — (2) Au lieu d'ancres on se servait de grosses pierres. — (3) Cela fait. — (4) Cette épithète est fréquente dans nos vieux poèmes. *Chanson de Roland :* « Voyez l'orgueil de France la louée. » — (5) Sans retard. *Berthe*, CXV : « Dites-moi se c'est vrais, sans longue demeurée. » — (6) J'amène. — (7) *Berthe*, XX : « Car je l'ai en convent Margiste, que j'ai chère. » — (8) Ceux-ci. — (9) Enlevées, détachées. — (10) Auprès de lui. — (11) Ce mot, que nous avons conservé, mais dans tout autre sens, signifiait : jeune homme. *Roncisvals*, p. 155 : « Et li viel homme et li jeune mesquin. » — (12) On comprend que tout le détail de ce sacrifice et de ce repas est mot à mot traduit; il en est de ces détails comme, ci-dessus, des détails de marine.

Ore est prêts li repas, et la peine est à fin;
On festine, à nessun (1) parts ne manque au festin.
Contenté quand on eut et la soif et la faim,
Mesquin (2) prennent hanaps, les emplissent de vin,
Et les font par la droite aller de main en main.
Chantant belle chanson, l'Achéenne jouvente (3)
Tout le jour appaisa du Dieu la male entente,
Du Dieu de longue archie, qui, l'oyants, se contente.

XXXVIII.

Quand jus (4) vint li soleils et que la nuits fut close,
Tout le long des amarres chacuns lors s'endormit.
Mais quand parut au ciel l'aurore aux doigts de rose,
De la grand ost grégeoise le chemin on reprit.
Apollons leur envoie un vent qui leur agrée.
Tôt il ont mat dressé, toile blanche larguée;
La brise enfle les voiles; et la vague (5) empourprée
Gronde aux flancs du vaisseau, qui fuit sans arrêtée (6).
Faisants route, la nefs si couroit sur les flots.
Arrivé quand il furent à la grand ost louée,
Haut fut la noire nefs en la plage tirée
Es sables, et en place calée à longs rouleaux;
Puis il se départirent (7) ès tentes et vaisseaux.

XXXIX.

Ore érageoit, assis près de sa flotte (8) ailée,
Achilles li rapides, li vaillants fils Pélée.
Plus n'alloit aux conseils de la gent honorée (9),
Plus n'alloit à la guerre, se rongeants d'aïrée (10),
Oisifs, mais désirants et bataille et huée (11).
Cependant en l'Olympe, la douzième ajournée (12),
Tout ensemble revinrent li Dieu qui toujours sont,
Et Jupiters en tête. N'oubliants sa pensée,
Thétis saillit, dès l'aube, hors de l'onde azurée

(1) A aucun. — (2) Les jeunes gens. — (3) La jeunesse achéenne. *Chron. des ducs de Norm.* v. 553 : « Prenoit-on toute la jouvente. » — (4) En bas : quand le soleil descendit. — (5) *Roman de Brut :* « Vagues crurent et reversèrent. » — (6) *Berthe*, LXVII : « Se lève li messages, n'y veut faire arrêtée. » — (7) Ce mot avec cette acception est resté dans l'italien. Dante, *Inf.*, XII, 59 : *E della schiera tre si dipartiro.* — (8) *Chron. des ducs de Normandie*, v. 1329 : « Cil virent la flotte au rivage. » — (9) *Roncisvals*, p. 48 : « Franc, dit Roland, bonne gent honorée. » Cette locution de nos vieux poèmes rend exactement le κυδιάνειρα de l'original. Dante a dit aussi, *Purg.*, VIII, 128 : « *Che vostra gente onrata non si sfregia.* » — (10) Se rongeant d'ire, de colère. Raoul de Cambrai, p. 117 : « Géris lait courre par mout grant aïrée. » — (11) *Roncisvals*, p. 143 : « Lors recommence li cris et la huée. » Huée dans nos anciens poèmes est le cri de la bataille. — (12) L'ajournée, c'est la venue du jour. *Berthe*, LXVIII : « L'endemain à matin, droit après l'ajournée. »

Devers le vaste ciel et l'Olympe en amont.
Seuls étoit Jupiters, dont l'œils a grant portée,
Sis au som (1) le plus haut de l'Olympe à maint som.
Devant lui s'assit-elle, et lui prit, mout grevée,
Genoux à main senestre, à main destre menton;
Si au roi fil Saturne, priants, dit sa raison :

XL.

« Dieux pères (2), se jamais ou de fait ou de voix
« T'ai servi dans le ciel, ma prière m'octrie :
« Honore-moi mon fil, né à peu longue vie;
« Honni l'a malement Agamemnons li rois,
« Tient la (3) lui récompense, de sa main l'a ravie.
« Mais tu, fai-lui honneur, dont li conseils est droits;
« Et accorde aux Troyens grand vigueur et baudie (4),
« Tant que croissent (5) barnage à mon fil li Grégeois. »
Li Dieux qui nue assemble ne lui répondoit mie,
Mais demeuroit taisants. Or dit-elle autre fie (6),
Lui tenants les genoux com (7) s'en étoit saisie :
« Fai-moi promesse vraie, et de tête l'afie (8);
« Ou bien (car tu n'as crainte) tout à plein (9) me dénie,
« Qu'entre les dieux je sache que sui la plus honnie. »

XLI.

Li Dieux qui nue assemble répondit mout marris :
« Grands sera li méchefs, quand m'auras mis contraire
« A Junon, se m'irrite de sa parole amère.
« Jà ès (10) dieux immortels de soi-même tous dis (11)
« Me gourmande, disants j'aide (12) aux Troyens en guerre.
« Mais, pour n'être véüe (13), en ta demeure arrière
« Retourne (14); et que du reste li soins me soit remis.
« De tête à toi donrai, si que te soit plévis (15),
« Un signe, le plus grand qu'on puisse à moi requerre (16);

(1) Sommet. Notre mot est le diminutif du mot ancien. Som a été gardé dans le nom de quelques montagnes du Dauphiné : le grand Som, le petit Som. *Roncisvals*, p. 164 : « Si m'emporta en som un pui mout grand. » — (2) *Roncisvals*, p. 71 : « Dient François : Dieux Pères, que ferons? » — (3) Tient la récompense de lui. — (4) Vaillance, hardiesse. — (5) *Roncisvals*, p. 159 : « Croître vous veut d'honneur et de barnage. » — (6) Une seconde fois. — (7) Comme elle s'en étoit saisie. — (8) Et donne-moi assurance par un signe de tête. *Berthe*, CVIII : « Que jamais ne prendrai femme, je vous afie. » — (9) Refuse-moi pleinement. — (10) Parmi les dieux. — (11) Toujours, continuellement. — (12) Disant que j'aide. Aider, dans les anciens textes, est tantôt de trois syllabes et tantôt de deux. *Roncisvals*, p. 35 : « Guènes répond : bien ÿ pouvez aider. » *Ibidem*, p. 27 : « Fust abattus, j'en seroie aïdants. » Cet exemple prouve que la forme contracte, qui est la nôtre, était, dans beaucoup de mots, contemporaine de la forme non contracte. — (13) Vue. — (14) *Berthe*, XX : Que nous l'occions tost, puis retournions arrière. — (15) Afin que cela te soit assuré, afin que tu en aies un gage. Plévir, c'est s'engager. — (16) C'est l'ancien infinitif du verbe requérir.

« Jamais n'est revoqués, decevants (1) ou faillis,
« Chez les Dieux quanque (2) j'ai de la tête promis. »
A ces mots inclina li Dieux ses noirs sourcils;
En sa tête immortel li cheveu à longs plis
Ondoyèrent, trembla l'Olympes bien assis (3).

XLII.

S'étant si conseillés, se partirent. Thétis
Jus (4) l'Olympe éclatant ès flots profonds repaire;
Et il à son palais s'en reva. Vers leur père
A l'encontre se dressent li Dieu; jà si hardis,
Qui ne soit, lui venant, du siège en pied saillis.
En son trône il s'assied. Mais bien par tel manière
Véü (5) Junons avoit à lui devise (6) faire
La fille au vieux des mers, à pieds d'argent Thétis;
Et au fil de Saturne dit tôt parole amère.

XLIII.

« Quels Dieux, fels (7) Jupiters! t'a fait tantôt devise?
« Loin de moi tu te plais en secret et feintise
« Te conseiller toujours; et par bonne franchise
« Une tienne pensée onque ne m'as apprise. »

XLIV.

Si li pères des hommes et des Dieux fit répons (8):
« Savoir tous mes conseils n'espère pas, Junons;
« Ce seroit, même à toi, ma moillier (9), mout à faire.
« Conseil qu'entendre esteut (10), tu le sauras première
« Avant aucun des Dieux, avant aucun des homs (11);
« Mais conseil que je veuil (12) sans les Dieux prendre arrière,
« Sur ce n'essaye pas de me mettre à raisons (13). »

XLV.

De la dame aux grands yeux, Junon, fut repartis :

(1) *Chron. des ducs de Normandie*, v. 1361 : « Conseil mortel et decevant. » — (2) Tout ce que. — (3) On se rappelle les vers de La Fontaine :

Jupiter leur parut avec ses noirs sourcils,
Qui font trembler les cieux sur leurs pôles assis.

— (4) En bas de l'Olympe. — (5) Vu est ordinairement de deux syllabes dans les anciens poèmes : véu. Cependant on le trouve parfois monosyllabe. *Roman de Tristan et Yseult :* « Et ainsi que la terre ont vue. » *Roncisvals*, p. 197 : « Li rois a vu Tierri à la chère hardie. » — (6) Discours, entretien. C'est le substantif de deviser, verbe que nous avons conservé. *Chron. des ducs de Normandie*, v. 770 : « Que vous feroie autres devises? » La *Chanson des Saxons*, XXIII : « Sire, ce dit Girarz, or oyez ma devise. » — (7) Fel, faux, rusé. — (8) Réponse. — (9) Femme, épouse. — (10) Qu'il est convenable qu'on entende. — (11) Des hommes. — (12) Je veux. — (13) Mettre à raison, c'est demander compte.

« Quels mots, tant pêmes (1) fils de Saturne, as-tu dits?
« Je guère de long temps à raison ne t'ai mis.
« Tout en paix tu pourpenses quanque faire t'est vis (2).
« Mais mout crain-je en mon cœur, trop bien ne t'ait requis
« La fille au vieux des mers, à pied d'argent Thétis;
« Lez toi dès l'aube assise, tes genoux elle a pris.
« Je cuide, as foi plevie (3) qu'honneur auroit ses (4) fils,
« Et qu'auprès des vaisseaux maint tomberoit occis. »

XLVI.

Si répondit li Dieux qui nuages épand :
« Tu vas cuidants toujours, belle amie (5)! et m'entente (6)
« Ne t'échappe; et si bien t'efforces vainement.
« Mais moins t'en tiendrai chère, et plus seras dolente.
« S'il advient que tu penses (7), c'est qu'ainsi m'atalente (8).
« Sied-toi silencieuse, fai mon commandement.
« De tous les Dieux d'Olympe n'auras défendement (9),
« Se mes main redoutables vont sur toi s'étendant. »

XLVII.

Si dit-il, et trembla Junons dame aux grands yeux,
Se tut, s'assit, courbants son cœur (10) impérieux.
Ore aux Dieux en la salle fut la chère émarrie (11);
Et tôt prit à parler Vulcains l'industrieux,
Pour consoler Junon aux bras blancs, mère amie :
« Grands sera li méchefs, à ne supporter mie,
« Se noise pour mortels se lève entre vous deux,
« Et se trouble et grevance (12) jetez en mi les Dieux;
« Bons repas est sans joie, quand li mals (13) a maîtrie.
« Je conseille à ma mère, sans qu'elle m'en dédie (14),
« Porter au père ami douceur (15), si qu'autre fie
« Li pères, gourmandants, repas ne trouble ès cieux.
« Jupiters olympiens, qui lance éclair et feux,
« S'il veut briser nos siéges.... sa force est infinie :
« Mais tu, flatte son cœur de parole adoucie;
« L'Olympiens tôt après nous sera gracieux. »

(1) Très méchant; de ***pessimus***. ***Ronc.***, p. 101 : « Si pesmes jours vous est hui ajournés.» — (2) Tout ce qu'il te plaît de faire. — (3) Tu as engagé ta foi. ***Ronc.***, p. 191 : « Cil descendent à pied, qui ont leur foi plévie. » — (4) Son fils. ***Ses***, sujet singulier masculin, ***son*** régime. — (5) Belle amie est une locution très fréquente, qui rend le δαιμονίη. L'épithète grecque, qui est d'ordinaire amicale, est prise ici ironiquement. — (6) Mon intention. — (7) Ce que tu penses. — (8) Il me plaît. — (9) Défense, protection. Ducange, v. ***Defensivum :*** « J'auroie assez defendement, Anges, archanges, plus de cent. » — (10) ***Chron. des ducs de Normandie***, v. 605 : « Tant a vers eux le cœur félon. » — (11) Le visage attristé. ***Berthe***, XC : « Blanchefleurs la roïne est forment esmarrie. » — (12) ***Couci***, XVII : « Ne me doit pas trop tourner à grevance. » — (13) Quand le mal a domination. — (14) Sans qu'elle m'en dédise. ***Berthe***, II : « Onc n'eut que deux enfans, n'est droit qu'on m'en desdie. » — (15) ***Berthe***, LX : « Chacuns lui porte honneur, douceur et compagnie. »

XLVIII.

Si dit, et, se levants, ès mains sa mère amie
Il met double hanap, et à tant l'araînie (1) :
« Bien que peinée, endure, ma mère, et tien ton cœur,
« Que ne sois, tu que j'aime, sous mes yeux maubaillie (2);
« Lors t'aider ne pourroie, jà soit qu'aurai douleur;
« Car on résiste mal à l'Olympe seigneur.
« Et jà quand je tentai de te porter aïe,
« Me prit au pied et jus lança du seuil divin.
« Dévalai (3) tout le jour, si qu'à soleil déclin (4)
« Je tombai dans Lemnos, ayants mout peu de vie;
« Gisant me recueillirent bientôt gens de Sintie (5). »

XLIX.

Si dit; à lui sourit et reçut souriants
Le hanap présenté la Déesse aux bras blancs.
Ore il (6) aux autres Dieux, à droite commençants,
Verse le dou nectar, qu'en l'urne il va puisants.
Un ris inextinguibles se lève ès Dieux joyants,
Quand Vulcains par la salle est véüs clopinants.

L.

Si il (7), le jour entier jusqu'à soleil déclin,
Festinent, et ne manque ne la parts au festin,
Ne la lyre tant belle qu'Apollons tient en main,
Ne les chanson des Muses se répondants mout bien.

LI.

Quand jus est du soleil la splendide clartés,
Il s'en vont pour dormir aux logis séparés
Qu'a d'un très grand savoir à chacun élevés
Li renommés Vulcains, boiteux des deux côtés.
Li Dieux qui lance éclairs est à son lit allés
Où, quand vient doux sommeils, seut (8) être reposés;
Là se gît; et Junons à trône d'or, delés (9).

É. Littré,
De l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(1) Et, cela fait, il lui adresse la parole. Arainier est une forme contracte du verbe arraisonner. *Lai de Melion*, p. 54 : « Ses hommes en a araîniés. » — (2) Maltraitée, mise à mal. Sois, écrit soies, était de deux syllabes; cependant on le trouve aussi monosyllabe comme aujourd'hui. *Chron de Norm.*, v. 1512 : « Et si en seies séurs et fix. » — (3) Je roulai en bas. — (4) Au déclin du soleil. *Berthe*, xxxvi : « Li jours va à déclin, si approche la nuits. » — (5) Nom de peuple. — (6) Ore lui. — (7) Ainsi eux. — (8) Il a coutume; du verbe souloir, encore employé par La Fontaine. — (9) A côté. *Roncisvals*, p. 3 : « Chacuns ira au règne où il fut nés, ou à Etampes ou à Paris delés. » *Travels of Charl.*, v. 401 : « Li rois Hugon li forz et sa moillier delez. »

LETTRES DE LOUIS XVIII

AU

COMTE DE SAINT-PRIEST,

PRÉCÉDÉES D'UNE NOTICE PAR M. DE BARANTE.[1]

Il serait curieux de rechercher de combien de manières a déjà été écrite l'histoire de la révolution française. C'est le plus grand événement des temps modernes; il doit prêter à des jugemens divers et même à des récits différens. Engagés dans une controverse irritante, les partis ne manquent guère de présenter les faits historiques sous le jour qui leur plaît, de les interpréter dans le sens qui leur convient. Personne n'échappe à la tentation de chercher dans le passé des exemples pour sa cause, des motifs pour ses convictions, des excuses pour ses fautes, des autorités pour ses passions; mais ce qui paraît plus étrange, c'est que les esprits calmes et en apparence désintéressés soient loin d'être tombés d'accord d'une appréciation commune et définitive de la révolution, et que les écrivains impartiaux eux-mêmes, ou qui veulent l'être, ne la jugent pas dans tous les temps d'une manière constamment uniforme. La date de leur ouvrage détermine souvent l'esprit qui l'in-

(1) Un vol. in-8°, chez Amyot, rue de la Paix.

spire et la pensée qui s'y manifeste. Comme ces objets, comme ces monumens ou ces montagnes qui changent d'aspect et de couleur aux yeux du spectateur qui s'en approche ou s'en éloigne, et selon les heures du jour auxquelles il les observe, les événemens semblent se transformer dans la mémoire des hommes au gré de la lumière qui pénètre dans leur esprit et de la distance qui les sépare du passé. La postérité même, la postérité commençante a ses dissentimens, ses entraînemens, ses retours; non-seulement elle reprend ou dépose tour à tour les haines, les craintes, les amours, les colères, les douleurs qui agitaient les contemporains; mais, comme elle veut, pour l'honneur de la philosophie historique, rattacher le présent au passé, elle se croit obligée, à mesure qu'elle acquiert par les faits nouveaux une expérience nouvelle, de remonter le cours des temps et de chercher rétrospectivement des causes aux événemens plus récens qui la touchent. A chaque système qui vient au monde, il faut des antécédens, comme il faut des aïeux à un nouveau venu. De là cette entreprise périodique de reviser l'histoire et de la refaire pour l'accommoder à des conséquences nouvelles. On veut, s'il est possible, se donner des argumens de fait et avoir les siècles pour soi. Cela tente particulièrement les époques comme la nôtre, alors que la philosophie sociale est à la mode et que les vues sur les destinées de l'humanité surabondent. L'esprit de système produit donc ses narrateurs aussi bien que ses penseurs, et ce n'est pas seulement des idées que les inventeurs de théories disposent avec une arbitraire autorité. Pour ne citer qu'un exemple, et je ne le prends pas parmi les moins remarquables, qui eût deviné, pendant les dix dernières années du dernier siècle, que les événemens dont on était acteur ou témoin donneraient naissance aux jugemens inattendus de l'auteur des préfaces de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française?* C'est une galerie où je crois que nos pères, s'ils pouvaient revivre, reconnaîtraient malaisément leurs portraits.

Mais, en dehors de l'originalité hardie des systèmes novateurs, le cours seul du temps amène des changemens dans la manière d'écrire la même histoire. L'esprit le plus sage, le plus mesuré, le plus fidèle à l'observation, le plus décidé à ranger tous les jugemens sous la loi du sens commun, ne peut se défendre de l'influence de son temps, quand il veut en raconter ou en caractériser un autre. Quoi qu'il fasse, il est sous le joug de son expérience, il cède au penchant de ses opinions, même en observant les faits; il voit comme il pense et peint comme il voit. Ainsi, ce qui est essentiellement irrévocable, inaltérable, le passé, semble se modifier en vieillissant; car, pour les hommes, le passé n'est qu'un souvenir, et le souvenir lui-même est à la merci de nos idées et de nos passions. On pourrait dire que l'histoire de toute époque est un tableau dont le dessin seul subsiste, mais dont les couleurs changent

incessamment. Certes, l'illustre auteur des *Méditations poétiques* ne prévoyait pas, il y a trente ans, qu'aux jours de sa maturité il considérerait et décrirait les événemens de 1792 à 1794 comme il vient de le faire dans son *Histoire des Girondins*.

Mais ce n'est pas de ces grands tableaux d'une société secouée jusque dans ses fondemens, ce n'est pas de ces recompositions systématiques ou dramatiques du passé, entreprises dans l'intérêt d'un avenir que l'ambition et l'imagination à la fois rêvent mystérieux et indéfini, c'est d'un point de vue plus rétréci de la grande scène historique que nous voulons nous occuper aujourd'hui. Un écrivain plein de sagacité et de modération, qui accepte la révolution plus qu'il ne l'aime, qui se plaît à juger froidement ce que d'autres ne voient qu'à travers les nuages de l'émotion ou de l'enthousiasme, M. de Barante a, sous la forme modeste d'une notice, tracé, il y a quelque temps, une peinture animée et piquante du gouvernement de la cour de France avant et pendant la révolution. Dans ce cadre resserré, où nous nous plaçons avec lui, nous ne voyons qu'une face des événemens, nous n'apprenons à connaître qu'un parti; mais il nous semble que nous apprenons à le bien connaître, et, d'ailleurs, il ne serait pas impossible de rattacher tout l'ensemble des événemens aux aventures de la royauté. L'histoire *dynastique*, pour parler le langage du temps, peut, à la rigueur, servir de centre à l'histoire révolutionnaire.

La révolution (qui ne le sait aujourd'hui?) est plus qu'un événement politique. C'est une crise dans l'histoire de la société, de l'esprit humain, de l'humanité tout entière. Cependant on pourrait, sans la défigurer entièrement, la réduire à ce qu'elle eut de purement politique, et n'y voir qu'une monarchie qui se transforme. Aussi bien la monarchie tenait en France une telle place, elle avait touché à tant de choses, elle avait si profondément marqué de son empreinte les lois, les mœurs et les opinions, qu'il n'y aurait pas exagération à prendre la royauté comme le symbole de tout l'ancien régime, et à représenter par ses luttes, ses succès et ses revers, toute la destinée de la nation. L'histoire de France est susceptible d'être ramenée à un tableau des vicissitudes du principe monarchique.

Quelles qu'aient été ses origines, quelques combats qu'il ait eus à rendre contre des forces rivales, ce principe paraît de bonne heure, dans notre histoire, destiné à prévaloir. Pendant long-temps il ne fait que grandir. Laissons de côté ses longues et laborieuses luttes, et datons du règne de Henri IV sa victoire définitive. Ce roi, le seul grand homme de sa race, fut le vrai libérateur de la royauté, en la faisant triompher du sein des guerres civiles et des tentatives de révolution. Dès qu'elle cessa d'être en péril, son autorité fut, sinon absolue, du moins prépondérante et décisive. Il régna, non comme un despote qui

ne connaît point les obstacles, mais comme un maître qui sait les vaincre; obéi parce qu'il est habile, modéré quoique victorieux. Ce fut un grand règne et le début de la monarchie administrative; ce ne fut point cependant la fondation d'une forme de gouvernement; Henri IV n'a rien constitué. Une royauté qui prévaut, qui s'agrandit, qui surmonte les résistances sans les supprimer, qui conserve des limites qu'elle peut franchir par momens, n'est pas une durable organisation politique; elle n'est ni assez absolue, ni assez contenue. Ce devait être une forme de transition, un régime temporaire dans lequel l'autorité souveraine irait toujours se développant et compterait ses jours par ses progrès. Abattues par elle, les anciennes résistances ne pouvaient être relevées, et toute tentative pour recommencer une lutte inégale devait tourner au profit du vainqueur. C'est ainsi que le règne de Louis XIII, ou plutôt de Richelieu, ne fut qu'une sanglante prise de possession de la royauté, devenue oppressive dans sa victoire. De la fin de ce règne la monarchie administrative fut fondée, c'est-à-dire qu'elle devint et possible et seule possible.

Son histoire est connue; elle a pour héros Louis XIV. C'est lui sans aucun doute qui représente avec le plus d'éclat la royauté héréditaire et organisatrice, la monarchie se régularisant elle-même et faisant dominer par le pouvoir absolu le bien public sous le nom d'intérêt de l'état. Aussi est-il devenu pendant un temps le type des rois, et passait-il, aux yeux des écoles d'absolutisme, pour avoir réalisé l'idéal du despote dans les temps modernes. Mais, entre mille objections accablantes pour le système de gouvernement qu'il représente, il y a celle-ci : ce système n'a été mis en pratique qu'une fois, et sa décadence a commencé avant la mort de celui qui l'avait créé, laissant après lui une des royautés les plus déplorablement constituées que le monde ait vues. Quelque mal en effet que l'on puisse dire de l'égoïsme imprévoyant du premier successeur de Louis XIV, et de la modestie inhabile du second, tout ne fut pas de leur faute dans la ruine de leur empire, et ils héritèrent l'un et l'autre d'un sceptre très difficile à manier. Leur pouvoir arbitraire et contraint, assez fort pour leur permettre des jours de tyrannie, trop faible pour suffire seul avec suite aux nécessités d'un grand gouvernement, pesait dans leurs mains comme un instrument lourd et mou, qui ne peut protéger ni servir. Il y avait du despotisme dans l'ancienne monarchie et peu d'ordre. Il y avait des résistances et point de liberté. De nobles traditions y luttaient irrégulièrement contre des préjugés oppressifs et des iniquités héréditaires. Ni le bon, ni le mauvais principe ne pouvait finalement triompher dans ce système de gouvernement sans une crise qui devait le rompre et l'emporter. La constitution définitive de la monarchie anglaise date à peu près de l'époque où celle de Louis XIV

avait atteint sa régularité générale et son plein développement. Comparez, étudiez ensemble l'histoire intérieure et pour ainsi dire constitutionnelle des deux monarchies, de 1688 jusqu'à nos jours, et voyez de quel côté sont les garanties et les preuves de durée et de progrès, de conservation sans décadence et de réforme sans révolution! L'expérience a prononcé, la sagacité la plus vulgaire suffit pour tirer la conclusion du parallèle, et tous les sophismes des avocats du pouvoir absolu ne prévaudront pas contre cette grande expérience comparative qui menace tous ceux qu'elle n'éclaire pas, et qui tient en échec toutes les monarchies absolues du continent tant qu'elles n'en sauront pas comprendre l'éclatante leçon.

Il semble que ce soient là des vérités communes, et que la religion des croyances constitutionnelles, triomphante aujourd'hui, pourrait cesser d'être militante. Une cause gagnée devrait n'avoir plus besoin d'être plaidée; mais on n'ignore pas que, si cette cause a prévalu dans les faits et dans les lois, elle a perdu quelque chose dans les esprits : il est de mode, parmi les sages du temps, d'affecter le doute et le dégoût en matière d'idées libérales, et l'on essaie de faire à la politique constitutionnelle la situation de ces religions qu'on pratique sans y croire. C'est du côté de la politique que se produisent aujourd'hui les esprits forts et les incrédules. M. de Lamennais pourrait écrire pour eux un nouvel *Essai sur l'indifférence*. Ne craignons donc pas de revenir sur ces lieux communs un peu vieillis, sur ces antiques raisons, fondemens de la foi constitutionnelle, et de rappeler à ceux qui l'oublient pourquoi l'on a bien fait de détruire ce qu'on a détruit, de fonder ce qu'on a fondé.

L'ancien régime n'avait pas manqué de tentatives de réforme. A de certains momens, des esprits honnêtes ou téméraires, des hommes animés par l'amour du bien, l'ambition du nouveau, la passion de se faire un nom, ont paru songer à restaurer en l'améliorant le gouvernement français. Sans se rendre un compte exact de la portée de l'effort, sans mesurer exactement toute la difficulté du succès, on s'est plus d'une fois proposé d'extirper des abus fondamentaux, d'établir des nouveautés essentielles, d'introduire dans l'ensemble des institutions des changemens qui en auraient modifié la nature. Cet espoir, après avoir séduit les contemporains, a fait illusion aux historiens, et l'on en peut citer d'habiles qui soutiennent encore, en racontant le passé, qu'à certaines époques quelques principes de la révolution ont été sur le point de se faire jour dans les faits. Ainsi, par exemple, on a voulu faire de la fronde une révolution hâtive, et, parce qu'il est impossible de faire une opposition quelconque à un pouvoir quelconque sans invoquer les principes de justice et de liberté, on a vu dans certains

arrêts du parlement de Paris une déclaration de droits anticipée. Sans doute le pouvoir ministériel auquel en voulait tant le cardinal de Retz aurait péri, si la fronde eût triomphé; mais au profit de qui, si ce n'est du pouvoir royal, qui serait à son tour redevenu bientôt le pouvoir ministériel? Fénelon était un frondeur d'un autre genre, et, secondé par de dignes amis, il aurait peut-être, s'il avait vécu, si son pieux et timide élève avait régné, entrepris la réforme qu'il rêvait, et tenté de réaliser les plus nobles pensées qui aient occupé un grand esprit, dans un temps où les grands esprits étaient plus communs que les nobles pensées. Mais qui oserait assurer que cette réforme philanthropique et aristocratique à la fois eût été praticable et qu'il y eût alors un système intermédiaire à introduire entre le despotisme à la fois violent et réglé de Louis XIV et un retour irréfléchi au régime antérieur, qui déjà commençait à n'être plus compris et qui n'avait pu se soutenir? L'amour enthousiaste de Fénelon pour le bien, sa foi présomptueuse dans sa vertu et dans son génie, son imagination de poète, ses préjugés comme théologien, ses illusions comme moraliste, ses goûts de grand seigneur, son caractère plus propre à inspirer la vénération qu'à commander l'obéissance, ce besoin de dignité uni à ce besoin d'être aimable qui en faisait le plus édifiant des séducteurs, tous ces dons, toutes ces vertus, tous ces charmes, toutes ces faiblesses, en auraient-ils fait l'homme capable d'arrêter sur sa pente une monarchie dont tous les freins se brisaient dans la rapidité de sa course? On peut en douter sans manquer de respect au législateur de Salente, au mentor chrétien du Télémaque de Versailles, et ce serait peut-être une recherche curieuse et piquante que de comparer ce que serait devenue la France, suivant qu'elle eût vu se réaliser l'un ou l'autre des deux avenirs qui, au déclin de Louis XIV, pouvaient sortir de la situation des affaires. L'un eût été le règne du duc de Bourgogne, où des sentimens élevés, des volontés obstinées, des idées chimériques, des convictions étroites et profondes se seraient unis pour entreprendre une réforme plus morale que politique. L'autre, qui se réalisa, fut le gouvernement énergique et décousu du duc d'Orléans, cet assemblage singulier de bien et de mal qui offre à l'historien des vues de grande politique unies à des conceptions d'aventurier, le goût des améliorations et celui des abus, l'amour du bien et le mépris des mœurs, quelque chose d'étrange enfin, une sorte de grandeur sans dignité. Voltaire a eu raison de dire qu'il y avait des traits de génie dans le régent, et ce malheureux Dubois est certainement du petit nombre des hommes d'état que la France ait produits. Cependant qu'ont-ils créé? et, s'ils ont eu souvent raison de s'éloigner du gouvernement de Louis XIV, que de mal ils ont fait, que de mal ils ont laissé après eux! Ils sont pour beaucoup dans le triste gouvernement qui leur a succédé. Ce n'est donc pas d'eux ni de leurs

nouveautés hardies et superficielles qu'on pouvait attendre le commencement d'une réforme nécessaire.

Sous le règne de Louis XV, à peine quelques-uns de ceux qui prennent part aux affaires songent-ils fugitivement à la possibilité de modifier le régime établi. L'idée de l'amélioration reste constamment étrangère au pouvoir. Jamais le gouvernement n'a moins pensé à s'amender que dans ce temps où la société se préparait à le renouveler. Ce n'est guère que dans les ouvrages et les mémoires peu connus de d'Argenson, celui que les beaux esprits du temps appelaient, apparemment pour cette raison, d'Argenson *la bête*, que l'on trouve une préoccupation sérieuse des vices de la constitution et de la nécessité d'expulser l'arbitraire qui a successivement tout envahi; mais son influence fut médiocre et passagère. M. de Choiseul crut de sa politique d'entretenir de bonnes relations avec le parlement, mais n'a jamais donné la plus faible espérance d'une rénovation constitutionnelle. Un détestable esprit de changement, qui n'était que l'impatience de la contradiction, inspira bien ses successeurs, et le chancelier Maupeou crut reprendre la tradition de Richelieu et de Louis XIV en délivrant la couronne de la résistance irritante des compagnies judiciaires; mais cette prétendue réforme ne fut que le coup d'état de la tyrannie et la fondation solennelle d'un abus. A aucun moment, le règne de Louis XV ne laissa même obscurément poindre l'espoir d'une amélioration politique. Soixante années s'écoulèrent sans une mesure, sans une pensée suivie de gouvernement empreinte de patriotisme, de prévoyance ou d'honnêteté. Soixante années s'écoulèrent dans la routine, l'indifférence, la dissipation et l'arbitraire; je ne crois pas que pareil malheur soit jamais advenu à une nation civilisée au degré où l'était la France. Quel héritage cet indigne gouvernement laissait-il à l'infortuné successeur de Henri IV et de Louis XIV!

Dès le premier jour du règne de Louis XVI, l'idée d'un changement fut dans tous les esprits. Quel changement? on l'ignorait. La question était neuve et difficile; on pouvait hésiter. Il y eut des réformateurs à tous les degrés; mais l'impossibilité du *statu quo* fut unanimement aperçue. La royauté même se trouva mal à l'aise sur *le lit effronté* où l'avait étendue un demi-siècle de désordre. Elle eut, comme on l'a dit dans une plaisanterie profonde, le sentiment intérieur qu'elle devenait un abus, et qu'il fallait cesser de l'être. Louis XVI conçut vaguement le besoin d'une nouvelle manière de régner. L'opinion publique parvint jusqu'à lui. Plus puissant que l'orgueil du pouvoir héréditaire, plus fort que la timidité d'un caractère incertain, l'instinct confus et rapide de sa situation le conduisit, malgré mille obstacles, à travers bien des doutes et bien des retours, à suivre au dedans la politique de Turgot, au dehors celle de Lafayette.

Je crois qu'en général on pourrait désigner par ces deux noms, caractériser par ces deux hommes les deux systèmes dont l'un ou l'autre devait alors nécessairement prévaloir en France.

L'un, plus modéré, plus pratique, et cependant d'un succès plus difficile, était la réforme du gouvernement par l'administration. Cette pensée devait venir à tous les gens d'affaires qui ne fermaient pas les yeux aux lumières de leur temps. L'homme supérieur de cette école, c'est Turgot. Son génie et son caractère le destinaient à cette tentative qui n'est guère essayée qu'aux époques où elle n'est pas encore possible et à celles où elle ne l'est plus. Turgot, c'est le philosophe dans les affaires. Si l'on veut relire ces incomparables dialogues où le sublime disciple de Socrate a décrit les devoirs et le rôle de l'homme qui aime la vertu dans la politique, si l'on se rappelle ces complaisantes peintures de la royauté du philosophe, c'est-à-dire de la science au pouvoir et du perfectionnement social opéré par le despotisme de la vérité, on reconnaîtra, je pense, dans cet idéal du gouvernement, quelque chose de la manière dont Turgot avait conçu sa mission et son œuvre. Tout homme d'une vertu rigide et d'un esprit profond, qui arrivera à la politique par la seule méditation, rêvera cette alliance chimérique du vrai et du pouvoir, tous deux également absolus, et ambitionnera cette situation, qui n'a bien tourné à aucun ministre, qui ne siérait peut-être qu'à des rois. Encore le seul roi, ce me semble, qui l'ait obtenue, l'empereur Marc Antonin, n'en a pas tiré grand parti.

Mais il est une autre manière de concevoir l'accomplissement des réformes sociales : c'est celle qui y appelle, qui y associe en quelque sorte les grandes masses et les grands événemens. Susciter l'opinion publique, la deviner, la devancer même pour l'entraîner par l'enthousiasme ou l'irritation, appeler à l'aide des idées les forces et jusqu'aux passions de la société, faire concourir à l'œuvre l'agitation, la résistance, la guerre, prendre, s'il le faut, le plus long et passer par le circuit de la gloire pour atteindre à la liberté, telle est une autre politique, d'innovation dangereuse, j'en conviens, souvent téméraire et impuissante, mais qui, venue à ses heures, est la seule qui maîtrise les événemens et dispose de l'avenir. Celle-là, mieux connue de notre temps, ne redoute pas d'être appelée par son nom; elle est révolutionnaire. Elle n'est permise qu'à de rares époques et à des hommes rares. Imitée sans discernement, prodiguée à toutes les situations, pratiquée par le premier venu, elle peut dégénérer en un plagiat absurde, en une criminelle manie. Tout le monde n'est pas fait pour bouleverser le monde.

A l'assemblée des notables, M. le comte de Provence, celui qui devait être Louis XVIII, disait à M. de Lafayette : « Vous voulez donc les états-généraux? — Mieux que cela, monseigneur. » C'est *mieux que*

cela aussi qu'a fait la France. Des deux réformes qu'on pouvait essayer, la plus aisée était peut-être encore la plus grande; on ne le croirait pas aujourd'hui, mais il y a des temps où la petite politique est celle qui a le moins de chances. Tel était ce temps où une réforme était plus difficile qu'une révolution.

Être Turgot ou Lafayette, telle était donc alors l'alternative. L'événement a prononcé pour Lafayette, mais à quel prix! Quand on juge de la révolution par ce qu'elle a coûté, par ce qu'elle a produit, les dissidences de ceux qui en ont écrit la tragique histoire ne s'expliquent que trop.

Les avortemens de réforme amenèrent donc l'enfantement de la révolution. Celle-ci, nécessaire à tant de titres, devait étonner et confondre ceux mêmes qui l'avaient voulue. Elle mit dans leurs mains une baguette d'une puissance terrible.

Presque tous les grands événemens ont été prévus, et jamais révolution n'a manqué de prophètes. Les ouvrages, les mémoires et les correspondances du XVIIIe siècle abondent en prédictions un peu vagues, mais affirmatives, de la catastrophe qui doit le terminer; on pouvait donc s'y attendre, l'ayant tant annoncée. Et cependant, pour la plus grande gloire de la prudence humaine, la révolution française a surpris tout le monde et troublé jusqu'aux augures qui l'avaient lue dans l'avenir. Elle n'a trouvé personne qui fût préparé pour la recevoir, et moins que personne ceux qu'elle devait atteindre les premiers et qui la provoquaient en la redoutant. Rien n'est plus ordinaire; les hommes qu'une calamité politique frappera sont prompts à la hâter. Qui avait plus craint l'événement de 1830 que ceux qui en ont été la cause? qui avait jugé la monarchie plus en péril que ceux qui l'ont perdue?

On était plus excusable d'être peu préparé aux événemens de 1789; les prédictions étaient si loin d'en déterminer la nature, d'en mesurer la puissance! On savait bien que le ciel était à l'orage; mais d'où viendrait le vent? quelle en serait la force? où tomberait la foudre? Personne ne l'eût osé dire; et ceux-là même qui semblaient pousser au redoutable dénoûment, ceux qu'on accuse ou qu'on loue de l'avoir amené, n'en auraient pas été les moins surpris. Les philosophes les plus hardis se rendaient bien mal compte de leur hardiesse. Diderot, à propos des *Lettres d'un fermier de Pensylvanie*, ouvrage publié dans les troubles de la révolution d'Amérique, écrit ces lignes : « On nous permet la lecture de ces choses-là, et l'on est étonné de nous trouver, au bout d'une dizaine d'années, d'autres hommes. Est-ce qu'on ne sent pas avec quelle facilité des ames un peu généreuses doivent boire ces principes et s'en enivrer. Ah! mon ami, heureusement les tyrans sont encore plus imbéciles que méchans. Ils disparaissent; les leçons des grands hommes fructifient, et l'esprit d'une nation s'agrandit. » Diderot est

mort cinq ans avant la prise de la Bastille. S'y attendait-il le moins du monde? Qui sait ce qu'il en aurait pensé? qui répondrait qu'il n'aurait pas écrit à l'assemblée constituante la lettre de l'abbé Raynal? On tenait pour certain jadis dans les salons que *le Mariage de Figaro* était une des grandes causes de la révolution; lisez les mémoires de Beaumarchais, et voyez quelle peur lui faisait en 1792 la commune de Paris. Il ne faut donc pas reprocher trop sévèrement aux ministres, aux magistrats, aux courtisans, aux princes, leur imprévoyance. Le reproche remonterait trop haut et perdrait de sa force en devenant trop général. Louis XIV aussi n'a rien prévu. Fénelon ne croyait pas que la monarchie telle que Louis XIV l'avait faite pût long-temps durer, mais Bossuet la regardait assurément comme le plus beau gouvernement du monde. On peut bien en conclure, si l'on veut, que l'esprit de Fénelon était, à certains égards, supérieur à l'esprit de Bossuet; cependant celui de Bossuet pourrait suffire aux plus exigeans, et l'on se résignerait à s'être trompé avec lui.

Malgré ces raisons d'indulgence, on ne saurait amnistier l'aveuglement du gouvernement de l'ancien régime, et, quelque durement qu'il l'ait expié, c'est un spectacle piquant autant qu'instructif que celui de la royauté de nos pères aux prises avec les difficultés et les entraînemens de ses vingt-cinq dernières années d'existence. Si l'on écarte de sa pensée le dénoûment terrible, c'est un drame d'un haut comique, et l'historien qui le raconte est toujours au moment de paraître écrire une satire. Celui à qui échut, comme un double fardeau, l'héritage du despotisme glorieux de Louis XIV et du despotisme misérable de Louis XV, était destiné à présider à la plus étrange et quelquefois à la plus ridicule décomposition politique dont aucun gouvernement ait donné le spectacle. Tout était contradiction autour de lui, les devoirs et les passions, les intérêts et les idées, les prétentions et les croyances; il n'y avait pas une institution en qui respirât l'esprit qui devait l'animer, et le prince lui-même offrait dans sa personne le plus déplorable de tous les contrastes. Croyant comme roi au pouvoir et y tenant peu comme homme, voulant le bien sans le comprendre, instruit sans esprit, bon sans être aimable, courageux sans fermeté, faible sans adresse, dissimulé sans habileté, défiant sans clairvoyance, il neutralisait par ses défauts toutes ses bonnes qualités, qui à leur tour lui interdisaient dans le mal toute énergie et tout savoir-faire. Autour de lui, auprès de lui, que de portraits à tracer, tous insignes par la plus éclatante inconséquence! Reine et grandes dames, princes et courtisans, tous alors étaient, par le mélange des intérêts, des idées et des mœurs, à ce point de maturité dans l'absurde où il est impossible de demeurer. Ce monde-là a été décrit cent fois, mais on ne peut se lasser d'en retracer l'image. Je ne m'étonne pas que ceux qui

l'ont vu l'aient regretté vivement et nous l'aient souvent représenté comme incomparable, surtout comme le plus amusant des mondes possibles. Cette fameuse parole qu'entendit Charles VII aurait pu retentir justement à Versailles : *On ne saurait plus gaiement perdre un royaume.*

Aussi, quand on écrit ou lit l'histoire du dernier règne de l'ancienne monarchie, souhaite-t-on la révolution. Elle semble dès-lors apparaître dans l'avenir comme le dénoûment naturel et le légitime résultat; elle est la moralité de la fable.

Si au contraire on se transporte à l'époque qui l'a immédiatement suivie, alors les promesses de la raison ont été si cruellement déçues, les opinions défigurées par tant de folies, souillées par tant d'excès, de si affreux malheurs ont laissé tant de plaies saignantes, que l'impartialité de l'historien se laisse vaincre à l'indignation, au mépris, à la pitié. Non-seulement on doute des vérités générales, puisqu'elles n'ont servi qu'à exciter des passions et à colorer des crimes, mais on n'ose plus condamner, juger même ceux qu'il a fallu trop plaindre. On se croirait complice des oppresseurs, si l'on était rigoureusement juste pour ceux qu'ils ont accablés, et les malheureux semblent innocens.

Les personnes qui ont traversé la révolution sans être révolutionnaires en sont restées presque toutes à ce point de vue. Elles ne peuvent concevoir ni supporter l'histoire politique de ce temps-là; elles n'en veulent admettre que l'histoire dramatique.

L'humanité est généreuse, elle fait grace aux vaincus. Ceux-là surtout dont la grandeur, consacrée par le temps, tombe sous le coup d'une calamité soudaine, inspirent une involontaire et noble pitié; l'effet pathétique de leur destinée émeut l'imagination et le cœur. On est frappé de la souffrance plus que de la leçon, et, quand la violence et l'injustice ont envers eux passé toute mesure, on oublie ce qu'ils avaient mérité. On s'intéresse à eux comme aux héros d'une tragédie, sans plus penser à la justice politique des événemens que ne le fait au théâtre un spectateur attendri.

C'est d'avoir su résister à cette tentation si naturelle que nous louerons M. de Barante. Lui si modéré, lui si peu révolutionnaire de goût ou de conviction, lui qui sait juger les temps et les hommes avec cette sagacité qui, à force de tout comprendre, arrive à la sympathie universelle, il ne s'est pas, en peignant les derniers momens de la vieille monarchie, laissé émouvoir ou séduire. L'impression la plus générale qui résulte de la lecture de son ouvrage, c'est un jugement sévère, encore que juste, sur les hommes de l'ancien régime, et, parmi ces hommes, sur les princes qui sont tombés avec lui. Non-seulement le gouvernement de Versailles, mais ceux en qui se personnifiait ce gouvernement, sont retracés avec une impartialité qui les condamne sans les outrager, avec une justice qui rend en quelque sorte leurs malheurs

bien nécessaires pour protéger leur mémoire. Je connais peu de procès intentés à la vieille monarchie d'où elle sorte plus clairement convaincue d'avoir mérité toutes les peines qui peuvent humilier l'orgueil sans offenser l'humanité.

La justice historique est lente à s'établir. Nous l'avons vue, pour ainsi dire, naître et se former, et elle n'eût pas été aussi complète ni même aussi praticable dans tous les temps. Dans les premières années de ce siècle, il n'y avait point de cour à faire ou d'égards à témoigner à la dynastie proscrite; mais les malheurs de tous étaient si récens, le souvenir d'excès cruels si vif et si déchirant, que l'on n'osait pour ainsi dire être juste, et qu'on hésitait à diminuer la compassion due à de grandes infortunes par la vérité due à de grandes fautes. L'histoire de la révolution prenait alors dans les esprits modérés une forme sentimentale. Le temps, sans rien ôter au malheur de ce qu'il a de touchant, à l'iniquité de ce qu'elle a d'odieux, a rétabli les droits de la raison, et la restauration elle-même y a beaucoup contribué. Ses préjugés, ses illusions, ses ressentimens, plus souvent puérils que méchans, ses tentatives insensées et coupables, tous ces rêves de l'orgueil sans grandeur et de l'obstination sans énergie, ont fait comprendre à tous comment la révolution avait été nécessaire et comment elle avait pu déployer contre certaines fautes une sévérité que tout motiverait, si elle n'eût été accompagnée d'iniquités et de cruautés que rien ne justifie. Les fautes de la restauration ont rejailli sur l'ancien régime; elles ont rendu la France plus sévère dans le passé, et dans le présent plus clémente. La France a mieux compris pourquoi elle avait puni, et pourquoi elle devait moins punir; c'est ainsi qu'elle a en quelque sorte effacé les rigueurs de 1793 par le pardon de 1830.

Mais les droits de l'histoire subsistent. Les événemens politiques sont des exemples qui instruisent, non des romans qui attachent, et l'écrivain qui les raconte est tenu de les juger. S'il trouve sur son chemin, et parmi ceux qu'il voudrait plaindre, de tristes préjugés, une vanité aveugle, un mélange funeste d'entêtement et de versatilité, la faiblesse, la jalousie, la duplicité, comment ne le pas dire? Comment ne pas signaler tout ce qui perd les états chez ceux qui les ont perdus? Comment ne pas écrire les termes de cet arrêt que la Providence semble prononcer sur certaines familles en leur donnant à la fois tout ce qu'il faut pour nous irriter par leurs fautes et nous attendrir par leurs malheurs?

Ces observations justifient, ce me semble, l'impartiale sévérité avec laquelle est écrit l'ouvrage que M. de Barante a publié, et dont il nous reste à dire quelques mots.

Sous le nom de *Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*, nous avons jusqu'à un certain point l'équivalent des mé-

moires de cet ancien ministre. Sur des notes manuscrites sa biographie a été habilement recomposée, et nous y apprenons à connaître un homme de mérite qui n'a guère servi que des causes malheureuses, et qui les a servies avec plus de sagesse qu'elles ne voulaient l'être. Fils d'un intendant capable et estimé, M. de Saint-Priest fut, de 1763 à 1785, ministre à Lisbonne, ambassadeur à Constantinople, puis à La Haye; il n'entra dans le conseil du roi Louis XVI qu'en 1788, lors du second ministère de M. Necker. D'abord sans aucun département, il fut appelé à celui de l'intérieur le 17 juillet 1789, et ne le quitta qu'environ quinze mois après. En 1795, le frère de Louis XVI, qui devait régner un jour et qui croyait régner déjà, l'appela auprès de lui en qualité de principal secrétaire d'état, et le garda dans ce poste jusqu'au mois d'août 1800. M. de Saint-Priest servit donc la royauté dans l'ancien régime, dans la révolution, dans l'émigration. Fidèle aux devoirs qu'il s'était prescrits, mais prudent et modéré, il eut cette pénible destinée de partager par dévouement des périls et des malheurs qu'il prévit assez pour essayer de les détourner, sans avoir la force qui les conjure ni la passion qui les brave. C'est une triste chose que le métier de sage dans les partis qui ne le sont pas; mais il est toujours honorable de n'avoir ni mérité, ni provoqué les malheurs de sa cause.

Si l'on suit, avec M. de Barante, le comte de Saint-Priest soit auprès de Louis XVI, soit auprès de Louis XVIII, on est frappé du même spectacle; c'est celui de la lutte du bon sens contre l'impossible. L'impossible, c'est la situation du malheureux Louis XVI en présence de la révolution, c'est la situation de l'heureux Louis XVIII pendant presque toute l'émigration.

C'est une question de savoir si une ancienne dynastie est compatible avec le renouvellement d'une constitution. En 1789, nos pères, ou du moins les plus habiles et les plus sages, ont tenu pour l'affirmative, et ils ont échoué. En 1830, nous avons, pour un changement bien moindre, adopté la solution négative, et je crois encore que nous avons réussi. L'illusion des premiers auteurs de la révolution fut noble et bienveillante. Ils croyaient trop à la puissance morale de leurs principes pour imaginer que les rois eux-mêmes osassent y résister; il leur semblait que la vérité devait monter jusque sur le trône. Mais il y a une garde qui veille encore aux barrières d'un vieux trône, même après que toutes les autres gardes ont été forcées : c'est le préjugé; et d'ailleurs la vérité, en 1789, ne se faisait pas ouvrir le palais des rois sans y amener un cortége souvent peu digne d'elle. L'insulte, la violence, la vengeance, ne sont pas des idées libérales; la conversion de la royauté à une cause qui se produisait sous la forme du 6 octobre n'était pas facile. Mais, quand par hypothèse on se figurerait une personne royale faite à souhait pour accepter une constitution imposée et subir sans

révolte et sans humiliation la déchéance du pouvoir absolu, le fait historique n'a point été conforme à cette supposition, et le caractère de ceux que la Providence avait destinés à essuyer la révolution de 1789 formait comme un invincible obstacle au succès pacifique d'une rénovation aussi brusque et aussi profonde. M. de Barante nous paraît les avoir compris avec une rare sagacité. Voici une peinture qui, je crois, paraîtra pleine de justesse et de vérité :

« Le roi avait placé toute son espérance dans les fautes et les excès de l'assemblée; il croyait qu'elle périrait par le désordre, qui s'en allait croissant de jour en jour, et succomberait sous le décri public. Il ne refusait la sanction à aucun décret; quelquefois même il résistait aux conseils de ses ministres, lorsqu'ils cherchaient à lui montrer les inconvéniens manifestes de quelque mesure adoptée par l'assemblée. Elle avait interdit à tout citoyen la faculté de prendre aucun titre, de porter un autre nom que le nom de famille, et d'avoir des livrées ou des armoiries. Après le décret rendu, quelques réclamations et les avis de plusieurs hommes sages déterminèrent le comité de constitution à modifier un texte trop général et trop absolu; il devait proposer un nouveau projet de décret. M. de Lafayette se montrait favorable à quelques amendemens. Le premier décret avait déjà été transmis à la sanction royale; on en parla au conseil. Les ministres étaient unanimes pour attendre le décret amendé. M. Necker lisait les observations qu'il avait écrites contre ce projet. Il s'aperçut que le roi, qui l'avait devant lui, y apposait sa signature; il crut que c'était par mégarde. « Que fait donc votre majesté? dit-il. — Je sanctionne le décret, » répondit le roi. Son empressement à le signer était d'autant plus grand qu'il avait entendu dire que généralement il était désapprouvé.

« C'est ainsi qu'il compromettait ses ministres, à qui l'on attribuait une influence qu'ils étaient loin d'avoir. Sa faiblesse s'arrangeait assez bien d'un plan de conduite qui le dispensait de lutte et d'hésitation, et qui en même temps laissait la responsabilité aux ministres. Il les savait fidèles et dévoués; cependant il était loin de leur laisser connaître ses arrière-pensées, ses secrètes espérances, ni les commencemens de projets qu'il accueillait à demi, et qui, lui inspirant une sorte de confiance dans l'avenir, l'empêchaient de s'occuper raisonnablement du présent. Il se gardait bien d'en faire confidence à ses conseillers officiels; ils lui auraient fait des objections qui auraient augmenté ses incertitudes : de sorte qu'il ne se livrait complétement ni à ses ministres, ni à ses conseillers occultes, ni aux agens qu'il employait, soit à des intrigues du dedans, soit à des correspondances au dehors. Ce n'est pas qu'il se fît des illusions complètes. S'il essayait de combattre la révolution, c'était avec découragement; s'il lui cédait, c'était avec répugnance. « Je finirai comme les rois faibles, disait-il souvent; on me tuera. » Il avait des

intentions pures; il était juste et moral; il voulait le bien de l'état, mais sans plus d'énergie que le sien propre; sans se déranger en rien, sans sortir de ses habitudes, sans prendre ni soin ni peine. Jamais il ne songeait à plaire. Jamais il n'encourageait un de ses serviteurs par un mot d'approbation ou d'éloge; il ne faisait nul accueil aux étrangers. Sa bonté n'avait rien d'expansif ni de sympathique : c'était une forme de sa faiblesse.....

« Le roi voulait consulter la reine. Plus la situation devenait menaçante, plus son influence était funeste. Dès qu'il y avait un instant de répit, une apparence de sécurité, elle reprenait, avec vivacité, toutes ses illusions; elle se livrait sans contrainte à ses opinions, à ses espérances, à ses amis; elle encourageait les imprudences, elle y prenait part avec une témérité aveugle; puis, quand le danger arrivait et se manifestait à ses yeux imprévoyans, elle s'en effrayait d'autant plus qu'elle n'avait pas voulu y croire; elle se troublait, et ses craintes devenaient aussi exagérées qu'avait été sa présomption. La haine populaire, si injuste et si atroce, qui la poursuivait, se présentait terrible à son imagination. Elle était destinée à se trouver bientôt et souvent en face des insultes et des menaces, et à s'y montrer noble et grande; mais alors elle n'avait pas l'expérience de son propre courage, et sa résolution faiblissait lorsque le péril était prêt à apparaître. Ce sentiment lui avait inspiré une règle de conduite qui s'opposait à toute détermination énergique et active. « Je ne veux pas, disait-elle, que le roi puisse courir un danger que je ne partagerais pas avec lui. » Elle se souvenait des heures de cruelle anxiété qu'elle avait passées seule à Versailles, pendant que le roi, trois jours après la prise de la Bastille, s'était rendu à Paris et à l'Hôtel de Ville. Cette protestation de dévouement, cette volonté d'être inséparable du roi, le condamnait à ne point faire un acte viril, et à subordonner sa conduite aux alarmes et aux agitations de la reine. »

Il y avait deux rôles à jouer pour le roi, s'il ne voulait pas ou s'il ne pouvait pas (ce qui nous paraît aussi vrai) être le roi de la révolution; il fallait céder ou résister. L'un et l'autre parti pouvait s'accorder avec les vertus privées d'un homme dépourvu des vertus politiques. Lorsqu'on est sincère, modeste et désintéressé, et qu'on se trouve jeté sur le trône à des conditions qui semblent incompatibles, soit avec la dignité du monarque, soit avec le bien de l'état, rien n'est plus simple que de renoncer à la couronne. L'abdication est le devoir d'un honnête homme qui n'est pas fait pour être roi. Si au contraire céder paraît une faiblesse, si l'on préfère la résistance, et c'était au fond la conséquence naturelle des convictions et des principes de Louis XVI, combattre est facile et légitime. Vingt fois pendant ses trois ans d'hésitations, de faiblesses et d'imprudences, le roi eut l'occasion de résister

à force ouverte, et surtout de s'échapper bravement et de rompre ses fers les armes à la main. Cette fuite, si malheureusement essayée une certaine nuit, était plus aisée et plus sûre s'il l'eût tentée en plein jour à la tête de quelques centaines de cavaliers. Attaqué dans son palais, qui l'empêchait de tirer l'épée et de risquer la victoire ou la mort? Qui le retenait? Une seule chose. Il avait accepté cette pensée de la reine, qu'il ne devait courir aucun danger sans elle; probablement il craignait qu'elle n'en courût de plus grands sans lui. Mais ainsi il s'était réduit au rôle d'une femme. Quel est le soldat, quel est le magistrat, quel est le garde national qui remplirait son devoir, s'il réglait sa conduite sur cette idée? Ainsi Louis XVI a enlevé toute grandeur politique aux derniers jours de son règne. Ce n'est pas faute de courage; il en montra beaucoup au 20 juin, car je ne parle pas du 21 janvier; ceux qui ont faibli dans cette suprême épreuve sont rares dans la révolution. Tel est l'effet du pouvoir absolu sur un homme médiocre; il l'énerve et l'accable. Voilà donc ce que la royauté de Versailles devait faire, après quelques générations, d'un descendant de Henri IV.

Passons maintenant la frontière et suivons la dynastie dans l'exil. Une mort affreuse avait enlevé le père et le fils, et le comte de Lille se croyait roi. La guerre avait éclaté entre la république française et l'Europe, et le prétendant se flattait que la victoire renverserait la république et lui rendrait la couronne. Il entrevoyait bien des desseins contraires dans les conseils de la coalition : il rencontrait des inimitiés cachées; il avait à subir des refus et des perfidies. Errant sur le continent, il ne se fiait pas à l'appui hautain et changeant de l'Angleterre. Il ne recevait de l'Autriche que des humiliations et quelquefois des menaces, origine de cette profonde aversion qui depuis a constamment régné entre la maison impériale et la maison de Bourbon. Enfin, à travers le faste des promesses de la Russie, il devait apercevoir ce fond de vanité trompeuse qui est comme le caractère traditionnel de cette autocratie théâtrale. Toute confiance sensée dans l'avenir lui était interdite. Aussi, quoiqu'il ne pût se résoudre à déposer celle que lui inspirait une foi mystique dans l'hérédité du droit divin, son bon sens lui arrachait-il parfois l'aveu du néant de sa politique. Il écrit un jour à M. de Saint-Priest, à propos de je ne sais quelle résolution : « Ce parti n'est pas bon, parce que celui qui n'a pas la force en main n'en peut pas prendre véritablement de bon; mais je crois que c'est le moins mauvais que nous puissions prendre. » Cette parole est raisonnable, et cependant il continue à vivre d'illusions. Heureusement pour lui, son caractère ne lui permettait pas une grande activité, et ce n'est que dans ses calculs et ses écrits qu'éclate la faiblesse de sa situation et de sa cause. Je dirai même qu'il aggrave peu par ses défauts personnels le vice radical du rôle qu'il est condamné à jouer. Il n'est pas, comme son autre frère, entre-

prenant, remuant, crédule; il échappe souvent au ridicule par l'irrésolution et l'impuissance; il s'efforce même de porter un peu de bon sens dans un système absurde, un peu de dignité dans une situation humiliante, même une sorte de patriotisme dans une politique qui tend à l'oppression de la France par la main de l'étranger. Il n'apparaît point dans ses lettres, il s'en faut, comme un esprit supérieur ni comme un grand caractère; mais, au milieu de ses illusions et de ses préjugés, il garde une prudence pratique qui l'empêche de se conduire comme il pense et d'être aussi insensé que ses opinions.

Toutefois ses efforts continuels et variés pour échapper aux impossibilités humiliantes dont il est entouré n'aboutissent qu'à prouver qu'il représente une cause perdue. L'inaction absolue est quelquefois la seule digne attitude que laisse l'infortune, et il faut savoir reconnaître l'irrévocable quand il se manifeste. Il y a des événemens qui portent gravée sur le front l'inscription du Dante, et *laisser l'espérance* est quelquefois l'acte le plus courageux de la raison; mais ce n'est pas d'ordinaire ainsi que les hommes savent juger leur destinée. La raison ne leur vient qu'à l'aide du découragement, et la résignation qui serait la preuve d'une fermeté clairvoyante n'est le plus souvent que le témoignage tardif et désespéré de la faiblesse.

D'ailleurs, il faut le redire, Louis XVIII fut *heureux*, car l'empereur fit la campagne de 1812.

CHARLES DE RÉMUSAT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1847.

Ce n'est pas la vivacité des débats parlementaires que nous déplorons : cette vivacité est une des conséquences naturelles de nos institutions et de nos mœurs politiques; mais l'objet de ces débats, mais les accusations et les misères sur lesquelles ils ont roulé, voilà ce qui nous remplit d'un sentiment douloureux. Lorsque dans les premières années qui suivirent 1830, les chambres se livraient à de véhémentes discussions, les questions étaient grandes et les passions généreuses. Alors il s'agissait, dans ces luttes, des conditions de la paix européenne ou des bases de notre organisation intérieure. Aujourd'hui les questions, les affaires qui agitent le parlement, sont d'une nature telle que c'est en dehors de la politique qu'il faut aller les chercher. Par quelles déviations fâcheuses la dignité des débats parlementaires s'est-elle si fort altérée?

On a pu reconnaître les inconvéniens d'une première résolution prise avec plus d'entraînement que de réflexion par un grand pouvoir. Nous avons regretté que la chambre des pairs ait attaché trop d'importance à une allégation de la presse quotidienne. Avons-nous eu tort? Il est arrivé que les deux chambres ont dû s'occuper solennellement d'une phrase de journal qu'assurément on avait oubliée, quand elle a été dénoncée à l'attention de la pairie. Dans cette circonstance, la chambre des députés s'est montrée surtout animée d'un sentiment que nous ne saurions trop louer. Elle a prouvé que, si elle est justement jalouse de ses propres prérogatives, elle a un respect sincère pour les droits constitutionnels de l'autre chambre. Elle n'a pas voulu, comme quelques-uns le lui demandaient, substituer sa propre appréciation à celle de la pairie, qui seule devait juger si réellement elle était offensée. Outre ces raisons de principes, la chambre a encore été déterminée par la tournure qu'ont prise les débats, par la manière si nette dont la question s'est trouvée posée, de l'aveu de tout le monde: principes constitutionnels, motifs politiques, tout a donc décidé la chambre à autoriser les poursuites contre celui de ses membres qui se voyait sous la prévention d'une offense à la pairie.

Cette autorisation n'était-elle pas déjà une satisfaction véritable pour la chambre des pairs, qui devait naturellement montrer d'autant plus de modération, que la chambre des députés avait eu à son égard plus de déférence? Du reste, on apportait à sa barre les protestations les plus explicites de dévouement et de respect. Aussi, devant ces protestations, la chambre des pairs s'est tenue pour satisfaite. Il paraît même qu'au sein de la pairie plusieurs des membres de l'opposition qui avaient provoqué avec le plus de vivacité les poursuites ont opiné pour l'acquittement avec non moins d'ardeur, par une sorte de rétractation de leurs premiers sentimens. D'ailleurs, quand de politique une question devient judiciaire, quand il s'agit de prononcer une peine, il y a dans les esprits une disposition honorable qui les fait pencher vers l'indulgence.

Maintenant voici une face nouvelle de ce singulier débat. Dès que la pairie eut prononcé le renvoi des fins de la plainte, ce résultat devint l'objet de mille commentaires. Du côté de l'opposition, on prétendit que cet acquittement d'un prévenu retombait comme un blâme indirect sur le cabinet. Assurément la très grande majorité de la chambre des pairs ne s'était préoccupée, dans cette circonstance, d'aucunes considérations politiques. Elle n'avait eu qu'une pensée : c'était de vider un pareil incident, non pas au point de vue de tel ou tel intérêt, mais avec toute l'impartialité de la justice. Toutefois, en dépit de ces intentions, la décision de la pairie eut des conséquences qui ne se firent pas attendre. Le cabinet, qui, lorsque l'affaire avait été déférée à la pairie, s'en était, pour ainsi dire, désintéressé, a vu les passions qui l'avaient déjà assailli reproduire leurs attaques avec une vivacité nouvelle. Il semblait qu'après les violences et les accusations qui avaient rempli la séance du 17 juin, tout était épuisé; la séance du 25 a prouvé le contraire.

Lorsque les représentans des partis extrêmes livrent au gouvernement d'impétueux assauts, les luttes qui s'engagent sont prévues, et, si vives qu'elles soient, elles ont quelque chose de normal; mais, quand le pouvoir est assailli de cette façon par des hommes qui l'ont défendu long-temps, comment expliquer ces attaques? Est-ce parce que le ministère n'a pas accueilli avec empressement la réforme électorale et la réforme parlementaire, qu'il a été, dans ces derniers jours, pris à partie avec tant de colère? On l'a dit, on l'a imprimé, et cependant l'incrédulité publique a cherché d'autres causes à cette explosion. Admettons pourtant l'explication donnée. Nous comprenons fort bien que parmi les conservateurs quelques-uns eussent voulu dans le cabinet plus de résolution, plus d'initiative pour de sages réformes; mais à ce point de vue quelle était la conduite à garder? Il fallait, tout en continuant d'exciter le pouvoir à se montrer plus actif, plus entreprenant, ne pas cesser de l'appuyer en l'éclairant. Si l'on n'ignorait pas que certains obstacles avaient pu entraver de bonnes intentions, il fallait tenir compte des intentions et des obstacles, et montrer une patience non pas inerte, mais intelligente et féconde en utiles efforts. Ne disait-on pas dernièrement qu'on ne serait pas un homme politique, si on ne savait attendre? Il nous coûte de le dire, mais cette parole n'équivaut-elle pas à un jugement prononcé sur soi-même? On a su si peu attendre, que deux jours après l'acquittement prononcé par la cour des pairs on en perdait, en quelque sorte, tout le bénéfice moral par de nouveaux emportemens. Nous n'avons pas vu sans regret tomber dans une pareille faute un homme auquel on ne saurait refuser le

mérite d'avoir long-temps marché dans sa ligne avec courage. Qu'a-t-il gagné par des agressions aussi dépourvues de mesure? N'a-t-il pas donné raison à ceux qui ont toujours pensé qu'il avait été poussé dans la politique moins par une vocation décidée que par un esprit plus aventureux que solide? S'il a réellement désiré conquérir un rôle actif dans les affaires, croit-il se rapprocher d'un pareil but par la nouvelle attitude qu'il vient de prendre? L'ambition veut plus de sang-froid.

Nous conviendrons que, si l'on s'est seulement proposé de porter le trouble dans les rangs de la majorité, de harceler, d'embarrasser le cabinet, on y a réussi jusqu'à un certain point. En effet, lorsque, dans la séance du 25 juin, la chambre a vu que les accusations dont la tribune avait retenti le 17 se reproduisaient devant elle, enrichies d'autres assertions non moins fâcheuses, l'émotion a été au comble. On a prononcé à ce sujet le nom de la convention. Cette assemblée de tragique mémoire avait au moins le mérite de ne se passionner que pour des questions immenses. Ici que de pauvretés, que de déplorables détails jetés en pâture aux mauvaises passions! Cependant il fallait dissiper cette grosse nuée de petits griefs, d'imputations envenimées. Tâche difficile et ingrate, dans laquelle M. le ministre de l'intérieur, il faut le dire, a montré une remarquable fermeté. Il est resté calme et modéré au milieu des interruptions les plus violentes; sa parole nette et précise a raffermi la majorité, et quand M. Benoît Fould eut détruit, par des explications catégoriques, le seul fait qui présentait, à vrai dire, un caractère politique, l'opinion de la majorité n'était plus douteuse. C'est pour l'exprimer que M. de Morny a proposé un ordre du jour motivé, qui a été voté par 225 voix. M. de Morny a pensé, non sans raison, qu'il lui appartenait plus qu'à tout autre de prendre l'initiative de cette proposition; en effet, par des paroles souvent citées, il s'était montré fort résolu, dès le principe, à porter partout un examen sévère. La plupart des conservateurs progressistes ont voté avec la majorité.

Qui s'étonnera que l'opposition ait d'abord accueilli avec empressement, avec joie, l'ardent adversaire du cabinet? Ne lui annonçait-on pas des révélations qui devaient être de terribles armes contre le gouvernement? C'est le rôle, c'est le droit de l'opposition de ne rien dédaigner, de tout exploiter. Seulement il est advenu que les effets n'ont pas répondu aux promesses. Ces armes tant vantées se sont trouvées d'assez mauvaise trempe, et il est d'ailleurs des hommes auxquels il ne pouvait convenir de s'en servir. Nous avons vu avec une satisfaction véritable, comme sans surprise, que pas un des représentans de l'opposition gouvernementale, pas un des membres du centre gauche n'a pris la parole dans les débats du 25 juin, dans ces scènes de tumulte et de désordre si étrangères aux habitudes du parlement. Il y a plus, ses deux chefs, MM. Thiers et de Rémusat, n'ont pas assisté à la séance. Il est facile de comprendre le sentiment qui a déterminé cette absence. On peut être l'adversaire décidé et redoutable d'une politique, et ne pas vouloir placer le terrain de la lutte dans des régions inférieures. Si à l'élévation de l'intelligence on joint l'expérience des affaires et l'esprit de gouvernement, il y a certains spectacles dont on s'éloigne sans regret.

En votant un ordre du jour motivé par lequel elle se déclarait satisfaite des explications qui lui avaient été données par le ministère, la majorité a eu l'in-

tention expresse de raffermir ce qu'on s'efforçait d'ébranler : la dignité du gouvernement. Elle a jeté dans la balance l'autorité de son vote comme un contrepoids nécessaire à tant de violentes accusations. Il est temps en effet de venir en aide à ce qui est aujourd'hui assailli de toutes parts, de défendre l'honneur de nos institutions et du gouvernement que nous avons fondé il y a dix-sept ans. Ce devoir n'appartient pas moins aux représentans graves et sérieux de l'opposition qu'aux membres de la majorité. Ne sommes-nous pas dans des circonstances critiques où se trouve en jeu, non pas l'existence d'un cabinet, mais la considération même de ces classes moyennes qui ont entre les mains l'influence, le pouvoir, la direction de la société?

On ne saurait contester, et nous l'avons dit nous-mêmes, que le triste procès dont est saisie la chambre des pairs était une nécessité; mais quelle nécessité déplorable! « Il faut sonder de telles plaies d'une main courageuse, dit M. Renouard dans son rapport; l'opinion publique ne s'égare pas quand on lui dit tout. » Puisse-t-il avoir tout-à-fait raison! Comment ne pas penser avec effroi à l'impression qui sera produite sur les masses par cette accusation si solennellement portée contre deux anciens ministres occupant aujourd'hui les positions les plus hautes dans la magistrature et dans l'armée? La publicité est une des conditions, une des garanties indestructibles de notre civilisation politique, ses bienfaits sont réels; mais ne sont-ils pas quelquefois compensés par des inconvéniens fort graves? Les lumières sont-elles répandues en proportion de la publicité? N'y aura-t-il pas dans la foule une disposition inévitable à considérer le procès dont la presse portera partout les détails comme l'indice d'une corruption jusqu'alors inouie? En vérité, il faudrait aussi publier un cours d'histoire pour démontrer qu'au contraire la corruption chez les fonctionnaires publics, chez les représentans du pouvoir, n'a jamais été plus restreinte que de nos jours, et que sur ce point toute comparaison avec le passé est l'éloge de notre temps. A quelque époque, sous quelque forme de gouvernement qu'on envisage la corruption, vous la trouvez marchant le front levé et dominant avec impunité dans les mœurs des républiques comme dans celles des monarchies. Pour ne parler que de l'ancienne France, que dirons-nous des ministres, des généraux d'armée, recevant sans mystère, des provinces qui voulaient capter leurs bonnes graces, des pensions, des tributs? Ouvrirons-nous le livre rouge pour citer les largesses prodiguées aux maîtresses, aux favoris, aux courtisans? N'ayons pas la manie de nous donner pour pires que nous ne sommes. Dans la vaste instruction dont le procès devant la cour des pairs a été l'objet, la probité de l'administration et des bureaux ressort pure de tous les examens, de toutes les enquêtes auxquelles on s'est livré. Quant au conseil général des mines et au conseil d'état, on voit qu'il n'entre dans la pensée de personne, pas même de ceux qui se trouvent accusés d'avoir voulu ou de s'être laissé corrompre, qu'il soit possible d'exercer sur les délibérations de ces deux corps la moindre influence au profit d'intérêts privés. Voilà pourtant des résultats moraux honorables et rassurans pour nos mœurs publiques. Qu'on ne se hâte donc pas si fort de jeter l'anathème à notre époque.

Avant d'ouvrir la discussion du budget, la chambre des députés a adopté la proposition relative à la réduction de l'impôt du sel, c'est-à-dire qu'elle a fait ce qu'elle avait déjà fait l'an dernier. Seulement, cette fois, c'est presque à l'u-

nanimité qu'elle a voté la motion de M. Demesmay, qui n'a eu contre elle que 14 voix. La chambre veut enfin qu'on accomplisse une réforme qui touche de si près aux intérêts des classes pauvres et de l'agriculture. Sur le fond même, le gouvernement ne s'est pas mis en désaccord avec la chambre, car il a pris l'engagement de présenter dans la session prochaine une solution qui trouvera sa place dans le budget. Personne à coup sûr ne le blâmera de chercher à combiner les réformes qu'il accepte avec l'ensemble des nécessités financières. Cette marche aura l'avantage d'obliger tout le monde, le gouvernement, la commission du budget et ceux qui se préoccupent de réformes partielles, d'embrasser dans toute son étendue notre système d'impôts. C'est la meilleure manière de trouver aux réductions qui seront opérées des compensations possibles et nécessaires. M. Dupin s'est fait justement applaudir de la chambre, quand il a parlé du sel comme du troisième aliment du pauvre, venant après le pain et l'eau. « Qui de vous, s'est-il écrié, n'a vu dans nos campagnes des familles entières devant lesquelles on place pour toute nourriture un monceau de pommes de terre, très peu de pain, et pour assaisonner ce mets si insipide, de l'eau de la fontaine! Songez à ce que serait pour cette famille un kilogramme de sel! » Seulement cette sympathie de M. Dupin pour les classes laborieuses aurait dû l'empêcher de blâmer si vivement tout ce qui avait été fait pour imprimer un grand essor aux travaux publics. En effet, ces travaux, comme l'a dit M. Duchâtel, augmentent non-seulement la richesse générale du pays, mais encore le bien-être des classes laborieuses, en élevant la main-d'œuvre.

La chambre n'a pas montré moins d'intérêt pour d'autres travailleurs, sur lesquels la France doit étendre sa protection et sa justice; il s'agit des esclaves de nos colonies. Nous avons déjà parlé du projet de loi qui, dans les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane française et de Bourbon, exclut les assesseurs des cours d'assises. Il a fallu reconnaître que cette exclusion est nécessaire, car les assesseurs créoles ou propriétaires d'esclaves acquittent d'une manière systématique les maîtres accusés. Le gouvernement a voulu remédier à un pareil mal sans entrer avec précipitation dans une réforme trop radicale. C'est pour cela, comme l'a remarqué M. le duc de Montebello, qu'il supprime un élément qui, par la nature même des choses, plus encore que par la faute des personnes, était justement considéré comme mauvais. Un système plus absolu proposait d'exclure sans réserve les colons des fonctions de la magistrature dans nos possessions d'outre-mer : il a été combattu par M. le ministre de la marine avec une mesure qui a été favorablement accueillie par la chambre. M. le garde-des-sceaux a d'ailleurs annoncé qu'il s'occupait, de concert avec son collègue, d'améliorations importantes dans la magistrature coloniale, qui sera assimilée à la magistrature algérienne. Au nom de la commission, le rapporteur, M. d'Haussonville, a insisté sur l'avantage qu'il y avait à adopter des mesures modérées, d'une exécution facile, et la loi a été votée à l'immense majorité de 230 voix contre 4 boules noires. Toutefois, malgré cette presque unanimité, il est fort à craindre que les colons ne persistent dans leurs plaintes. Un de leurs délégués, M. de Jabrun, a consigné dans un petit écrit, publié avant le vote de la chambre, de vives protestations contre le projet du gouvernement. Sans adopter toutes ses critiques sur la composition de la magistrature coloniale,

nous y trouvons de nouveaux motifs pour le gouvernement d'accomplir le plus tôt possible les améliorations annoncées à la chambre.

On se rappelle que, dans sa réponse au discours de la couronne, la chambre avait déclaré qu'elle veillerait à ne laisser s'introduire aucune dépense nouvelle qui ne serait pas justifiée par une évidente nécessité. Cette volonté de la chambre est devenue comme le programme de la commission du budget. Toutefois le rapporteur, M. Bignon, a insisté sur les difficultés qu'il y avait à opérer des réductions importantes dans le budget ordinaire. En effet, le budget des dépenses de la France est divisé en cinq grandes parties : la dette publique, — les dotations, — les services généraux, — les frais de régie et de perception, — les remboursemens, restitutions et non-valeurs. Sur ces cinq parties, deux seulement peuvent être soumises à des réductions, les services généraux, les frais de régie et de perception; mais, on l'a dit, un pays organisé comme le nôtre doit être administré fortement; si l'on veut garantir les intérêts du trésor, assurer les revenus publics, il faut se garder, par des réductions arbitraires, d'ébranler notre constitution administrative. Dans presque tous ses votes sur les diverses allocations du budget, la chambre s'est montrée préoccupée de ce principe. Elle a reconnu aussi l'utilité de certaines augmentations qui, faites à propos, préviennent pour l'avenir des dépenses plus considérables. C'est ce qu'a fort bien démontré M. Vitet, quand il a combattu la réduction proposée sur la somme consacrée à la conservation d'anciens monumens historiques. En effet, une pareille économie entraînerait la ruine de monumens précieux, ou en rendrait plus tard la conservation extrêmement coûteuse. Un membre de l'opposition, M. Léon de Maleville, n'a pas moins insisté que M. Vitet sur le maintien du crédit, que la chambre a voté intégralement. Les intérêts élevés des arts et des lettres ont trouvé dans le parlement des sympathies tutélaires. La chambre n'a pas voulu réduire les subventions aux théâtres royaux. Sur l'importante question du Théâtre-Français, elle était complétement édifiée par les travaux de la commission administrative qu'avait instituée l'hiver dernier M. le ministre de l'intérieur. Cette commission s'est livrée à une enquête approfondie, et les résultats de cette enquête ont été présentés d'une manière fort remarquable par M. Vivien dans un rapport qui a pour conclusion un projet de réforme dont les bases ont été adoptées par l'administration. C'est en ayant sous les yeux cet intéressant document que la commission du budget a pu apprécier les diverses causes du malaise de la Comédie-Française, et les moyens les plus propres à en arrêter les effets. Rien n'est plus utile pour activer les délibérations parlementaires que ces grands travaux préparatoires où se trouvent concentrés tous les élémens d'une question. De cette façon, les chambres peuvent voter sur des matières délicates en parfaite connaissance de cause, sans cependant entrer dans des détails qui ne conviennent pas toujours à de grandes assemblées.

A mesure que se déroule la discussion du budget, discussion laborieuse et souvent agitée par d'orageux incidens, nous approchons du terme de la session. Si nous jetons un coup d'œil sur les six mois qui viennent de s'écouler, nous les trouvons plus féconds en leçons pour l'avenir qu'en résultats positifs. Au moins, qu'à défaut de travaux importans ces leçons ne soient pas perdues. Le ministère

doit être convaincu maintenant qu'il y a pour lui une impérieuse urgence de prendre l'initiative des sages réformes et des améliorations nécessaires. En adoptant cette conduite, il ne cédera aux exigences, aux fantaisies de personne, mais à la force des choses, à l'autorité souveraine des faits. Il connaît aujourd'hui la chambre de 1846, il en a expérimenté les sentimens et les tendances. Toute chambre nouvelle a une activité, une ambition, qui demandent un aliment. C'est ce qu'avait trop oublié le cabinet, et il a pu regretter d'avoir trop abandonné la chambre à elle-même, de ne pas l'avoir tenue en haleine par des travaux qui avaient d'ailleurs leur opportunité dans des causes de toute nature. Il y a pour un ministère quelque chose de plus inquiétant qu'une chambre exigeante ou agitée, c'est une chambre oisive. C'est dans le *far niente* parlementaire que s'amoncèlent les orages. Nous ne doutons pas que les esprits politiques du cabinet ne soient résolus à mettre à profit l'intervalle de la session pour préparer les projets, les mesures, qui devront, l'hiver prochain, occuper les chambres. C'est moins que jamais, pour le pouvoir, le temps des doux loisirs : c'est le temps au contraire d'un redoublement de vigilance, d'application et d'énergie.

La chambre, qui a voté rapidement le budget des affaires étrangères, a entendu les explications de M. Guizot sur nos relations avec la Suisse. L'indépendance de la Suisse est non-seulement inviolable en principe, mais elle est un intérêt de premier ordre pour la France, qui doit toujours la maintenir. Après cette déclaration formelle, M. le ministre des affaires étrangères a défendu l'esprit de la note que M. de Bois-le-Comte avait laissée le 2 juin entre les mains de M. Ochsenbein, président du directoire. Il a affirmé que cette note ne contenait que des avertissemens et des conseils, tels qu'on en peut donner à des voisins et à des amis. On ne saurait, au surplus, bien apprécier le langage du représentant de la France, si l'on oublie ou si l'on ignore dans quel état d'effervescence est aujourd'hui la Suisse. Dans les derniers jours de mai, le grand conseil de Berne donna ses instructions aux députés à la diète; on agita alors au sein du grand conseil les thèmes les plus irritans, tels que la dissolution immédiate du *Sonderbund*, l'expulsion des jésuites de la Suisse par tous les moyens dont la diète pourrait disposer, la révision du pacte fédéral par une assemblée constituante, nommée en proportion de la population. Ces propositions et d'autres motions analogues furent adoptées à des majorités de 120, 130, 145 voix sur 152. Le grand conseil procéda ensuite à la nomination de 3 députés à la diète fédérale. M. Ochsenbein, ancien commandant des corps francs, fut nommé premier député, chef du conseil d'état, et, comme tel, président du vorort, à la majorité de 99 voix sur 154; M. Schneider fut élu second député, et M. Staempfli, qui a fait également partie des corps francs, a été désigné comme le troisième. Il ne faut pas oublier non plus que dans la séance du 31 mai, où il prononça son acceptation du mandat de député, M. Ochsenbein déclara qu'il était prêt à soutenir, comme chef de la diète, la même cause qu'il avait servie comme général à la tête des corps francs, et à laquelle il promettait de consacrer son existence. Quelques jours auparavant, dans la séance du 27 mai, qui précéda sa nomination, M. Ochsenbein avait dit en propres termes que le *Sonderbund* n'était pas né des corps francs, mais que c'étaient les corps francs qui étaient nés de la conduite des cantons composant le *Sonderbund*.

On aura l'explication d'un langage aussi vif dans la bouche du président de

la diète, si l'on songe à l'influence tyrannique exercée par les clubs radicaux, auxquels les chefs de l'état se voient forcés d'obéir. Ces clubs marchent avec exaltation à leur but, qui est l'unitarisme de la Suisse, et ils dominent le gouvernement. C'est au milieu de cette fermentation que M. de Bois-le-Comte dut faire la visite d'usage à M. Ochsenbein, président du directoire. Le langage de M. Ochsenbein avait changé la situation. Le nouveau président du directoire avait glorifié les corps francs, contre lesquels le gouvernement français avait, en 1845, énergiquement protesté. Aussi notre représentant crut-il devoir rappeler cette protestation, dans la crainte que son silence ne parût un abandon des principes que la France, il y a deux ans, avait invoqués. Après avoir remis son discours écrit à M. Ochsenbein, M. de Bois-le-Comte eut avec lui une conférence qui ne dura pas moins d'une heure, et dont plusieurs détails, à ce qu'il paraît, ne tardèrent pas à être connus des clubs radicaux, grace à la présence du chancelier fédéral, M. Amrhym, qui assistait le président du directoire. On trouva au club de l'Ours que M. Ochsenbein avait écouté trop tranquillement les observations de M. de Bois-le-Comte sur l'état de la Suisse. M. Ochsenbein est en face d'exigences et de passions révolutionnaires qu'il aura de la peine à contenter.

Il serait déplorable que ces exigences et ces passions finissent par allumer en Suisse une guerre civile, où le fanatisme politique serait encore envenimé par l'intolérance religieuse. Des deux côtés, les passions sont vives et les convictions profondes. Les catholiques sont énergiquement résolus à défendre leurs droits, qui, selon eux, sont expressément stipulés par le pacte fédéral. Leurs adversaires leur répondent que le principe fondamental du pacte est que la diète doit pourvoir à la sûreté de la Suisse; or, les jésuites compromettent cette sûreté, et la majorité doit prononcer leur expulsion. C'est sous l'inspiration ardente de ces opinions que les corps francs se sont levés, et qu'on a vu dans leurs rangs des pères de famille qui avaient quitté leurs maisons, leurs enfans, pour sceller de leur sang le triomphe de leurs principes. Il y a aussi chez les adversaires des catholiques un désir secret de prendre une revanche de leur défaite de Lucerne. La Suisse sera-t-elle assez malheureuse pour que ces passions l'emportent sur son véritable intérêt, qui est de maintenir la constitution fédérale, tout en la perfectionnant dans ses détails? « La Suisse doit rester ce que la nature l'a faite, c'est-à-dire une réunion de petits états confédérés, divers par le régime comme ils sont par le sol, attachés les uns aux autres par un simple lien fédéral qui ne soit ni gênant, ni coûteux. Il faut aussi faire cesser les dominations injustes de canton à canton. Il importe que l'égalité véritable, celle qui fait la gloire de la révolution française, triomphe en Suisse; que tout territoire, tout citoyen soit l'égal des autres en droits et en devoirs. Ces choses accordées, il faut admettre non pas les inégalités, mais les différences que la nature a établies elle-même en Suisse. Je ne comprends pas la Suisse sous un gouvernement uniforme et central comme celui de la France. On ne me persuadera pas que les montagnards descendans de Guillaume Tell puissent être gouvernés comme les riches habitans de Berne ou de Zurich. » Qui a donné ces conseils à la Suisse? Ce n'est ni un jésuite, ni un Autrichien, c'est Napoléon.

On attend encore la décision du cabinet relativement au gouvernement général de l'Algérie. Heureusement, de tous les points de notre colonie, les nouvelles confirment le maintien de la tranquillité. La frontière du Maroc, d'où paraissent

désormais devoir nous venir les difficultés les plus sérieuses, n'inspire en ce moment aucune inquiétude. Abd-el-Kader, qui avait tenté de se rapprocher de la Moulouia pour entraîner les Beni-Senassen à le suivre sur le territoire algérien, a dû reprendre son ancien campement, après avoir vu ses excitations très froidement accueillies. La position de l'émir est dans ce moment bien plus menaçante pour le Maroc même que pour l'Algérie. En effet, son influence croissante sur les tribus qui environnent la deïra n'est pas le résultat de l'enthousiasme pour la guerre sainte, mais l'expression de la nécessité pour ces montagnards de se rallier à une autorité vigoureuse qui les sauve des dangers et des malheurs de l'anarchie intérieure. Du côté de la frontière de Tunis, notre situation est encore mieux assurée. La grande tribu des Nemencha, qui avait fui devant les trois colonnes opérant sur son territoire, a depuis fait sa soumission à un détachement de troupes laissé aux environs de Tebessa. Le Sahara est entièrement pacifié, et on commence à nouer des relations commerciales avec les oasis méridionales. La Kabylie est jusqu'à présent dans un état paisible qui ne paraît pas devoir nous faire repentir des expéditions par lesquelles nous avons hâté l'établissement de la domination française dans ces contrées. Pendant que la fin de la campagne du printemps marque pour l'armée une période de repos, la direction des affaires de l'Algérie, au ministère de la guerre, ouvre sa campagne administrative avec activité. Déjà même avant les encouragemens et les conseils que la chambre des députés lui a adressés dans la discussion de la loi des crédits extraordinaires, elle avait préparé des projets pour développer l'établissement d'une société civile sur le territoire conquis et pacifié par nos armes. En ce moment, plusieurs projets d'ordonnance sont soumis aux délibérations du conseil d'état. L'organisation des conseils municipaux, la naturalisation des étrangers en Algérie, l'abolition de l'esclavage, la création d'un régime hypothécaire, des modifications au code de procédure civile en matière de saisie immobilière, telles sont les questions importantes qui vont bientôt recevoir une solution. Voilà d'utiles travaux; mais que le gouvernement n'oublie pas que l'organisation intérieure de la colonie et ses destinées doivent être mises le plus tôt possible sous la sauvegarde d'une autorité supérieure confiée à d'habiles mains.

La querelle d'étiquette si malheureusement survenue entre la Porte et le cabinet d'Athènes approche enfin de son terme; les dernières nouvelles d'Orient ne peuvent plus laisser de doutes à cet égard. Nous en félicitons vivement la Turquie et la Grèce, qui ont l'une et l'autre besoin de calme, et qui ont tant à gagner au maintien de leurs bons rapports. C'est la médiation de l'Autriche qui a préparé les voies d'une réconciliation entre les deux pays; demandée par M. Coletti, cette médiation a été acceptée à Constantinople, et elle a eu pour premier effet l'abandon des mesures de rigueur arrêtées par le divan contre le commerce grec et les sujets hellènes établis en Turquie.

La bienveillance constante témoignée par le cabinet de Vienne à l'administration actuelle de la Grèce, les efforts qu'il n'a cessé de faire pour dissiper d'injustes préventions et réduire à leur valeur des attaques passionnées, indiquaient tout naturellement M. le prince de Metternich comme le meilleur intermédiaire à choisir dans un différend où la politique de l'Autriche, moins engagée que celle des autres puissances, ne pouvait apporter que l'intérêt de la paix. Les rancunes de la Porte contre un état affranchi de son joug avaient été ravivées;

lord Palmerston avait cru entrevoir, dans une question minime en soi, mais de nature à mettre en jeu les amours-propres, qui ne raisonnent pas, un moyen de renverser avec éclat le ministère présidé par M. Coletti, et de ramener, dans des proportions secondaires, il est vrai, un accord des grandes puissances sur un point où il a plu à l'Angleterre, sans que ses intérêts lui rendent nécessaire une semblable attitude, de se mettre en lutte ouverte avec la France. Des souvenirs sans application possible ont, dans cette circonstance, égaré l'humeur pétulante du ministre de 1840; la Russie n'a pas voulu le suivre sur un terrain qu'elle connaît trop bien pour l'agiter à la légère, et l'Autriche et la Prusse n'ont pas hésité à joindre leurs efforts à ceux de la France pour retenir dans ses limites purement diplomatiques un démêlé d'étiquette. Dans ce démêlé, il faut le reconnaître, le caractère officiel de l'envoyé du sultan avait reçu une atteinte; le gouvernement grec se déclare prêt à la réparer, mais du moins il n'agira pas sous le coup d'un *ultimatum* menaçant, il ne s'exécutera pas dans un délai de trois jours, la dignité du trône ne sera pas compromise par une démarche faite au nom du roi. M. Mussurus, invité à revenir à Athènes, y recevra simplement l'assurance d'un accueil bienveillant, de l'accueil dû au représentant d'une puissance voisine et amie. De son côté, la Porte, prenant en considération les faits qui se sont passés, annonce l'intention de donner promptement un successeur à son ministre, dont la situation serait difficilement compatible avec des souvenirs que des regrets n'effaceraient jamais complétement. A notre avis même, et ce conseil sera certainement donné par les amis sincères de la Turquie, il serait plus digne et en même temps plus habile de la part du divan de décider le sultan à se contenter de l'offre qui lui est faite de recevoir à Athènes M. Mussurus. Cette démarche du cabinet grec sauvegarde les principes diplomatiques; elle était nécessaire, mais nous ne pouvons voir, dans la présence momentanée à la cour du roi Othon d'une personne impliquée en grande partie par sa faute dans un débat fâcheux, qu'une satisfaction superflue et moins faite que la générosité pour rétablir sur un pied solide des relations interrompues. Nous ne quitterons pas ce sujet sans dire que depuis cinq mois, dans des circonstances souvent délicates, nos agens à Constantinople et à Athènes n'ont cessé de faire entendre le langage le plus sensé et le plus net, et que leur fermeté n'a pas peu contribué à préparer la solution d'une difficulté que des passions étrangères voulaient grossir pour la tourner ensuite contre nous.

Les nouvelles intérieures de la Grèce sont aussi fort satisfaisantes. Les opérations électorales doivent être commencées partout, et personne ne met en doute le triomphe du ministère. A ce propos, nous dirons que, si nous avons en Grèce des sympathies, nous n'y avons aucune antipathie, et nous regrettons qu'entraînés dans une voie mauvaise, des hommes qui auraient pu rendre encore d'utiles services à leur pays se soient eux-mêmes condamnés à l'impuissance et à la défaite.

La vigueur des autorités locales a purgé l'Acarnanie de quelques chefs de brigands, pour la plupart étrangers au pays, et venus, les uns de la Turquie, les autres des îles Ioniennes. L'Acarnanie, du reste, est le seul point de la Grèce où la tranquillité ne soit pas aussi parfaite que dans les autres provinces; la configuration du sol, d'anciennes habitudes guerrières, le voisinage de la frontière turque et celui de Zante et de Céphalonie, que lord Palmerston devrait moins

oublier quand il adresse ses reproches à M. Coletti, expliquent cet état de choses. Partout ailleurs, il faut le répéter, l'ordre est complet, et l'on peut prédire que, sauf peut-être quelques rixes locales, presque inévitables dans un mouvement électoral auquel le peuple entier prend part en vertu du droit de suffrage universel, cette grande opération s'accomplira à l'honneur de la Grèce et du gouvernement qui la dirige. La nouvelle chambre s'assemblera sans doute dans les premiers jours du mois d'août. Elle est appelée à un rôle important. La Grèce est fatiguée des agitations politiques; le développement de son commerce maritime, les progrès de son agriculture, réclament toute son attention et tout son temps. Les dispositions laborieuses d'un peuple qui veut faire fortune, et sa vive intelligence, créent au gouvernement de grandes facilités, mais lui imposent aussi des devoirs. M. Coletti va rester vainqueur de la lutte que ses adversaires ont imprudemment provoquée; nous ne doutons pas qu'il n'apporte la même volonté, la même énergie et le même bonheur à la seconde moitié de sa tâche, qui comprend l'organisation du pays, la mise en valeur de ses ressources et la libération de sa dette.

Un *motu-proprio* du 14 juin vient d'instituer à Rome un conseil des ministres; jusqu'à présent, l'expédition des affaires était abandonnée à l'initiative isolée de chaque chef de département; nul accord, nulle pensée commune qui reliât entre elles les diverses branches de l'administration. Désormais tous les actes du gouvernement seront discutés au sein de cette assemblée, dont les différens membres deviendront ainsi solidaires des résolutions soumises au souverain pontife. Le nouveau conseil, qui doit entrer en fonctions le 1er juillet, sera composée de trois cardinaux : le cardinal secrétaire d'état président, le cardinal camerlingue, le cardinal préfet des eaux et forêts; de trois prélats *di fiocchetto*, monsign. l'auditeur de la chambre, monsign. le gouverneur de Rome, monsign. le trésorier, et du président des armes. Il se réunira une fois par semaine, sans préjudice des séances extraordinaires que le besoin des affaires pourra réclamer. Cette nouvelle réforme est assurément la plus importante qu'ait accomplie jusqu'ici le souverain pontife; en détruisant l'omnipotence du secrétaire d'état et des autres cardinaux hauts fonctionnaires, elle fournit en même temps au gouvernement pontifical l'occasion d'établir l'ordre des attributions et la distinction des pouvoirs, jusqu'ici étrangement confondus, et d'attaquer à la racine le vice fondamental de l'administration romaine. Cette pensée se trouve nettement exprimée dans l'exposé des motifs du décret du 14 juin, à la fin duquel le pape, énumérant les inconvéniens et les abus engendrés par l'ancien état de choses, ajoute ces paroles remarquables : « Les formes de gouvernement doivent se modifier selon le temps et les circonstances; ce qui pouvait n'être ni nécessaire ni opportun autrefois est nécessaire et opportun aujourd'hui. » Assurément, voilà une phrase que le monde ne se serait pas attendu, il y a quinze mois, à voir tomber du haut du Vatican.

Lorsque de telles assurances partent de la chaire de saint Pierre, lorsque le chef de l'église convie lui-même son peuple à la liberté, il est aisé de comprendre la vénération passionnée dont la personne de Pie IX est l'objet dans toute la péninsule. Suspendue à la bouche de son *amorosissimo padre*, l'Italie recueille avec avidité chaque nouvelle déclaration, qui, en consacrant un nouveau droit, renferme une promesse pour l'avenir. Par une transformation que notre siècle

ne pouvait ni prévoir ni espérer, le nom du pape est, depuis un an, le symbole du progrès et des réformes, le drapeau sous lequel l'Italie marche à la liberté, sans que rien au monde soit désormais capable de l'arrêter : réformes pacifiques, progrès sans trouble, puisque l'initiative vient des souverains, soutenus par l'opinion publique. Plus d'une nation occupée à défendre en ce moment ses libertés les armes à la main pourrait bien profiter d'un aussi salutaire exemple; ce serait, sans contredit, le plus sûr moyen d'éviter toute intervention étrangère. Il est vrai de dire que le même bon esprit ne se rencontre pas chez tous les gouvernemens.

Nulle part peut-être cet accord du souverain et du peuple pour la réalisation des améliorations morales et matérielles ne s'est manifesté plus vivement qu'en Toscane; la Toscane a la première ressenti l'influence du mouvement des états romains, et l'une des premières conséquences de l'agitation des esprits a été l'établissement d'une loi de censure plus libérale. Bien qu'une assez grande tolérance permît l'introduction et la circulation des journaux étrangers, l'action de la presse italienne n'avait pu jusqu'à présent s'exercer que d'une manière clandestine. La promulgation des ordonnances qui ont réglé cette matière dans les états romains a déterminé le grand-duc Léopold à promulguer le décret du 6 mai. Cette mesure dépassait toutes les espérances : aussi fut-elle d'abord accueillie avec une certaine méfiance; mais, si quelques doutes ont pu s'élever sur les intentions qui l'ont dictée, les circulaires du 1er juin sur le nouveau régime de la presse et les faits accomplis depuis deux mois les ont entièrement détruits. Aujourd'hui la Toscane a une tribune où elle peut discuter les actes du gouvernement, exprimer ses vœux et formuler ses plaintes, et elle en use sans que rien soit encore venu troubler sa sécurité. Plusieurs journaux ont déjà paru, d'autres sont annoncés prochainement. A Florence, *l'Alba* est rédigée par M. La Farina, littérateur sicilien; *la Patria* se publiera bientôt sous la direction de MM. l'abbé Lambruschini, le baron Bettino Ricasoli et l'avocat Salvagnoli. *L'Italia* a été fondée à Pise par deux professeurs distingués de l'université, MM. Montanelli et Centofanti; Sienne et Livourne auront aussi leur journal : celui de Livourne, *il Corriere di Notizie italiane*, est plus spécialement destiné à la défense des intérêts commerciaux et maritimes. Réforme et nationalité, telle est leur devise commune. Enfin une revue mensuelle, *la Fenice*, sous la direction de M. Vieusseux, paraîtra avant la fin de l'année, et, renouant la tradition interrompue de l'ancienne *Antologie* de Florence, résumera le mouvement littéraire de la Toscane et de toute la péninsule.

L'établissement d'un régime nouveau pour la presse ne pouvait être un fait isolé. Le gouvernement du grand-duc l'a sagement compris. Ainsi que l'a fait en Piémont le roi Charles-Albert, il a songé à donner un code à la Toscane. Un *motu-proprio* du 31 mai a institué deux commissions chargées de rédiger un code civil et un code pénal. La commission du code pénal a pour mission expresse de mettre un frein à la direction arbitraire de la police. Le même décret renferme la promesse d'une consulte d'état, et, dans une communication ministérielle adressée au surintendant-général des communes, le gouvernement annonce, pour le mois d'août prochain, une assemblée des provéditeurs des cinq chambres (arrondissemens) dont se compose le grand-duché, des gonfalonieri (maires) des principales villes, et de plusieurs notables, au choix du sou-

verain. Cette réunion devra s'occuper de la réforme du système municipal. Ce n'est point là une représentation nationale; mais ces mesures établissent un droit important, celui d'examen, de remontrance et de consultation.

Voilà bien des pas faits en peu de temps et dans une voie que l'Italie avait jusqu'ici ignorée, la voie de la légalité. Nous avons la confiance qu'elle s'y maintiendra jusqu'au bout, et ne compromettra, par aucune démarche inconsidérée, l'œuvre si heureusement commencée. C'est une condition d'existence pour le parti libéral en Italie. Quant à nous, placés à distance et à un point de vue désintéressé, il nous est possible de juger et d'apprécier les faits sans passion, et d'indiquer les écueils dont la route est semée. L'expérience acquise par cinquante années de luttes ne doit pas être perdue pour les populations qui naissent à la vie politique, et leur peut épargner les épreuves d'une longue et pénible initiation.

Il ne conviendrait pas d'attribuer trop de gravité à certaine effervescence populaire qui s'est produite dernièrement à Livourne et à Pise, à l'occasion de l'anniversaire de l'exaltation de Pie IX. Par une coïncidence malheureuse, le gouvernement avait publié, peu de jours auparavant, une loi contre les rassemblemens; il eût été peut-être à la fois habile et prudent de choisir une époque plus convenable et de ne pas la promulguer à la veille d'une manifestation attendue. Le peuple a vu dans cette circonstance une provocation. A Pise, les étudians et la masse de la population se sont portés, le 16 juin, au palais du gouverneur, qui a eu le bon esprit d'accorder ce qu'il ne pouvait empêcher, et la fête s'est célébrée sans trouble. A Livourne, l'autorité a cru devoir résister et a fait fermer les portes de la cathédrale au peuple, qui, accouru en foule sur la place publique, a forcé les prêtres à chanter le *Te Deum* en plein air, et s'est ensuite répandu dans les rues en déchirant la notification du gouvernement. Un blâme sévère a accueilli ces démonstrations, et la presse de Florence s'est justement élevée contre des actes qu'il convient de prévenir dorénavant, si l'on ne veut pas fournir le plus léger prétexte aux ennemis de la liberté.

Le gouvernement de la Toscane ne poursuit pas avec moins d'activité que celui de la Sardaigne la construction de ses chemins de fer. Un nouveau tronçon de la ligne de Livourne à Florence vient d'être livré à la circulation : c'est l'espace compris entre Pontedera et Empoli, représentant un quart de la longueur totale. C'est le 21 juin qu'a eu lieu l'inauguration à laquelle présidait l'évêque de San-Miniato, au milieu d'un concours considérable. La dernière fraction, celle d'Empoli à Florence, ne pourra être terminée qu'à la fin de 1848, à cause des obstacles nombreux que rencontrent les travaux dans la vallée étroite et tortueuse de l'Arno. On travaille à la fois sur la ligne de Sienne à Empoli et sur celle de Florence à Pistoja par Prato. La ligne de Lucques à Pise est en pleine exploitation. Il n'est pas inutile de remarquer que, depuis cinq années que date l'établissement des chemins de fer en Toscane, on n'a pas eu encore à enregistrer un seul accident sur ces différentes lignes.

Ainsi que nous le faisions remarquer dernièrement, la question des chemins de fer est pour l'Italie, plus que pour tout autre pays, une question de nationalité. L'abolition des douanes intérieures et la liberté des échanges entre les divers états en sont la conséquence forcée, comme le prouve la convention que viennent de conclure les deux gouvernemens de Toscane et de Lucques. La fron-

tière qui les séparait a été supprimée. La Toscane prend à sa charge, moyennant une certaine somme, la garde, le service et l'exploitation des douanes extérieures du duché de Lucques, et la ferme des objets de monopole, le sel, le tabac, les cartes à jouer et la loterie. La jonction de Lucques à Pise par un chemin de fer a produit l'union douanière des deux pays : les mêmes causes amèneront sur d'autres points les mêmes effets; mais avant que les duchés de Parme et de Modène, reliés à la Toscane par la prolongation du chemin de fer de Pistoja, et les états romains par celui de Sienne, voient tomber les barrières de douanes qui les séparent, l'établissement d'un tarif uniforme qui fera cesser la contrebande, l'ouverture de routes plus directes, les communications plus multipliées, peuvent réaliser un résultat immédiat et fournir un exemple utile à suivre au reste de la péninsule.

REVUE LITTÉRAIRE.

LE THÉATRE ET LES LIVRES.

Dans la littérature comme dans la vie, chacun, en regardant autour de soi, peut aisément reconnaître trois générations, trois groupes distincts : les hommes qui ont commencé à penser et à agir avant que les idées qui dominent fussent développées ou pressenties; ceux qui, arrivés au moment où ces idées se faisaient jour, en ont été les interprètes; ceux enfin qui, venus plus tard, hésitent à se joindre aux groupes déjà formés. Le monde de la pensée a donc ses vieillards, comme il a ses adultes et ses enfans, et même, grace à un penchant qui tient aux plus secrètes vanités du cœur, les deux générations extrêmes tendent souvent à se rapprocher l'une de l'autre, plutôt que de s'associer à celle qui représente la virilité du talent. S'il arrive, en outre, que celle-ci se laisse égarer ou amoindrir, si l'inaction de quelques-uns et les excès de plusieurs amènent une lacune et déconcertent les premières espérances, cette lacune est ordinairement remplie par la vieillesse et l'enfance. Pourquoi les salons sont-ils si tristes et le monde si ennuyeux? disait récemment une femme d'esprit; c'est qu'on n'y rencontre que des hommes de dix-huit ans ou de soixante. Il en est de même au théâtre. Les pièces qu'on y joue depuis quelque temps sont tantôt juvéniles sans être originales, tantôt surannées sans être sérieuses, et portent l'empreinte de la caducité ou de l'inexpérience.

Parmi les inconvéniens de cette situation, il en est un d'un effet plus général et que je dois signaler : c'est que, peu à peu, le théâtre perd tout son intérêt pour les hommes dont les avertissemens ou les éloges peuvent avoir quelque influence sur notre avenir dramatique. Autrefois il y avait là une source féconde de curiosité, non-seulement pour les lettrés, mais même pour l'élite des gens du monde, pour ceux qui, aimant à cultiver leur esprit sans rechercher l'occasion de le produire, apportent dans les discussions d'art la sincérité de leurs impressions et la délicatesse de leur goût. C'est ainsi que s'exerçait cet enseignement mutuel, cet échange de leçons ingénieuses et de spirituel patronage qui

faisait du théâtre une partie importante de la littérature, une préoccupation constante de la société polie. Les applaudissemens avaient alors toute leur valeur, parce qu'ils n'étaient donnés qu'avec discernement et mesure. Les arrêts de la critique avaient un sens, parce que ses rigueurs ou ses complaisances étaient soumises au contrôle du vrai public, dont elle était forcée de respecter l'opinion, sous peine de déchéance. Aujourd'hui, qui pourrait ranimer ces traditions à demi effacées? Qui pourrait rétablir cette solidarité intelligente entre les auteurs et leurs juges?

L'Odéon, avant de fermer ses portes, a donné, coup sur coup, une multitude de pièces nouvelles, comédies, tragédies, drames, comédies et tragédies surtout, car ces deux formes de l'art semblent avoir aujourd'hui un attrait particulier pour les deux générations qui aspirent, l'une trop tôt, l'autre trop tard, aux succès dramatiques. C'est à la comédie que visent de préférence nos jeunes auteurs : or, pour écrire la comédie, il faut avoir vécu; ce n'est pas dans les rêveries de l'adolescence, dans les espiégleries et les enfantillages d'une verve qui s'essaie, qu'on peut trouver ce trésor d'observations, cette connaissance approfondie de l'humanité, cet art de réunir en un seul type mille traits épars et patiemment recueillis, auxiliaires indispensables au génie du poète comique. Aussi, que rencontre-t-on presque toujours dans les plus remarquables de ces tentatives? D'heureux détails, des velléités d'élégance et de fantaisie, l'ingénieux développement de quelque délicat paradoxe; rien de plus. Au lieu d'entrer profondément dans un sujet, de serrer de près l'homme, cet éternel et inépuisable modèle, l'inspiration se joue alentour avec une sorte de grace aimable, mais enfantine : on sourit et l'on passe outre.

Si les essais de comédie nouvelle offrent tous les défauts de la jeunesse, nous n'adresserons pas le même reproche aux tragédies que nous voyons reparaître, de temps à autre, à la surface de notre littérature, comme les débris d'un naufrage rapidement emportés vers l'oubli. Nous ne prétendons pas réveiller ici d'anciennes querelles, ni surtout proscrire une forme qui nous a valu, sous la main de nos grands poètes, de si magnifiques chefs-d'œuvre : c'est peut-être parce qu'elle offrait à leur génie plus de difficultés et d'entraves qu'ils ont trouvé dans la lutte un emploi plus complet et plus éclatant de leurs forces. Mais aujourd'hui la question n'est plus là; l'art nouveau, en brisant ce vieux moule, a condamné ceux qui voudraient s'en servir encore à recomposer leurs figures avec des morceaux et des débris. La tragédie, si j'ose ainsi parler, ne peut plus produire que des œuvres posthumes. Si nous voyons un artiste sincère s'obstiner encore dans cette voie, nous pouvons rendre hommage à ce que son œuvre révélera d'inspiration réelle ou de consciencieuses études; mais nous devons être sans pitié pour ces tragédies *à la suite*, accourues de tous les points de la France, comme ces courtisans de l'ancien régime, qui affluaient à Paris le lendemain des restaurations; œuvres sans portée, sans avenir, où nous pouvons signaler encore ce caractère de vieillesse enfantine dont je parlais tout à l'heure. Nos théâtres pourraient jouer chaque année trente ouvrages du même genre, sans qu'il y eût profit pour personne, sans que la critique y trouvât les élémens d'une discussion instructive. Substituer une formalité à une lutte, remplacer les émotions d'une victoire disputée par des applaudissemens prévus qui ressemblent à un cérémonial plutôt qu'à une récompense, telle doit être, à la longue, la

conséquence de ces exhibitions fâcheuses, qui discréditent l'art en discréditant le succès.

Chose singulière! ces tragédies, conçues et écrites d'après des formules vieillies, ont un point de ressemblance avec ces comédies d'une allure trop jeune; il y manque aussi l'intelligence du mouvement réel, des véritables idées de notre époque. On y retrouve les illusions d'écrivains abusés par un faux point de vue, et cherchant encore la vie là où elle n'est pas. Souvent aussi le milieu où on a vécu tend à rendre la méprise plus complète. Ainsi un poète de province, un acteur tragique, sont tombés dans la même erreur : ils ont pris le cercle habituel de leurs prédilections ou de leurs études pour le champ des idées contemporaines, et l'atmosphère où ils vivent pour l'air que nous respirons. Ils ont cru pouvoir ressusciter, l'un les fantômes de ses soirées, l'autre les souvenirs de ses lectures, et, dans ce milieu factice, ils ont oublié le vrai monde, le monde des vivans, celui qui palpite et se meut sous le regard qui l'observe, sous la main qui l'interroge.

Nous devons, au sujet d'une de ces récentes tragédies, ajouter une remarque, c'est qu'il serait bon que les sociétaires du Théâtre-Français n'écrivissent pour ce théâtre qu'avec une extrême circonspection; ils ont le dangereux honneur d'être à la fois un jury et une aristocratie, c'est-à-dire d'avoir des ennemis et des envieux. Ils doivent mettre d'autant plus de soin à ne jamais justifier les attaques, qu'ils sont plus souvent et plus injustement attaqués. Je sais qu'on peut me répondre par de glorieux exemples, et que plusieurs comédiens, à commencer par Molière, ne se sont pas trop mal tirés de leur double tâche d'acteurs-poètes; aussi mon observation est-elle générale plutôt qu'absolue, et je me borne à constater que les tragédies comme celles dont je parle sont plus communes que les hommes comme Molière.

Au reste, il est plus facile d'écrire contre la Comédie-Française de pitoyables pamphlets, et de proposer un spécifique, à l'instar de MM. Josse et Guillaume, dans la première scène de *l'Amour médecin*, que de remédier d'une manière efficace à une situation fâcheuse. Croit-on que ce soit en faisant intervenir l'arithmétique dans la littérature, en chicanant sur les noms propres, en remplaçant, au gré de tous les caprices personnels, les acteurs anciens par de nouveaux acteurs qu'on parviendrait à dissiper le malaise qui existe? Le rôle de la critique est de remuer non des chiffres, mais des idées. Parler de l'art en homme d'affaires, traiter les établissemens littéraires comme des entreprises industrielles, chercher à surprendre l'attention publique par la substitution du calcul au raisonnement, quelquefois même du scandale à la discussion, ce n'est qu'abaisser les lettres et donner à notre époque un triste spectacle de plus. Comment s'étonner d'ailleurs de voir se multiplier parmi nous ces témoignages de la haine impuissante? Toutes les avenues intellectuelles sont obstruées par une foule avide qui se pousse, se presse, s'agite, et veut arriver, non pas en s'élevant jusqu'au but, mais en le faisant descendre à son niveau. Contre-sens bizarre et fatal! les professions pour lesquelles il suffirait d'une certaine culture d'esprit et d'une aptitude médiocre n'offrent à cette multitude d'aspirans qu'un nombre limité de places; une fois ces places prises, toute espérance est interdite ou ajournée. L'art, la littérature, cet exercice suprême des facultés de l'esprit, pour lequel il faudrait une vocation spéciale et par conséquent fort rare, pré-

sente, au contraire, à l'ambition un horizon sans bornes, un champ sans limites : les places n'y sont pas comptées; elles sont prêtes à se multiplier, si les talens se multiplient; et là justement où il ne peut y avoir de succès que pour le très petit nombre, tout le monde prétend au succès. Aussi, voyez ce qui arrive : après les premiers mécomptes, plutôt que de s'avouer qu'ils se sont trompés, ces surnuméraires de la littérature se jettent dans les voies mauvaises. Ils n'étaient qu'imprudens, ils deviennent haineux; il n'étaient qu'aveuglés, ils se font hostiles. Si quelqu'un réussit à côté d'eux, ils l'attaquent et le déchirent; ils se vengent sur lui des obstacles qu'il a surmontés et qu'ils n'ont pu vaincre. Ils déposent au bas de quelque journal obscur le venin de leur jalousie ou de leurs louanges intéressées; ils cherchent, et souvent, hélas! ils trouvent des hommes assez pusillanimes pour redouter leurs coups ou assez vains pour désirer leurs éloges : ils se font les familiers de l'orgueil d'autrui, ne pouvant assouvir le leur. On avait cru être artiste ou poète, on devient séide ou bravo : triste effet de ces vocations chimériques qui égarent tant d'imaginations et compromettent tant de destinées! condition désastreuse qui fait de ces prétendus lettrés le plus cruel fléau des lettres, et les amène à blasphémer leurs premières croyances, à profaner l'objet de leur premier culte!

C'est à un principe analogue qu'il faut attribuer les progrès de cette concurrence, contre laquelle nous ne nous lasserons pas de protester. Diviser, c'est affaiblir : vous croyez élever de nouveaux temples à l'art véritable, et ce sont les faux dieux qui s'y installent. De bonne foi, est-ce en ouvrant de nouveaux théâtres que vous pourrez enrichir le répertoire ou compléter le personnel des théâtres qui existent, et qui se plaignent tous d'être dépourvus d'artistes et de pièces capables d'attirer la foule? Vous voulez encourager, raffermir, et vous disséminez les forces au lieu de les concentrer! Je ne voudrais, pour preuve à l'appui de mon opinion, que la situation présente de ce Théâtre-Historique, qui devait initier la foule à des émotions délicates et littéraires. Après nous avoir offert d'abord le regain d'un roman-feuilleton, puis une comédie dont le succès a été beaucoup plus comique que la pièce même, il n'a rien trouvé de mieux à nous donner que la traduction improvisée du plus mauvais drame de Schiller. Il serait peu généreux de revenir sur cette *École des Familles*, qui, fidèle à ses litigieux antécédens, a failli se faire transporter au Palais de Justice pour y rendre le dernier soupir. Il ne manque plus à l'auteur que d'envoyer des huissiers et du papier timbré au public récalcitrant, qui n'a pas consenti à s'aventurer sur la foi des panégyristes! Lemierre, lorsqu'on donnait une de ses tragédies et que la salle était vide, ce qui arrivait presque toujours, avait l'habitude de dire : « Tout est plein, mais je ne sais où ils se fourrent. » Aujourd'hui nous avons des poètes qui, non contens de parler comme Lemierre, soutiennent leur dire comme Chicaneau. Voilà pourtant ce qu'il en coûte pour avoir trop caressé les amours-propres d'auteur! Le directeur du Théâtre-Historique a été sur le point de se voir forcé de jouer quarante fois de suite devant les banquettes. MM. Hugo et Janin ont eu le déboire d'être choisis jusqu'au bout pour témoins de ce duel ridicule entre la vanité et le bon sens, et les treize juges qui avaient accueilli le pourvoi de *l'École des Familles* ont pu lire dans la préface qu'ils étaient les véritables auteurs de la pièce, et que M. Adolphe Dumas ne la signait qu'après eux. Chacun a été puni par où il avait péché.

Assurément, s'il y avait, dans tout le répertoire de Schiller, un drame qu'il convînt de laisser en repos, c'était celui d'*Amour et Intrigue*. Ce drame a déjà été traduit deux ou trois fois, au boulevard, au Théâtre-Français, à l'Odéon; en outre, il appartient à ce que j'appellerai la mauvaise manière de Schiller: ce grand poète, dans quelques-uns de ses premiers ouvrages, s'est surtout inspiré de cette métaphysique anti-sociale, résultat attrayant et dangereux de la philosophie du XVIIIe siècle commentée par la rêverie allemande. On comprend que ces idées d'émancipation, de révolte intellectuelle, répandues, comme des germes féconds, dans des esprits inquiets, romanesques, s'éveillant aux premières lueurs de la poésie moderne, devaient produire ces types singuliers, ces inventions maladives où les hiérarchies et les lois sociales sont sacrifiées à un idéal de vertu, d'amour et de grandeur, plus facile à rêver qu'à définir. C'est ainsi que, dans *les Brigands*, Charles Moor, en haine de la société, se fait voleur de grands chemins. Dans *Intrigue et Amour*, Schiller n'est pas allé aussi loin; il s'est contenté de peindre une passion loyale et sincère, contrastant, par ses poétiques ivresses, avec les infamies et les misères d'une société corrompue. Seulement, pour rendre l'antithèse plus frappante, il a fait de ses deux amans des êtres extatiques, que leur amour environne d'une atmosphère sereine, éthérée, inaccessible aux bruits du monde, aux ames souillées qui s'agitent autour d'eux. Sans doute, cette opposition ne manque pas de grandeur; cette lutte de l'idéal contre les intérêts positifs, de la passion romanesque contre l'ambition et la scélératesse, pouvait tenter un poète; mais, plus énergique qu'habile et forcé d'écrire une tragédie bourgeoise, Schiller est descendu à des moyens de mélodrame, qui, dans la traduction, sont devenus tout-à-fait intolérables. Remarquez, en effet, que les scènes empruntées à l'histoire ou celles qu'agrandit et généralise l'élévation du sujet et des caractères sont bien plus faciles à transporter d'une langue dans une autre que ces drames domestiques où se reflètent, d'une façon plus particulière, les mœurs et la physionomie d'un peuple. Guillaume Tell, Hamlet, sont de tous les temps, de tous les pays, parce que le patriotisme et la rêverie, personnifiés dans ces types sublimes, échappent aux conditions restreintes de localité, et finissent par appartenir à l'humanité tout entière; mais Ferdinand et Louise! le musicien Miller et le secrétaire Wurm! ôtez-leur leur tournure germanique, ôtez-leur cette teinte vaporeuse et indécise que garde, dans presque toutes ses inventions, la littérature allemande; faites-les comparaître devant un public français, sur notre théâtre, où tout est net, où l'esprit s'accroche sans cesse aux angles et aux saillies, et ils deviendront tout simplement des personnages de mélodrame; les incidens auxquels ils sont mêlés, le dialogue qu'ils récitent, nous paraîtront tout aussi forcés et beaucoup plus gauches que ceux qu'emploient, au boulevard, les maîtres du genre. La traduction de M. Alexandre Dumas fait encore mieux ressortir cet inconvénient : elle est, pour ainsi parler, grossièrement littérale, c'est-à-dire que le traducteur, pour s'épargner la réflexion et le travail, a négligé de modifier, d'approprier à notre goût les parties du drame qui devaient nécessairement nous choquer, et qu'en même temps, emporté par la précipitation de sa plume, il a dépouillé de tout caractère l'œuvre de Schiller, substituant à la noble prose du poète allemand un langage à la fois vulgaire et emphatique. Sous prétexte de *colorer* son style, de donner aux épanchemens amoureux de Ferdinand et de Louise plus d'exaltation et de poésie, il a fait le plus étrange

abus de ces images discréditées depuis long-temps, même sur la palette du drame moderne. Les étoiles, le ciel, les rayons, Dieu surtout, reviennent sans cesse dans ces tirades, qui devraient bien se souvenir un peu plus du précepte du Décalogue : Dieu en vain tu ne jureras! C'est là, il faut le dire, une des manies de M. Dumas, toutes les fois qu'il veut faire du style élevé et poétique; lorsqu'il est soutenu par la difficulté d'une situation, par la nécessité d'emporter d'assaut une position dangereuse ou d'accélérer, par la vivacité du dialogue, la marche des événemens, il retrouve encore son ancienne verve; mais, dans les momens de calme, lorsqu'il ne s'agit plus que de faire chanter à ses amans cette immortelle mélodie de la passion partagée, il dépasse le but au lieu de l'atteindre, et sa prose constellée n'offre plus qu'un luxe trompeur de métaphores : paillettes fanées d'un manteau de prodigue.

Cette pièce d'*Amour et Intrigue* est donc, dans toute l'acception du mot, une œuvre de pacotille, dépourvue de toutes les conditions qui rendraient recommandables les traductions de drames étrangers. Nous comprenons très bien qu'il puisse y avoir un intérêt réel, une profitable étude dans cette tâche, toujours un peu ingrate, de traducteur; mais il faudrait alors traiter avec un respect égal la langue à laquelle on emprunte et le public auquel on s'adresse. Que Goethe, illustre déjà par un grand nombre de créations admirables, ait voulu, pour se rendre successivement compte de toutes les formes de l'art, traduire quelques chefs-d'œuvre des autres littératures; que, dans son fief poétique de Weimar, entouré de toutes les splendeurs d'une royauté littéraire, il ait voulu initier ses compatriotes à des beautés nouvelles et inconnues, c'était là un imposant spectacle, aussi fécond en enseignemens qu'en jouissances, car Goethe apportait à ce travail l'attention patiente de son génie universel. Qu'à une époque de luttes et de tentatives, des poètes novateurs, jaloux de mettre en présence les deux systèmes dramatiques, se soient mesurés avec Shakespeare, et que M. de Vigny, par exemple, ait essayé de faire adopter à un public français l'Othello original, c'était là une généreuse entreprise, et l'intelligente fidélité de la traduction, la consciencieuse ciselure des détails, rendaient le drame de M. de Vigny digne du chef-d'œuvre qu'il nous faisait connaître et de la réforme littéraire à laquelle il concourait; mais chercher dans Schiller ou Shakespeare une nouvelle branche d'industrie, recourir à eux, dans les heures d'épuisement, pour que rien n'arrête le mouvement de production, appeler le génie de ces grands poètes au secours d'une opération commerciale à laquelle on ne peut plus suffire seul et par soi-même, dilapider le bien d'autrui comme le sien, c'est faire dans la voie du mercantilisme littéraire un pas qu'il convient de signaler. M. Dumas, défigurant aujourd'hui Shakespeare et Schiller, ressemble à ces gens incorrigibles qui, après s'être ruinés eux-mêmes, ruinent leurs créanciers.

Le nom de M. Dumas, ce nom à la fois si populaire et si compromis, a appelé l'attention sur le volume de poésies que vient de publier son fils, sous le titre prétentieusement humble de *Péchés de Jeunesse :*

Gresset se trompe; il n'est pas si coupable,

a dit Voltaire de l'auteur du *Méchant;* on pourrait en dire autant de ces *Péchés*, qui me semblent fort innocens. Je m'attendais, sur le titre du livre, et, l'avoue-

rai-je? un peu aussi sur le nom du jeune auteur, à me trouver face à face avec un talent hardi, téméraire, un peu tapageur, ayant même cette pointe d'insolence et d'étourderie qui donnèrent tant de charme aux débuts poétiques d'Alfred de Musset. Au lieu de cela, ces *Péchés de Jeunesse* ne m'ont offert qu'un pastiche assez pâle de nos poètes, combiné avec une sagesse inquiétante. Se montrer si raisonnable n'est vraiment pas de bon augure. Les éternelles comparaisons de l'amour et de la prière, de l'ange et de la femme, de la fleur et de l'ame, toute cette poétique des *Feuilles d'Automne* et des *Voix intérieures*, reparaissent dans ce recueil, et défraient la partie élégiaque. Un reflet fort affaibli des *Contes d'Espagne et d'Italie*, voilà pour la partie amoureuse et cavalière. L'inspiration personnelle de l'auteur ne se manifeste que dans une pièce adressée à son père pendant un procès. Rien assurément de plus légitime, ou du moins de plus naturel que le filial enthousiasme de M. Dumas; mais cet enthousiasme ne paraît pas lui porter bonheur, lorsqu'il dit à son père de continuer à *couler comme un vieux fleuve*, sans doute pour abreuver les générations dévorées de la soif du feuilleton. Métaphore pour métaphore, j'aime encore mieux l'*astre éclatant* de Lefranc de Pompignan.

M. Dumas fils s'indigne, non sans raison, contre les hautaines et dédaigneuses paroles qui sont tombées, à cette occasion, de la tribune: nous croyons en effet que ces paroles étaient intempestives; mais à qui la faute? Si nos hommes de lettres, si nos écrivains célèbres se respectaient un peu plus eux-mêmes, à coup sûr on les respecterait davantage. Notre époque présente de bizarres anomalies: elle a rapproché, Dieu merci, toutes les distances, effacé les distinctions de caste, proclamé la souveraineté de l'intelligence, et cependant jamais les artistes, les gens de lettres n'ont été *parqués*, pour ainsi dire, d'une façon plus évidente. Pourquoi cet isolement? La littérature n'est-elle pas l'emploi le plus honorable des facultés de l'esprit? Pourquoi si peu de nos illustres réussissent-ils à se faire prendre au sérieux par les hommes graves? pourquoi semblent-ils des *amuseurs* et non des maîtres, des aventuriers et non des combattans? C'est qu'ils ont eux-mêmes travaillé à se faire cette réputation dont ils se plaignent, à établir ces préventions qui les froissent. Au lieu de devenir les hommes d'une idée, d'une société, d'un temps, ils ont mieux aimé rester les hommes d'une coterie, s'entourer d'adulateurs, s'étourdir du bruit de leur renommée. Ils ont refusé d'accepter les conseils de la critique, les avertissemens du monde, et cet échange d'enseignemens et d'aperçus, qui est à la vie de l'intelligence ce que le commerce est à la vie matérielle. Peu à peu la société a cessé de les compter parmi ses forces véritables; elle s'est divertie de leurs caprices, de leurs manies, de leurs équipées, comme elle se divertissait de leurs livres. Elle s'est accoutumée à voir en eux des êtres fantastiques comme leurs romans, invraisemblables comme leurs héros. Telle est la situation; elle est triste, car elle compromet à la fois la littérature et les lettrés, les artistes et l'art; elle contribue plus que tout le reste au gaspillage, à l'avortement de tant de facultés brillantes. Que nos écrivains consentent enfin à entrer dans le sérieux de l'intelligence, dans le sérieux de la vie; qu'ils renoncent à ces factices jouissances d'une vanité puérile, à ces stériles louanges d'un cercle complaisant dont ils sont le centre, et qui, en les élevant au rang des dieux, les empêche d'être vraiment des hommes. Que, détrompés enfin sur la valeur de ces éloges, ils reconnaissent tout ce qu'il y a de faiblesse à les

recevoir et d'avilissement à les donner; qu'ils se retrempent dans le monde, dans la société, dans la vie réelle, dans les conseils sincères de leurs vrais amis, et ils seront bien vite relevés de cette déchéance passagère. Pour atteindre ce but désirable, deux choses seraient nécessaires : il faudrait que le talent sût entendre la vérité et que la critique sût la dire.

— L'histoire d'Espagne a été de notre temps étudiée avec une ardeur presque égale en-deçà comme au-delà des Pyrénées. Aujourd'hui encore des écrivains distingués, des esprits sérieux s'appliquent en Espagne et en France à éclairer les parties encore obscures de ce vaste sujet. Parmi ces écrivains, on ne sera pas surpris de rencontrer un de nos plus énergiques conteurs, qui n'a jamais demandé en vain ses inspirations à l'Espagne: nous avons nommé M. Prosper Mérimée. L'histoire de Pierre-le-Cruel l'occupe en ce moment, et M. Mérimée trouvera assurément dans cette page si dramatique des annales espagnoles un digne pendant à ses travaux sur la guerre sociale et sur Catilina. L'auteur de *Colomba* unit d'ailleurs une conscience bien rare au talent de l'historien. Déjà il avait presque terminé cette étude sur Pierre-le-Cruel, quand il a voulu la compléter par des documens recueillis en Espagne même, et de nouvelles recherches l'ont amené à refondre presque entièrement son travail. C'est à Barcelone surtout que M. Mérimée a été heureusement secondé, et que, grace à l'obligeance de don Prospero de Bofarrull, archiviste général de la couronne d'Aragon, il a pu étudier toutes les faces de son sujet, entouré des documens les plus précieux. On aime, en signalant ce concours prêté par un savant espagnol à un écrivain français, à ajouter que M. de Bofarrull vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur, sur la proposition de M. le ministre de l'instruction publique. L'archiviste d'Aragon est auteur d'une *Histoire des comtes de Barcelone*, ouvrage aussi remarquable par l'étendue des recherches que par l'excellente critique apportée dans l'examen et la discussion des documens. On doit encore à M. de Bofarrull le classement admirable des archives de Barcelone; tous ceux qui ont visité ce vaste établissement ont pu apprécier l'ordre parfait établi par le conservateur, son exquise politesse, et la bienveillance avec laquelle il met son immense érudition au service de toutes les personnes studieuses. Si la France arrive à mieux connaître, à mieux apprécier le glorieux passé de l'Espagne, ce sera grace à ces bonnes relations établies entre les écrivains et les savans des deux pays, relations déjà fécondes, et qui deviendront, il faut l'espérer, de plus en plus étroites.

— A côté des fugitives productions que multiplie la presse quotidienne, on voudrait pouvoir signaler moins rarement des livres qui n'aient pas été écrits en vue d'un public éphémère et que l'improvisation n'ait pas marqués de sa fâcheuse empreinte. Parmi ces livres qui, on ne peut le nier, nous ont toujours trouvés empressés à les distinguer, à les apprécier, souvent même à les accueillir, nous pouvons ranger trois publications récentes. Dans les *Guerres maritimes de la révolution et de l'empire*, de M. Jurien de Lagravière (1), nos lecteurs savent quel intérêt des connaissances spéciales et un remarquable talent de

(1) Deux volumes in-18, chez Charpentier, 17, rue de Lille.

narrateur répandent sur des tableaux tracés avec une impartialité digne de l'histoire. Ce qui recommande les *Voyages et aventures au Mexique*, de M. Ferry (1), c'est la forme animée, dramatique de quelques récits où se révèle un vif sentiment des mœurs et de la nature mexicaine. Enfin, dans une suite d'études que la *Revue* a publiées en partie, c'est la physionomie de Paris contemplé dans quelques-uns de ses plus curieux aspects (2) que M. Esquiros a su reproduire avec une exactitude qui chez lui n'exclut pas l'émotion. Il y aurait mauvaise grace à insister long-temps sur le mérite de ces travaux là même où ils ont trouvé place; mais nous avons quelque droit du moins de nous féliciter de la tendance qu'ils indiquent, et nous aimons à citer en regard des succès équivoques de l'improvisation les heureux efforts du talent fécondé par la réflexion, fortifié par la patience.

— Tout le monde comprendra l'opportunité de l'écrit que M. Saint-Marc Girardin vient de publier sur l'instruction intermédiaire (3). C'est un commentaire ingénieux du règlement de 1840, fait par M. Cousin, sur l'ensemble et la diversité des études de collége; mais, dans ce commentaire, M. Saint-Marc a mis son esprit et ses vues. L'auteur a voulu faire pour les études telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être en France ce qu'il avait tenté déjà en 1835 et 1839 sur l'état de l'instruction intermédiaire dans le midi de l'Allemagne. Il veut qu'on tienne compte de l'état réel des colléges, qui offrent un aliment suffisant à toutes les vocations. Les écoles annexes qui ont été attachées aux colléges dans plusieurs villes, les cours de sciences et d'histoire naturelle, sagement gradués et laissés au choix des parens et des élèves, au lieu de leur être imposés comme obligatoires, témoignent assez que l'Université s'est mise au niveau des besoins du jour, et qu'elle est plus progressive dans ses lentes, mais sages modifications, que certaines maisons qui, sous prétexte de progrès, rendent les études encyclopédiques, c'est-à-dire le savoir superficiel, obligatoires à tous leurs disciples. L'auteur termine par une brillante apologie des études classiques et par des argumens nouveaux en favenr des littératures anciennes. Si nous n'étions convaincus d'avance, nous aurions été persuadés, rien qu'à voir combien la pratique de l'antiquité a donné de solidité et de relief aux argumens de M. Saint-Marc Girardin.

(1) Un volume in-18, chez Charpentier.

(2) *Paris ou les sciences, les institutions et les mœurs au dix-neuvième siècle;* deux volumes in-8o, chez Jules Renouard.

(3) *De l'Instruction intermédiaire et de ses rapports avec l'instruction secondaire*. in-8. Paris, Jules Delalain. 1847.

V. DE MARS.

-
,
-
e
s
e
e
at
la
-
n,

i-
t-
la
is
et
39
on
es
u-
et
li-
du
ue
é-
u-
gu-
cus
de
Gi-

cle;

on-